
L'Ouest canadien et l'Amérique française

Les actes du huitième colloque du
Centre d'études franco-canadiennes
de l'Ouest tenu au
Centre d'études bilingues
Université de Regina
les 21 et 22 octobre 1988

Table des matières

L'Ouest canadien et l'Amérique française

Les actes du huitième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest tenu au Centre d'études bilingues, Université de Regina les 21 et 22 octobre 1988 (Regina, 1990)

SOMMAIRE	PAGES
-----------------	--------------

INTRODUCTION	
--------------	--

«L'unité dans la diversité»

De la nécessité de renforcer l'identité culturelle francophone par Pierre-Yves MOCQUAIS.....	9-21
---	------

I. LA FRANCOPHONIE MINORITAIRE – MISE AU POINT ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Conséquences pour la francophonie canadienne de la condition d'insécurité du français au Québec même par Léon DION	25-42
--	-------

Le bilan de la francophonie dans l'Ouest canadien par Guy LACOMBE	43-50
--	-------

Développement économique et minorités – Un brin d'histoire par Martin-J. LÉGÈRE.....	51-56
---	-------

L'éducation française au Canada et le rôle de l'ACELF par Jean-Guy RIOUX	57-64
---	-------

La presse en Acadie – Passé, présent et perspectives d'avenir par Henri-Dominique PARATTE.....	65-83
---	-------

Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa et l'Ouest canadien : les Fonds Michaud et Morice par Jules TESSIER	85-100
--	--------

II. HISTOIRE ET SOCIÉTÉ

«La Rolanderie»: domaine d'aristocrates aventuriers ou utopie
de catholiques sociaux ?

par Carol LÉONARD	103-131
«J.-A. Sénecal, architecte et entrepreneur» par Gilles CADRIN	133-159
Les familles Perron, Ladéroute et Marion: la période 1827-1927 par Marie-Louise PERRON.....	161-180
Dictionnaire de l'Amérique française – francophonie nord-américaine hors Québec par Pierre SAVARD	181-187
III. LITTÉRATURE	
L'Ouest canadien ou l'inspiration renouvelée par Paul GENUIST	191-201
Portrait de l'immigrant français dans l'Ouest et l'Est canadiens selon les romanciers français (1900-1940) par Paulette COLLET.....	203-223
Une Canadienne française de l'Ouest à la recherche de son identité par Monique GENUIST	225-234
Nicole Brossard: le corps, le texte et l'espace par Evelyne VOLDENG	235-249
<i>Alexandre Chenevert</i> de Gabrielle Roy et les contradictions de son humanisme par Myo KAPETANOVICH	251-258
La narration décentrée dans <i>Tchipayuk ou le chemin du Loup</i> de Ronald Lavallée par Ingrid JOUBERT	259-274
Histoire d'hier, discours d'aujourd'hui : la portée de l'œuvre de Ronald Lavallée - <i>Tchipayuk ou le chemin du Loup</i> par Paul DUBÉ.....	275-284
IV. LANGUE ET ÉDUCATION	
Traduction et perfectionnement en français par Louise LARIVIÈRE.....	287-301

L'évolution de l'enseignement du français langue seconde dans les écoles en Amérique du Nord par Anand RAMANJOOLOO	303-312
--	---------

"L'unité dans la diversité"
De la nécessité de renforcer l'identité
culturelle francophone
par Pierre-Yves Mocquais
Université de Regina

Alors que le Canada se relève péniblement de la douloureuse controverse constitutionnelle liée à feu l'Accord du lac Meech et entame une longue convalescence, il devient de plus en plus évident que manoeuvres politiques et intérêts étroitement partisans ne sont plus à l'ordre du jour et ne peuvent plus entraver l'évolution d'une société dont la destinée, comme celle de tous les autres peuples de la planète, est désormais inséparable de celle de notre monde compris dans sa globalité, un monde dont le mot d'ordre pourrait être "l'unité dans la diversité".

L'équation canadienne: pouvoirs ou culture?

Avec l'engouement pour l'étude du français et le succès des programmes d'immersion jusque dans les provinces des Prairies traditionnellement réputées pour leur intransigeance en la matière, avec le développement d'écoles françaises dans plusieurs des provinces anglophones, avec les efforts récents du gouvernement fédéral et des provinces dans le sens d'une intégration du Québec dans la Constitution, on avait pu se laisser aller à espérer que les tensions culturelles qui dominèrent ces dernières décennies relevaient du passé et que l'attachement à des particularismes étroits allait enfin faire place à une vision plus large et plus généreuse où la dualité linguistique et culturelle du pays serait perçue, non pas comme une source de dissensions mais au contraire comme un puissant facteur d'unité.

Pourtant, alors même que le reste du monde semble délaisser les querelles du passé et reconnaître qu'à l'approche du vingt et unième siècle, la connaissance de plusieurs

langues est un privilège et la méconnaissance d'autres cultures un handicap, le Canada semble une fois de plus s'embourber dans une lutte d'arrière-garde dont les incessants rebondissements donnent une image navrante de notre pays. Notre incapacité collective à percevoir que la grandeur d'une nation réside dans sa diversité culturelle et dans l'affirmation constante de cette diversité, en dit long sur le chemin que nous avons encore à parcourir. Car la véritable question à laquelle nous nous trouvons confrontés n'est pas tant celle de savoir si le Québec est ou non une société distincte et s'il convient ou non de le reconnaître, mais de savoir si le débat entamé se situe bien dans la perspective qui devrait être la sienne et si cette fameuse question se trouve replacée dans le contexte approprié.

C'est en effet dans le sens de l'affirmation d'une identité culturelle qu'il appartient, en cette fin de siècle et de millénaire, de replacer ces questions fondamentales et de ne percevoir le récent échec constitutionnel comme un événement significatif qu'en ce qu'il fait fonction de révélateur de la condition actuelle de la société canadienne marquée par une dichotomie entre le système politique en place et les aspirations culturelles légitimes de la société non seulement québécoise mais canadienne dans son ensemble. Cette dichotomie a maintenant atteint le niveau de rupture. Autrement dit, alors que les systèmes politiques en place perçoivent la réalité en termes de pouvoirs, de juridictions respectives de ces pouvoirs et de préservation de ces mêmes pouvoirs, les peuples envisagent cette même réalité à la fois en termes de coopération globale en vue de la gestion commune des problèmes qui assaillent notre planète et en termes de revendication d'identités culturelles érodées par les pouvoirs en place dont la survie dépend généralement de leur capacité à niveler les différences culturelles.

Les systèmes politiques, à de rares exceptions près, continuent de fonctionner selon des schémas devenus caduques; les peuples par contre, comme tout organisme vivant, progressent inexorablement vers la maturité collective dont l'expression est avant tout de nature culturelle. Les modes de gestion géopolitiques, culturels et économiques imposés artificiellement au monde après la Deuxième Guerre mondiale (bi-polarisation entre l'est et l'ouest, entre le monde "communiste" et le monde "capitaliste", emprise

post-coloniale du nord sur le sud, des pays industrialisés sur les pays en voie de développement) et qui présidaient aux destinées des nations s'écroulent brutalement les uns après les autres non pas sous l'action rénovatrice des systèmes politiques, culturels ou économiques en place mais sous l'impulsion d'une force évolutive qui tend vers une affirmation des diversités politiques et culturelles au sein d'une unité marquée par la prise de conscience de la globalité planétaire.

Alors que le monde entier se trouve agité par des secousses peut-être inégalées dans le cours de l'histoire humaine, prétendre que le Canada ne peut être affecté par cette lame de fonds serait illusoire. L'histoire démontre à l'envie que le retranchement d'une société quelle qu'elle soit derrière ses frontières, ne la préserve aucunement des influences de l'extérieur et, qu'à plus ou moins long terme, le carcan qui la maintient artificiellement séparée du monde environnant finit par exploser. Les événements récents dans les pays de l'Europe de l'Est en offrent un exemple frappant sur lequel nous ferions bien de réfléchir. Prétendre que la société occidentale peut rester à l'abri de tels bouleversements serait faire preuve d'impudence; ne pas reconnaître que notre société est en train de changer jusque dans ses institutions les plus établies témoignerait d'un manque singulier de lucidité.

Et pourtant, dans le cas du Canada, les signes avant-coureurs de cette rupture ne manquent pas. Après cent vingt trois ans de confédération et une vingtaine d'années de bilinguisme officiel, il est devenu évident que les remèdes prescrits jusqu'à maintenant n'ont aucun effet sur l'endémie canadienne. Il ressort de cette constatation que le diagnostic fut et continue d'être aberrant et que la question se situe moins sur le plan du partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, que sur le plan de la reconnaissance de l'aspiration légitime d'une société à la maîtrise de sa culture. Avant de poursuivre, un exemple illustrera ce propos.

On a beaucoup disserté sur la Loi 101 qui, en 1977 au Québec, assura la suprématie du français sur l'anglais. D'aucun y virent la preuve de l'hégémonie québécoise, la volonté affirmée de rejeter le reste du Canada, le signe avant-coureur de la proclamation de l'indépendance du

Québec par un gouvernement séparatiste élu en 1976. Mais alors comment expliquer que, lors du référendum de 1980 le NON l'emporta sur le OUI? Le gouvernement fédéral se targua d'avoir désamorcé la bombe péquiste et beaucoup se félicitèrent du bon sens de la majorité de la population québécoise pendant que d'autres se lamentaient du manque de courage de cette même majorité. Cela suffit-il pour autant à expliquer l'échec du référendum? Il existe à mon sens une autre hypothèse. Une fois de plus la classe politique, qu'elle fût fédérale ou provinciale, avait réagi en termes d'affrontement des pouvoirs alors que la population québécoise dans son ensemble avait fonctionné en termes d'affirmation d'une identité culturelle dont la pierre angulaire était, comme elle l'avait toujours été auparavant, la question linguistique. En se découvrant la possibilité d'affirmer son identité linguistique sans avoir dû préalablement recourir à l'indépendance ou à quelque forme de souveraineté-association, la société québécoise s'était démontré à elle-même qu'il lui était possible d'exister culturellement dans le cadre constitutionnel canadien. La négociation, par le gouvernement de René Lévesque, d'une formule de souveraineté-association se révélait donc, trois ans après l'adoption de la Loi 101, largement inutile.

De la même manière, il semble possible d'affirmer que le regain actuel de sentiments séparatistes, au sein de la population de souche québécoise en particulier, est moins dû à la controverse de l'accord du Lac Meech (encore que cette question joue un rôle crucial dans l'exacerbation des sentiments) qu'à l'érosion de la Loi 101 et donc à la perception selon laquelle la société québécoise se trouve de nouveau dans l'impossibilité de contrôler sa destinée culturelle. En effet, parce qu'elle résulte du jugement de la Cour suprême du Canada et de l'obligation dans laquelle le gouvernement du Québec se trouva d'invoquer la "Clause Nonobstant", la loi sur l'affichage ne peut être perçue par la population québécoise qui est demeurée extrêmement sensible à la question linguistique, que comme la preuve d'un effritement inacceptable de son identité culturelle. Dans un tel contexte, on le voit, l'affirmation culturelle est inséparable de la dialectique nationaliste. Par nationalisme, il nous faut donc désormais envisager un phénomène culturel et non plus étroitement politique ou d'hégémonie territoriale.

Nationalisme et identité culturelle

Que faut-il entendre par culture? Les dictionnaires usuels définissent tous le terme à la fois par rapport à l'individu et par rapport à la collectivité. Dans le premier cas, la culture est le "développement de certaines facultés de l'esprit... [l']ensemble des connaissances acquises qui permettent de développer le sens critique, le goût, le jugement" (Petit Robert p. 393); pour le Dictionnaire de la langue française - Lexis, elle est "enrichissement de l'esprit", l'"état d'un esprit enrichi par des connaissances variées et étendues" (p. 479). Dans le second cas, la **culture** s'envisage dans sa relation avec la **civilisation** et peut se décrire comme l'"ensemble des aspects intellectuels d'une civilisation" (Petit Robert, p. 393), ou comme l'"ensemble complexe des représentations, des jugements idéologiques, des sentiments et des oeuvres de l'esprit qui se transmettent à l'intérieur d'une communauté humaine" (Dictionnaire de la langue française - Lexis, p. 479). La définition qu'en 1871 Tylor donna de la culture souligne l'indivisibilité du phénomène humain et du phénomène social:

Tout complexe qui inclut les connaissances, les croyances, l'art, la morale, les lois, les coutumes et toutes autres dispositions et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société. (la Grande Encyclopédie Larousse, vol. 6, p. 3558)

De cette définition, il est possible de conclure, premièrement, que "la culture est ce qui, dans le milieu, est dû à l'homme", deuxièmement, que "la culture est un phénomène social qui ne peut être ramené à un fait d'ordre individuel" (la Grande Encyclopédie Larousse, vol. 6, p. 3558).

En fait, c'est essentiellement dans les liens qu'elle entretient avec la civilisation (en tant que diachronie) et avec la société humaine (en tant que synchronie) qu'il convient d'analyser la culture. Ainsi peut-on lire dans l'Encyclopaedia Universalis sous la rubrique "Culture et civilisation":

Le développement de l'idée de culture a été centré sur trois problèmes liés les uns aux autres: la relation de la culture à la nature; la relation de la culture de

l'homme à la culture de Dieu; et l'usage des arts et de la littérature pour accomplir l'« humanité », à la fois au sens de la perfection individuelle et à celui de l'amour mutuel (vol. 5, p. 232).

Il ressort de ces définitions que la culture est un phénomène universel et que, dans ses rapports avec la civilisation et la société humaine, elle se caractérise par sa globalité. À toute société devrait donc correspondre une culture globale et vice-versa, pourrait se prévaloir du titre de société toute entité sociale collective caractérisée par une culture globale. C'est précisément ce thème que développa Hubert Aquin dans un de ses essais les plus remarquables, publié dans Liberté et intitulé "La fatigue culturelle du Canada français". Bien que cet article ait été écrit en 1962, il est de nos jours particulièrement d'actualité. Resté célèbre en partie parce qu'il fut écrit en réponse à un autre article, non moins notoire, intitulé "La nouvelle trahison des clercs" de Pierre Elliott Trudeau, cet article demeura toutefois très largement incompris et c'est dans le contexte actuel que l'on peut en mesurer toute la portée tout comme il est désormais possible de mesurer la véritable ampleur de l'oeuvre d'Aquin dans son entier.

Car c'est par sa globalité que se caractérise l'oeuvre d'Aquin, une globalité qui se trouva masquée dès les premiers jours, par l'intensité virulente et quasi-désespérée de l'engagement politique de l'auteur ainsi que par les conditions historiques exceptionnelles qui présidèrent à la création scripturale et la dominèrent. L'oeuvre d'Aquin se veut totale et, à l'image de celle d'un Joyce, d'un Borgès ou d'un Garcia Marquez qui sont caractéristiques de notre siècle précisément en ce qu'elles prétendent à l'universalité, tente avant tout de s'inscrire au sein de la totalité de l'expérience culturelle humaine et de débrouiller les mécanismes de son acquisition. Aquin était remarquablement conscient de la dichotomie que tout renouvellement de la connaissance entraîne entre l'ordre établi d'une société donnée et la nouvelle perception de l'univers qui résulte de cette connaissance renouvelée. C'est la raison pour laquelle deux moments de l'évolution humaine le fascinaient plus particulièrement car ils furent marqués par un profond bouleversement des modes d'acquisition de la connaissance:

les débuts de notre ère qui virent la chute de l'Empire romain et la montée du christianisme; les quatorzième, quinzième et seizième siècles qui furent une ère de renouvellement grâce à l'afflux de connaissances qui résultait de phénomènes en apparence aussi disparates que les croisades, la décadence de l'Empire romain d'orient et la chute de Constantinople, l'invention de la presse à imprimer et la suprématie culturelle de l'Islam. Que ce soit au début de l'ère chrétienne ou lors de la Renaissance, la place de l'homme dans l'univers et sa relation avec Dieu se trouvèrent brutalement remises en question ainsi qu'en témoignent l'expansion du christianisme aussi bien que, quatorze siècles plus tard, le mouvement de la Réforme.

De nos jours, alors que de nouvelles technologies non seulement élargissent le champ de la connaissance humaine mais encore remettent en question les modes d'acquisition de cette connaissance; alors que les impérialismes politiques, culturels et économiques en place s'effritent puis s'écroulent; alors que collectivement l'homme se met à douter de la science dans laquelle il avait investi toute sa confiance et tous ses espoirs et se surprend à rechercher fébrilement les traces d'une transcendance; alors que fleurissent, comme voilà vingt siècles dans la Rome en déliquescence, de multiples sectes; alors que s'accélère la décadence généralisée des mœurs (et sa banalisation!); l'oeuvre d'Aquin apparaît de plus en plus comme une tentative d'instauration d'un nouvel équilibre par l'écriture. Aquin vivait en effet au sein de l'une des sociétés les plus sclérosées du monde occidental à une époque où elle connaissait des bouleversements majeurs. Il fallait que des cendres de l'ordre ancien jaillisse un ordre nouveau, renaissance à laquelle participe l'écriture aquinienne, tout comme le font celle de Joyce ou de Borges ou plus récemment celle d'Umberto Eco, tout comme le firent au seizième siècle les oeuvres d'Érasme et de Rabelais.

C'est en raison même de la fascination qu'éprouvait l'auteur de "La fatigue culturelle du Canada français" pour les grands mouvements culturels qui marquèrent l'évolution de notre civilisation, en raison aussi d'une vision marquée par le type d'universalisme prôné par Teilhard de Chardin qu'Aquin et Trudeau se rejoignent dans leur aversion d'un nationalisme étroit et cocardier, le genre de nationalisme

dont les médias nous ont livré chaque semaine les images dans le cadre de la polémique de l'Accord du lac Meech. Par contre alors que Trudeau considère que le nationalisme est la source de tous les maux et, au cours de notre histoire récente en particulier, à l'origine de toutes les guerres, et qu'il doit par conséquent disparaître pour faire place à une vision mondialiste, Aquin, sans repousser entièrement l'analyse de Pierre Elliott Trudeau, la déplace du domaine étroitement politique (la lutte pour les pouvoirs mentionnée plus haut) vers le domaine culturel. Selon Aquin, la mondialisation prônée par Trudeau a nécessairement pour conséquence la disparition de tout particularisme au sein d'un vaste brassage culturel. Aquin, quant à lui, revendique la survivance d'identités culturelles dont l'existence même est le plus sûr garant d'une véritable harmonie entre les sociétés ou entre les peuples. Il est intéressant de remarquer que la pensée d'Aquin précède ici de plus de vingt cinq ans celle de Jacques Delors, Président de la Commission européenne, qui déclarait en 1989 que l'unité de l'Europe résidait précisément non seulement dans la diversité de ses expressions culturelles nationales, mais aussi et surtout dans leur vigueur et que sans cette double et impérative condition, non seulement l'unité de l'Europe ne saurait se faire mais, sans elle, chacune des nations européennes serait en danger de perdre son originalité.

Alors que pour Trudeau le nationalisme canadien-français est une aberration historique, pour Aquin il n'est en fait rien d'autre qu'une aspiration légitime à la culture envisagée dans sa globalité, autrement dit sous toutes ses formes, y compris l'expression politique, une politique qui ne signifie pas revendication d'un pouvoir mais d'une identité. Selon Aquin le nationalisme "constitue une sorte de parole communautaire [...] La caractéristique du nationalisme est d'être une expression politique d'une culture: dans le cas du Canada français, il s'agit très nettement d'une aspiration à la politique." (p. 83) Mais, ajoute Aquin, "d'autres manifestations feraient aussi bien la preuve de l'existence de ce groupe culturel: les arts, la littérature, la thématique globalisante de nos chercheurs en sciences humaines, et aussi, sans doute, la dynamique linguistique, la démographie, les luttes sociales, le particularisme religieux, etc." (p. 83)

Cependant, affirme Aquin, le pouvoir colonisateur a ramené le concept de culture à une notion étroite totalement débarrassée de son contenu politique:

La culture [...] se trouve cantonnée au strict domaine des arts et des sciences humaines; le mot culture s'est contracté pour ne plus contenir que l'aspect artistique et cognitif d'un groupe, alors que chez les anthropologistes et de nombreux penseurs étrangers, il décrit l'ensemble des modes de comportement et des symboles d'un groupe donné et réfère ainsi à une société organique souveraine, ce qui ne veut pas dire fermée. (p. 84)

Par conséquent, si le nationalisme est devenu l'expression privilégiée de la réalité culturelle canadienne française, c'est précisément parce que le pouvoir colonisateur a cherché à déglobaliser la culture canadienne-française:

Le nationalisme canadien-français est l'expression normale, sinon prévisible, d'une culture dont on a contesté d'autant plus la globalité qu'on lui donnait, d'autre part, l'argent nécessaire pour s'offrir des compensations mythiques. (p. 86)

Ainsi la culture canadienne française s'est trouvée progressivement déglobalisée, tronquée pour être limitée à la perspective d'un folklore dont la principale caractéristique serait une pseudo-homogénéité artificiellement conçue par le colonisateur. Or, toute culture globale se caractérise avant tout par son hétérogénéité et la culture québécoise ne fait aucunement exception à la règle.

Une culture **globale** canadienne-française ne postule aucunement une homogénéité de fait. Une culture si vivante soit-elle, est constituée d'un résidu d'éléments autochtones et d'éléments empruntés: ces derniers qui, au départ, sont hétérogènes, sont finalement assimilés, homogénéisés plus ou moins rapidement et finissent par fonder en réalité la culture globale autant que ses éléments originels. Il en va de même pour la culture du Canada français, déjà pétrie par au moins trois dimensions d'hétérogénéité culturelle:

française, britannique, américaine nord-américaine...
(p. 85)

Le nationalisme au Québec est donc essentiellement l'expression d'une culture et le dénoncer, chercher à l'étouffer, consiste à folkloriser la culture canadienne française, à la marginaliser.

De cette tendance à la folklorisation découlent deux conséquences: d'une part ce qu'Aquin appelle « la fatigue culturelle du Canada français » dont les « corollaires psychologiques [sont] l'autopunition, le masochisme, l'auto-dévaluation, la "dépression", le manque d'enthousiasme et de vigueur... » (p. 88-89); d'autre part ce qu'il nomme la « fonctionnarisation » des artistes et auteurs québécois qui, ayant été pleinement assimilés, même si souvent à leur corps défendant, sombrent dans le poncif canadien et se retrouvent à donner dans le folklore institutionnel.

De l'enracinement à l'universalisme

En effet, pour Hubert Aquin, c'est dans l'enracinement, dans le renforcement de l'identité culturelle individuelle qui elle-même dépend de l'affirmation d'une identité culturelle globale que se trouve la véritable clef de l'universalisme:

Ce qui est typique est profond et ne saurait s'assimiler à des stéréotypes superficiels ni aux régionalismes qui, selon moi, n'est enraciné que par la localisation. Le problème n'est pas d'écrire des histoires qui se passent au Canada, mais d'assumer pleinement et douloureusement toute la difficulté de son identité (p. 96)

En cette dernière décennie du vingtième siècle, la société canadienne a-t-elle acquis la maturité nécessaire pour percevoir que la protection de cet enracinement culturel dont parle Aquin est le plus sûr garant de l'équilibre de ce pays, que les deux principes d'unité et de diversité, loin de s'exclure mutuellement sont au contraire complémentaires et que la force et le dynamisme d'une société résident non

pas dans une apparence faussement rassurante d'homogénéité ethnique, religieuse et linguistique mais précisément dans sa diversité.

Diversité ne veut pas dire pour autant parcellisation et, appliqué à la réalité canadienne, ne signifie assurément pas la création ou le renforcement de fiefs provinciaux davantage préoccupés d'eux-mêmes et de la préservation de certains privilèges ou de certains pouvoirs au détriment d'un principe plus large d'unité, de collaboration et de soutien mutuel. Le monde au sein duquel nous vivons désormais n'autorise plus l'isolationnisme mais exige au contraire une constante prise en compte de la présence des autres que ce soit au niveau culturel, écologique ou économique. Car le monde dans son entier est en train de se transformer avec une rapidité qui en effraie plus d'un. Alors qu'un ordre nouveau se substitue à l'ordre ancien, grande est la tentation du repli sur soi et sur des valeurs qui, soudainement, paraissent menacer.

Pendant, si humaine que ce soit cette tentation, elle doit être surmontée car elle consiste à nier la plus grande des forces qui domine l'être humain tout comme la société au sein de laquelle il vit et qui est celle de l'évolution. Qu'on le veuille ou non, l'identité canadienne a été conçue au cours des siècles grâce à la combinaison de quatre phénomènes culturels distincts: l'apport autochtone, les apports successifs français et britanniques et enfin les contributions culturelles européennes du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} et, de nos jours, asiatiques et sud-américaines qui ont amené à la formation de ce que l'on appelle généralement la mosaïque canadienne. La société québécoise se trouve marquée de nos jours tout comme la société canadienne dans son entier par ce phénomène qui est devenu mondial. Que cette réalité élémentaire ne soit pas reconnue par certains ne change rien au fait qu'elle ne peut maintenant être remise en question. Si donc le Canada, qui depuis longtemps a sevré ses liens avec ses deux mères nourricières qu'étaient la France et la Grande Bretagne, se distingue de son puissant voisin vers le sud malgré l'incessant battage culturel auquel il est soumis, c'est bien en raison de sa particularité culturelle et linguistique. La dualité anglophone-francophone, loin de refléter l'existence de "deux solitudes", a au contraire donné naissance à une troisième entité qui est le Canada au

sein de laquelle les cultures fondatrices devraient mutuellement se protéger afin de mieux prospérer.

Que le français soit en danger en Amérique du Nord ne fait guère de doute et les différents articles sur la question linguistique contenus dans ce volume donnent la mesure de l'ampleur du problème en le replaçant aussi bien dans une dimension diachronique (la lutte des francophones en milieu minoritaire) que dans une synchronie (la nécessité d'en arriver, de nos jours, à poser des actes qui contribueraient à trouver une issue au problème). Que le français en Amérique du Nord doive être préservé est également une certitude mais aussi et, pourrions-nous dire, surtout, une responsabilité et un devoir culturel. La préservation du français en Amérique du Nord n'est en rien différente de la préservation d'une espèce en voie de disparition. Car, de même que la disparition d'une espèce végétale ou animale appauvrit notre système écologique global, la disparition d'une culture appauvrit le système culturel et spirituel planétaire.

Aussi, au-delà des statistiques pour le moins préoccupantes, des prises de position exacerbées par les passions, l'ignorance, les préjugés et les peurs, et des déclarations inflammatoires ou des discours qui restent lettre morte, ne devons-nous pas perdre de vue que la préservation de la langue française en Amérique du Nord revêt une importance qui transcende la seule protection de minorités linguistiques en Saskatchewan ou en Louisiane, ou les droits du Québec à contrôler son domaine linguistique. Ce n'est point en effet la tentation du repli sur soi qui permettra à des communautés hantées par la crainte de perdre à jamais leurs caractéristiques linguistiques et culturelles, de préserver une identité qui leur est vitalemment indispensable. Le destin des Fransaskois ou des Franco-Albertains non seulement est inséparable de celui des Acadiens ou de leurs cousins les Cajuns de Louisiane, non seulement est indissociable de ce qu'il faut appeler -- faute d'un meilleur terme -- l'identité canadienne, une identité qui tient presque exclusivement à la présence des "deux peuples fondateurs", mais aussi est inextricablement lié à la préservation du français à travers le monde, sauvegarde qui ne peut elle-même être complète que si le monde dans son entier prend conscience de la nécessité de protéger toutes les expressions culturelles et

linguistiques quelles qu'elles soient. C'est dans un tel contexte qu'il convient de situer la réflexion entamée au cours du huitième colloque du **Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest** qui se tint en octobre 1988 au Centre d'études bilingues de l'Université de Regina.

Cette réflexion, si elle fut loin d'apporter des réponses satisfaisantes aux questions culturelles et linguistiques auxquelles le Canada se trouve confronté depuis plusieurs décennies, eut toutefois le mérite de poser ces questions non plus seulement en termes uniquement canadiens mais bien plus de les replacer dans le contexte du continent nord-américain dans son entier, ouvrant ainsi implicitement la porte à une réflexion plus large mais dont les paramètres demeurent à être fixés, sur les rapports qu'entretiennent les concepts d'**unité** et de **diversité**, que cette dernière soit ethnique, culturelle, linguistique ou politique.

Conclusion

Conclure de l'échec constitutionnel que le Canada est destiné à s'effiloche ou à se compartimenter serait quelque peu précipité et donc dangereux. En dépit des fanatismes et des extrémismes de tous ordres, des comportements démagogiques et des déclarations à l'emporte-pièce qui émergent infailliblement en périodes d'incertitudes (mais qui, l'histoire nous l'apprend, ne sont toujours que le fait de bruyantes minorités) et qui tendent à fausser les données du problème aussi bien que la perception que le public peut en avoir, il n'en demeure pas moins que le cours de l'histoire ne peut être détourné de son lit naturel. Tout au plus peut-il être ralenti, voir interrompu pour ce qui n'est en fait qu'une fraction de seconde à la dimension de l'aventure humaine depuis ses origines. Tôt ou tard, en effet, et quels que soient les obstacles ou les souffrances, l'indomptable esprit humain reprend ses droits et subjugue les forces qui tentaient de l'annihiler ou qui, bien plus, niaient jusqu'à son existence. Tel est l'atavisme humain qu'il triomphe toujours de l'esclavage, de la domination, de la médiocrité et de la bêtise.

**Conséquences pour la francophonie
canadienne
de la condition d'insécurité du français
au Québec même**

**Allocution lors du huitième colloque et congrès
annuel
du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest
(CEFCO),
le 21 octobre 1988
par Léon Dion
*Université Laval
Conférencier invité***

Mon constat d'ensemble pour ce qui touche à la francophonie nord-américaine et plus particulièrement canadienne en est un d'interrogation imprégnée de déception. Je tiens d'abord à préciser la nature de mon interrogation.

Il ne servirait à rien de se le cacher: depuis la seconde guerre mondiale, francophones québécois et francophones des provinces anglaises sont devenus de quasi étrangers. On peut s'attrister de ce fait, mais il s'explique par le passage du temps. Les liens étroits qui existaient entre les uns et les autres à l'époque de l'affaire Riel ou à celle du règlement XVII se sont distendus qu'il s'agisse des liens de parenté et de récent voisinage dans les anciennes paroisses de la vallée du Saint-Laurent ou qu'il s'agisse des liens découlant d'une même foi partagée sous l'égide de l'Église catholique et d'une commune adhésion aux valeurs associées à la société traditionnelle. Pourtant tissés serrés, ces liens se sont effilochés. Hormis la proximité des frontières 96% des francophones canadiens se concentrent au Québec et dans les régions limitrophes au Québec, seuls des contacts professionnels suivis sont susceptibles de faire émerger chez eux la conscience d'une commune origine mais non pas celle d'un destin

solidaire. Bien sûr, chez certains, l'attachement sentimental persiste.

Je songe notamment à André Laurendau, un homme profondément troublé par le sort fait à "nos minorités" mais qui ignorait la condition réelle de ses "frères" de l'Ouest jusqu'au jour où, passé l'âge de quarante ans, il se décida à les visiter. Il revint de son voyage profondément troublé et inquiet pour leur survivance. Et ce fut précisément pour mieux connaître les provinces de l'Ouest qu'au tout début des travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme - en 1964-1965- qu'il persuada ses collègues d'entreprendre une série de plus de trente rencontres régionales. La réaction négative des Québécois face à la Commission et surtout les attaques personnelles à son endroit le blessèrent dans son patriotisme fervent tandis que le mur d'incompréhension auquel il se heurta dans l'Ouest le laissa désarmé concernant l'avenir du Canada. Ce sont précisément les sentiments résultant de ce double choc que le Rapport préliminaire de la Commission sous le titre: La Crise canadienne traduit si bien. Ce n'est pas la distance psychologique que l'espace et le temps ont créée entre les uns et les autres qui fait, dans mon esprit, problème. On peut regretter que le cours des choses ait suivi pareille évolution, mais ce serait en vain qu'aujourd'hui on chercherait à en abolir les conséquences. L'interrogation, chargée de regrets, qui m'interpelle est la suivante: comment se fait-il que les francophones des provinces anglaises en soient ces dernières années venus à considérer les francophones québécois comme des adversaires et que même, à diverses reprises, ils aient conclu une sorte d'alliance objective avec la minorité anglophone du Québec, alliance qui eut pour effet de contrarier les programmes pour la promotion du français que deux gouvernements successifs du Québec et la très grande majorité des francophones de cette province estimaient pourtant bénéfiques et justifiés?

Cette interrogation, je la scruterai en deux temps: en premier lieu, je rappellerai brièvement le poids de certaines orientations ou de conjonctures au sein du gouvernement fédéral ou de celui du Québec qui permirent l'adoption, par les gouvernements des provinces anglaises, de mesures favorables au français après souvent plusieurs années de refus et de tergiversation; en second lieu, je ferai ressortir

les facteurs qui, selon moi, ont entraîné au cours des récentes années des divergences croissantes d'orientation entre les deux francophonies. Et je tenterai de montrer que, comme dans le passé, la poursuite de leurs meilleurs intérêts à plus long terme devrait conduire les francophones hors Québec à appuyer la cause des francophones du Québec, car ce n'est pas par l'érosion des facteurs de leur propre sécurité linguistique mais bien plutôt par leur consolidation que les francophones du Québec et leurs gouvernements seront en position de force vis-à-vis des groupes de pression et des gouvernements des provinces anglaises afin de les amener à adopter à l'endroit de leur propre communauté francophone les mesures propres à réparer les fautes historiques commises à leur endroit et à les aider sur la voie de la survivance et du progrès dans laquelle elles veulent s'engager.

Le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec et les minorités françaises avant la constitution de 1982

Je ferai mention par la suite des interventions récentes du gouvernement fédéral à l'endroit des minorités francophones. Dans la présente partie, je me bornerai à faire état des recommandations de deux Commissions d'enquête les concernant, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963-1971) et la Commission de l'unité canadienne (1977-1979).

À l'époque où la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme fit ses travaux, faut-il le rappeler, le français et l'anglais étaient langues officielles au Québec seulement. Ainsi, aux yeux de la Commission cette province était un modèle et elle recommanda que l'Ontario et le Nouveau-Brunswick s'engagent dans cette voie et se proclament à leur tour officiellement bilingues. Jusqu'ici seul le Nouveau Brunswick y consentit, l'Ontario suivant la méthode adoptée par ses dirigeants politiques préférant plutôt procéder par "petits pas".

En ce qui concerne les autres provinces anglaises, plus particulièrement les provinces de l'Ouest, la Commission proposa une série de mesures concrètes qu'il me paraît instructif de rappeler. Tout en déplorant l'immense injustice commise à l'endroit des francophones du Manitoba par suite de l'abrogation de la loi 23 qui procurait à cette dernière le statut de province bilingue, la Commission, au terme d'un examen approfondi de la question, décida de ne pas recommander sa remise en vigueur parce que, selon elle, dans la conjoncture qui était la sienne après quatre-vingt ans d'abandon à leur sort, les gains résultant pour les francophones manitobains d'une mesure purement juridique et formelle risquaient d'être purement symboliques et d'éveiller par ailleurs la malveillance rampante et même ouverte des anglophones et d'autres groupes ethniques beaucoup plus nombreux et mieux organisés que les francophones.

Aussi bien, la Commission opta plutôt pour une série de mesures propres, selon elle, à stimuler la "résistance" des francophones des provinces anglaises: aide financière de la part du gouvernement fédéral à l'enseignement du français, création d'écoles françaises, régionalisation de la division francophone de Radio-Canada, afin que les francophones de toutes les parties du pays puissent être informés des questions les concernant en propre au lieu d'avoir à syntoniser une station anglaise locale ou d'être saturés de messages venant du Québec sans pertinence aucune pour eux; fondation de maisons de la culture devant servir à la fois de lieux de rencontres et de centres de documentation, de bibliothèques et d'expositions; création de districts bilingues devant dispenser nombre de services en français, dans toute région où 10% de la population seraient principalement de langue française¹; soutiens financiers et techniques de toute

¹ Malgré le dessin d'une carte élaborée des districts susceptibles d'être bilingues et deux études subséquentes de grande envergure, ce projet échoua parce que tout le Québec, étant officiellement bilingue, devenait un immense district bilingue, ce qui paraissait inacceptable au gouvernement du Québec d'alors (de même qu'à la majorité de ses citoyens).

nature de la part du gouvernement fédéral pour promouvoir l'essor des centres de documentation et de recherche, les bibliothèques, et divers services de traduction et d'interprétation en langue française; pressions, enfin, auprès des gouvernements provinciaux afin de les persuader d'apporter leur concours à l'essor des minorités françaises.

Il importe de faire remarquer ici qu'à l'inverse, au Québec, hormis l'assistance financière accordée pour le soutien des institutions d'enseignement anglophones, la Commission a conclu que les anglophones de cette province jouissaient d'une situation si avantageuse qu'aucune aide fédérale n'était requise. Cette mesure qui a permis au Québec de retirer plus de la moitié des sommes mises à la disposition des provinces depuis la mise en oeuvre de ce programme en 1970, soit 1 462 048 231 \$ par rapporta 1 250 000 000 \$. Bien au contraire elle s'inquiétait du présent et de l'avenir du français au Québec, minoritaires au pays et ne représentant que 2% de la population nord-américaine. De même, notamment dans le livre III portant sur la condition des fonctionnaires francophones fédéraux elle recommanda une longue série de mesures susceptibles d'instaurer un certain équilibre entre la participation des deux groupes linguistiques dans la fonction publique fédérale. Plus encore, dans la troisième partie du livre III, portant sur le secteur privé, elle fit une série de recommandations visant à promouvoir l'usage du français dans le monde du travail au Québec même. C'est ainsi que dans la recommandation no 42 elle réclamait "que, pour le secteur privé au Québec, les pouvoirs publics et l'entreprise privée se donnent pour objectif que le français devienne la principale langue de travail à tous les échelons" et elle énumérait une série de principes en vue d'atteindre cet objectif.

Je le montrerai par la suite, dans l'application de la première loi sur les langues officielles (adoptée en 1969) faisant suite aux recommandations du livre I de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, le gouvernement fédéral non seulement a ignoré l'abîme de différences dans les statuts socio-économiques des minorités francophones et de la minorité anglophone mais au contraire, dans l'aide technique et financière qu'il leur a apportée, a plutôt mis cette dernière sur le même pied que la première.

Les recommandations de la Commission de l'unité canadienne furent bien différentes. Elles émanaient du principe général suivant: ce sont les provinces, et les provinces seules, qui ont le droit de légiférer en matière linguistique dans leur territoire. Bien entendu, le gouvernement fédéral se doit de continuer de promouvoir l'une et l'autre des deux langues officielles dans les provinces dans le cadre de sa juridiction, il se doit même d'exhorter les provinces à favoriser leurs minorités de langue officielle, mais il ne saurait s'immiscer directement dans le but de favoriser ou de contrecarrer les mesures linguistiques provinciales. Cette orientation fut bien reçue au Québec, si bien en fait que même le ministre péquiste des Relations intergouvernementales canadiennes, Claude Morin, se disait très favorablement impressionné par le Rapport. Au surplus aucun membre du Parti libéral du Québec, ni aucun francophone de cette province, n'émirent la moindre protestation. Même ceux qui parmi les anglophones critiquèrent le Rapport, le firent sans trop élever la voix².

² "Nous nous attendons à ce que les droits de la minorité anglophone continuent à être respectés dans les domaines de l'éducation et des services sociaux. Ces droits, il importe de le souligner, ne sont pas garantis par la Constitution canadienne. Et pourtant ils sont reconnus, déjà, dans la loi 101, la Charte de la langue française, qui émane du gouvernement péquiste. Ainsi, avons-nous la preuve, au Québec, que les droits de la communauté anglophone peuvent être protégés, sans pour autant qu'il y ait contrainte constitutionnelle, et que les gouvernements de cette province sont tout à fait capables de réconcilier l'intérêt de la majorité et les préoccupations de la minorité (...). Nous croyons qu'aucun obstacle constitutionnel (...) ne devrait pouvoir entraver la marche du Québec vers sa francisation, et qu'en conséquence les dispositions de l'article 133 devraient être abrogées dans la mesure où elles entreraient en conflit avec les aspirations québécoises. "La Commission de l'unité québécoise, Se retrouver", OTTAWA, 1979, p. 56.

Par contre, les minorités françaises des autres provinces se sentirent trahies et, par la voix de leurs associations, elles dénoncèrent le Rapport de façon unanime. C'est ainsi qu'un premier traitement symétrique des deux minorités commençait à creuser entre elles un fossé, aujourd'hui béant.

Tandis que le gouvernement fédéral multipliait les mesures propres à seconder les minorités dans leurs efforts de survie et d'épanouissement, le Québec de son côté, ne restait pas indifférent, même si ses interventions ne furent pas aussi directes. Sa seule présence de même que le déroulement de la conjoncture linguistique dans cette province furent ses principaux moyens d'intervention. D'après les informations à ma disposition, c'est surtout au Nouveau-Brunswick et en Ontario que cette influence indirecte se fit sentir le plus fortement. Mais j'ai l'impression qu'elle pénétra jusque dans les provinces de l'Ouest, bien que je n'en aie pas la preuve. Je me bornerai à mentionner quelques questions litigieuses qui furent résolues en Ontario en partie à la suite de "l'exemple" québécois³.

La ténébreuse affaire du règlement XVII (1912-1927) qui rendait obligatoire l'enseignement de l'anglais dès l'entrée d'un enfant francophone à l'école et qui stipulait qu'en aucun cas l'usage du français comme langue d'instruction ne devait se poursuivre au-delà de la première année scolaire représente une bonne illustration de mon propos. Durant toute cette triste période, la hiérarchie catholique du Québec, la députation québécoise au fédéral et surtout le gouvernement du Québec lui-même soutinrent puissamment les luttes menées contre ce règlement par l'Association canadienne française d'éducation de l'Ontario, jusqu'à aider au

Évidemment ces sages propos qui reflétaient si admirablement la réalité et les orientations québécoises furent sabordés par la Constitution fédérale de 1982.

³ Le développement qui suit s'inspire de la thèse de maîtrise de CHARBONNEAU Paul: "Étude de stratégie d'un groupe minoritaire: le cas de l'enseignement secondaire français en Ontario", QUÉBEC: Université Laval, 1982.

financement des recours aux tribunaux et à la création du journal *Le Droit*.

La création de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, en 1963, créa une conjoncture éminemment favorable au resserrement des liens entre les gouvernements provinciaux, notamment au renouvellement des engagements du Québec à l'endroit des minorités francophones. En réponse à une sollicitation du *Droit*, le Premier ministre Jean Lesage déclarait:

Le Québec n'a pas eu jusqu'ici la possibilité de jouer pleinement son rôle d'expression politique du Canada français. La province de l'Ontario est celle qui est en meilleure position pour comprendre cette situation et aider à la corriger.

Or, durant cette période, les associations francophones d'Ontario, notamment l'Association des Jeunes franco-ontariens, n'ont cessé de prendre appui sur le dynamisme de la "révolution tranquille" au Québec pour dénoncer le traitement inadéquat accordé aux écoles francophones, réclamer la refonte du système scolaire, et obtenir des lois scolaires plus favorables. Ils stimulèrent les dirigeants de l'association canadienne-française de l'Ontario dans leurs revendications scolaires et aidèrent cette dernière à obtenir du Premier ministre Davis la création d'un comité sur les buts et les objectifs des écoles en Ontario.

Dans les années suivantes, toujours avec de puissants appuis québécois, et au lendemain de la publication du Rapport préliminaire de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et de la création Mouvement souveraineté-association, qui allait devenir le Parti québécois en 1968, les conseils scolaires régionaux, dont celui de Timmins, réclament la création d'un système scolaire sur le modèle du système anglais du Québec. Le Premier ministre Robarts crée le comité Bériault et fait adopter les lois 140 et 141 qui ont pour but de faciliter la création d'écoles bilingues et d'écoles françaises.

On pourrait croire que la venue au pouvoir d'un gouvernement indépendantiste, le Parti québécois, affaiblit l'influence de Québec auprès des gouvernements des autres provinces en ce qui concerne la reconnaissance de leurs responsabilités

à l'endroit des minorités francophones. Ce fut plutôt l'inverse qui se produisit. L'événement décisif qui conduisit finalement le gouvernement ontarien à concéder la construction d'une école secondaire française à Pénétang en 1980 fut précisément la conjoncture politique créée par l'enjeu du référendum québécois portant sur l'obtention d'un mandat de négocier la souveraineté-association. Le gouvernement ontarien s'était engagé activement dans la campagne référendaire afin d'aider à la défaite de la proposition québécoise. Après avoir refusé l'accord de réciprocité pour les minorités qu'offrait le Québec, et craignant de se voir discrédité par les québécois autant que par l'opinion francophone de sa province, de plus en plus exacerbée, il finit par consentir à la construction de l'école secondaire à la suite d'une rencontre avec les membres du conseil scolaire parallèle.

En ce qui a trait à l'influence du Québec, nombre d'autres cas démontrant le soutien du Québec aux causes menées par les minorités francophones en Ontario et dans toutes les provinces, pourraient être cités. Les cas que je viens de mentionner devraient suffire en tout cas pour convaincre ceux qui affirment que les Québécois estiment que la défense et la promotion du français sont inutiles en dehors du Québec parce que partout ailleurs le français serait condamné à disparaître à plus ou moins long terme. Je vais vous confier mon sentiment profond à ce sujet: même si je partageais cette position pessimiste, et ce n'est pas le cas, je serais quand même ici ce soir et je tiendrais les mêmes propos, parce que je considère bien malvenu de la part de quiconque, de vouer à une mort certaine ceux-là mêmes qui, chaque jour, font abondamment la preuve qu'ils veulent vivre en français et qu'ils entendent prendre les moyens qui s'imposent pour vivre le plus possible en français en dépit d'une conjoncture parfois désespérée⁴.

⁴ Sur la situation du français dans les diverses provinces du Canada, voir entre autres: ROBILLARD Jean-Denis: Une lente agonie. Le français au Canada, MONTREAL: Editions de l'Action nationale.

Le problème se pose pourtant de savoir pourquoi ces dernières années, depuis 1982 et surtout depuis 1987, le gouvernement du Québec s'est beaucoup moins empressé que par le passé à prendre fait et cause en faveur des minorités françaises. Les occasions pourtant n'ont pas manqué récemment encore: les demi-mesures adoptées par les gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta pour donner suite à des jugements des tribunaux et à la nouvelle loi C-72 sur les langues officielles auraient dû normalement susciter de la part du Québec de vifs reproches. Les interventions du Premier ministre Bourassa ont été tièdes et elles ont grandement déçu les francophones des deux provinces. Dans la suite de mon exposé je vais montrer qu'il s'agissait là d'une réaction tactique. En s'engageant plus à fond dans la défense des Droits des francophones de ces provinces, le Premier ministre Bourassa craignait, à mon avis à juste titre, de s'aliéner le soutien des provinces qui lui est nécessaire dans sa promotion de l'accord du Lac Meech dont la mise en vigueur et l'inclusion dans la Constitution canadienne sont pourtant absolument requises pour assurer la sécurité du français au Québec même.

Pour la restauration de conditions favorables à la bonne entente entre francophones

Je regrette amèrement que les relations entre francophones québécois et francophones des provinces anglaises se soient détériorées au cours des dernières années au point où il est réaliste de reconnaître qu'une incompatibilité d'attitudes et d'orientation au sujet de la question linguistique commence à les opposer.

Je me dois d'exposer clairement ma position sur cette question capitale. Elle s'exprime en trois propositions: premièrement, l'histoire et l'équité justifient la volonté des minorités francophones dans leur volonté de survivre et de mieux vivre; deuxièmement, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont un devoir strict de susciter et de favoriser toutes les actions des gouvernements provin-

ciaux qui sont de nature à faciliter cette volonté; troisièmement, en ce qui touche le gouvernement du Québec, sa première responsabilité concerne le soutien actif qu'il se doit d'accorder à la langue française en danger permanent de dépérissement sur son propre territoire et c'est dans la mesure même où la langue française jouit d'une pleine sécurité au Québec que ce dernier sera plus armé, par le rayonnement de sa langue et par la confiance acquise, pour soutenir les efforts des minorités francophones⁵.

Ces propositions énoncées, le problème d'une solution propre à leur donner concrètement suite se pose. Je l'ai dit souvent et je le répète: la seule formule qui soit valable est celle qui s'inspirerait du principe de l'asymétrie et qui définirait les solutions au problème du français et de l'anglais au Canada, non pas en fonction d'une quelconque uniformité juridique entre les deux groupes linguistiques, mais en tenant compte des conditions démographiques et socio-économiques propres à chaque province. Toute solution qui favoriserait les francophones hors Québec au détriment des francophones québécois est à rejeter comme doit être rejetée toute solution qui, à l'inverse, serait à l'avantage des francophones du Québec au détriment des premiers.

Je l'ai dit plus haut: la solution que proposait la Commission de l'unité canadienne selon laquelle la question linguistique était du ressort exclusif des provinces fut très bien reçue au Québec mais elle était inacceptable parce qu'elle livrait les minorités francophones à la merci de gouvernements provinciaux qui, à l'exception du Nouveau-Brunswick et dans une certaine mesure de l'Ontario, avaient jusque là, en le disant ou en le taisant, pratiqué une politique d'assimilation plutôt que d'assistance à l'endroit des francophones.

C'est à bon droit que les porte-paroles des minorités franco-

⁵ Ces propositions ont été exposées et illustrées dans mon livre: Québec 1945-2000, tome 1: À la recherche du Québec, QUÉBEC: Presses de l'Université Laval, 1987. Voir aussi: VALASKIS Kimon: Prospective de la langue française au Québec, QUÉBEC: Editeur officiel du Québec, 1986.

phones dénoncèrent cette solution symétrique et que je joignis ma voix à la leur⁶.

De la même façon, je m'opposai farouchement aux articles de la Constitution fédérale de 1982 portant sur la question linguistique, la formule d'amendement et la procédure de modifications des institutions fédérales. Les stipulations concernant ces points majeurs privaient le Québec du droit revendiqué depuis des générations d'être maître chez lui dans des domaines vitaux pour la survie et la promotion de son identité propre. En outre, la protection accrue qu'elle accordait aux minorités françaises par l'adoption du principe de symétrie entre les minorités de langue française et de langue anglaise n'était qu'apparente en raison de la clause: "lorsque les nombres le justifient" touchant les établissements scolaires. C'est en revendiquant leur bon droit que les porte-paroles des minorités françaises dénoncèrent cette clause, mais aucun anglophone québécois ne se sentit contraint de le faire parce qu'au Québec, sous le gouvernement du Parti québécois comme sous tous les gouvernements précédents, aucune clause restrictive n'a jamais contrecarré l'existence d'écoles et de commissions scolaires anglophones et on était confiant qu'aucun gouvernement du Québec ne se réclamerait de la clause restrictive de la Constitution fédérale.

Je pourrais m'étendre longtemps sur la substance de l'accord du Lac Meech mais ce n'est pas cette question que je veux aborder. Je sais que des représentants des minorités francophones ont dénoncé cet accord parce que, à leurs yeux, en reconnaissant que le Québec est une "société distincte", il risque de brimer les droits des minorités. Quant à moi, à l'origine, j'ai déploré la faiblesse de cette affirmation, énoncée sans précision aucune, en soutenant que cette expression: "société distincte" n'aurait aucun poids devant les tribunaux parce qu'en l'absence d'une formule stipulant que c'est avant tout par la prépondérance du français que la société québécoise est "distincte", ce serait la constitution canadienne et sa charte des droits qui auraient à leurs yeux

⁶ "Le Rapport de la Commission de l'unité canadienne: jalons d'une charge de la troisième option" dans Le Devoir et Le Soleil, 7, 8 et 9 février 1979.

préséance et non la clause générale de l'accord du Lac Meech. Je me suis toutefois, en usant de mon sens pratique, rallié depuis à cet accord espérant que toutes les provinces l'endosseront et que les tribunaux lui accorderont l'importance que le Premier ministre Robert Bourassa lui prête.

Sous cet aspect, j'estime que les minorités francophones ne servent pas leurs meilleurs intérêts en s'estimant spoliées parce que l'accord reconnaît la différence essentielle du Québec. C'est là pourtant, à mon avis, un point de départ dans la recherche de la formule asymétrique qui devra un jour prévaloir au Canada en ce qui concerne la question linguistique. J'ai beau chercher en quoi cet accord léserait les minorités françaises dans leurs droits et prérogatives, ma recherche est vaine. J'en reviens toujours à l'alinéa (1) (a) de l'article 1 qui stipule que l'interprétation de la Constitution du Canada doit concorder avec "l'existence de Canadiens d'expression française, concentrés au Québec mais présents aussi dans le reste du pays"⁷. L'alinéa (b) de cet article qui reconnaît que "le Québec forme au sein du Canada une société distincte" n'abroge en rien cette première section.

Un exposé complet de la conjoncture linguistique au Canada exigerait que je discute à fond la question des conséquences possibles sur la langue française et la culture

⁷ "(1) Toute interprétation de la Constitution du Canada doit concorder avec: a) la reconnaissance de ce que l'existence de Canadiens d'expression française, concentrés au Québec mais présents aussi dans le reste du pays, et de Canadiens d'expression anglaise, concentrés dans le reste du pays mais aussi présents au Québec, constitue une caractéristique fondamentale du Canada; (...) Le Parlement du Canada et les législatures des provinces ont le rôle de protéger la caractéristique fondamentale du Canada visée à l'alinéa (1) (a)." (Sur le sujet, voir: "Les compétences linguistiques du Québec après l'Accord du Lac Meech", QUÉBEC: Conseil de la langue française, 1988; GIBBINS Roger (Editor): Meech Lake and Canada. Perspective from the West, EDMONTON: Academic Printing and Publishing, 1988.

du projet de traité éventuel sur le libre échange entre le Canada et les États-unis. Je m'inquiète de l'absence de toute référence à ces thèmes étant donné que nous savons maintenant que la principale composante du statut et de l'usage d'une langue sont, non pas l'école, mais le travail et les communications. Par ailleurs, je m'inquiète également de l'ampleur du débat mené aux États-unis par le mouvement English Only: la Californie, le Kentucky, l'Indiana et le Nebraska ont adopté l'anglais comme langue officielle, le Colorado ayant essuyé un échec devant les tribunaux pour des raisons techniques. Les États-Unis reconnaîtraient-ils que le message adressé en 1773 par le Général Georges Washington aux habitants du Bas-Canada leur promettant de respecter leur langue et leurs droits s'ils joignaient les forces révolutionnaires est encore valide aujourd'hui? La puissance d'attraction des États-unis sur les Canadiens-français, du moins ceux du Québec, étonne. Comme l'écrit Jean Morrisset:

Nous cultivons tous un désir secret: devenir comme eux. Devenir grands blancs. Devenir une French Speaking Americabien blanche, bien cultivée et bien propre, c'est-à-dire des ouapes francophones, catholiques et universels habitant une réincarnation contemporaine des plantations et des palissades bien à l'abri des insignifiances métissée du Melting pot écrianché dont nous faisons nous-mêmes partie depuis toujours sans vouloir l'avouer.⁸

Le nombre de ceux qui, même au sein du Parti québécois, disent préférer une association avec les États Unis plutôt qu'avec le Canada me surprend⁹.

⁸ MORRISSET Jean: "Québec-américain/Québec américain ou la poursuite de la différence invisible!" dans Possibles, vol. 8, no 4, 1984, pp. 23-41.

⁹ Entre autres opinions de cette nature, voir la conclusion du livre de Jean LAROSE: La petite noirceur, MONTREAL: Boréal, 1987, pp. 191-204; LOUDER Dean R., WADDEL Eric: Du continent

Aujourd'hui, je veux surtout attirer l'attention sur la récente loi C-72 sur les langues officielles. Cette loi qui abroge celle de 1969, inquiète surtout par l'inclusion de l'alinéa (f) à l'article 42. Cet alinéa porte sur le financement des organismes représentant les communautés de langues officielles¹⁰.

Je l'ai déjà dit et je le répète: je ne vois aucune limite à l'aide technique et financière que le gouvernement fédéral doit apporter aux minorités françaises. Mais, en même temps, à l'instar de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, exception faite de la subvention accordée au Québec pour le maintien des établissements scolaires anglais, je ne vois de sa part aucune obligation particulière à l'endroit de la minorité anglaise du Québec, si bien nantie dans tous les domaines d'activité. En réalité, elle est autrement mieux assurée du maintien de son statut et de la progression de l'usage de sa langue que la majorité française elle-même. Je voyais donc là une occasion royale de mettre en oeuvre la formule asymétrique que je préconise.

Or, dans la pratique des choses, la réalité s'est révélée bien différente. La minorité anglaise a profité de la manne fédérale et, au cours des années, sa part s'est accrue de 200 pour cent. En 1969-1970, lors de la première année du

perdu à l'archipel retrouvé. Laval, 1983. En réalité, l'attrait du continent américain nous a si profondément pénétrés que Jean Lemoyne exprime le sentiment profond d'un grand nombre lorsqu'il confesse: "J'avoue ne plus croire que nous puissions rendre compte de nous mêmes en français".

¹⁰ Il y a divergence d'opinions concernant la portée juridique du préambule d'une loi. L'article 13 des "Règles statutaires d'interprétation" stipule que "le préambule fait partie du texte et constitue l'exposé des motifs. S.R., ch. 1-23, art. 12". Toutefois certains auteurs pensent que tout comme le titre et les sous-titres, le préambule constitue un élément d'interprétation du sens d'une loi, mais un élément mineur qui doit être compris en considérant le contexte d'ensemble de la loi.

régime d'aide aux communautés de langues minoritaires, elle percevait 75 845 \$ sur un total de 1 029 680 \$; en 1987-1988 le total s'élevait à 2 282 650 \$ pour un montant global de 20 127 514 \$. L'ordre de grandeur au début de la période fluctue autour d'un rapport de 1 à 17 pour se réduire graduellement jusqu'à 1 à 9 pour la dernière année fiscale. Même dans une optique de pure symétrie, il y a là matière à des interrogations. Mais le point le plus intrigant concerne l'ampleur du soutien accordé à un organisme particulier, Alliance-Québec, qui perçoit plus de la moitié des subventions aux organismes communautaires, soit pour l'année 1987-1988, 1 200 000 \$ sur le total susmentionné de 2 282 656 \$. Or Alliance-Québec, précisément, s'est donné pour mission de neutraliser la loi 101, notamment en finançant les personnes et organisations qui intentent des poursuites judiciaires contre des articles de cette loi. En outre, on sait que cet organisme perçoit des fonds substantiels d'autres sources, la communauté anglaise du Québec ayant sous son contrôle une bonne partie de la richesse du Canada et pouvant compter en cas de besoin sur ses puissants alliés canadiens et américains.

Le gouvernement canadien a annoncé récemment la mise en oeuvre d'un programme d'un milliard quatre cent millions pour les prochaines cinq années, somme qui, compte tenu de l'aide à l'éducation, reste sensiblement la même qu'au cours des récentes années. Recourant à son pouvoir de dépenser et pouvant invoquer l'urgence de la situation comme il vient de le faire pour lancer un programme de lutte contre l'analphabétisme au Canada, le gouvernement fédéral est dans son droit pourvu qu'il respecte les compétences provinciales. J'aurais mauvaise grâce à m'opposer à ce programme dans la mesure où il est essentiel à la survie et au progrès des minorités françaises mais je m'inquiète grandement des conséquences pour le français au Québec par suite de la nature du soutien qu'il apporte aux anglophones de cette province, notamment par l'entremise d'Alliance-Québec.

À ce sujet je me pose deux questions: le gouvernement fédéral limiterait-il son champ d'intervention à son domaine propre de compétences comme le stipule le préambule de la loi C-72?

Par ailleurs, le gouvernement fédéral entend conclure des ententes-cadres avec les provinces pour la mise en oeuvre de son programme et déjà certaines provinces ont signé une telle entente. De fortes pressions s'exercent sur le Québec pour qu'il obtempère lui aussi. Jusqu'ici les sommes mises à la disposition de la communauté anglophone l'ont été sans l'approbation du gouvernement du Québec et la responsabilité de ce dernier s'en trouvait limitée. Il n'en serait plus de même à partir du moment où, en apposant sa signature à une entente-cadre, il se trouverait à donner son assentiment aux diverses mesures du programme. Or, comment un gouvernement qui a comme premier devoir de protéger et de promouvoir le français sur son territoire tout en respectant les droits des anglophones pourrait-il parapher une entente qui permettrait, par exemple, à un organisme comme Alliance-Québec de percevoir à même ce programme des fonds qui seraient destinés à effiloche la loi 101? Je suggère donc que le Québec refuse de signer l'entente-cadre aussi longtemps que le programme comporte de telles mesures pour lui inacceptables et qu'il se borne à des ententes sectorielles, par exemple, sur l'éducation et la santé, qui ne sont en rien susceptibles d'entraver le français et qui représentent la majeure partie des sommes qu'il reçoit du fédéral dans le cadre de ce programme.

Conclusion

Ma conclusion sera brève. Elle se bornera à reprendre le thème qui fut la trame de mon exposé. Je sais bien que la situation de la plupart des minorités francophones est dramatique, en certains cas désespérée même. Je conviens également que leur salut, sauf au Nouveau-Brunswick et à un degré moindre en Ontario, ne saurait venir du concours de leurs gouvernements provinciaux. Le soutien que ces derniers leur apporte est concédé avec parcimonie, sinon refusé. Je sais en outre que leur survie tient surtout au soutien actif et puissant du gouvernement fédéral et de celui des tribunaux dont les jugements remettent sur le rail les

gouvernements délinquants. Mais je sais aussi combien utiles et réconfortantes peuvent être les soutiens venant du Québec, le seul lieu en Amérique où le français a vraiment une chance de s'épanouir, si, là aussi, des programmes de vigilance de tous les instants sont en vigueur. Je sais enfin, et c'est là tout le sens de mon message que c'est seulement dans la mesure où la langue française jouit d'une pleine sécurité au Québec par la reconnaissance du principe sans compter au soutien moral et matériel des minorités francophones. Ces dernières verront-elles un jour que, pour leur propre bien, il leur faut non seulement endosser la formule: "Québec, société distincte", mais encore qu'ils se doivent de soutenir la lutte dans laquelle les Québécois sont engagés pour que cette formule acquière auprès du gouvernement fédéral et des tribunaux le sens de société à protéger parce qu'elle est fragile. Mais, quoique fragile, elle est pourtant le principal pilier et le premier bastion de défense du français au Canada.

Le bilan de la francophonie dans l'Ouest canadien

par Guy Lacombe

Western Canadian Publishers Ltd.

C'est une tâche presque impossible que de faire un bilan de la francophonie de l'Ouest canadien en une vingtaine de minutes. Je ne pourrai donc vous communiquer que les grandes lignes de notre situation, et encore par mesure de prudence, je parlerai surtout de la province de l'Alberta que je connais mieux. Les principaux thèmes que j'aborderai sont les suivants:

1. Quelques mots d'histoire
2. Notre situation politique
3. Notre situation juridique et scolaire
4. Notre situation économique
5. Notre situation culturelle

Quelques mots d'histoire

L'histoire des Canadiens français des quatre provinces de l'Ouest et des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon est intimement liée à celle de l'église catholique dans l'Ouest canadien.

Avec l'arrivée de l'abbé Norbert Provencher à la Rivière Rouge en 1818, puis celle des Soeurs Grises en 1844 et des Oblats en 1845, il n'est pas exagéré de dire que c'est l'élément français qui a apporté la civilisation dans l'Ouest au siècle dernier.

À partir de 1670, la Compagnie de la Baie d'Hudson s'établit graduellement dans tout l'Ouest, mais l'honorable Compagnie n'était pas là pour ouvrir des écoles ni même des

hôpitaux. Son unique objet était le commerce des fourrures. C'est Mgr Provencher qui ouvrira la première école à la Rivière Rouge et c'est le Père Albert Lacombe qui ouvrira la première école du territoire qui est aujourd'hui l'Alberta. Ce sont les Soeurs Grises qui ouvriront les premiers hôpitaux à St-Boniface, Régina, Saskatoon, Calgary et Edmonton.

Au début du siècle dernier, et jusqu'en 1912, dans les trois provinces des Prairies, tous les évêques étaient des francophones. Vancouver, pour sa part, fut sous la houlette d'un évêque francophone jusqu'en 1908 alors que Victoria le fut jusqu'en 1886.

S'il y a aujourd'hui des communautés francophones dans l'Ouest, c'est grâce surtout à ces évêques - les Provencher, Taché, Grandin, Pascal, Legal, Langevin, en particulier - qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour faire venir du Québec, de France, de Belgique, des États-unis, des prêtres, des religieuses, des colons, des professionnels pour fonder dans l'Ouest des communautés viables. Grâce à eux, grâce surtout à la ténacité et au courage des pionniers qui ont répondu à leur appel, des dizaines de villes et de villages ont surgi un peu partout et sont encore là aujourd'hui - du moins en grande partie - comme des témoins de ces efforts généreux du passé.

À partir de 1912, avec la nomination d'un premier évêque irlandais à Calgary, Mgr McNally, il se produira une lutte acharnée au sein même de la hiérarchie catholique, lutte qui sera le prolongement de celle de l'Ontario et qui aura des répercussions néfastes sur les communautés francophones de l'Ouest.

Après la guerre 1914-1918, par ailleurs, la politique fédérale d'immigration sera favorable aux européens ce qui défavorisera les Canadiens de l'Est du pays. La situation minoritaire des francophones s'accroîtra donc de façon dramatique.

Notre situation politique

L'histoire politique de l'Ouest n'a rien d'exaltant non plus pour les Canadiens français. Avant même que le Manitoba ne devienne une province en 1870, les Orangistes de l'Ontario étaient déjà à l'oeuvre, animés par une crainte morbide, que nous retrouvons encore aujourd'hui, que les Canadiens français (et donc les catholiques, pensaient-ils) ne prennent le contrôle du Canada.

L'entrée du Manitoba dans la Fédération canadienne s'était faite avec toute la prudence et toutes les précautions que nécessitait un tel geste. Mais les ententes furent rapidement violées en particulier en ce qui a trait au fonctionnement des écoles catholiques et françaises.

Après cette signature historique de 1870, il y en aura beaucoup d'autres, la dernière en date étant celle des accords du lac Meech (un "lac contaminé", comme j'ai lu dans la revue *L'Action nationale*!). Dans tous les cas, - je ne connais pas d'exception - les droits des Canadiens français ne sont jamais respectés.

Récemment, le jugement de la Cour Suprême du Canada dans l'Affaire *Mercure* qui reconnaissait qu'effectivement la Saskatchewan et l'Alberta étaient entrées dans la Fédération canadienne comme provinces officiellement bilingues en 1905, puis les lois subséquentes qu'ont passées ces deux provinces en avril et juin 1988 pour faire de ces deux provinces des provinces unilingues anglaises, tout cela dit assez bien que les gouvernements anglophones des provinces de l'Ouest ont choisi d'ignorer l'histoire même de ces territoires et de trahir leurs propres engagements politiques, notamment ceux de la Charte canadienne des droits et libertés (1982) et ceux du Lac Meech (1987). En signant l'Accord du Lac Meech, la Saskatchewan et l'Alberta s'engageaient à préserver le fait français dans leurs provinces respectives. Or, les premiers ministres Devine et Getty qui ont signé cet Accord ont également, quelques mois plus tard, signé les Lois qui ont aboli le français comme langue officielle dans leurs provinces.

Vous avez peut-être entendu parler des déclarations incroyables faites par le premier ministre Getty au début d'octobre 1988 contre le bilinguisme.

Par ailleurs, le gouvernement central à Ottawa ne représente pas une aide très efficace pour les minorités francophones de l'Ouest. Wilfrid Laurier a été le premier à les trahir au siècle dernier, et s'il y a eu un réveil significatif avec Pierre-Eliot Trudeau et son secrétaire d'État Gérard Pelletier à la fin des années 60, les politiques de bilinguisme ont vite été diluées dans le vague concept du multiculturalisme dont la rentabilité électorale dans l'Ouest ne semble pas faire de doute.

La faiblesse du gouvernement fédéral s'est faite sentir encore davantage avec l'arrivée au pouvoir, il y a quatre ans, des conservateurs dont la politique est d'éviter toute confrontation avec les provinces. Avec une telle attitude, la Saskatchewan et l'Alberta ont eu beau jeu de rendre leurs provinces respectives unilingues anglaises. Le gouvernement Mulroney n'est pas intervenu dans ce dossier, sauf après coup pour donner une compensation financière aux Fransaskois. En Alberta, ni le Premier Ministre ni le Secrétaire d'État n'ont fait quelque déclaration que ce soit pour dénoncer la Loi 60 et donc la violation des Accords du Lac Meech.

Les articles 15 et 27 de la Charte canadienne des droits et libertés ne signifient strictement rien pour nos politiciens qui tiennent la langue et la culture anglaise pour les seules capables de maintenir des standards raisonnables de civilisation!

Disons en revanche que nos associations provinciales sont de plus en plus politisées et sont de plus en plus capables de faire face aux politiciens à tous niveaux. Ce n'est pas quelque chose d'absolument nouveau, mais on découvre aujourd'hui une confiance et même une certaine agressivité qui était sûrement moins apparente autrefois.

Notre situation juridique et scolaire

Sur le plan juridique, c'est-à-dire sur le plan des droits des francophones dans l'Ouest, la situation est globalement très mauvaise même si dans le cas du Manitoba elle est plus

avantageuse sur le plan des écoles. Dans les trois autres provinces de l'Ouest la situation scolaire est très fragile et l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés est interprété de façon mesquine. Tant et si bien que les jugements de la Cour du Banc de la Reine ou des cours d'appels provinciales n'ont donné encore aucun résultat en six ans!

Ces procès ont coûté extrêmement cher, ont englouti des quantités d'énergie incroyables, des pertes de temps incalculables, et pourtant rien n'est encore réglé. Bien des cas devraient de nouveau être portés à l'attention des tribunaux, tel celui de l'école secondaire J.H. Picard d'Edmonton. Toutefois, devant le peu de résultats obtenus dans le passé, et en raison surtout du blocage systématique de tous les cas tant que la Cour Suprême ne se sera pas prononcée, notamment sur le cas de la Société Georges et Julia Bugnet, les Francophones ne possèdent même plus ce dernier recours en justice.

Lorsqu'il est si difficile de faire respecter une loi qui est cependant assez claire (voir en particulier l'article 23), il ne faut surtout pas s'attendre à ce qu'il y ait des déblocages dans d'autres secteurs. Encore une fois, les décisions qu'ont prises cet été les gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta relativement au bilinguisme, se passent de commentaires.

Bien que la situation soit meilleure au Manitoba, il faut quand même préciser que les francophones ne contrôlent nulle part l'éducation de leurs enfants. La seule commission scolaire française est celle de St-Isidore, dans la région albertaine de Rivière-la-Paix, et encore s'agit-il d'une situation accidentelle qui n'a rien à voir avec une décision politique qui consisterait à laisser aux francophones le soin de pourvoir à l'éducation de leurs enfants.

Avant de quitter ce chapitre de l'éducation, je voudrais quand même ajouter quelques touches positives et encourageantes à ce tableau. S'il n'y a pas en Saskatchewan d'écoles secondaires françaises subventionnées par les taxes des contribuables, il y a néanmoins le Collège de Gravelbourg que le gouvernement provincial maintient au prix de subventions importantes. Une seule institution secondaire pour toute une province c'est évidemment insuffisant, mais ce Collège demeure pour les Fransaskois un château fort de

la francophonie... et un objet d'envie de la part des Franco-albertains!

Une autre note positive: la présence du département de l'éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, à Edmonton, qui rejoint maintenant des milliers d'étudiants par ses cours donnés tant sur son campus que hors campus, ainsi que par son réseau d'éducation à distance.

Notre situation économique

D'une façon générale, les francophones des provinces de l'Ouest ne sont pas plus misérables que les autres. Comme le reste de la société, il y a des gens bien nantis - professionnels ou gros cultivateurs, par exemple - et il y a des pauvres. Mais à ma connaissance, les francophones ne sont pas plus pauvres que les autres; les taux d'assistés sociaux ou de chômeurs parmi les francophones ne sont pas supérieurs à l'ensemble de la population. Mais de là à dire que les francophones contrôlent une partie de leur économie serait probablement une exagération. Dans la région de Smoky River, dans le nord de l'Alberta, on pourrait dire que les francophones jouent un rôle déterminant dans l'économie locale: ils sont fortement impliqués dans l'agriculture, dans l'industrie laitière et dans l'apiculture. Dans cette même région, la philosophie coopérative est vivante et donne des résultats notables.

À Edmonton, il y a aussi des signes encourageants, comme le Centre 82, un édifice commercial dans le quartier Bonnie Doon qui appartient à plusieurs actionnaires de la communauté francophone d'Edmonton. Dans le même quartier, on entreprendra sous peu la construction de logements en co-propriété dans un édifice qui sera parmi les plus beaux de la ville: un autre projet franco-albertain.

Ailleurs dans les provinces de l'Ouest, la plus grande force économique francophone réside probablement dans les Caisses populaires qui ne sont plus, à strictement parler, des institutions francophones, mais davantage des institutions bilingues.

Notre situation culturelle

Sur le plan culturel, on peut dire que les francophones des provinces de l'Ouest se portent généralement bien. Il y a quelques artistes remarquables qui sont sortis de ses rangs, tel Daniel Lavoie au Manitoba, mais il y a aussi dans les quatre provinces des organismes culturels qui ont subi l'épreuve du temps, que ce soit dans le domaine du théâtre, de la danse, du chant, de la littérature, de la peinture, etc. On y trouve de surcroît beaucoup de jeunes!

Malgré des difficultés presque chroniques, les quatre provinces maintiennent chacune leur publication hebdomadaire qui est le reflet de leur vitalité.

Les stations de radio, propriétés de Radio-Canada depuis plus de quinze ans maintenant, semblent s'attacher - plus qu'au début - à leur vocation communautaire. Pour des raisons économiques, cela est beaucoup moins le cas pour la télévision.

D'une façon générale, il existe au sein de nos communautés une fierté qui possède des racines profondes. En Alberta, on s'est rendu compte à la suite de l'affaire Piquette, de l'affaire de l'école J.H. Picard et des prises de positions de Don Getty que les Franco-albertains qui n'avaient jamais fait de bruit auparavant ont en eux un feu ardent.

Dans les provinces de l'Ouest, les organismes de jeunes connaissent un essor encourageant. En Alberta, Francophonie-Jeunesse fait preuve d'une vitalité inégalée jusqu'à présent.

Mais il n'y a pas de doute que l'assimilation fait son oeuvre. Les milliers de personnes qui n'écoutent jamais la radio ou la télévision française, qui ne lisent jamais les journaux francophones, qui n'ont pas un seul livre en français dans leur foyer, qui ne participent jamais aux activités de leurs associations provinciales, qui préfèrent envoyer leurs enfants dans les écoles d'immersion même quand ils ont la possibilité de les envoyer dans des écoles françaises, ces milliers de francophones sont atteints du cancer de l'assimilation et leur culture française, enfouie dans leur inconscient, risque de ne jamais remonter à la surface. C'est là notre tragédie.

Mais cela étant dit, il me semble important d'ajouter que ce phénomène n'est pas nécessairement nouveau, ni exclusif aux communautés francophones hors Québec. Il existe toujours chez nous des forces vives, un dynamisme, une volonté, un optimisme même qui nous permettent de relever la tête avec confiance et de croire que la flamme de la culture et de la civilisation françaises dans l'Ouest canadien n'est pas près de s'éteindre.

Développement économique et minorités **Un brin d'histoire** **par Martin-J. Légère**

Conseil de la vie française en Amérique

La première fois que je suis venu dans l'Ouest canadien, c'était en 1945, immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale. À cette époque, on murmurait déjà que le français en Saskatchewan n'en avait pas pour longtemps.

Au cours des quarante dernières années, j'ai eu l'occasion, à titre de président du Conseil Canadien de la Coopération, de venir régulièrement dans les provinces de l'Ouest et je peux constater qu'aujourd'hui, ce n'est peut-être plus le nombre qui compte mais la qualité de ceux qui restent fidèles à la cause française.

J'ai toujours cru, et avec les ans ma conviction est devenue plus ferme encore, qu'un groupe ethnique peut survivre aussi longtemps que ses chefs de file ont une volonté bien arrêtée de continuer la lutte.

En Acadie, il y a un demi-siècle nous étions menacés de toute part. Nos écoles étaient complètement anglicisées, tous nos manuels étaient en langue anglaise. On chantait à tue-tête "God Save the King". Tout le commerce était contrôlé par des anglophones et nous croyions tous que seuls les Anglais pouvaient réussir en affaires. Rien d'étonnant puisque nous ne possédions rien et que nos grands-parents nous avaient appris qu'il fallait être "gentils" envers les anglophones, détenteurs de toutes les clefs du pouvoir politique, économique et parfois même religieux dans certains coins de l'Acadie.

Cinquante ans après, nous constatons que tout a changé. Les nôtres n'ont plus à courber l'échine devant qui que ce soit. Ils ont appris à se tenir debout et ainsi, ils ont pu constater que tout leur était possible.

Se tenir debout

Par conséquent, à mon sens avant de songer au développement économique d'un groupe minoritaire, il faut d'abord apprendre aux jeunes que tout est possible, si l'on a la volonté de vivre son identité culturelle.

En Acadie, nous avons commencé par l'entremise du mouvement coopératif en disant à nos gens qu'il était possible de bâtir ensemble des forces économiques à condition d'être fier de soi-même. Je peux vous affirmer que le mouvement coopératif en Acadie, a été bâti sur la fierté acadienne.

D'ailleurs, si nous étudions l'histoire des peuples, nous constatons que partout, on a toujours tiré parti de la notion d'appartenance, de la fierté nationale, du vouloir de vivre collectif, de la volonté de réussir pour atteindre les plus hauts sommets dans quelques projets que ce soit.

Pourquoi nos athlètes versent-ils des larmes lorsqu'ils voient leur drapeau national monter vers le ciel après avoir gagné la médaille d'or. C'est précisément parce que dans leur for intérieur, ils voulaient cette victoire pour leur pays.

Alors, à mon sens, il faut, si nous voulons créer un espace économique pour notre groupe ethnique, être bien ancré dans son vouloir vivre collectif et culturel.

En d'autres mots, il faut être fier de ce que l'on est et se débarrasser de tous ces préjugés qui veulent que les Canadiens-français ne peuvent réussir en affaires.

Cette vieille ritournelle pouvait peut-être avoir un peu de sens il y a cinquante ans. Mais aujourd'hui, avec tous ces Québécois qui sont en train de voler la vedette dans le monde de la finance non seulement au Canada mais même sur la scène mondiale, nous sommes de plus en plus convaincus que le sens des affaires, nous le possédions depuis longtemps mais que l'on ne nous avait jamais donné l'occasion de le prouver.

Alors, premier pas dans notre programme de développement économique: développer chez nous une mentalité de fierté française et une volonté de réussir malgré toutes les difficultés.

Comment créer ce climat "d'entrepreneurship"

Comme je connais très bien votre milieu, je comprends tous les obstacles que vous pouvez rencontrer pour créer chez les vôtres ce climat favorable au développement de "l'entrepreneurship".

Dans une étude intitulée "Un espace économique à inventer", il est écrit et je cite "Le problème structurel qui nous affecte est bien celui d'une incapacité de diriger collectivement notre développement à l'intérieur d'un système économique dont historiquement, nous avons été tenus à l'écart et auquel aujourd'hui on nous demande de nous intégrer individuellement".

Cette constatation s'applique très bien à votre milieu car votre éparpillement aux quatre coins de la province rend encore plus difficile la création d'un esprit de groupe capable de générer les éléments nécessaires à la réussite d'un projet économique qui demande une certaine collaboration d'individus et de capitaux.

Cependant, si nous prenons l'exemple des Acadiens de l'Île du Prince Édouard qui ne sont qu'une poignée regroupés dans quelques petits villages, ils ont pu créer cet esprit communautaire qui a développé un climat où l'esprit "d'entrepreneurship" a pu quand même prendre racine et réussir à mettre sur pied plusieurs petites entreprises surtout à caractère coopératif.

Aujourd'hui, il me semble qu'il est plus facile de développer cet esprit d'aventure économique car nous avons des jeunes universitaires qui ont appris les formules de développement économique.

Autrefois, il était extrêmement difficile de mettre sur pied des entreprises car personne n'était prêt à en assumer la direction.

À mon sens, il faudrait donc surtout compter sur la jeune génération bien instruite pour créer ces nouvelles entreprises dans nos milieux.

Certains diront qu'étant Canadiens-français, il nous est plus difficile de percer. Vous qui, dans l'Ouest, vivez à côté de nombreuses nationalités étrangères qui ont pu percer quand même, ne croyez-vous pas qu'ils ont dû, eux aussi, affronter des obstacles considérables? Ils avaient la détermi-

nation de réussir et ils y ont mis toute leur énergie. Voilà le secret de leur réussite.

Le financement de nouvelles entreprises

Ayant lu attentivement l'entente-cadre visant à appuyer le développement de la communauté fransaskoise, j'ai pu constater que certains articles de cette entente sont de nature à vous aider non seulement dans le domaine culturel mais tout autant dans le domaine économique.

Ainsi, l'article 3.6 intitulé "Développement économique" me semble des plus intéressants et je cite "L'élaboration d'une stratégie visant le développement économique de la communauté fransaskoise en encourageant, entre autres, la participation des ministères et des organismes fédéraux".

Fort de telles déclarations, il me semble que le financement de vos projets de nature économique est grandement favorisé. Cependant, il ne faudrait pas compter exclusivement sur les gouvernements pour le financement de vos entreprises car l'expérience nous a appris que des projets économiques financés exclusivement par un gouvernement font souvent fausse route. Si vous voulez qu'un projet économique ait des lendemains, il faudra que vous y mettiez de votre propre capital afin de créer un véritable intérêt et surtout une continuité à ces projets.

Notre expérience dans ce domaine est concluante, des projets financés exclusivement par les gouvernements ont souvent fait faillite car leurs promoteurs n'avaient rien à perdre s'ils ne réussissaient pas.

Par contre, je dois dire que sans l'aide gouvernementale, de nombreux projets n'auraient jamais pu prendre naissance étant donné le haut risque qu'ils comportaient.

Cependant, je dois ajouter qu'il vous faudra bien étudier toutes les sources de financement offertes par le gouvernement fédéral. Elles sont nombreuses et variées mais il faut connaître les routes qui nous mènent. Découvrir ces sources de financement pourrait faire l'objet d'une étude par votre Association.

Depuis quelques temps, le Conseil Canadien de la Coopération a ouvert un bureau à Ottawa dont le rôle est de venir en aide aux groupements populaires qui sont à la recherche d'octrois pour financer leurs projets de nature économique.

La nature de vos projets économiques

Permettez-moi de citer encore l'étude intitulée "Un espace économique à inventer" qui nous dit des choses des plus intéressantes concernant le développement économique: "Car le développement économique implique la communauté toute entière, la concertation des efforts et le foisonnement d'activités qui auront comme but la création d'espaces où la diversité et la spécificité seront rendues possibles".

C'est précisément ce dont vous aurez à vous préoccuper c'est-à-dire, la diversité et la spécificité de projets qui devront être de nature à s'incorporer à vos communautés.

Il vous faudra explorer toutes les avenues possibles afin d'y découvrir celles qui auront le plus de chances de succès.

Donc, avant de vous lancer dans quelque projet que ce soit, il vous faudra poursuivre des enquêtes bien dirigées afin de vous assurer de la viabilité de vos projets.

Rien ne serait plus pénible pour un groupe comme le vôtre que de constater que les premiers projets que vous auriez lancés disparaîtraient aux premiers obstacles.

Parfois, on lance des projets dont le contenu financier est surtout composé d'octrois gouvernementaux qui permettent la mise en place de ces projets mais qui ne contiennent aucune garantie de capital de roulement pour l'avenir.

Ce n'est pas de lancer un projet qui est important mais c'est surtout de lui assurer la pérennité en ayant eu soin d'étudier à fond ses chances de succès.

Des initiatives économiques, il en existe partout mais il faut les découvrir et je crois que c'est là le travail le plus difficile pour un petit groupe qui veut émerger.

Je ne m'aventurerai pas à vous faire des recommandations quant à la mise en place de projets spécifiques car ne vivant pas au sein de vos communautés, il m'est très difficile d'en évaluer les besoins.

J'ai toujours en mémoire ce que disait l'un des grands pionniers du mouvement coopératif dans les Maritimes, M. M.M. Coady, qui nous répétait souvent de ne jamais créer de coopératives à moins qu'il n'y ait un besoin.

Cette philosophie peut tout aussi bien s'adapter au monde des affaires en général. Avant de lancer une entreprise assurez-vous qu'il y a un besoin. Seule une enquête faite de façon scientifique pourra vous faire connaître la réponse. Dans le langage du monde des affaires, on appelle cela une étude de marché.

Cependant, il ne faut pas que vous fermiez la porte à tous les projets parce que vous avez la crainte de ne pas réussir. Dans le monde actuel, seuls les plus forts peuvent atteindre le succès mais pour ce faire, il faut d'abord et avant tout être déterminés à réussir.

Conclusion

Quand je songe qu'en 1936 en Acadie, nous mettions au monde la première Caisse populaire alors que notre peuple vivait dans la plus grande misère et qu'aujourd'hui nous approchons de notre premier milliard, je me dis qu'en Saskatchewan, vous les fransaskois devriez être capables d'envisager l'avenir avec autant de détermination que le petit peuple acadien l'a fait avec des moyens de fortune, il y a un demi-siècle.

L'éducation française au Canada et le rôle de l'ACELF

par Jean-Guy Rioux

président de l'ACELF

D'entrée de jeu, au nom de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), je tiens à remercier les organisateurs du 8e colloque du CEFCO d'avoir invité l'ACELF à participer à cette réflexion sur l'Ouest canadien et l'Amérique du Nord française.

Les réalisations et les défis vécus par les francophones du Canada, en matière d'éducation, sont des préoccupations qui touchent grandement l'ACELF puisque, de par sa Charte, cet organisme pancanadien fondé en 1947 a toujours oeuvré pour la protection et la promotion de l'éducation française au Canada. Que ce soit au moyen d'activités de concertation, de recherches ou de programmes de soutien culturel auprès des communautés francophones, l'ACELF continue depuis plus de quarante ans à servir la cause de l'éducation et de la culture d'expression françaises.

Parler de l'état de l'éducation française au Canada n'est pas une tâche facile puisque la situation varie sensiblement d'une province à l'autre et que le cheminement vers la réappropriation du système éducatif intégral propre à la communauté francophone se heurte à des difficultés plus ou moins prononcées selon le contexte historique et politique qui prévaut dans chacune des provinces.

Dans un premier temps, je tenterai de définir l'école canadienne-française et, dans un deuxième temps, j'essaierai de cerner la situation de l'éducation au niveau postsecondaire.

Qu'est-ce que l'école canadienne-française?

C'est au lendemain du rapatriement de la Constitution canadienne et de l'enchâssement de la Charte des droits et libertés, en 1982, que les francophones du pays, armés de leur droit à l'enseignement en français, ont entrepris une série de recours devant les tribunaux afin de préserver les droits acquis dans le domaine de l'éducation et toujours menacés par les gouvernements provinciaux qui, depuis le pacte confédératif de 1867 conservent toujours pleine juridiction et entière autonomie en matière d'éducation.

Confrontés par l'évolution historique des Canadiens de langue maternelle française, il devint impérieux pour les francophones de ce pays de préciser leurs attentes vis-à-vis de l'école française afin de revendiquer la mise en place d'institutions qui répondent le plus adéquatement possible à leurs besoins et à leurs aspirations, c'est-à-dire, de donner à la communauté francophone et à la génération montante, un lieu, un espace de valorisation et de renforcement de leur identité culturelle spécifique leur permettant d'acquérir une juste fierté de leur appartenance à la culture francophone.

L'école canadienne-française dont le rôle spécifique est de maintenir le développement et la transmission de la culture doit, pour ce faire, dispenser l'enseignement en français aux élèves de langue maternelle française dans une structure scolaire cohérente et complète. Le développement de l'école française nécessite que l'administration scolaire soit entre les mains des francophones, que les programmes et les cours soient conçus par et pour des francophones et que le matériel didactique reflète la spécificité culturelle des francophones. Ce projet éducatif doit être complété par des institutions d'enseignement postsecondaire assurant un lien harmonieux entre la formation de base et la formation spécialisée.

Qu'en est-il de la situation actuelle, à travers le pays, en ce qui a trait à la reconnaissance des droits des francophones à l'éducation française? Selon plusieurs études et notamment celle de Pierre Foucher, conseiller, et spécialiste en matière constitutionnelle, la situation actuelle par province se résume aux caractéristiques suivantes:

Terre-Neuve

Terre-Neuve reconnaissait, en 1969, dans un document "Aims of Education" que la minorité francophone possédait des droits éducatifs et linguistiques égaux à ceux de la minorité du Québec. Or, ce n'est qu'à force de négociations politiques que le gouvernement provincial accepta finalement de construire une école française à Grand'Terre. Au Labrador, l'école française de Labrador City éprouve des problèmes sérieux de recrutement d'élèves en raison de la fermeture des mines de ces régions et, à Saint-Jean, le dossier d'un centre scolaire communautaire ne progresse pas.

L'Île-du-Prince-Édouard

L'Île-du-Prince-Édouard ne possède ni législation ni réglementation concernant les droits des francophones. Elle accepte cependant, depuis 1972, d'accorder au Conseil scolaire Évangéline le droit à l'enseignement en français.

Quant à la région de Summerside, un groupe de parents de dix-huit élèves ont intenté une action en justice pour avoir droit à l'école française. Un projet de sensibilisation a été conduit auprès des parents de la région de Tignish afin de développer un intérêt pour le retour de l'instruction en français des Acadiens de cette région.

Par ailleurs, à Charlottetown, le principe de mise sur pied d'un centre scolaire communautaire est accepté et l'on étudie présentement les aspects techniques du projet.

Nouvelle-Écosse

La Nouvelle-Écosse vota, en 1981, sa loi 65 par laquelle elle reconnaît l'école acadienne. Cette loi accorde le droit de jouir des fonds publics pour l'enseignement en français mais seulement là où les élèves sont suffisamment nombreux. Or, ce nombre demeure flou et très élastique et l'anglais demeure la seule langue officielle d'enseignement.

À Sydney, suite à un récent jugement de la Cour, la commission scolaire a résolu de procéder à une inscription formelle afin de valider l'emplacement de l'école, si du moins le nombre le permet. La Commission scolaire offre deux choix, soit une école à vingt kilomètres de Sydney, soit la dispersion de la clientèle dans quatre écoles de Sydney. On attend le jugement de la Cour.

À Halifax, le principe d'un centre scolaire communautaire a été approuvé.

Nouveau-Brunswick

Grâce à la loi 15 votée en 1981, la gestion scolaire en français est acquise ainsi que l'homogénéité du réseau scolaire francophone au niveau de l'administration et des programmes d'études.

Les problèmes actuels touchent la qualité des équipements et de l'enseignement.

À Saint-Jean, à Newcastle et à Frédéricton, les centres scolaires communautaires semblent fonctionner à la satisfaction des francophones de ces villes. Ce modèle est sans doute très intéressant pour les minorités canadiennes.

Québec et Ontario

Si au Québec, le gouvernement Bourassa veut réformer le système scolaire sur une base linguistique plutôt que confessionnelle, en Ontario, on a parachevé le financement des écoles séparées catholiques, créant ainsi des écoles secondaires catholiques. On a aussi adopté le système de représentation proportionnelle garantissant aux minorités linguistiques le droit de détenir un certain nombre de sièges au sein des Conseils scolaires en proportion de leur clientèle d'élèves. Ces minorités ont aussi le droit exclusif de gestion sur certains aspects de l'éducation en français dans leurs écoles.

Manitoba

Le Manitoba autorise l'enseignement en français par sa loi 113 votée en 1970. Or, si cette loi scolaire reconnaît un droit limité à l'instruction en français, elle n'accorde pas pour autant un droit à des écoles homogènes et à leur complète gestion. Cependant, plusieurs écoles homogènes ou mixtes existent et la distinction est faite entre l'immersion et l'enseignement en français. A la suite de négociations longues et ardues, une cause en appel sera plaidée prochainement pour revendiquer le droit de gestion scolaire.

Saskatchewan

Des négociations ont lieu depuis 1982 pour doter les francophones de véritables écoles homogènes et de la gestion de celles-ci.

Le projet d'un Centre scolaire communautaire, le développement du Collège Matthieu ainsi que l'implication du Centre d'études bilingues dans le dossier du Réseau d'enseignement postsecondaire à distance, sont toutes des initiatives porteuses d'avenir.

Alberta

L'Alberta, par sa loi sur les écoles, précise que les minorités religieuses, catholiques et protestantes, peuvent établir des districts scolaires séparés, que les conseils de ces écoles ont les mêmes droits et obligations que les conseils des écoles publiques et que le Ministre peut autoriser l'utilisation du français ou de toute autre langue d'enseignement. Toutefois, la réglementation comprime ce type d'enseignement à 50% du temps accordé à la formation scolaire. C'est ainsi que l'affaire Bugnet, qui traite entre autre du caractère homogène des écoles, a été soumise à la Cour suprême du Canada.

Colombie-Britannique

La Colombie-Britannique, comme l'Île-du-Prince-Édouard, n'a pas de législation sur l'enseignement en français. Tout au plus a-t-elle une politique émise en 1981 élaborant le programme-cadre de français à vingt-deux districts scolaires.

En résumé, on constate donc que le dossier de l'éducation française progresse à des rythmes différents selon chacune des provinces. Toutefois, dans la plupart d'entre elles, les minorités ont maintenant des projets précis à soumettre à leurs gouvernements, des projets visant particulièrement des réformes législatives nécessaires à la mise en place de lois provinciales en conformité avec la Charte canadienne des droits et libertés. Si la réalisation du projet de l'école canadienne française est l'expression d'un pays officiellement bilingue, il appartient de droit aux francophones de s'en prévaloir.

La situation au niveau postsecondaire

À l'instar du système scolaire des ordres primaires et secondaires, le système d'enseignement postsecondaire est appelé à jouer un rôle capital dans la continuité et l'épanouissement de la communauté francophone canadienne tant sur le plan socio-économique que sur le plan de la transmission culturelle.

Pour se perpétuer, la communauté francophone canadienne doit se pourvoir d'institutions lui assurant une formation postsecondaire en français.

Pendant, le système d'enseignement postsecondaire est confronté actuellement à de nombreuses difficultés. Les résultats statistiques de récentes études sont fort révélateurs: seulement 12,1% de francophones âgés de 18 à 22 ans sont inscrits au sein de programmes universitaires de premier cycle comparativement à 24,3% d'anglophones du même âge. Plusieurs facteurs sont certes à l'origine de ce faible taux de fréquentation: les distances géographiques, l'aide financière, la non-disponibilité des programmes ou

encore l'existence ou non d'un système scolaire en français de la prématernelle au post-secondaire.

Pour les francophones, les possibilités d'étudier dans leur langue maternelle sont limitées et même inexistantes dans un grand nombre de provinces. Mise à part les institutions québécoises, peu d'institutions francophones d'enseignement postsecondaire sont à la disposition des francophones. En dehors de la Faculté Saint-Jean à Edmonton, du Collège universitaire de Saint-Boniface, de l'Université de Moncton et de ses composantes, des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, de l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse, du Collège d'agriculture d'Alfred qui offrent tous leurs cours en français, les autres institutions sont soit bilingues, soit unilingues anglophones. Puisque la clientèle francophone n'est souvent pas suffisamment nombreuse pour justifier un programme complet en français, l'étudiant est confronté à l'obligation d'étudier en anglais seulement. Afin de prévenir cet exode, il est nécessaire, voire même urgent d'améliorer l'accessibilité à l'enseignement postsecondaire et de poser les conditions nécessaires à sa réalisation. Une concertation des intéressés s'impose dans chacune des provinces et entre les provinces.

Dans cette foulée, l'enseignement à distance est sans aucun doute l'avenue qui, à ce jour, rallie le plus d'intervenants dans le but d'élaborer une action concertée et de maximiser les ressources humaines et financières qui sous-tendent toutes les exigences de la formation universitaire.

L'ACELF a donc jugé pertinent de créer, en août 1988, un organisme capable de ralliement et baptisé: **LE RÉSEAU FRANCOPHONE D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE À DISTANCE DU CANADA**. Ce réseau, qui se veut un lieu d'échanges et de concertation entre les institutions d'enseignement postsecondaire, vise à rendre accessibles des programmes et des cours jusque-là hors de portée d'une clientèle étudiante isolée, dispersée et souvent démunie de ressources pédagogiques et financières. C'est en ayant cours aux multiples technologies de communication et en favorisant les connexions entre les réseaux régionaux déjà existants que le REPSAD réalisera ses objectifs.

L'ACELF est heureuse d'avoir contribué à la mise en place de ce réseau et espère qu'il atteindra tous les résultats escomptés.

Conclusion

Actuellement, il est plus que jamais urgent d'analyser attentivement la problématique de la formation des maîtres; l'ACELF y accorde une priorité dans son plan d'action de l'année en cours et organisera, en avril 1989, un colloque sur ce sujet percutant. L'Association des doyens des facultés d'éducation et l'Association des formateurs de maîtres, seront invitées à s'associer à l'ACELF afin d'enclencher une réflexion sérieuse conduisant à l'élaboration d'un plan d'action pour assurer un suivi de ce dossier.

Enfin, l'heure est venue, pour les institutions francophones du pays, de procéder à une biopsie de la situation de l'analphabétisme chez les Canadiens français. C'est lors du congrès annuel de l'ACELF, en août 1989, qu'une quarantaine d'organismes convergeront vers Québec à la recherche des solutions visant à enrayer les problèmes que cause l'analphabétisme.

L'ACELF, la FFHQ, la FJCF et la CNPF travaillent en concertation d'une façon positive, afin de faire évoluer les dossiers de l'éducation en langue française. Nous sommes de plus en plus convaincus qu'en véhiculant le même message et en canalisant nos énergies, nous réussirons à faire progresser cette dualité culturelle et linguistique au Canada.

La presse en Acadie
Passé, présent et perspectives d'avenir
par Henri-Dominique Paratte
Université Acadia, Nouvelle-Écosse

La Presse en Acadie

Dans un milieu comme le milieu acadien, certaines situations évoluent rapidement: entre le moment où ce texte a été prononcé à l'automne 1988, où il a été révisé en janvier 1989, et le moment où il aura été publié, l'un des dossiers les plus "chauds" de la presse écrite en Acadie, celui des quotidiens, aura connu son dernier rebondissement: l'Acadie Nouvelle, en effet, se sera lancée à l'assaut du Nouveau-Brunswick francophone comme quotidien "provincial", "Le quotidien des francophones du Nouveau-Brunswick", offrant à ses lecteurs 40 pages sous format tabloïd, avec une nouvelle présentation et un nouveau sigle. En novembre 1988, en effet, l'Acadie Nouvelle, entreprise privée qui semblait condamnée quelques années plus tôt à disparaître au profit du quotidien provincial Le Matin, se portait acquéreur des actifs du quotidien de Moncton disparu le 28 juin, obtenant le fonds de fiducie de six millions de dollars qui avait été créé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le secrétariat d'Etat du Canada. Le gouvernement libéral de Frank MacKenna renversait ainsi la situation qui avait été créée par le gouvernement conservateur de Richard Hatfield: le quotidien acadien bénéficiant d'un appui provincial n'était plus dans le Sud-Est, mais dans la Péninsule. Et ce malgré un tir de barrage de dernière minute d'un "groupe de citoyens" du Sud-Est, qui avaient décidé de sauver **Le Matin**, au printemps précédent, contre une fusion avec le quotidien de Caraquet qui aurait pu sauver la mise; et malgré l'appui inconditionnel du gouvernement fédéral au **Matin** jusqu'à sa disparition. C'est dire que ce dossier des quotidiens, qui datait de la disparition de

L'Évangéline le 27 septembre 1982, avait de toute évidence fait émerger les multiples conflits de croissance latents sous l'apparence, rassurante mais trompeuse, d'une Acadie que les nostalgiques d'un passé révolu voulaient voir trop unique et solidaire.

Avant de poursuivre, il nous faut cependant préciser d'abord ce qu'on doit entendre exactement par "Acadie": en l'absence d'un territoire national défini selon des normes indiscutables, en effet, ce terme a tendance à connaître des fluctuations sémantiques qui demandent, selon le domaine que l'on aborde, une mise au point qui ne recouvre pas nécessairement les mêmes zones. On peut considérer deux manières d'envisager "l'Acadie" aujourd'hui, qui, quoique n'étant pas nécessairement incompatibles, ne se recoupent cependant pas dans tous les domaines. À l'échelle de l'ensemble du Canada, ce qu'on appelle toujours "le Canada français" recouvre aujourd'hui des réalités fort diverses, dominées plus que jamais par la centralisation au Québec et à Montréal de ses principales institutions. Il est de plus en plus évident, à l'échelle acadienne, et bien que les organismes représentatifs des Acadiens soient toujours réunis dans une "Société Nationale des Acadiens" regroupant trois provinces, que "l'Acadie" centrale désigne avant tout les régions à majorité francophone ou à très forte minorité francophone du Nouveau-Brunswick, la périphérie étant constituée par les régions similaires de la Nouvelle-Écosse et de l'Île du Prince Édouard en premier lieu, les autres régions des Maritimes où les Acadiens sont un peu plus faible pourcentage de la population en second lieu. Un "troisième cercle" de l'Acadie serait constitué par la "diaspora" acadienne dans diverses régions du Canada. Cela ne signifie nullement que la périphérie ne puisse, et ne doive, s'organiser, comme elle le fait sans relâche depuis 20 ans¹: mais

¹ On peut en voir des exemples dans les progrès réalisés par les Acadiens en Nouvelle-Écosse: deux ministres acadiens à l'heure actuelle dans le gouvernement Buchanan, un conseiller aux affaires auprès du conseil des politiques, une section spécifique pour les écoles acadiennes au sein du ministère de l'éducation provincial, un collège de l'Acadie, des écoles entièrement francophones si les régions aca-

cela signifie incontestablement qu'en termes de nombres, de moyens, et d'avenir à long terme, la périphérie seule ne pourrait pas plus exister en Acadie qu'elle ne pourrait exister "hors Québec" sans la présence du Québec. Un Chéticantin comme Réjean Aucoin, qui a travaillé comme auteur et animateur culturel dans sa région, ira inévitablement à Moncton pour étudier le droit. Cette perspective, cependant, qui est liée aux nombres et aux capacités de développement, serait incomplète sans la seconde. En effet, les divers centres potentiels ont chacun leur identité propre, à laquelle il serait absurde, au nom de "mythes" clériconaux passablement éculés, de vouloir réduire les autres. Tout comme un Acadien du Nouveau-Brunswick n'est pas un Québécois, un Chéticantin n'est pas un Acadien de "par en haut" (Baie Sainte-Marie) ou de "par en bas" (Pubnico). Un Acadien vivant à Halifax depuis vingt ou trente ans n'a plus la même façon de fonctionner qu'un Acadien resté à l'Île Madame, même si un certain nombre d'éléments restent incontestablement présents dans son identité. Un Acadien de Summerside n'est pas un Acadien de Caraquet, qui n'est lui-même pas réductible à un profil d'Acadien de Bouctouche. Et Moncton, carrefour indiscutablement central par le nombre comme par la présence d'institutions spécifiques (Radio-Canada, l'Assomption, l'université, entre autres), connaît sa propre identité, avec toutes les mutations que cela peut impliquer par rapport à la vision "traditionnelle" de l'Acadie. Deuxième conception de l'Acadie, donc: une "communauté francophone des Maritimes", une "Acadie septentrionale", du Nord, pour l'opposer au concept d'"Acadie tropicale" utilisé par Barry Ancelet pour qualifier l'univers "cajun" de Louisiane. Cette Acadie résolument moderne, appuyée sans doute sur une certaine identité ethnique, avec ses zones fortes et ses zones plus faibles, reconnaît l'importance de s'ouvrir au monde, et de survivre largement par le biais d'ententes nationales et internationales diverses: elle peut fonctionner quel que soit le poids de ses diverses composantes. C'est ainsi que l'Acadie de Nouvelle-Écosse a pu se prévaloir en 1988 d'une mission acadienne en France,

diennes le veulent, entre autres.

sous l'égide du gouvernement provincial et au niveau ministériel, qui n'a pas eu les mêmes objectifs qu'une mission similaire qui serait partie de Moncton ou d'ailleurs: tout comme il pourra y avoir rivalité entre diverses composantes du Canada français actuel, il pourra y avoir rivalité entre diverses composantes de l'ensemble "Acadie" à moins qu'il ne s'agisse de complémentarité. Cette rivalité peut, à moyen terme en tout cas, signifier un avenir positif plus qu'une extinction des feux: après tout, c'est sur la compétition et la concurrence que tout, pour l'espèce humaine, biologiquement et économiquement, est basé depuis des siècles. Le repliement sur soi-même n'a jamais mené qu'à l'épuisement et à l'étouffement.

La presse est peut-être le meilleur moyen de s'ouvrir aux autres et d'informer les autres tout en restant soi-même. Facteur de mobilité, elle est essentielle au développement d'un peuple: un peuple qui ne contrôle pas ses communications est vite incapable d'assurer son destin. Les journaux sont essentiels pour faire connaître à la communauté ce qui se passe chez elle et à l'étranger. La presse obéit à quatre grands besoins: communiquer (1), s'identifier (2), faire passer des idées (3), ou, tout simplement, informer (4). Si (1) s'applique assez généralement à tous les médias, sous une forme ou une autre, par contre (2) et (3) peuvent prendre des significations particulières selon les contextes: pas de quotidien ou de magazine en France, par exemple, qui n'ait son penchant ou son biais politique avéré; si tous les journaux n'ont pas un biais aussi vigoureusement prononcé que le quotidien de droite **Le Figaro** (parti pris encore plus nettement évident dans son supplément magazine depuis ces dernières années), par contre même **Le Monde**, censé être le plus "objectif" des quotidiens français, affiche indiscutablement une perspective de centre gauche...tout comme le magazine **Le Point** une perspective de centre droit. C'est dire que l'objectivité totale de l'information n'existe pas; quotidiens et magazines en particulier visent à donner une image de leur collectivité de lecteurs/lectrices qui répond inévitablement à une certaine idéologie rédactionnelle. Les médias les plus "neutres" sont à cet égard, en Acadie comme ailleurs, les hebdomadaires, version moderne du bulletin paroissial ou du "porte patchet", colporteur de nouvelles de bouche à oreille. Ils sont aussi ceux qui rencontrent le moins de

difficultés matérielles, puisqu'ils visent un public délimité sur un territoire régional, et n'ont pas besoin de l'infrastructure technique et journalistique considérable dont a besoin un quotidien, ou de la qualité de synthèse qui est réclamée des collaborateurs d'un magazine. Ce qui ne signifie pas, en Acadie du moins, que la vie d'un hebdomadaire soit de tout repos; car certaines difficultés s'appliquent généralement à toute entreprise de presse dans ce "pays" qui en est un sans l'être. Les nombres d'abord: peu d'espoir ici, pour un quotidien, d'avoir quelques centaines de milliers de lecteurs. Les fonds ensuite: si l'entreprise privée peut appuyer dans une certaine mesure, comme ce fut le cas pour **l'Acadie Nouvelle** ou pour **Le Ven'd'Est**, la création d'un organe de presse, par contre un développement soutenu à l'échelle de l'ensemble de la communauté acadienne requiert des moyens qui ne sont pas forcément disponibles dans la communauté, surtout à une époque où presque tous les médias sont tributaires de groupes de presse nationaux (à l'échelle canadienne) ou internationaux. L'éloignement et les distances sont un problème fondamental: comment diffuser facilement, alors que les régions acadiennes, même au sein de la province du Nouveau-Brunswick, sont distantes de plusieurs centaines de kilomètres? Enfin, on peut ajouter à ces facteurs le manque de tradition de lecture, dans une population qui en est encore aujourd'hui à rattraper le retard qu'elle a pris dans le passé par le manque d'un système d'enseignement qui lui soit propre, déficience sensible en particulier au niveau d'un quotidien ou d'un magazine.

Il n'est pas inutile, dans cette perspective globale, de se pencher rapidement sur ce que fut à cet égard, en presse écrite particulièrement, le passé de l'Acadie. Même si, de toute évidence, le passé n'est pas la justification absolue du présent, il n'est pas inutile de voir que la presse écrite en Acadie, malgré de grosses difficultés, a néanmoins pu conserver une certaine continuité, à partir du moment où, à la fin du dix-neuvième siècle, au moment de la première

"renaissance"² acadienne, les journaux émergent. Cette continuité toute relative détermine un espace acadien dans le domaine de la presse écrite qui a aujourd'hui toute son importance - tout comme il y a maintenant un espace littéraire, scolaire, politique, cinématographique, proprement acadien, par rapport auquel les générations à venir pourront se définir et se situer.

Le Moniteur Acadien, journal à tendance conservatrice³ fut lancé à Shédiac par Israël Landry en 1867, avec l'appui de Mgr Stanislas Doucet qui aida aussi à lancer **Le Courrier des Provinces Maritimes** (de tendance plutôt libérale) à Bathurst en 1885. Le premier, après de multiples éclipses et divers changements de propriétaires, généralement dus à des raisons financières, disparut définitivement en 1926; le second, lui aussi confronté à de multiples problèmes qui amènent à suspendre à deux reprises sa publication, deviendra bilingue en 1898, sous le nom de "Courrier des provinces maritimes et Gloucester Chronicle", espérant ainsi prolonger une difficile survie. Tous deux servirent, à leur manière, d'instruments de combat: questions scolaires, colonisation, réveil linguistique, culturel et économique figurent à l'ordre du jour de cette presse qui est incontestablement mue par une idéologie nationaliste que viennent colorer des nuances partisans.

En 1887 Valentin Landry (1844 - 1919) congédié de son poste d'inspecteur d'école pour son trop grand nationalisme, quitta le Nouveau-Brunswick pour aller fonder à Digby (Nouvelle-Écosse) un nouveau journal, l'hebdomadaire **L'Évangéline** qu'il déménagea par la suite à Weymouth

² On peut dater la seconde, qui fonde l'Acadie moderne, des années 1960-1970.

³ Ce n'est pas surprenant: Muriel Roy et Jean-William Lapierre, dans *Les Acadiens* (coll. "Que sais-je?", P.U.F.) indiquent clairement que l'idéologie acadienne dominante, au cours des XIX^e siècle et jusqu'aux années 1950, est une idéologie conservatrice. On lira aussi avec intérêt les thèses de Régis Brun, Michel Roy ou Léon Thériault à ce sujet.

puis à Moncton en 1905, et qui devint "le" quotidien acadien en 1949⁴. Ce journal s'est voulu le porte-parole national des Acadiens jusqu'à sa disparition, ce "mythe" d'une continuité de l'**Évangéline** (96 ans) ayant d'ailleurs, en fin de parcours, été la seule raison du maintien à Moncton d'un quotidien de plus en plus médiocre, que quittèrent peu à peu ses journalistes les plus marquants (souvent pour une presse électronique mieux payée et moins marquée idéologiquement), mal diffusé dans certaines régions (le Madawaska en particulier), et dont la masse des lecteurs se trouvait dans une autre région, la péninsule acadienne. L'**Évangéline** se voulait, à ses débuts, le porte-parole de tous les Acadiens et de toutes les Acadiennes, en réaction, en partie du moins, contre le côté politisé du **Moniteur Acadien** et du **Courrier des Provinces Maritimes**; cette idéologie nationaliste est restée sa caractéristique principale, mais, si l'on en croit Marc Johnson, elle représentait plus l'idéologie dominante d'une certaine classe que la volonté d'un "peuple" acadien auquel nul n'avait demandé son avis:

Ce journal a certes occupé une place déterminante dans notre histoire, à une époque où s'est développé le nationalisme acadien. Comme l'ont démontré plusieurs analystes, dont Michel Roy, Régis Brun et Jean-Paul Hauteceur..., ce nationalisme a constitué l'idéologie d'appui (de légitimation) pour l'accession d'une nouvelle couche sociale: l'élite traditionnelle cléricale et professionnelle... La force de l'**Évangéline** s'est donc fondée sur son identification à l'idéologie nationaliste de l'élite dominante.⁵

⁴ Il avait été quotidien à quelques reprises entre 1930 et 1932.

⁵ Johnson, Marc, "En Acadie: une presse campée", Le Ven'd'Est, numéro spécial "communications", mai/-juin 1988, 27-28.

Les distances et le manque de fonds furent un des problèmes majeurs pour la survie d'un quotidien propre à desservir tout le Nouveau-Brunswick. **L'Évangéline** a survécu grâce aux dons matériels de la France et au support financier des principales institutions acadiennes (l'Assomption et les Caisses Populaires tout particulièrement); il a disparu à cause d'un conflit syndical, aggravé par la mauvaise gestion d'une certaine "élite", et aussi par la difficulté de faire survivre un journal à partir de la région de Moncton où ne se trouvait pas la majorité de ses lecteurs⁶. Curieusement, c'est en partie le même groupe de représentants d'institutions - avec un appui substantiel du gouvernement provincial de Richard Hatfield - qui sera impliqué dans le naufrage, pourtant prévisible, du quotidien **Le Matin**; non seulement on voulait à nouveau créer un journal à partir de la région où il avait le moins de lecteurs, mais en outre on le créait contre la volonté de son principal bassin de lecteurs potentiels (ceux qu'allait desservir le quotidien régional **L'Acadie Nouvelle**), sans vraiment se poser la question de savoir ce que voulaient les Acadiens, mais en leur imposant une presse dite "de qualité" répondant à une vision idéologique "nationale", entachée de l'appui gouvernemental qui semblait poser d'emblée un problème d'ingérence politique (même si, suite à de nombreuses pressions⁷, celui-ci sem-

⁶ On peut avancer, pour l'époque de la fin de **L'Évangéline**, des chiffres d'environ 6000 lecteurs dans le Nord-Est, moins de 1000 pour la région de Moncton, où le journal avait pourtant son siège social (entrevue réalisée par l'auteur de l'article à l'époque de la fermeture du quotidien).

⁷ On consultera, à cet égard, le numéro spécial qu'avait consacré la revue **Egalité** à la question d'autonomie du quotidien; la structure du journal lui donnait une indépendance assez grande par rapport au gouvernement, même si, incontestablement, les rumeurs n'ont cessé de courir selon lesquelles **Le Matin** était d'inspiration conservatrice (ainsi Rino Morin-Rossignol, éditorialiste durant la dernière année, était un ancien conseiller de Jean-Mau-

blait peu fondé), et enfin, à une époque où quantité d'organismes se battaient contre les coupures budgétaires, en le faisant fonctionner à partir de locaux coûteux, et en réclamant sans cesse plus de budget. La solution qui semblait évidente pour tous dès le début était celle d'une fusion, qui faillit se réaliser à l'automne 1988, mais échoua en grande partie en raison de querelles régionales, politiques et personnelles qui auraient certainement été évitées par une recherche d'entente dès le début. Nombre de lecteurs plus grand dans le Nord et la Péninsule en particulier, nombre d'annonceurs plus élevé dans le sud-est: c'est la "quadrature du cercle" que tout quotidien du Nouveau-Brunswick, pour pouvoir se dire "provincial", doit s'atteler à résoudre. Le problème fondamental est celui des distances et de la diffusion, plus encore que de l'impression ou de la rédaction. Le problème se pose peu pour les médias anglophones: bien financés dans de nombreux cas (la presse du "New Brunswick" en particulier, y compris certains magazines, est appuyée sur la solidité financière considérable de la famille Irving), ils jouissent d'un public spécifique dans chaque ville, n'ayant donc pas de problèmes de diffusion, et pouvant se permettre des tirages qu'aucun quotidien acadien ne pourrait même envisager à moyen terme. L'espace urbain d'Halifax (dont la région métropolitaine touche le demi-million d'habitants) justifie même aujourd'hui l'existence de

rice Simard et de Richard Hatfield; Jean-Maurice Simard lui-même fut le dernier à tenter de sauver **Le Matin** pour éviter la fusion avec **L'Acadie Nouvelle**), son rival d'inspiration libérale - accréditant évidemment l'hypothèse selon laquelle, si **L'Acadie Nouvelle** survivait jusqu'à l'accession d'un gouvernement provincial libéral, elle réussirait à supplanter **Le Matin** - ce que la présence d'Aldéa Landry, députée de la péninsule et vice-premier ministre du gouvernement actuel, n'a certainement pas contribué à contredire. Ce sont, précisons-le, des rumeurs sur lesquelles nous ne prenons pas position: officiellement, il n'y a eu aucune ingérence directe des gouvernements dans la presse acadienne via le fonds de fiducie.

deux quotidiens, dont un avec deux tirages (matin/soir). Il était donc évident, pour tous les analystes, que la province du Nouveau-Brunswick devait intervenir sur une base provinciale, sinon maritimienne, pour aider à compenser le problème fondamental de la diffusion d'un moyen de communication acadien qui assure un lien quotidien entre des régions éloignées. Lorsqu'en 1984 un groupe de commerçants de la Péninsule Acadienne⁸ s'associa pour fonder **L'Acadie Nouvelle** avec un début régional, il était évident que les fonds ne pouvaient permettre d'assurer de façon rentable une distribution provinciale⁹. Il est hors de doute que les divergences régionales, politiques et souvent personnelles qui ont joué dans la rivalité des deux quotidiens entre 1984 et 1988 sont loin d'avoir servi la cause globale des Acadiens, mal desservis par des journaux qu'on aurait quelque difficulté à comparer aux quotidiens québécois ou

⁸ C'est Alphée Michaud, propriétaire du **Voilier/Le Point**, qui lança le premier l'idée de l'**Acadie Nouvelle**, offrant à Robert Pichette (un ancien conseiller du premier ministre libéral Louis Robichaud) le poste de rédacteur en chef. Le premier fut congédié par un groupe rival - qui lui reprochait de vouloir renflouer grâce au quotidien son groupe de presse chancelant, selon eux, le second claqua la porte avec perte et fracas. Le quotidien est aujourd'hui dirigé par Camille McLaughlin, le président en étant Maurice Mourant depuis les débuts.

⁹ Malgré quelques réflexions à ce sujet au moment de la mise au point du dossier de "L'Acayen" qui devait devenir **Le Matin** par l'équipe de Jean-Maurice Simard, personne n'a jamais envisagé sérieusement un quotidien inter-provincial qui, pour quelques abonnements dans les régions hors-Acadie néo-brunswickoise, risquerait de provoquer des difficultés pour les hebdomadaires des autres provinces. On peut toujours s'abonner, et une certaine réalité sera nécessairement couverte - sans qu'il y ait besoin du coût additionnel élevé de journalistes à plein temps dans les autres provinces.

aux quotidiens régionaux de l'Europe francophone; mais elles ont certainement contribué à prouver la viabilité de l'**Acadie Nouvelle** et la logique profonde de centrer "le" quotidien acadien dans le Nord-Est et dans la péninsule, puisque non seulement c'est là que se trouve la masse des lecteurs, non seulement c'est là que se trouve la région la plus massivement francophone, mais encore, stratégiquement, la région est à mi-chemin du Sud-Est comme du Madawaska. Alors que la mort du **Matin**, malgré un baroud d'honneur de son "père", le sénateur Jean-Maurice Simard, était chose certaine, on en vint à se demander, à commencer par les Chambres de Commerce, si on ne pourrait pas envisager la possibilité d'une "Évangéline Deusse" avec trois productions régionales: l'une à Edmundston, une autre à Caraquet et une troisième à Moncton avec coordination centrale pour les nouvelles à intérêt général et international. À l'ère de l'informatique, cela semblait faisable. Mais, lorsque l'idée d'une fusion émergea de façon claire, fin 1988, il devint évident que **L'Acadie Nouvelle**, ayant réussi son pari, n'avait pas à se sacrifier sur l'autel d'un "nationalisme" vague et probablement désuet au profit de ceux qui avaient voulu sa disparition, alors que les Acadiens du sud-est du N-B., pour leur part, restaient convaincus de la nécessité d'avoir "leur" quotidien régional.

Pour l'instant, ayant obtenu le fonds de fiducie du défunt **Matin**, le quotidien de la péninsule entreprend donc un essai de "provincialisation" dont on espère qu'il va marcher, même s'il ne règle pas tout. La volonté de rassembler est incontestablement présente: émission d'actions destinées aux Acadiens du Nouveau-Brunswick, avec un maximum de 65 000 \$, afin d'éviter la mainmise d'un individu ou d'un groupe; élargissement du conseil d'administration pour inclure des représentants de toutes les régions; embauche de 19 personnes supplémentaires, dont 5 employés dans le Nord-Ouest et huit pour la région du Sud-Est, avec un bureau à Dieppe; sigle de 5 cercles concentriques représentant, selon Camille McLaughlin, la fierté de faire partie d'un tout, aux couleurs acadiennes (rouge, blanc, bleu). La rentabilité est-elle possible? Le quotidien régional avait atteint une circulation de 9000 exemplaires, le quotidien

provincial doit en atteindre une de 11500¹⁰. L'avenir seul sera juge; mais le quotidien dont le siège social de Caraquet n'a cessé de se développer, s'affirmant peu à peu comme un organe de presse majeur, a pour lui d'avoir duré, et sans aide publique directe pendant 4 ans. L'Acadie reste un "laboratoire" de solutions possibles - la plus déplaisante étant sans conteste celle de l'intervention d'un "grand" groupe de presse venu d'ailleurs, ce qui ressemblerait fort à une capitulation.

Si la presse quotidienne court toujours le risque d'être trop "orientée", la presse hebdomadaire, elle, est la plus proche d'une certaine objectivité médiatique, dans le cadre de ses limites, régionales ou autres. Elle a, ici aussi, une histoire. À l'Île-du-Prince-Édouard, **L'Impartial** parut de 1895 à 1915, jouant alors un rôle particulier pour la documentation et l'information sur les Conventions nationales; aujourd'hui, c'est l'hebdomadaire **La Voix Acadienne**, fondé en 1976, qui dessert les 17 000 acadiens de l'Île; le journal, diffusant à 1200 exemplaires (400 exemplaires dans les écoles) est lié de très près à la Société Saint Thomas d'Aquin, porte-parole officiel des Acadiens de l'Île; il offre également des services d'imprimerie en français pour des brochures d'intérêt régional. En Nouvelle-Écosse, **Le Petit Courrier**, hebdomadaire lancé par Désiré d'Eon en 1937 contre vents et marées, afin de permettre aux Acadiens de "par en haut" et de "par en bas" de se connaître un peu mieux, est devenu en 1972 **Le Courrier des Acadiens** de cette province (restant toujours à Yarmouth pour être entre les deux régions acadiennes du Sud-Ouest), offrant même une section spécialement destinée au Cap-Breton, et s'efforçant de représenter toutes les régions acadiennes par le biais de correspondant(e)s. Dirigé jusqu'en 1988 par Cyrille Leblanc, il est alors passé aux mains d'un groupe spécial de presse acadienne de la province. Les problèmes de financement

¹⁰ Pitre, Martin (ancien journaliste culturel pour *Le Matin*), "L'Acadie Nouvelle à la grandeur du Nouveau-Brunswick en mars 89", *l'Acadie Nouvelle*, mercredi 2 novembre 1988, 3. Voir aussi "Nouveau sigle de l'Acadie Nouvelle", *Le Courrier*, mercredi 15 février 1989, 21.

sont constants: sans l'aide de la France (système de journalistes-coopérants), de la province (contribution financière), et d'autres organismes, il est peu probable que le journal pourrait survivre en tant que moyen d'information à vocation provinciale. On voit le dilemme: l'époque des pionniers, celle de Désiré d'Eon, où l'on travaillait de façon souvent bénévole et avec les moyens du bord, est terminée; sur le plan matériel, il est indispensable de disposer d'un matériel technique efficace et moderne, avec le personnel qualifié à tous les niveaux, technique aussi bien que journalistique. Or ceci coûte cher... souvent trop cher pour que l'entreprise visant à desservir une minorité aux quatre coins d'une province soit véritablement rentable. Si, à l'Île du Prince Édouard, l'hebdomadaire est resté lié à une imprimerie, par contre, en Nouvelle-Écosse, les Éditions (anciennement l'imprimerie) Lescarbot, toujours dirigées par Cyrille Leblanc, sont maintenant distinctes du journal lui-même. Les deux solutions ont un intérêt: rentabiliser le matériel et le personnel qualifié dans le premier cas, permettre dans le second une diversification qui puisse présenter pour la collectivité acadienne une autre entreprise possible dans le domaine de l'édition - avec, comme c'est le cas pour Lescarbot actuellement, une réduction des coûts en faisant imprimer au Québec, dans des entreprises où le haut rendement permet un coût moindre.

Si la question des nombres est préoccupante pour les minorités acadiennes en Nouvelle-Écosse et à l'Île du Prince-Édouard, on pourrait penser que les hebdomadaires du Nouveau-Brunswick, eux, sont dans une situation stable; si c'est en partie vrai, ce serait oublier que, cependant, des problèmes similaires peuvent se poser dans la mesure où chaque région doit être couverte par un, parfois plusieurs, hebdomadaires, qui sont en concurrence pour la publicité disponible, et peuvent être également en concurrence avec le ou les quotidiens, et le ou les autres médias. **L'Aviron**, fondé à Campbellton en 1962 par Rachel Guérette diffuse ses 67 300 exemplaires non seulement dans la région de Campbellton, mais aussi en Gaspésie; il assure, comme tout hebdo, le rôle d'un bulletin d'informations locales et régionales. **Le Voilier**, fondé à Caraquet en 1965 par Corinne Blanchard, devint bihebdomadaire en 1984 lorsqu'il se joignit à **Le Point** de Bathurst. Son propriétaire Alphée

Michaud, l'un des représentants d'une nouvelle "élite" d'hommes d'affaires de la Péninsule, créa même avec ses Éditions du Nord un supplément de fin de semaine tirant à 7500 exemplaires. Ayant fait face à des difficultés en 1988, il redevint hebdomadaire sous le nom **Le Point. Le Madawaska**, hebdomadaire fondé à Edmundston en 1913 par Albert Sormany et Maximilien Cormier, continue toujours d'apporter des nouvelles régionales à 7000 abonnés. La qualité de ces deux derniers hebdomadaires est excellente: couverture culturelle, sociale, économique et politique peuvent, malgré les salaires fort bas auxquels se condamne actuellement tout journaliste en presse écrite en Acadie, être remarquables. Ce n'est pas un hasard si l'éditorialiste du **Voilier/Le Point**, Léopold Poirier, fut appelé à la rescousse par les responsables du **Matin** durant sa dernière année d'existence. Au sud-est du Nouveau-Brunswick, après une période de sommeil et l'échec de l'hebdo **La Boueille** à la fin des années 1970, **Le Moniteur**, **Le Pro Kent** et **L'Express** sont devenus des hebdomadaires réguliers et apportent les nouvelles locales aux Acadiens dans leurs régions respectives (par exemple aux 18 000 francophones de Moncton). La région de Grand Sault (Grand Falls) est couverte par un hebdomadaire bilingue, **La Cataracte**. À la périphérie extrême de l'Acadie, signalons, outre le journal franco-terreneuvien **Le Gaboteur**, qui était animé il y a quelques années par une Acadienne, **Le Radar**, bimensuel des Îles-de-la-Madeleine, qui remplaça **Le Madelinot**, fondé en 1965.

Ajoutons à cette liste, qui couvre plus ou moins l'ensemble du territoire acadien, les bulletins d'associations acadiennes qui fournissent de l'information de base aux gens, à commencer par les bulletins paroissiaux, et l'on pourrait penser que la situation n'est pas loin d'être parfaite! En réalité, c'est pour chacun de ces médias une lutte à peu près constante pour la survie, même si l'on peut dire que, grâce à eux, une information régionale circule, avec des possibilités constantes d'échange d'articles, non seulement en Acadie, mais aussi avec l'extérieur, par le biais du réseau de la presse francophone hors Québec.

Une presse écrite n'est pas complète sans magazines. Or ni **L'Acayen** (lié au Parti Acadien) ni le magazine artistique de Moncton, **Rézo** (ce dernier avec une subvention du

Conseil des Arts du Canada) n'étaient arrivés à convaincre assez de lecteurs et de lectrices dans un pays jusque-là sans magazine propre, et sans tradition aucune à ce niveau. **Le Ven'd'Est**, lancé par Euclide Chiasson à Petit-Rocher en 1986, prend de l'envergure et apporte aux Acadiens dispersés matériel à réflexion sur une variété de sujets qui leur sont propres: 14 000 lecteurs en sont la preuve. Conjointement avec la revue ontarienne **Liaison**, le magazine **Ven'd'Est** figure dans le catalogue 1989 de l'Association des éditeurs de périodiques culturels québécois accréditant encore l'hypothèse que l'Acadie ou l'Ontario français font partie de l'espace culturel d'un Québec élargi. Le 2 mars 1989 voit l'inauguration des nouveaux locaux du magazine, situé à Madran, près de Petit-Rocher, où la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick s'était installé il y a quelques années. Qu'un magazine arrive à fonctionner à partir d'un village a de quoi surprendre: il y faut plusieurs facteurs. Tout d'abord, la volonté centrale d'une personne à la fois compétente et tenace, prête à travailler de longues heures sans attendre un salaire, même bas: c'est, pour **Le Ven'd'Est**, le rôle d'Euclide Chiasson, "ancien" professeur de philosophie au Collège de Bathurst¹¹, "ancien" de l'aventure du Parti Acadien, ayant eu un petit salaire comme correspondant d'Oxfam, et qui est en train de réussir son pari, puisqu'après deux ans sous format tabloïd et mensuel, le magazine acadien est, depuis un an, disponible sous format magazine, en version bimestrielle. Ici encore, on fonctionne sans aide publique ou presque, sous l'égide d'une société coopérative: il s'agit, pour chaque numéro, d'une véritable course à la publicité, qui doit permettre au magazine d'assurer un nombre de pages avoisinant les 50. Si l'année 1987 laissait apercevoir sur un budget de plus de 100 000 \$ un bénéfice d'exploitation de 15 420 \$, (chiffre trompeur car peu de collaborateurs peuvent être payés), par contre l'année

¹¹ Le collège de Bathurst assurait jusqu'aux années 1970 une présence pédagogique et culturelle dans cette région, qui a depuis complètement disparu au profit du Sud-Est (nombre d'artistes de la région nord-est, par exemple, enseignent maintenant au collège communautaire à Dieppe).

1988 voyait ce chiffre se réduire à 837 \$ - et les investissements en capital nécessaires au fonctionnement d'un magazine sont élevés. Malgré cela, **Le Ven'd'Est**, avec lequel j'ai l'honneur de collaborer depuis ses débuts, est arrivé non seulement à une qualité d'écriture équivalente à ce qui peut se faire ailleurs, mais aussi à donner des Acadiens une image fidèle, plus proche de la réalité vécue que ce qu'on trouve dans les autres médias écrits. Portraits, profils, entretiens se succèdent, tout en laissant la porte ouverte à des articles de fond sur des thèmes précis (patrimoine, communications, vie d'artiste, forêt, entre autres) et à des textes portant sur d'autres espaces, d'autres pays, bref une bouffée d'air internationale qui est d'autant plus utile dans un milieu facilement replié sur lui-même. A l'heure où il n'y a quasiment plus de magazines indépendants au Canada, il est réconfortant d'assister à la réussite d'une entreprise dynamique, même si ce dynamisme se tempère, pour trouver les 12 000 ou 13 000 \$ nécessaires à chaque numéro, d'une certaine difficulté.

Vers la fin des années 70 on a vu apparaître une quantité de périodiques à circulation limitée mais avec une certaine importance littéraire, sociale ou politique; à partir des revues académiques comme **Si Que** ou **La Revue** de l'Université de Moncton, jusqu'à **Eloizes**, revue littéraire, ou **Égalité**, revue politique. Bien qu'elles n'atteignent pas la masse des Acadiens, les idées ainsi exprimées sont discutées par la classe moyenne progressivement impliquée dans "la patente" acadienne. Et nombre d'autres revues, anglophones et francophones, n'hésitent plus à faire une place à des sujets acadiens. On voit que l'ensemble de la réalité acadienne est ainsi couvert, dans sa diversité horizontale (régions, événements, lieux et individus) comme dans sa diversité verticale de plus en plus complexe (milieux divers, groupes d'intérêt spécialisés). Même si la situation est toujours précaire pour beaucoup d'organismes, dans le domaine culturel surtout, par contre on peut dire sans hésiter que la presse écrite a su suivre le développement complexe de la société acadienne d'aujourd'hui, et se mettre à son diapason.

Les jeunes journalistes acadiens n'ont d'ailleurs plus à se rendre au Québec, en Ontario ou dans les universités anglophones pour apprendre leur métier: l'Université de

Moncton offre un programme de communications en français. Les étudiants ont d'ailleurs depuis 1988 leur petit magazine: Info-Mag. Un certain nombre, cependant, sachant fort bien qu'écrire à un niveau éditorial ou au niveau d'un magazine risque d'être peu payant dans le milieu acadien même, vont, soit entreprendre des études de journalisme au Québec, soit entretenir en eux une capacité d'expression bilingue qui leur permette de couvrir la réalité acadienne en anglais comme en français. Ici encore, c'est en forgeant qu'on devient forgeron, et la pluralité de médias peut permettre à des talents de s'affirmer, de se développer ou de se confirmer.

Même si nous avons choisi de parler essentiellement de presse écrite, il est impossible d'ignorer l'existence d'un réseau de communications qui inclut avant tout un réseau électronique de communications. En Acadie, Radio-Canada n'a pas toujours donné aux Acadiens leur place dans les programmes, bien qu'il y ait eu du progrès au cours des dernières années. La télévision française a débuté avec CBAFT Moncton en 1954 et ses productions acadiennes augmentent de jour en jour: la programmation actuelle de la société Radio-Canada, qui a, dès le début, décidé de couvrir le territoire des Maritimes dans son ensemble (malgré de multiples difficultés techniques qui n'ont cessé de susciter des protestations des régions mal desservies) prévoit un développement des productions régionales - et les actualités incluent de plus en plus d'éléments de la réalité acadienne, à commencer par une émission d'actualité culturelle venant s'ajouter aux nouvelles de "Ce Soir" à partir de ces derniers mois. Le Nouveau-Brunswick reçoit en outre Radio-Canada et bientôt TV5, que l'on espère disponible en Nouvelle-Écosse également.

Sur le plan radiophonique, nombre d'émissions visent depuis plusieurs années la réalité acadienne: une émission du matin comme "Sans Maquillage", produite à partir de Moncton, permet d'entendre artistes et gens ordinaires, visiteurs et responsables d'activités acadiennes, tous les jours, donnant une idée de la richesse du pays - même si la critique persiste que la priorité y est souvent donnée à la Nouvelle-Écosse, vu la présence du centre de production en français à Halifax pour les nouvelles du matin; pour la télévision, ils disposent d'un journaliste qui couvre l'ensem-

ble des activités provinciales, tout comme les Acadiens de L'Île-du-Prince-Édouard, qui disposent aussi d'un programme de nouvelles en français spécialement destiné à l'Île mais produit à partir de Moncton. Ici encore, malgré un développement considérable, il y a des manques: une radio d'Halifax, par exemple, ou à plus forte raison de Moncton, va-t-elle pouvoir tenir compte des besoins des diverses régions, surtout lorsqu'elle est liée à un mandat national tracé à partir de Montréal? On s'oriente donc vers la radio communautaire; dès 1989 il devrait y avoir quatre de ces postes en ondes: un aux Îles-de-la-Madeleine, un à Clare en Nouvelle-Écosse, un au Madawaska et un dans la Péninsule Acadienne, qui risque d'être quasi saturée de médias divers¹². Le poste de radio de l'Université de Moncton dessert la population locale et un autre projet pour le sud-est en voie de développement. Une "province électronique" en français avec des échanges grandissants entre les postes de radio, les systèmes d'ordinateur personnels et institutionnels, les téléconférences et l'utilisation des satellites, amorce une existence intéressante mais difficile, menacée par le manque de fonds et la compétition des médias anglophones. La "province électronique" est néanmoins la réponse la plus évidente aux grandes distances qui séparent les groupes éparpillés sur le vaste territoire de l'Acadie.

Il est évident qu'en à peine plus d'un siècle, de 1867 (date de la fondation du premier journal) à 1989, l'Acadie s'est doté d'un réseau considérable de moyens de communication et d'information. L'époque de l'oralité pure, du bouche à oreille de village en village, est bien terminée. L'absence d'un territoire clairement défini et le besoin de composer souvent avec des anglophones jusqu'ici peu conscients des besoins spécifiques des communautés acadiennes, sont assurément un problème toujours présent: mais, peu à peu,

¹² Le numéro spécial du magazine **Ven'd'Est** du mois de mai/juin 1988, consacré aux communications, comprend plusieurs articles sur les radios communautaires et sur les médias en général, qui complètent de façon plus détaillée certains éléments de cet aperçu synthétique.

par ses propres moyens de communication, l'Acadie sous ses multiples aspects en arrive à se donner un visage, à le présenter au monde, et à participer de plain pied au concert des nations. Les journalistes du monde entier se sont déjà réunis à Moncton, et les échanges sont maintenant chose plus fréquente. Tout ce qui s'est développé, si l'on regarde la situation passée, ne survivra peut-être pas, ou changera de forme, mais une collectivité ne se bâtit, à l'époque actuelle, que sur le défi permanent de se constituer un visage aussi riche que possible. En ce sens, les déchirements vécus autour du quotidien, ou d'autres activités, sont la preuve d'une croissance difficile mais profondément nécessaire. L'Acadie d'Évangéline a vécu; c'est bien, à tous les niveaux, d'une Acadie nouvelle qu'il est question aujourd'hui, sinon de plusieurs.

**Le centre de recherche en civilisation
canadienne-française de l'Université
d'Ottawa et l'Ouest
canadien: les Fonds Michaud et Morice
par Jules Tessier**
Université d'Ottawa

Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française célébra en 1988 le 30^e anniversaire de sa fondation¹. En effet, c'est le 25 juin 1958 qu'un jeune professeur, Paul Wyczynski, présenta au doyen de la Faculté des arts et au Recteur son projet de centre de recherche. L'existence officielle fut cependant acquise grâce à un mémoire qui portait les signatures de Paul Wyczynski, Bernard Julien, Jean Ménard et Réjean Robidoux, document daté du 5 août 1958. Le recteur Henri Légaré, o.m.i., apposa son sceau au bas de la signature des quatre membres-fondateurs le 2 octobre 1958: le Centre de recherche en civilisation canadienne-française existait officiellement.

Au fil des ans, les acquisitions de fonds d'archives entraînèrent des déménagements successifs dans des locaux toujours plus spacieux. Une date vaut d'être soulignée: en décembre 1969, l'Association canadienne-française de l'Ontario céda ses volumineuses archives à l'Université d'Ottawa et le Centre en devint le dépositaire. En 1972, il fallut quitter le pavillon de la Faculté des arts pour emménager au 6^e étage de la toute nouvelle bibliothèque Morisset. En juillet 1973, un historien plein de dynamisme succéda à Paul Wyczynski, Pierre Savard. C'est lui qui donna au

¹ Pour la partie historique concernant le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, nous nous sommes inspiré d'un texte composé par le Père Bernard Julien et destiné à un prochain numéro de Vie française, organe du Conseil de la vie française en Amérique (Québec).

Centre des structures modernes et une visibilité qui valurent au CRCCF une réputation d'envergure nationale et même internationale. Un autre domaine où Pierre Savard a excellé, est celui de l'organisation de colloques: pas moins de 26, de 1977 à 1985... Quelques jours avant Noël 1983, un cinquième et dernier déménagement au 2e étage du pavillon Lamoureux pour occuper des locaux une fois et demie plus spacieux que les précédents. En 1985, après douze années au cours desquelles le Centre a acquis la physionomie qu'on lui connaît aujourd'hui, Pierre Savard cède la direction à un professeur du Département des lettres françaises, Madame Yolande Grisé, qui se donne pour objectif de faire entrer le Centre "de plain-pied dans l'ère informatisée"².

Le CRCCF a à son actif un nombre impressionnant de publications et parraine l'édition de collections diverses. Le fonds d'archives occupe maintenant 600 mètres linéaires et les demandes de renseignements affluent des cinq continents. Les archives franco-ontariennes constituent à peu près le tiers de la collection, mais on y trouve aussi nombre de documents touchant à des questions d'intérêt national et susceptibles d'intéresser les chercheurs de toutes les régions du pays, de l'Ouest canadien, par exemple.

Grâce à l'aide très précieuse de Michel Lalonde et de Luce Duval-Laflamme, il a été répertorié 26 fonds bien identifiés contenant des données plus ou moins considérables sur l'Ouest canadien, qu'il s'agisse d'associations pan-canadiennes comme:

- le Conseil canadien des associations d'éducation de langue française;
- l'Ordre de Jacques-Cartier;
- la Fédération des francophones hors-Québec;

... ou encore d'archives personnelles tels les Fonds Georges Michaud et Adrien-Gabriel Morice. Puisqu'il a fallu baliser le sujet, nous nous limiterons à ces deux personnages pour illustrer notre propos, à savoir la dimension "Ouest canadien" du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa.

² Gazette, Université d'Ottawa, vol. 20, no 13, 18 septembre 1985.

Georges Michaud est né à Saint-Alexandre de Kamouraska (Québec) en 1895. Diplômé de l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, puis de l'Université Cornell, l'agronome a surtout exercé sa profession au Québec mais il a passé quatre ans en Saskatchewan, de 1924 à 1928, à l'emploi du ministère de l'Agriculture de cette province. Il est décédé le 13 novembre 1986.

Le Fonds Georges-Michaud comprend 10 boîtes de documents et une collection de photographies d'une grande richesse: au total, environ 1 200 photos dont plus du tiers, soit 450, ont été prises en Saskatchewan entre 1924 et 1928, dans 56 villes ou municipalités différentes³. Soulignons que chaque cliché est soigneusement identifié et daté. Un catalogue composé de photocopies de ces clichés a été offert à la Société historique de la Saskatchewan. Pour reproduire ces photographies, il suffit de demander l'autorisation et les négatifs au CRCCF.

Le fonds Michaud comprend aussi toutes sortes de documents, comme cette copie manuscrite du discours que l'agronome prononça avant de quitter la Saskatchewan, datée du 1er mai 1928, et qui commence par ces mots:

Fermiers canadiens-français de la Saskatchewan, à la veille de vous quitter, après avoir pendant quatre ans parcouru vos plaines en tous sens, je voudrais vous dire en ce mot d'adieu comment j'ai admiré les sacrifices de tous genres de vos débuts, et les résultats atteints. Permettez-moi aussi d'étudier avec vous quelques-uns des facteurs qui sont de nature à assurer votre survivance et votre épanouissement.⁴

Le discours exploite trois thèmes: l'expansion, la survivance, l'oisiveté funeste et se termine par une appréciation très positive des cours d'agriculture dispensés l'hiver.

Ces cours d'hiver pour agriculteurs dont il a vu l'implantation en Saskatchewan constituent, à ses yeux, une innova-

³ La liste des endroits photographiés par Georges Michaud apparaît au catalogue du CRCCF.

⁴ CRCCF, Fonds Michaud, p. 62.

tion de première importance. Il fera publier un article dans une revue destinée aux agriculteurs québécois et dans ce texte intitulé "Écoles d'agriculture d'hiver en Saskatchewan", il ira jusqu'à affirmer que "Le cours d'hiver est le meilleur placement que puisse faire un jeune homme, le plus sûr type d'assurance contre le fiasco⁵".

Dans un mémoire qu'il adresse à Mgr Rodrigue Villeneuve le 29 mars 1932, il préconise la formule des Écoles d'agriculture d'hiver pour le Québec et il esquisse même un programme d'étude réparti sur 500 heures. Il recommande aussi d'instituer des cours d'agriculture en langue française, dispensés l'hiver, afin de rejoindre les francophones de la Saskatchewan dans leur milieu et de leur éviter l'anglicisation en même temps que "l'amoralité de ces écoles mixtes (co-ed)":

Créons, organisons des écoles d'Agriculture d'hiver françaises. (...) Où et comment? Voici: Pour ne parler que de la Saskatchewan. Sauf erreur, les centres français d'attraction des groupes qui les environnent sont: Ponteix, Gravelbourg, Willow-Bunch, Forget, Montmartre, Prud'homme, Arborfield, Duck Lake, Debden, Delmas.⁶

La préservation de la langue française était aussi une de ses préoccupations et longtemps après avoir quitté l'Ouest, il enverra de l'argent aux associations fransaskoises ou aux écoles afin de récompenser les meilleurs en français. À preuve, cette lettre de remerciements envoyée par le secrétaire de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, Antonio de Margerie⁷, ou ce mot touchant qu'une écolière de Willow Bunch a fait parvenir à Georges Michaud le 15 décembre 1954:

⁵ Georges Michaud in Le Lien, Saint-Casimir (Port-neuf), vol. 1, no 4, juin 1928, p. 55-56.

⁶ Fonds Michaud, p. 62, 29 mars 1932, p. 3.

⁷ Ibid., 8 juin 1950.

Lorsque la distribution des prix arrive, nous sommes touchés du beau geste de nos compatriotes de l'Est en faveur des enfants de l'Ouest, qui nous montre bien l'importance que nous avons à garder notre langue française.

Cet encouragement certainement (sic) m'incite à faire plus d'effort pour mieux étudier ma grammaire et ainsi faire honneur à ma race Canadienne française.

Sincèrement (sic)

Jeanne Lapair⁸

Puisque le temps nous presse, il nous faut, à regret, laisser de côté plusieurs documents se rapportant à l'Ouest canadien et tirés du Fonds Michaud pour aborder l'autre volet de notre enquête, le fonds Morice.

Adrien-Gabriel Morice naquit à Saint-Mars-sur-Colmont (Mayenne, France) le 27 août 1859 et il décéda à Saint-Boniface (Manitoba) le 21 avril 1938. Il termina sa formation théologique à Mission City (Colombie-Britannique) de 1880 à 1882 et il y fut ordonné prêtre le 2 juillet 1882. Il se rendit alors chez les Chilcotins, à Williams Lake (1882-1885), et à Stuart Lake (Fort Saint-James) où il vécut une vingtaine d'années (1885-1906). Ce long séjour lui permit d'accumuler la documentation pour ses travaux d'ethnologie sur les Dénés, notamment son monumental Dictionnaire-Grammaire de la langue des Porteurs⁹. Après deux ans à Kamloops (1906-1908), il passa le reste de sa vie à Saint-Boniface et à Winnipeg, cette dernière période étant entrecoupée par deux séjours en Saskatchewan, tout d'abord en qualité de rédacteur du journal Le Patriote de l'Ouest avec résidence à Duck Lake (1910-1911), puis à Lebreton (1923-1925), sans oublier les cours d'anthropologie qu'il donna à

⁸ Ibid., 15 décembre 1954.

⁹ A.-G. Morice, The Carrier Language (Déné Family), v. I et II, Anthropos, St-Gabriel Modiling near Vienna et chez l'Auteur, 1932.

l'Université de Saskatoon (1912-1914) de laquelle il reçut d'ailleurs un doctorat honorifique en droit (1933)¹⁰.

L'intérêt manifesté par le Père Morice pour l'ethnologie, la linguistique, l'histoire et la géographie ont fait de lui un des grands chercheurs du Canada pendant la première moitié du siècle. La liste de ses publications ne peut qu'impressionner tant par le nombre des titres que par la diversité des champs d'intérêt du savant. Le Père Gaston Carrière a dressé une bibliographie de ses oeuvres et publications. Bien qu'incomplètes, ces quelques quatorze pages de références donnent une idée de l'ampleur des travaux accomplis par cet homme¹¹.

Un aspect de la personnalité du Père Morice a été soigneusement omis de la courte biographie que le Père Carrière a incluse dans son Dictionnaire biographique, et c'est son mauvais caractère. Il était entêté, sûr de lui, ambitieux et il entraînait perpétuellement en conflit avec ses confrères et en rébellion souvent ouverte avec ses supérieurs. Raymond Huel d'Edmonton (Alberta) a consacré un article au bref séjour que le Père Morice a effectué en Saskatchewan et il décrit ainsi le comportement de l'impopulaire personnage:

He possessed the air of superiority so characteristic of the well educated, continental Frenchman domiciled among French-speaking Canadians. Morice was also an irascible, obstinate individual and, convinced that he alone was right, ... (...). L'abbé Paul-Émile Myre, a clergyman in Saskatchewan who knew Morice well,

¹⁰ Pour ce rappel biographique, nous nous sommes inspirés de l'ouvrage du P. Gaston Carrière o.m.i., Dictionnaire biographique des Oblats de Marie-Immaculée au Canada, tome II, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1977, p. 404-405.

¹¹ Gaston Carrière, "Adrien-Gabriel Morice, o.m.i. (1859-1938), Essai de bibliographie", in La Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 42, no 3, juillet-septembre 1972, p. 325 à 341.

referred to him as a "caractère impossible" who was soon at odds with everyone around him.¹²

À la recherche du pouvoir, c'est d'ailleurs le titre que David Mulhall a choisi de donner à sa biographie du Père Morice, publiée en 1986: Will to power - The Missionary career of Father Morice¹³. Mulhall donne la mesure de la vanité du religieux en rappelant un fait maintenant solidement documenté: cette biographie fort louangeuse consacrée à Adrien-Gabriel Morice, et dont l'auteur se cache sous de mystérieuses initiales: D.L.S.¹⁴, est due à la plume... du Père Morice lui-même. Dans cette pseudo-biographie, il doit avouer qu'il n'a pas un physique imposant mais que, par ailleurs, son intelligence supérieure compense amplement sa stature plutôt moyenne¹⁵. En corollaire à son tempérament plutôt atrabilaire, il faut enfin souligner son penchant pour la polémique. Il n'est que de parcourir le pamphlet qu'il a publié l'année même de sa mort et dans lequel il démolit allégrement L'Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien d'Auguste-Henri de Trémaudan (1935), allant jusqu'à accuser ce dernier de sénilité pour expliquer certaines incohérences ou erreurs grammaticales...¹⁶.

¹² Raymond Huel, "Adrien-Gabriel Morice, o.m.i. Briel Sojourn in Saskatchewan" in La Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 41, no 2, avril-juin 1971, p. 282-293, citation extraite de la p. 283.

¹³ David Mulhall, Will to Power - The Missionary Career of Father Morice, Vancouver, University of British Columbia Press, 1986, I-XIII, 221 p.

¹⁴ D.L.S., Fifty Years in Western Canada, Toronto, Ryerson Press, 1930.

¹⁵ Cité par Mulhall, Op. cit., p. 43.

¹⁶ A.-G. Morice, La Race métisse - Étude critique en marge d'un livre récent, Chez l'Auteur, Winnipeg, 1938, 91 pages.

Mais qu'advint-il des archives du Père Morice après sa mort? Les Archives oblates d'Ottawa ont en leur possession 10 boîtes de documents dont 800 lettres. Si l'on consulte le Catalogue collectif des manuscrits, on constate que les Archives provinciales de la Colombie-Britannique ont hérité d'un catéchisme de 17 pages en langue amérindienne et de lettres couvrant les années 1904-1905 (1/4 de pouce)¹⁷. La bibliothèque de l'Université de la Colombie-Britannique, quant à elle, conserve les épreuves de Fifty years in Western Canada¹⁸. Les Archives nationales du Québec possèdent une lettre de deux pages du Père Morice, datée de 1916, au sujet de son livre intitulé Vie de Mgr Langevin et finalement, toujours selon le Catalogue collectif des manuscrits, le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa est le dépositaire du fonds le plus important, soit 20 centimètres de correspondance et de notes historiques, y compris le manuscrit de l'ouvrage intitulé A Critical History of the Red River Insurrection¹⁹.

Ce fonds d'archives a été cédé au Centre de recherche en trois tranches, de 1972 à 1979, par la Bibliothèque de l'Université, laquelle avait hérité des livres du Père Morice et aussi de certains documents personnels. Le Fonds Morice du CRCCF comprend 2 boîtes dont l'une renferme 202 lettres reçues par le Père et 3 qui portent sa signature. Cette correspondance est échelonnée de 1912 à 1920. L'autre boîte renferme une collection de notes historiques portant surtout sur des monographies paroissiales, des personnages célèbres comme Mgr Provencher, Mgr Langevin, Cuthbert Grant, etc., et le manuscrit de l'ouvrage intitulé A Critical History of the Red River Insurrection.

Nous nous sommes contentés de dépouiller les 205 lettres du Fonds Morice afin de vous donner un aperçu des renseignements qu'on peut y puiser.

Le Père Morice, au cours de sa carrière de chercheur et d'écrivain a posté des milliers de lettres qui avaient toutes

¹⁷ CCM, vol. 2, p. 866.

¹⁸ CCM, supp. 1976, p. 171; 1979-1980, p. 129.

¹⁹ CCM, supp. 1981-1982, p. 319.

pour objectif de compléter sa documentation pour ses recherches: certaines sont de véritables monographies ou des résumés de sociologie, d'autres des témoignages, parfois un ensemble de données statistiques ou une simple attestation de date ou de graphie d'un patronyme.

Un exemple de monographie paroissiale adressée sous forme de lettres au Père Morice, le 12 décembre 1919, par le curé-fondateur de la paroisse Saint-Donatien de Howell (Saskatchewan), l'abbé Bourdel, d'origine bretonne. On y apprend que la paroisse fut fondée le 1er septembre 1904 et qu'il n'y avait alors que trois familles canadiennes-françaises et "deux célibataires aussi canadiens-français". On assiste à la construction de la première église, du presbytère, à l'arrivée des Soeurs de la Providence de Saint-Brieux en octobre 1905. Deux doléances: la dime qui rapporte peu: "... les quatre premières années, je ne reçus que 180 \$" et le nom de la paroisse: "Quant au malheureux nom de Howell que je déplore et que je voudrais bien changer aussitôt que les circonstances le permettront, il fut donné par la compagnie du chemin de fer à la station"²⁰.

Le Père Morice se sert du réseau des paroisses et des communautés religieuses pour aller chercher les renseignements nécessaires à ses ouvrages à caractère historique. Lorsqu'il s'agit des monographies paroissiales, il est une question qui revient continuellement: la composition ethnique de ladite paroisse. Le curé Martin Kessler de la Sainte-Amélie, à Dauphin, au Manitoba, ventile ainsi cette donnée essentielle, dans une lettre datée du 31 janvier 1920:

Je trouve en tout 134 familles dont:

98 de langue française
29 de langue flamande
7 de langue anglaise²¹

²⁰ CRCCF, Fonds Morice, G.B. Bourdel à Morice, P 36/1/2-9.

²¹ Loc. cit., Martin Kessler, curé P 36/1/9-1.

Au chapitre des groupes ethniques - les communautés culturelles comme on les désigne maintenant - l'abbé Lamy de la chancellerie de l'archevêché de Saint-Boniface a fait parvenir au Père Morice un tableau fort complet de la composition ethnique du diocèse de Régina avec la précision suivante: "Ces statistiques sont du 19 avril 1911 et sont aussi officielles que possible. Le diocèse de Régina a été érigé le 4 mars 1910"²².

Population de langue française	15 964
Population de langue anglaise	4 211
Population de langue allemande	12 470
Population de langue polonaise	2 295
Population de langue ruthène	13 000
Population de langue hongroise	1 519
Population de langue indienne	1 000
autre	718

Grand total:

51 177

Les correspondants de l'historien ne se contentent pas toujours de froides statistiques et il leur arrive d'assortir leurs chiffres de considérations d'ordre sociologique "ou politique", parfois empreintes d'émotivité. C'est ainsi que le Père Bérubé de Vonda écrit au Père Morice, à Duck Lake, le 16 octobre 1910, à propos de l'orientation qu'il faudrait donner au Patriote:

- 1- Faire du Patriote de l'Ouest un agent colonisateur (...)
- 2- Que le P... travaille activement à l'organisation des Catholiques de langue française (...)
- 3- Qu'il n'aie (sic) plus peur d'aborder la question des écoles²³.

L'heure était à l'enthousiasme, aux orientations, aux projets. Six mois plus tard, c'est un Père Bérubé découragé qui écrit et le ton de la lettre est nettement alarmiste.

²² D. Lamy, P 36/1/10-4.

²³ P. P. Bérubé, P 36/1/10. Les passages soulignés sont de l'auteur de la lettre.

"Oui le moment est solennel! Pathétique! Les étrangers inondent le pays et bientôt les bons homestead manqueront" gémit le bon curé-colonisateur dans une lettre datée du 27 mars 1911²⁴. Des laïcs et un certain Père Breens "ont eu le pouvoir de dicter à Mgr sa décision à son sujet". Mutation, réprimande? La lettre ne le dit pas, mais chose certaine, le coup a porté:

Dégoûté, sinon découragé, je vois avec tristesse chaque jour s'effeuiller le reste de mes illusions. (...) Je ne pourrai plus jamais faire ce que je promettais. Des colons étrangers vont prendre la place de nos gens.²⁵

La méthode des correspondants est aussi mise à profit pour la préparation des biographies. Le Père Morice fait appel à ceux qui ont connu le personnage de son vivant et les lettres qu'il reçoit constituent autant de témoignages qui, s'ils n'ont pas la rigueur d'un texte officiel, en revanche, portent la marque du vécu et se lisent avec le plus grand plaisir. Telle cette lettre d'un ancien élève de Mgr Adélard Langevin, à l'époque où ce dernier enseignait les *Éléments latins* puis la *Syntaxe* au Collège de Montréal, de 1874 à 1876. L'ancien élève Granger, devenu jésuite, écrit de la Réserve de Caughnawaga, le 22 octobre 1915. Nous citons un large extrait de cette lettre au ton peu hagiographique mais, par ailleurs, tellement délicieux:

"Il demanda à un de ses élèves de vouloir bien l'avertir des signes d'impatience, ou de trop grande sévérité, qu'il remarquerait en lui, pendant les heures de classe. L'élève, à peine âgé de onze ans, s'excuse de ne pouvoir se rendre au désir de son professeur, disant que ceux qui étaient punis le méritaient cent fois, et qu'il fallait bien prendre un air sévère à l'égard de ceux qui ne suivaient pas les explications. Non, non, je me connais, reprend Mr. Langevin, et vous me

²⁴ A. P. Bérubé, P 36/1/2-5.

²⁵ Ibid..

feriez grand plaisir en m'accordant ce que je vous demande. Je compte aussi sur votre discrétion pour ne parler de cela à personne."

L'élève dut se rendre aux instances réitérées de son professeur. Il eut beau chercher, examiner, il ne trouvait rien. Chaque soir, cependant, à la fin de la classe, il lui fallait rendre compte. Et alors arrivait la ritournelle: - Je n'ai rien remarqué. - Mais enfin, lui dit un jour, Mr. Langevin, je crois que vous ne faites pas suffisamment attention. Allons, pouvez-vous me nommer ceux que j'ai disputés, ce matin? - Oui, Mr. voici leurs noms inscrits sur mon cahier. - Et en les réprimandant, je me suis fâché n'est-ce pas, j'avais un ton sec? J'ai dû leur faire de la peine. - Pas le moins du monde. À la fin de la classe, Raoul (aujourd'hui le sénateur Raoul Dandurand) m'a dit qu'il s'était oublié et qu'à l'avenir il serait plus attentif.²⁶

Le Père Granger de conclure que leur professeur, des plus populaires même dans la salle de récréation, profitait de ses moments libres pour donner à ses étudiants des conseils pratiques afin d'en faire "des hommes de devoir, des catholiques fervents et de vrais Canadiens-français"²⁷.

D'ailleurs le côté patriote du futur évêque s'est manifesté à tous les échelons de sa carrière d'enseignant. C'est ainsi que l'abbé L.C. Raymond, devenu curé de Bourget, en Ontario, fait l'éloge du professeur de l'Université d'Ottawa en ces termes:

Le Père Langevin m'a enseigné le catéchisme un an à l'Université dans ma seconde année de philosophie. Ce fut certainement une année de bénédiction (...) Il sut instituer dans nos âmes l'amour de Dieu, de

²⁶ L. S. Granger, s.j., P 36/1/15-1.

²⁷ Ibid..

l'Église, le respect des principes aussi bien que le dévouement à sa patrie, à sa race et à sa langue.²⁸

La lettre est datée du 20 octobre 1915.

Soulignons en passant que tous les témoignages concordent à propos des qualités de pédagogue du professeur Langevin. Le Père Morice, méchante langue à ses heures, avait osé insinuer dans une lettre à un correspondant qu'il n'avait peut-être pas été un professeur idéal. La riposte vint cinglante, marquée au coin de l'indignation, sous la plume de l'abbé C. Poulin, curé à Clarence Creek en Ontario:

... vous savez qu'il ne fut pas un professeur idéal. Qu'en savez-vous? Avez-vous assisté à ses classes? (...) Mgr Langevin, alors le Père A. Langevin OMI, directeur, du Gr. Séminaire d'Ottawa, était pour le moins un excellent professeur.²⁹

Et l'ex-étudiant, outré de ce qu'on ait ainsi calomnié son ancien maître, de prendre sa défense et de faire l'éloge du pédagogue pendant trois pages remplies d'une écriture serrée...

Il arrive que des correspondants lui fassent des confidences non sollicitées, ce qui n'a pas l'heur de lui déplaire, surtout lorsqu'il s'agit de conflits avec les supérieurs hiérarchiques, une spécialité, si l'on peut dire, du Père Morice, lui qui était perpétuellement en rupture de ban avec les autorités ecclésiastiques. Ainsi, le curé de Saint-Louis (Saskatchewan), le Père L. J. Danis, dans une lettre datée du 8 septembre 1914, après avoir parlé des deux cloches supplémentaires qu'il veut acheter et des cours de catéchisme qui se donnent en anglais les dimanche, mardi et jeudi et en français les autres jours, change radicalement de ton et s'assure d'abord de la discrétion de son interlocuteur. "Cher Père, entre nous, ceci est confidentiel. Une petite difficulté avec son évêque suffit pour être élué du théâtre où un

²⁸ L. C. Raymond, curé, P 36/1/15-1.

²⁹ C. Poulin, prêtre, P 36/1/14-18. L'auteur de la lettre a souligné le mot "idéal".

certain bien a été accompli." Et le récit de ce sombre complot noué autour d'une affaire de pensionnat se poursuit à la troisième personne et se termine par un ordre assorti d'une formule sententieuse: "... il n'y a qu'à brûler cette lettre après sa réception, car vous le comprenez le passé est un livre fermé que je ne veux pas ouvrir.³⁰

On s'en doute, le Père Morice revient à la charge et veut obtenir des détails supplémentaires. La réponse tarde à venir mais le Père Danis se décide à écrire le 4 août 1915 et reprend sensiblement la même version que dans sa missive précédente à une exception près: le récit est à la première personne... La victime de ces basses intrigues n'est nul autre que l'auteur de la lettre, le Père Danis lui-même...³¹

Finalement, toute cette correspondance met encore en relief les grandes qualités de chercheur du Père Morice: notamment la persévérance, et le souci de la précision. Ainsi, dans une lettre écrite à Laflèche, en Saskatchewan, et datée du 8 mai 1920, il s'enquiert auprès de l'abbé G. Dugas pour obtenir des précisions concernant des articles que ce dernier avait fait paraître dans La Minerve à propos du Soulèvement de 1868 en souhaitant que l'abbé Dugas ait encore la force de tenir la plume³². Pas tout à fait, puisque le pauvre abbé doit dicter sa lettre à une tierce personne et il ne peut qu'apposer une signature à peine déchiffrable au bas du texte³³.

Il pourchasse littéralement le pauvre Père Yves-Marie Floch, o.m.i., en poste à la mission Saint-Bernard de Grouard (Alberta). Les renseignements sollicités sont acheminés par le biais de trois lettres toujours plus courtes et datées, respectivement, du 30 novembre 1919, du 9 février

³⁰ L. J. Danis, o.m.i., P 36/1/4-1. Les passages soulignés sont de l'auteur de la lettre.

³¹ L. J. Danis, o.m.i., P 36/1/4-2.

³² A.-G. Morice à G. Dugas, P 36/1/19-1.

³³ G. Dugas à A.-G. Morice, P 36/1/4-23.

1920 et du 24 février 1920³⁴. On nous permettra de citer la deuxième au complet, la plus cocasse des trois:

Mon Rév. Père.

Ma réponse se fait attendre, car rien ne marche régulièrement dans le pays. Voici à peu près ce que je puis vous donner: il y a à présent une vingtaine de familles de Canadiens et autant de familles anglaises à Grouard même. À part cela il y a plusieurs blancs soit canadiens soit anglais qui sont têtes de familles, étant mariés avec de nos métisses.

Il y a une dizaine de magasins, 3 restaurants, 2 hôtels, 2 forges, la sous-agence de terre, le bureau du télégraphe, le bureau de poste, la police provinciale, la police montée du N.W., la banque d'Hochelaga, un médecin, un avocat, le bureau du garde de pêche, et de chasse, celui de l'agent-voyer, etc.

Votre frère en N.S. et M.I.

Son souci du détail, de la précision, font que le curé Desrosiers de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, lui fait parvenir une lettre qui avait pour seul objet de clarifier la graphie d'un patronyme: "j'ai regardé dans les registres et le Rév. Monsieur Fillion écrivait toujours son nom avec deux "l". (12 novembre 1920)³⁵. Ailleurs, c'est un Père jésuite du Collège de Saint-Boniface qui est mis à contribution pour trouver le prénom d'un religieux descendant du capitaine d'Orsonnens qui accompagnait Lord Selkirk à la Rivière Rouge en 1817. Le Père Blain n'a eu qu'à consulter le "catalogue" de la communauté pour trouver le prénom: "Ce Révérend Père porte le nom de Jean dans notre catalogue." (23 octobre 1919)³⁶.

³⁴ Yves-Marie Floc'h, P 36/1/5-1, 2, 3.

³⁵ J.M. Desrosiers, prêtre-curé, P 36/1/4-8.

³⁶ J. Blain, s.j., P 36/1/2-8.

Certains informateurs, à force de se faire harceler par le Père Morice, cèdent à un mouvement d'impatience, tels P. Barbier qui écrit de St-Brieux le 1er décembre 1919:

Je suis fâché de me faire rappeler à l'ordre, mais je ne suis pas écrivain, encore moins historien, voire même annaliste. Bien des faits intéressants se passent ou se sont passés dans les diverses places que j'ai desservies et je ne les ai pas relatées ni fait relater par la presse locale, faute toujours de savoir écrire. Je sais bien babiller mais je ne sais pas parler, encore moins écrire³⁷.

La fin de non-recevoir est parfois mise sous le signe de la modestie, tel ce refus de l'abbé Hacault, daté du 3 mai 1912 et expédié de Bruxelles au Manitoba.

Excusez-moi si je ne répons pas à vos questions en ce qui concerne ma personnalité, je répugne à toute réclame en ce qui touche surtout à la publicité³⁸.

Voilà quelques bribes d'information, un échantillonnage néanmoins susceptible de donner un aperçu de la dimension nationale, voire même internationale des archives confiées à la garde du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa. Il faut souligner que chacun des documents utilisés avait été soigneusement identifié et catalogué, ce qui en a rendu la consultation des plus agréables. Un grand Centre de recherche malgré son jeune âge: tout juste trente ans.

³⁷ P. Barbier, P 36/1/2-1.

³⁸ L. Hacault, P 36/1/7-1.

**"La Rolanderie": domaine d'aristocrates
aventuriers
ou utopie de catholiques sociaux?
par Carol Léonard
*Université de Regina***

À une dizaine de milles au sud de la route transcanadienne à la hauteur de la petite ville de Whitewood, gît au fond de la vallée de la Pipestone la dépouille de ce qui a jadis été décrit par Donatien Frémont, comme une vaste gentilhommière nommée "Maison de la Rolanderie"¹. Inhabitée depuis des décennies la première demeure de Saint-Hubert n'est plus qu'un taudis délabré, sans vitre aux fenêtres, aux murs éventrés et ouverts aux quatre vents. Encastrée dans un repli du coteau nord dont les ondulations épousent les anciens méandres de la rivière, cette épave sombre lentement, loin de la vue des voyageurs qui traversent la vallée. On a peine à imaginer qu'on pouvait y entendre, il y a un siècle maintenant, le son des violons rompant le silence des plaines enneigées pour animer les cotillons que dansaient une société pleine de grâce et d'élégance, l'aristocratie de Saint-Hubert et de Whitewood.

Mais abandonnons là le commentaire bucolique car, au delà du pittoresque, cette vieille charpente encore debout défie les éléments et s'acharne à perpétuer ce que les mémoires ont en grande partie oublié, les tout débuts du petit hameau de Saint-Hubert.

Tel qu'il est formulé ici, le titre du présent article marque l'alternative. A vrai dire, au delà d'interrogations non encore complètement résolues, il évoque tout autant dans notre esprit, l'alternance. Car, c'est pour ainsi dire de deux Rolanderie dont il sera ici question; de deux Rolanderie qui

¹ Donatien Frémont, Les Français dans l'Ouest canadien. Saint-Boniface, Les Éditions du blé, 1980, p. 84.

justifient leur spécificité par les motifs qui ont amené les groupes successifs d'habitants de ce hameau à quitter l'Europe pour venir tenter leur chance sur ce qu'ils percevaient à l'égal d'une terre promise. Quant aux interrogations proprement dites, elles représentent plus l'aboutissement de nos recherches qu'un point de départ. Aussi est-il prématuré pour nous de songer à y répondre véritablement dès à présent. Tout au plus allons-nous esquisser quelques hypothèses d'explications sommaires et forcément incomplètes.

À des fins de clarté, nous désignerons les deux "Rolanderie" que nous venons d'évoquer sous les appellations suivantes: D'abord, la "Rolanderie de Meyer" qui est celle de Rudolf Herman Meyer, le véritable fondateur qui s'y établit en 1885 et la quitta définitivement en 1889. L'autre, la "Rolanderie des comtes" correspond à l'époque où Saint-Hubert et Whitewood furent peuplés d'une aristocratie industrielle et mondaine qui a laissé derrière elle, après son départ, le souvenir le plus durable. Nous en situerons l'époque de 1887 à 1909.

Avant d'entamer la description de ces "Rolanderie", il convient de rendre ici un hommage. En effet, ce que nous possédons de renseignements sur les pionniers de Saint-Hubert, paysans et hobereaux, nous le devons en grande partie aux efforts d'un des prêtres qui y fut curé, l'abbé Fallourd². Sa contribution inestimable mérite d'être soulignée car non seulement a-t-il fait office de pionnier par ses efforts de reconstitution des faits mais encore, il a fourni l'essentiel de tout comme ses petits moments. Les auteurs qui, à sa suite,

² L'abbé Fallourd fit d'abord paraître à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation Saint-Hubert, un bref historique des débuts de Whitewood. L'article porte le titre: "History of the Beginning of St-Hubert Mission". Au cours de 1941 et 1942, il écrivit une version française de ce même texte, mais cette fois revu et enrichi de détails et d'anecdotes nouvelles. Elle parut dans La Liberté et le Patriote, par petites bribes, au fil des mois, (janvier 1941 à novembre 1942) sous un titre simple mais évocateur: "Histoire ancienne".

ont écrit sur Saint-Hubert et sa noblesse, ont invariablement puisé abondamment à même ses textes.

La Rolanderie de Meyer

Mettons momentanément barons, vicomtes, comtes et marquis de côté et attardons-nous sur ce fascinant personnage qu'est le docteur Meyer. De lui, nous possédons à l'heure actuelle deux portraits qui ne concordent pas.

Le premier, tiré d'un texte inédit de l'abbé Fallourd, fut reproduit une fois retravaillé, dans le journal La Liberté et le Patriote dans son édition du 31 janvier 1941. En voici l'essentiel:

D'origine alsacienne, il habitait en Alsace, la commune de Speechbach (Haut-Rhin), à quelques kilomètres au sud de Mulhouse. Naturellement, il connaissait l'allemand, et à ce moment-là l'Alsace était incorporée à l'Allemagne. Est-ce pour ces raisons que quelques-uns ont voulu faire de lui un Allemand de pure race? En tout cas, des renseignements sûrs et très précis, que nous avons puisés à bonnes sources, lui donnent une mentalité très catholique, et bien française. Il serait en réalité d'origine alsacienne-française, français de sang et de cœur. Veuf, il avait alors un garçon assez âgé, qui ne l'a pas suivi au Canada, et une fille religieuse. Après 1870, sa famille, qui occupait dans le pays, une situation élevée, tant au point de vue de la fortune qu'au point de vue social, est restée en Alsace.

À la tête des principales oeuvres de bienfaisance, cette famille a rempli là-bas un rôle de tout premier ordre. Mr. Meyer, (qui en Alsace paraît-il, ne portait pas le titre de Docteur), était non seulement maire de sa commune, mais il occupait aussi la charge importante de Conseiller général, d'un arrondissement du département du Haut-Rhin. Homme d'une haute culture, il

aurait eu une influence considérable dans toute la contrée, même auprès du gouvernement allemand. D'autres détails sur sa personnalité: il était d'une haute stature, (au moins 6 pieds), bel homme, doué d'une magnifique voix de ténor.

Malheureusement, à la suite de revers de fortune, il a dû liquider tous ses biens. C'était en 1884. Alors il préfère quitter l'Alsace, pour essayer, dans d'autres pays, de redorer son blason. Ce ne fut pas du côté de l'Allemagne qu'il se dirigea, il opta pour la France. Il avait d'ailleurs en France la plupart des membres de sa famille, ses parents les plus proches. L'un de ses frères serait resté à Speechback, et aurait été lui aussi très influent dans la contrée.³

Ajoutons à cette esquisse de l'abbé Fallourd, quelques détails de la main de Donatien Frémont qui résument la suite des événements⁴.

Deux années durant, il fut régisseur du château de la Rolanderie à Maule (Seine-et-Oise) propriété d'un richard du nom de Lorin. En partant pour le Canada, il disposait d'une somme de 100,000 francs (20,000\$) que lui avait confiée son opulent patron. Sa mission consistait à y établir un centre de colonie française et d'exploitation agricole.

Mais est-ce bien cela qui s'est produit? Certains détails, comme nous l'avons mentionné, ne concordent pas avec ce

³ Ce texte est intitulé: Travail préparatoire à l'histoire de Saint-Hubert. On peut également y lire la mention: "Publié dans le journal: La Liberté et le Patriote de Winnipeg" bien que s'y trouvent de nombreux détails et commentaires qui n'apparaissent pas dans la version publiée dans l'hebdomadaire de Saint-Boniface. Il existe une copie de ce document aux Archives diocésaines catholiques de Régina; dossier Saint-Hubert.

⁴ Donatien Frémont, Op. cit. p. 84.

que nous retrouvons ailleurs dans la littérature. Voici un nouveau portrait reconstitué à partir d'auteurs européens ceux-là.

Rudolf Herman Meyer est né le 10 décembre 1839⁵. Il est possible qu'il ait vu le jour en Alsace. Toutefois, certaines sources lui donnent pour lieu d'origine, la région du Brandebourg, plus précisément, un petit bourg ayant pour nom, Friedeberg dans le Neumark. Fils de fermier⁶, il conserva, sa vie durant, un profond intérêt pour la chose agricole et acquit paraît-il, "une compétence unique dans toutes les questions qui se rattachent à cette branche si importante de la vie économique des peuples modernes"⁷. Le titre de docteur qui lui est accolé témoigne vraisemblablement de la distinction universitaire à laquelle il s'est hissé après s'être consacré, au cours de sa jeunesse, à l'étude des sciences naturelles et de l'économie politique. Aussi va-t-il acquérir au fil des ans, une érudition qui sera saluée par plusieurs de ses contemporains⁸. Mais, c'est en tant qu'économiste qu'il

⁵ Voir: Handwörterbuch der Staatswissenschaften, Herausgegeben von Dr. J. Conrad, Dr. W. Lewis, Dr. L. Eslster and Dr. Edg. Loening, Jena, Verlag von Gustav Fischer, 1910, p. 682. Ainsi que: Meyers Conversation-Lexikon... Leipzig et Vienne, Bibliographisches Institut, édition de 1897, page 247, de même que l'édition de 1899, Jahres-Supplement 1898-1899, 675. Voir également le journal viennois Die Zeit. Édition du 28 janvier 1899, Vienne, p. 52.

⁶ Clercq, Victor de. Les doctrines sociales catholiques en France depuis la Révolution jusqu'à nos jours. Tome II Les contemporains, Paris, Librairie Bloud et Cie, 1905, p. 24.

⁷ Ibidem.

⁸ Pulzer, P.G. The Rise of Political Anti-Semitism in Germany and Austria. New York-London-Sydney, John Willey and Sons, 1965, p. 79; Nitti, Francesco. Catholic Socialism. Londres, Allen & Cie, 1911, p. 203.; Laveleye, Emile de. Le catholicisme contempo-

connaîtra, en son temps, une réputation internationale. Ami du théoricien du socialisme d'état, Rodbertus-Jagetzow et du confident de Bismark, Herman Wagener⁹, Meyer va être au début de sa carrière un familier de l'entourage du Kaiser. Wagener va même lui confier en 1867 la rédaction d'un "mémoire sur l'intérêt de l'Allemagne à protéger le pouvoir temporel"¹⁰. C'est à vrai dire une manoeuvre du chef prussien, car la politique qui se prépare, celle du "Cultur-kampf" (Combat pour la civilisation) poursuit l'unification politique et religieuse (donc protestante) de l'Allemagne.

Dès lors, Meyer va prendre ses distances à l'égard du hobereau prussien. Sans doute va-t-il le faire avec peu d'hésitation puisqu'il n'en est pas à ses premiers différends avec ce dernier. Il conserve, en effet, au "milieu du visage, une grande cicatrice en accent circonflexe", souvenir d'un duel de jeunesse avec Bismark¹¹. Et, lorsqu'en octobre 1870, on le retrouve à la direction de la Berliner Revue¹², c'est pour le voir s'en prendre avec virulence à la politique du gouvernement. Il est même considéré avec Joachim

rain. Paris, Félix Alcan, éditeur, 1891, 6e édition, p.106.; Jannet, Claudio. Le socialisme d'Etat et la réforme sociale. Paris, Librairie Plon, 1889, p. 147.

⁹ Stern, Fritz. Gold and Iron. Bismark, Bleichroder, and the Building of the German Empire. New York, Alfred A. Knopf, 1977, p. 506.

¹⁰ Goyau, Georges. Bismarck et l'Eglise. Le Cultur-kampf 1870-1878. Tome premier, Paris, Perrin et Cie, 1911, p. 28-29.

¹¹ Baussan, Charles. La Tour du Pin. Col. Les grands coeurs, Paris, Flammarion éditeur, 1931, p. 102. En dépit de l'orthographe "Mayer", il s'agit bel et bien de Rudolf Meyer.

¹² Shanahan, William O. German Protestants Face the Social Question. Volume 1, The Conservative Phase 1815-1871. Notre-Dame Indiana, University of Notre Dame Press, p. 375.

Gehlsen comme l'un des chefs de "l'Antikazlerliga"¹³. Mais en 1874, il abandonne la direction de son journal alors que l'Allemagne est plongée en plein Kulturkampf. Cette politique répugne à Meyer. L'on serait tenté d'expliquer cette antipathie pour des motifs autres que religieux puisque ses propres convictions religieuses ne semblent pas menacées car Meyer est luthérien¹⁴. Mais chez lui, rien n'est simple. Et même s'il n'embrassera jamais la foi catholique, il insistera pour que son fils soit élevé conformément à la doctrine de l'Eglise de Rome¹⁵ qui pourtant s'appuie sur une idéologie libérale associée à un capitalisme débridé et sans scrupules alors que Rudolf Meyer appartient au vieux parti luthérien des réformes sociales. Il proclame la nécessité de l'intervention de l'état pour assurer une distribution de la richesse, en conformité avec le bon sens et la justice¹⁶.

Auteur prolifique et incisif, Meyer poursuit sa lutte contre le libéralisme économique dans des ouvrages substantiels. En 1874, il fait d'abord paraître un ouvrage s'étendant sur deux tomes dont le titre est: Der emancipationskampf des vierten standes. Il y expose les idées de l'un de ses maîtres, Rodbertus-Jagetzow, père d'une doctrine socialiste. Certains affirment que Karl Marx lui aurait emprunté le fond de ses théories¹⁷. La plus grande qualité des deux tomes qui constituent cet ouvrage est sans doute de constituer l'histoire la plus complète et la mieux documentée que l'on

¹³ Pulzer, P.G. Op. cit. p. 35.

¹⁴ Clercq, Victor de. Op. cit. pp. 23-24.

¹⁵ Shanahan, William O. Op. cit. p. 375. Il s'agirait vraisemblablement de son fils aîné prénommé Wilhelm (Pulzer, P.G. Op. cit. p. 102, note 28.) Sa cousine dont il fera sa seconde épouse lui donnera un autre fils qu'ils nommeront Otto-Heinrich. (Frémont, Donatien. Op. cit. p. 84.)

¹⁶ Francesco. S. Nitti. Op. cit. pp. 204-211.

¹⁷ Laveleye, Émile de. Op. cit. p. 17.

possède encore aujourd'hui sur la Première Internationale¹⁸. En 1877, Meyer, récidive avec un livre fracassant, Politische grunder und die corruption in Deutschland. L'oeuvre, qualifiée par certains de très courageuse¹⁹, consacre la popularité de Meyer. Il y dénonce les abus du pouvoir en place et s'attaque aux protégés du Kaiser. C'en est trop pour Bismark et ses conseillers. Courroucés, ils poursuivent l'économiste pour libelle diffamatoire. Condamné à 18 mois de réclusion, Meyer fuit²⁰. Il se réfugie en Autriche où il fonde avec quelques amis le Parti socialiste catholique dont il va tracer les grandes lignes du programme²¹. Il devient avec le baron Von Vogelsang l'une de ses âmes dirigeantes²².

Malheureusement, il conserve son tempérament vif et impétueux. En 1879, dans un article du "Vaterland", organe du parti social catholique, il s'en prend violemment au comte Taaffe, ministre au gouvernement autrichien. Cette fois, il n'a pas à s'évader... on l'expulse²³. Il trouve refuge en France, à Paris²⁴, où il a de nombreux amis. Ses relations se recrutent surtout parmi les leaders du Catholicisme social. Parmi ceux qui ont Meyer en grande estime, on

¹⁸ Ibidem. p. 245, note 1. Voir également: Brauntal, Julius. History of the International 1864-1914. London et Edinburgh, Thomas and Sons Ltd, 1966, p. 116.

¹⁹ Jannet, Claudio. Op. cit. p. 132.

²⁰ Stern, Fritz. Op. cit. pp. 506-508 incl.

²¹ Francesco. S. Nitti. Op. cit. p. 143.

²² Ibidem. p. 203.

²³ Ibidem. pp. 214-215.

²⁴ Vers cette époque, on lui connaît pour adresse parisienne, le 36, rue Saint-Dominique. Voir: Frédéric Engels, Paul et Laura Lafargue. Correspondance. Volume 1, 1868-1886. Foreign Languages Publishing House, Moscou, 1959, p. 241.

reconnaît le richissime sociologue, Henri Lorin²⁵ puis le député et académicien Albert de Mun et enfin le marquis René de la Tour du Pin, celui qu'on a appelé le théoricien du Catholicisme social français. Ce dernier est à cette époque attaché militaire en Autriche - Hongrie²⁶.

Le Catholicisme social est un mouvement de pensée et d'action animé par la morale chrétienne et dont le but est d'abord l'amélioration des conditions de vie des classes laborieuses. Il se déplacera peu à peu sur un changement des structures sociales, économiques, institutionnelles et morales. Meyer est connu des "sociaux" français, comme on les appelle parfois, depuis plusieurs années. En 1878, Albert de Mun voit en lui un homme apte à les aider dans l'élaboration d'une pensée économique propre à faire échec au libéralisme économique²⁷. Meyer, à n'en pas douter, aura une influence certaine sur les législations sociales françaises de la fin du siècle dernier. Albert de Mun sera le grand promoteur de ces changements devant l'Assemblée des élus. Voici ce qu'il décrit en 1884, à l'un de ses amis:

Je suis obligé de m'engager moi, sur le sol mouvant et brûlant de la législation sociale: je n'ai pour me guider, que les écrits de Loesevitz et de Meyer...²⁸

La réputation et l'influence ne s'arrêtent pas à l'Allemagne, l'Autriche ou la France. En Angleterre, le socialiste Hyndmann "recommande la lecture de ses écrits à l'égal de ceux

²⁵ Celui-là même qui est propriétaire de la Rolanderie de Maule et qui quelques années plus tard mettra à la disposition de Meyer une somme de 100,000 francs pour établir une colonie dans l'Ouest canadien.

²⁶ Baussan, Charles. Op. cit. p. 68.

²⁷ Molette, Charles. Albert de Mun 1872-1890. Exigence doctrinale et préoccupation sociale chez un laïc catholique. Paris, Beauchesne, collection Recherches d'histoire religieuse. p. 174-175.

²⁸ Ibidem. p. 202.

de Karl Marx"²⁹. Meyer séjourne à Londres à l'occasion. Il y est reçu tant par Marx qui, comme Hengels et Bebel est l'un de ses bons amis³⁰ que par le cardinal Manning farouche opposant de l'auteur du Capital en dépit de la sympathie qu'il partage avec lui pour la condition ouvrière³¹.

Au terme de son séjour en France, vers 1883, Rudolf Meyer prépare son départ pour le Canada. Non pas pour y "établir le centre d'une colonie française" comme l'affirme Frémont, mais bien plutôt pour y amener avec lui des colons suisses³². Il connaît déjà assez bien l'Amérique pour y avoir fait un voyage en 1881. De ce séjour est resté un rapport économique édité sous la direction de Meyer: Ursachem der Americanischem Concurrenz³³. C'est avec un magistrat de Saanen en Suisse, un dénommé Hauswirth que Meyer compte fonder son établissement au Canada. Les deux hommes se rencontrent vraisemblablement en 1883, par l'entremise du baron Jacques de Reinach agent du Cana-

²⁹ Jannet, Claudio. Op. cit. pp. 132-133.

³⁰ Stern, Fritz. Op. cit. p. 506.

³¹ Friedrich Engels briefe an Bebel. Besorgt vom Institut für Marxismus-Leninismus Beim Zk Der Sed, Dietz Verlag Berlin, 1958, p. 72.

³² Archives provinciales de la Saskatchewan (Regina). Dossier R-735, Département de l'Intérieur, Ordre en Conseil, référence 88, 847, 1885, p. 171. Ordre en Conseil du 11 mai 1885. Ce dépôt d'archives sera identifié par les initiales A.S.

³³ Meyer, Rudolf. Ursachen der amerikanischen concurrenz. Ergebnisse einer studienreise der herren: grafen Géza und Imre Széchényi, Ernst Hoyos, baron Gabriel Gudenus und dr. Rudolph Meyer, durch die Vereinigten Stasten. Hrsg. von dr. R. Meyer. Mit einer verkehrskarte der union. Berlin, H. Bahr, 1883. 3 p. 1, vi, 825, (1) p. fold map. 34. 1. U.S. - Econ. condit. 2. Competition, International. 3. U.S. - Descr. & trav.

dien-Pacifique³⁴. Ensemble ils vont mettre au point le plan de leur futur. Les négociations se font avec Ottawa. Au début 1885, Hauswirth et Meyer se mettent en route pour l'Ouest canadien. Environ deux cents familles helvétiques sont censées les y rejoindre³⁵. Mais la nouvelle de la Rébellion métisse sème la panique parmi ceux qui débarquent dans le port de New York³⁶. Prétextant le désir d'aller aux États-Unis convaincre ces pauvres colons suisses qu'ils n'ont aucune raison de s'affoler, Hauswirth abandonne Meyer qui se retrouve seul pour assumer les engagements pris envers le gouvernement canadien³⁷. Plutôt que de renoncer, Meyer se retrousse les manches et fait bâtir la Rolanderie. Les arrangements très avantageux qu'il est parvenu à négocier avec le gouvernement canadien expliquent sans aucun doute sa détermination³⁸. À la fin de l'été 1885, il a autour de lui, maison, granges, saloir, étable, glacière, fumoir et ponts, sans parler des acres de terre qu'il a ensemencés³⁹.

L'intellectuel sait se montrer homme d'action. Il ne renie pas pour autant sa carrière d'économiste. Au contraire, il s'y consacre avec une même intensité. Il rédige en collaboration

³⁴ Gouvernement du Canada. Papier de la Session. 1884, 14, p. 155.

³⁵ A. S. dossier R-735. Op. cit. p. 171.

³⁶ The Regina Leader. Édition de soirée, le mardi 26 mai 1885, p. 4.

³⁷ Gouvernement du Canada. Papier de la Session. 1887, 12, p. 88.

³⁸ A.S. Dossier R-735, Département de l'Intérieur, Ordre en Conseil, 1886, référence 116, 762, p. 428.

³⁹ Archives publiques du Canada. Rg 17, volume 2396. Lettre de Meyer à un dénommé Santer de Zurich, le 14 novembre 1885.

avec un ami parisien, Gabriel Ardant⁴⁰, deux livres sur le mouvement agraire, dans un chassé-croisé rapide d'expéditions de manuscrits de part et d'autre de l'Atlantique⁴¹. Le premier a pour titre: La question agraire, étude sur l'histoire politique de la petite propriété⁴². Le second s'intitule: Le mouvement agraire dans la péninsule des Balkans, l'Angleterre et ses colonies...⁴³ La même année paraît en français un autre ouvrage de sa main, publié à Berlin celui-là, La crise internationale de l'industrie et de l'agriculture⁴⁴.

Plus encore, Meyer tente de convaincre le professeur Williams Saunders en charge du choix des fermes expérimentales du gouvernement fédéral, de faire de la Rolanderie, la ferme modèle de l'Ouest canadien. Il n'y parvient pas⁴⁵. La Rolanderie, avec ses 4,480 acres est pourtant, à

⁴⁰ Il est le gendre et confident d'une autre grande figure du Catholicisme social en France, Léon Harmel. Voir le livre de Georges Guitton. Léon Harmel 1829-1915. Tome 1, page 200. Ardant habite alors 12 rue du Louvois à Paris. Voir: Frederick Engels, Paul et Laura Lafargue. Op. cit. p. 241.

⁴¹ Archives publiques du Canada. Rg 17, volume 2396. Voir les quelques lettres de Gabriel Ardant à Meyer.

⁴² Meyer R. Ardant G. La question agraire, étude sur l'histoire politique de la petite propriété. Paris, Morot frères. 1887, 301 pages.

⁴³ Meyer R. Ardant G. Le mouvement agraire dans la péninsule des Balkans, l'Angleterre et ses colonies, la plaine saxonne, les Etats-Unis, la Hongrie, l'Eglise et la propriété. Paris, Retaux-Bray, 1890. 315 pages.

⁴⁴ Meyer R. La crise internationale de l'industrie et de l'agriculture. Berlin, 1885, 128 pages.

⁴⁵ Archives publiques du Canada, Rg 17, volume 2396. Lettre du 29 novembre 1886 et du 22 février 1887.

la fin de l'année 1888, l'une des très belles fermes de l'Ouest⁴⁶. Puis, début 1889, sans que l'on sache pourquoi, Meyer quitte la Rolanderie pour ne plus y revenir. Est-ce en raison des jeunes aristocrates qui viennent peupler la Rolanderie et avec lesquels il n'aurait pas de véritables affinités? Est-ce plutôt parce que Bismark, ne représente plus pour lui une véritable menace et qu'il a la voie libre pour retourner en Allemagne? Est-ce encore parce qu'en parvenant à vendre la Rolanderie à une société anonyme, il n'a désormais plus d'inquiétude financière⁴⁷? Nous n'en savons encore rien.

Qu'advient-il de lui, après son retour en Europe? Il écrit encore quelques livres; Der Capitalismus fin de siècle publié en 1894⁴⁸ et Hundert Jahre konservativer Politik und Literatur paru vers 1895⁴⁹. Il contribue à quelques revues et journaux, notamment la revue du groupe social catholique français, l'Association catholique⁵⁰, dont il était déjà un rédacteur occasionnel, et à l'hebdomadaire communiste Neue Zeit⁵¹. Il s'éteint le 16 janvier 1899, à l'âge de 59 ans⁵².

⁴⁶ Fallourd, Histoire ancienne. Op. cit. 18 février 1942, p. 6.

⁴⁷ Fallourd. Ibidem. 18 février 1942, p. 6. Cette société anonyme mène ses activités sous le nom de Rolanderie Stock Raising Society Ltd.

⁴⁸ Meyer R. *Der Capitalismus fin de siècle*. Wien. Werglas-Bruchhanslung Austria (f. Doll), 1894.

⁴⁹ Meyer R. *Hundert Jahre Conservativer Politik und Literatur*. Wien F. Doll 1895 (?).

⁵⁰ On consultera entre autres un article du tome XVI - série II de *l'Association catholique* intitulé: "Le Socialisme d'État en Autriche." Fait intéressant à noter, dans cet article, Meyer se déclare ami et disciple de Frédéric Le Play.

⁵¹ Pulzer, P.G.J. Op. cit. p. 80.

⁵² *Die Zeit*. 28 janvier 1899, page 52.

Victor de Clercq a écrit à son propos, ce qui aurait pu lui servir d'épithète:

D'humeur aventureuse, il ne fit que circuler à travers les divers États de l'ancien ou du nouveau monde; mais tous ceux qui l'ont approché ont gardé un profond souvenir de ce chevalier errant dont tous les actes ne furent pas en rapport avec les conceptions puissantes, mais qui aima d'un sincère amour le Christ et le peuple des travailleurs⁵³.

Co-fondateur d'un parti catholique social en Autriche et soutenu par des éléments importants du mouvement catholique social français, Meyer, dont la promptitude à croiser le fer pour défendre ses idées témoigne d'une capacité réelle à la radicalisation, avait-il pour ambition de créer une colonie suisse inscrite à l'enseigne de l'utopie? Il est certes encore trop tôt pour qu'il nous soit possible d'affirmer que la colonie n'ait pas eu sa genèse dans un projet d'application d'un modèle utopique puisant son inspiration profonde dans la doctrine défendue par l'école sociale catholique. La recherche d'une réponse à pareille question doit nécessairement passer à la fois par l'étude approfondie de la pensée sociale et économique de Meyer mais aussi et surtout par celle de documents révélant les circonstances entourant les transactions entre Meyer, Hauswirth et le gouvernement canadien⁵⁴.

Il est intéressant de constater qu'à l'époque même la possibilité de voir des catholiques sociaux verser dans l'utopie a été écartée du revers de la main par certains

⁵³ Clercq, Victor de. Op. cit. p. 24.

⁵⁴ Il existe bien quelques arrêtés en conseil du gouvernement canadien, (deux d'entre eux sont cités en notes 32 et 38) mais malheureusement pour nous, ne nous renseignent pas véritablement sur les motifs du fondateur de la Rolanderie. Seul un dépouillement de la correspondance de ce dernier ou de celle de quelques proches tel Lorin ou Ardant pourra possiblement donner l'éclairage voulu.

sympathisants tel un Laveleyke, par exemple qui écrit à propos de l'école germanique:

Les socialistes allemands qui ont un nom n'ont pas dressé le plan d'une société nouvelle. Ils ne nous présentent pas comme Morus, Baboeuf, Fourier ou Cabet, un idéal, une utopie, une cité parfaite qui serait le paradis sur la terre. Ils connaissent à fond l'économie politique et les faits constatés par la statistique. Ils ont étudié l'histoire, le droit, les langues anciennes, les littératures étrangères; ils appartiennent à la classe aisée. Ce sont des savants de profession. Ils ne se laissent pas prendre aux chimères des autres ni à celles que pourraient enfanter leur propre imagination⁵⁵.

Précisons pour notre part que, songeant à la Rolanderie, nous n'avons pas à l'esprit un modèle d'utopie puisant son origine dans univers psychique et fantasmatique comme celui qui a inspiré Fourier et a donné naissance à "l'Icarie"; ces deux modèles ayant, comme on le sait, connu des tentatives d'application aux États-Unis et dans une moindre mesure, pour ce qui a trait au fouriérisme, au Canada⁵⁶. Le catalogue des utopies est suffisamment vaste d'une part pour offrir des possibilités d'adéquation entre les typologies existantes et un projet tel qu'aurait pu ou "a pu" concevoir Rudolf Meyer. D'autre part, l'esprit scientifique et l'érudition

⁵⁵ Laveleye, Émile de. Op. cit. page 16.

⁵⁶ Pour des descriptions sommaires mais intéressantes d'une colonie "fouriériste" et d'une autre "Cabetiste", on pourra, à titre d'exemple lire les articles suivants: "Silkville: Fourierism on the Kansas Prairies" par David Harris et "The Structures of Everyday Life in a French Utopian Settlement in Iowa: The case of the Icarians of Adams County (1853-1898)" d'André Prévos. On les retrouva tous deux dans: L'Héritage tranquille. The Quiet Heritage: Proceeding from a Conference on the Contribution of the French at the Upper Midwest, November 9, 1985. 1987, Edité chez Clarence A. Glasrud.

que l'on a reconnu à ce dernier comme à de nombreux économistes sociaux ne constituent pas des antidotes capables de préserver contre l'exercice utopique:

Mainte recherche psychologique ou sociologique a permis de le remarquer: une pseudo-prééminence de la science sur l'utopie n'est en profondeur qu'un privilège arbitrairement décerné à l'exercice idéologique sur l'exercice utopique, et souvent même le premier esquisse subrepticement en lui, pour sa fortune et pour son infortune, la persistance du second⁵⁷.

Quoiqu'il en soit, à son départ Meyer laissait derrière lui bien autre chose qu'une colonie de paysans helvétiques. Son exploitation passait aux mains d'une société appartenant à une aristocratie urbaine nantie et, dans la région de la Pipestone, on commentait de plus en plus l'arrivée de ces jeunes hommes de condition aux manières raffinées dont certains concoctaient des projets qui allaient, l'espérait-on, apporter la prospérité à toute la contrée. Même si encore aujourd'hui, les motifs de venue comme de départ sont pour bon nombre d'entre eux mal connus, les faillites retentissantes qui mirent fin à d'importants projets, ont laissé auprès de la population, comme chez quelques auteurs⁵⁸, l'impression que peu parmi ces nobles étaient aptes à la vie dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce qui leur a valu une réputation d'aventuriers. Était-ce bel et bien le cas?

Ici encore, la réalité des faits tels qu'ils nous sont connus, nous apparaît aujourd'hui exiger pour répondre à telle question une analyse qui ne peut être toute contenue dans les quelques pages qui suivent. Aussi, nous contenterons-- nous de dresser une galerie de portraits, accompagnée de quelques faits saillants remontant au moment où La

⁵⁷ Encyclopaedia Universalis, volume XVI, p. 559.

⁵⁸ On retrouvera cette impression entre autres chez Ruth Humphrys dans son article: "Dr. Rudolf Meyer and the French Nobility of Assiniboia" dans The Beaver. Été 1970, pp. 16-23.

Rolanderie perdait son statut régional au profit d'une paroisse naissante qui allait être connue sous le nom de Saint-Hubert.

La Rolanderie des comtes

Le poste de responsable des destinées de la Rolanderie laissé vacant par le départ de Rudolf Meyer sera immédiatement occupé par le comte de Roffignac lequel jouit d'une influence certaine auprès de la société anonyme qui se porte acquéreur du domaine puisqu'il figure avec son frère Henri parmi les principaux actionnaires⁵⁹. Issu d'une très ancienne famille du Limousin, Yves de Roffignac est originaire du lieu dit "Le Mazet" (ou le Mazeix) situé tout près de la petite commune de Saint-Ouen-sur-Gartempe, Haute-Vienne⁶⁰. Le jeune comte n'est pas nouveau dans la région. Il a fait son apparition à la Rolanderie dès 1886⁶¹. Avec ce dernier, la grande propriété de la de la Pipestone gagnera rapidement en renommée. Les journaux ne tariront pas d'éloges sur la valeur des grands projets qui seront mis en chantier dans ce coin de l'Assiniboia⁶². A vrai dire, les

⁵⁹ Une liste des actionnaires a été publiée dans le journal *Le Manitoba*, le 29 avril 1891 (vol. XX, no 29 p. 2).

⁶⁰ Lettre de M. Bertrand Clisson, maire du Dorat (Haute-Vienne) à l'auteur (*Le Dorat*, le 26 décembre 1986).

⁶¹ L'abbé Fallourd, "Histoire ancienne", Op. cit. 31 décembre 1941, p. 7.

⁶² À titre d'exemples, on pourra lire les articles suivants: "The Chicory Industry in Assiniboia" dans le *Regina Journal* du 27 février 1890, page 5, et "Count de Raffinac (sic) of Whitewood..." dans le *Nor'-West Farmer and Miller* d'août 1890, p. 584.

années 1889 et 1890 seront celles des grandes heures du comte de Roffignac. Ces moments "fastes" passeront hélas rapidement. De cuisants échecs annonceront le rapide déclin de la Rolanderie dont on avait dit qu'elle était promise à une brillante destinée.

Notons immédiatement que l'apparition d'aristocrates français dans les parages de la Rolanderie est bien antérieure au départ de Meyer. Pendant cette période de nombreux autres colons, hobereaux, bourgeois ou paysans viendront grossir le noyau de la colonie naissante. Après Roffignac qui à son arrivée en 1886 habite la gentilhommière du domaine, apparaît au cours de la même année la famille Le Bidan de Saint-Mars⁶³, famille bourgeoise en dépit du nom à particule⁶⁴. Elle fait un bref séjour à la Pipestone puis disparaît sans laisser d'adresse. Au printemps de l'année 1887, Roffignac qui a passé l'automne précédent en Europe pour y faire la promotion de l'industrie de la betterave à sucre, revient avec un petit groupe de colons. Peut-être y a-t-il dans ses rangs la première vague de jeunes aristocrates à venir se joindre à Roffignac. Quoique qu'il en soit, c'est vers cette période que Joseph de Pradal de Farguettes et Claude, Alexis, Joseph de Langle débarquent à la Rolanderie. Le premier est originaire de Toulouse tandis que le second est natif de la région d'Alençon. Avec Roffignac, ils se lancent dans une affaire de chevaux de remonte. Leur association sera éphémère, réduite à néant un an plus tard dans des circonstances mal connues mais qui trouvent leur dénouement au cours d'un procès dont on a dit qu'il fut retentissant⁶⁵.

⁶³ Les Cloches de Saint-Boniface, mai 1940, no 5, vol. XXXIX, p. 129. "Diverses lettres à Mgr Taché" (lettre du 11 juillet 1886 signé: Le Bidan de Saint-Mars).

⁶⁴ Voir le livre de Pierre-Marie Doudonnat. Encyclopédie de la fausse noblesse et de la noblesse d'apparence. Paris, Sedopols, 1976, page 216.

⁶⁵ Frémont, Donatien. Op. cit. p. 85.

En 1888, apparaît à son tour, le comte Jean de Chapelle de Jumilhac en provenance du Calvados. Il appartient à une famille anoblie par Henri IV en 1597 qui hérita par extinction et substitution du duché-pairie de Richelieu⁶⁶ (il est tout à fait plausible que Jean de Jumilhac ait porté vers la fin de sa vie le titre de marquis de Richelieu). À son arrivée, il met sur pied un vaste ranch de moutons. Puis, il entre en société avec deux autres nouveaux venus. L'un, Robert Wolfe est originaire de Lyon. Il appartient à la fameuse maison Pleyel-Wolfe, facteurs de pianos. Il est aussi beau-frère des fabricants de pneus Michelin⁶⁷. L'autre, Gabriel-Émile--Henri de Veyre de Soras⁶⁸ natif de la région d'Annonay en Ardèche. Plus tenace que Wolfe et peut-être même que Jumilhac, de Soras va demeurer seul propriétaire de la bergerie qu'il réorganisera dans la région de la Montagne de l'Original à une quarantaine de kilomètres au sud de la Rolanderie; la nouvelle bergerie comptant plusieurs milliers de têtes sera connue sous le nom de Kalenterin⁶⁹. Après quelques années, il liquidera l'affaire pour s'installer à Whitewood où il deviendra un citoyen aimé et respecté⁷⁰.

Un autre personnage original et attachant surgit en 1888. Il a pour nom Jules Gustave Ange de Beaulaincourt. Natif de Vaudricourt (Pas de Calais), il s'installe avec son épouse (Marie Thérèse de Foulques) et ses enfants non pas à la Rolanderie mais à Whitewood même. Issu d'une famille

⁶⁶ Voir: A. de Froidefond de Boulazac. Armorial de la noblesse du Périgord. Tome 1, Périgueux, 1891.

⁶⁷ Frémont, Donatien. Op. cit. p. 85.

⁶⁸ Lettre de Michel Sonier, adjoint chargé des affaires culturelles de la ville d'Annonay, à l'auteur, le 20 novembre 1986.

⁶⁹ L'abbé Fallourd, "Histoire ancienne", Op. cit. 9, septembre 1942, p. 6.

⁷⁰ Hawkes, John. Saskatchewan and Its People. Tome 1, chapitre XCIV, page 942.

d'ancienne extraction⁷¹, ce vétéran de 1870, mène alors une vie retirée toute faite de simplicité. Le recensement du Canada de 1891, le mentionne. On peut y lire qu'il exerce le métier "d'artiste"⁷². Quant aux motifs de sa venue... il les a lui-même révélés: "Avec une très petite fortune, encore amoindrie par la crise agricole, inquiet pour l'éducation de mes enfants par suite du fâcheux esprit des classes riches qui n'ont pour ainsi dire pas plus de ressort pour le bien que pour le mal, j'ai voulu emmener ma famille bien à l'écart, lui apprendre la vie loin du monde"⁷³. Aussi ne faut-il pas s'étonner de ne pas le voir voisiner les autres gentilshommes de la région. La gent titrée et porteuse de particules qui, à la descente du train, s'engage sur la voie qui la mène à la colonie du docteur Meyer, n'est pas totalement française. Les Van Brabant, le baron, son frère, sa femme Mathilda, et ses trois enfants Rachelle, Octave et Suzanne, débarquent au mois de mai 1887⁷⁴ et prennent un homestead à six milles au sud de la Pipestone. Puis, on les retrouve à Richelieu, maison de Jumilhac et à Bellevue, nom que porte celle de Roffignac.

En 1889, arrive Guillaume de Rotz de la Madeleine⁷⁵

⁷¹ Valette, Régis. Catalogue de la noblesse française contemporaine. Paris, Les cahiers nobles, numéro 18.

⁷² Recensement du Canada de 1891. Assiniboia - Est, district 198, sous-district 17, 9 juillet 1891, page 27.

⁷³ Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface. Lettre de Jules de Beaulaincourt à Monseigneur Langevin, le 18 août 1895.

⁷⁴ Recensement du Canada de 1891. Op. cit., p. 28 et 29.

⁷⁵ Moosomin Courier, 4 février 1892, p. 4. Il s'agirait vraisemblablement de Guillaume de Rotz, né à Vaux S/Aure le 4 novembre 1865 de Marie-Olivier de Rotz et de Louise Fressinet de Bellange. Renseignements fournis à l'auteur par Michèle Coic, conservateur de la Bibliothèque municipale et de la

originaire de Vaux S/Aure, commune jouxtant Bayeux. Il aura la gestion de la Rolanderie en 1890 en l'absence de Roffignac provisoirement en voyage d'affaire en France. Au retour de ce dernier, il quitte l'exploitation de la Pipestone et entre en association avec Wolfe et un dénommé Alex. McKenzie, un grand ranch dans la vallée de la rivière Qu'Appelle⁷⁶.

Avec l'année 1890, on voit apparaître le vicomte Alphonse de Seyssel de Songieu en Valromey et Émile Jannet. Ce dernier dont les études en Angleterre ont permis d'acquérir une maîtrise de l'anglais⁷⁷ va occuper une place importante parmi les notables de Saint-Hubert. Quant à monsieur de Seyssel, il demeure quelques temps à peine. Il vient pour ainsi dire en reconnaissance⁷⁸. En 1892, il revient avec toute sa famille⁷⁹. Lui et son bon ami Émile Jannet font l'expérience d'une fruitière, terme par lequel on désigne une fromagerie de gruyère. Le sol ne s'y prête pas. Les vaches donnent un lait impropre à la fabrication du célèbre fromage. La ténacité des entrepreneurs est mise en échec et, après des essais infructueux et d'autres revers attribuables au climat, la fruitière ferme ses portes⁸⁰.

Entre-temps, à l'été 1891, arrivent Paul de Beaudrap et son épouse Yvonne Ribard, venus de Senneville (Manche).

Tapisserie de Bayeux le 28 janvier 1987.

⁷⁶ Henderson's Gazetter and Directory. Northwest Territories, 1891, p. 667.

⁷⁷ Lettre de la vicomtesse André de Lesquen Duplessis-Cassau, fille d'Émile Jannet, à l'auteur (daté du mois de janvier 1987).

⁷⁸ Frémont, Donatien. Op. cit. p. 86.

⁷⁹ Seyssel-Sothonod, Marc de. Songieu en Valromey. (Ain). Chez l'auteur, 1985, p. 243.

⁸⁰ Frémont, Donatien. Op. cit. p. 88.

De Beaudrap a pour lointaine aïeule Jeanne d'Arc⁸¹. Vénérés par la population de Saint-Hubert, Paul et Yvonne de Beaudrap sont, semble-t-il, les seuls qui persisteront vraiment dans leurs efforts à s'établir au Canada. Après Saint-Hubert et un bref retour en France, c'est à Trochu en Alberta qu'ils vont s'établir définitivement⁸².

Grand ami d'Émile Jannet, Max de Chauveau de Quercize dont on ne connaît que peu de choses, est originaire de la région d'Autun. Le moment de son arrivée au Canada ne nous est pas connu. Il est possible qu'il ait accompagné Jannet et de Seyssel. Quoiqu'il en soit, il choisira pour emplacement de son exploitation d'ovidés, les abords de la Montagne de l'Original. Son cheptel comptera plusieurs milliers de têtes⁸³.

Un autre personnage qui laissera de lui un souvenir fort discret, est Gonzague Legouz de Saint-Seine. Né à Saint-Seine-sur-Vingeanne, le 26 janvier 1874 et fils du marquis Béguine Legouz de Saint-Seine, ce jeune comte n'a que 17 ans lorsqu'il joint le groupe de La Rolanderie. Aussi n'est-il pas étonnant de le voir occuper des emplois mineurs. Il s'occupera des chasses et du dressage des chevaux⁸⁴.

En 1892, deux nouveaux jeunes gens à propos desquels nous ne savons presque rien viendront passer quelques temps dans la région. Le premier est le vicomte Pierre de Pronleroy. Le second, un jeune monsieur O'Diette de Paris,

⁸¹ Gauthier de Carville. Parenté de Paul de Beaudrap. Manuscrit. Archives provinciales de l'Alberta. Dossier 72.139/2 SE.

⁸² Archives diocésaines de Régina, Dossier: Saint-Hubert. Lettre de Paul de Beaudrap à Mgr. Taché, le 20 mai 1899.

⁸³ Ibid. Lettre de Paul de Beaudrap Trochu, 13 février 1941 (vraisemblablement à l'abbé Fallourd). Archives provinciales de la Saskatchewan. Homestead Files. R.8303, homestead

⁸⁴ Ibid. Aperçu historique de la paroisse de Saint-Hubert. page 2.

est le fils adoptif du marquis de Foucauld et le neveu du célèbre père Charles de Foucauld, explorateur et missionnaire disparu dans des circonstances tragiques en 1916⁸⁵.

Nous ne saurions terminer ce "nobiliaire" bref et incomplet de Saint-Hubert et Whitewood, sans mentionner Christian Uytendale, baron de Bretton (Indes Occidentales). Ce hollandais va prendre au début du nouveau siècle, une homestead à proximité de Whitewood⁸⁶.

À cette époque, la Rolanderie n'est presque plus qu'un souvenir. Déjà en 1893, les choses se gâtent. Le baron de Salvaing de Boissieu, beau-père de Roffignac écrit à monseigneur Taché: "J'ai cru de mon devoir d'informer la duchesse d'Uzès de la situation fâcheuse de notre colonie. Votre sollicitude pour votre vaste diocèse est trop grande pour que vous ignoriez que la Providence n'a pas béni nos efforts. Bientôt, très probablement, notre colonie sera abandonnée, à mon grand chagrin"⁸⁷. Une statue de Saint-Hubert, oeuvre de la duchesse, orne la Basilique du Sacré-Coeur de Montmartre à Paris. Une copie doit parvenir à la Rolanderie. Elle n'y parviendra jamais, le Baron de Boissieu ayant préféré étant donné les circonstances, en faire don à l'archevêché de Saint-Boniface dont elle enorgueillit encore aujourd'hui les jardins.

Toutefois, pendant les quatre années qui suivent le départ du docteur Meyer, la Rolanderie aura été le siège d'une activité intense. Élevés pour la plupart sur le domaine familial, aux abords de petites agglomérations rurales, les jeunes gens de Saint-Hubert, se font par aptitude sinon par atavisme, éleveurs, bergers ou exploitants agricoles. La plupart caressent le rêve de faire fructifier un capital qui leur fera acquérir rapidement une aisance de moyens. Pour y parvenir certains optent pour des projets industriels

⁸⁵ Ibid. p. 4.

⁸⁶ Archives provinciales de la Saskatchewan. Homestead Files. 566029 et 601603. Christian Uytendale (Baron of Bretton).

⁸⁷ Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface. Lettre Baron de Boissieu à Mgr Taché, le 31 octobre 1893.

d'envergure. C'est le cas notamment d'Yves de Roffignac et du baron Van Brabant. Leur projet est ambitieux; une usine de traitement de la betterave à sucre. Au bas mot, une affaire de 500,000 \$ dollars selon une source de l'époque⁸⁸. Bien que les deux entrepreneurs semblent avoir pu trouver des bailleurs de fonds et des fermiers intéressés à approvisionner l'usine en matière première, le projet va mourir dans l'oeuf: le gouvernement canadien refuse d'émettre un permis permettant de transformer les sous-produits en alcool⁸⁹. Or les entrepreneurs le savent, c'est là le seul moyen de rendre toute l'opération rentable. Il leur faut donc abandonner leur projet.

Un autre projet grandiose est celui de la culture de la chicorée qui est destinée à être mélangée à du café et à être distribuée dans l'est du Canada. Débuté par Roffignac et les Van Brabant, le projet semble bien engagé mais des incendies d'abord chez les Brabant puis chez Jumilhac qui, à la suite des Brabant, a repris le projet, mettent un terme à la vente du café. Seul de Beaudrap va poursuivre avec succès la transformation de la chicorée jusqu'à son départ pour la France en 1899, répondant ainsi à un vœu de son épouse⁹⁰ qui sentant sa santé chancelante, désire revoir le pays qui l'a vu naître. En 1898, une petite manufacture de brosse de soie de porc va ouvrir ses portes pour bientôt les refermer⁹¹.

Petite société brillante, piaffante même parfois, la noblesse régionale de la Pipestone donna des fêtes et fit, plus par style que par arrogance, étalage d'un luxe qui frappa les imaginations. Peu refermée sur elle-même, elle afficha une étonnante sociabilité. Beaucoup de ses membres prirent une part autrement que symbolique à la vie culturelle, sociale et

⁸⁸ Moosomin Courier, 18 décembre 1890, p. 1.

⁸⁹ Frémont, Donatien. Op. cit. p. 88.

⁹⁰ Archives diocésaines de Régina, Dossier: Saint-Hubert. Lettre de Paul de Beaudrap à Mgr. Taché, le 20 mai 1899.

⁹¹ The Leader, 24 février 1898, p. 4.

politique de la contrée; que ce soit à titre de juge de paix ou à celui de conseiller municipal. Presque tous excellents musiciens, beaucoup se joindront à la fanfare de Whitewood. C'est à L.W.P. Park que l'on doit les pages qui auront le plus contribué à donner sa pleine mesure au romantisme frivole et quelque peu incongru qui aura, à sa suite, inspiré certains auteurs⁹². Force nous est de constater à la lecture de ce récit que l'existence des gentle-farmers de la Pipestone ne manquait certes pas de panache et que la gent titrée de Saint-Hubert menait grande vie.

Ceci dit, il reste à mentionner qu'on a peu tenté d'expliquer la présence, il y a un centenaire déjà, d'autant de jeunes aristocrates dans la région de Saint-Hubert. La raison en est sans doute attribuable au fait que cette noblesse de l'Assiniboia n'ayant pas véritablement fait souche dans la région, s'est vite vu oblitérée de la mémoire populaire. Et comme les motifs réels de leur venue demeurent inconnus pour ce qui est de la plupart d'entre eux, on s'est contenté le plus souvent de commenter leur présence en élaborant plus ou moins vaguement sur le climat politique et religieux observable dans la France d'alors. Quelques auteurs n'ont pas manqué de souligner l'aversion qu'éprouvait l'aristocratie française à l'égard de la République comme pour suggérer qu'il y avait dans ce sentiment l'essentiel des motifs qui conduisirent plusieurs de ces jeunes gens à embrasser la carrière d'aventurier et à venir planter leur cabane au Canada pour y hanter les replis de l'énorme fossé creusé par la petite rivière sillonnant la plaine au sud de Whitewood. Assurément, cette classe jadis si privilégiée n'avait aucune raison de chérir le nouveau régime et pourtant, jamais l'aristocratie n'avait eu de meilleure chance depuis la Révolution alors centenaire, de reconquérir une part importante de son prestige et de son influence politique qu'avec l'apparition de ce nouvel ordre. N'avait-on pas surnommé la

⁹² Park, L.W.D. "Early French Settlement in White-wood and District." *The Herald*. 3 octobre 1940, p. 85. Voir aussi: Hewlett, A.E.M. "France on the Prairies." In *The Beaver*. No. 284, Printemps, 1954 pp. 3-7.

République naissante la "République des ducs"⁹³? Aux élections de février 1871, sur six cent cinquante députés élus quatre cents étaient orléanistes ou légitimistes, bref monarchistes⁹⁴. Ce suffrage survenu au lendemain de la défaite de la France aux mains des Prussiens en 1870 fut interprété par la noblesse française comme une volonté de la France à retourner à l'ancien régime⁹⁵. Présomptueuse ou presque-outrecuidance, cette interprétation ne trouva point d'échos dans les faits. Malgré la force de leur nombre et de leur idéal, la majorité monarchiste ne restaura point la monarchie sans doute en raison des divisions que connaissait alors la famille royale. Les deux branches de la famille royale n'étaient pas encore réconciliées. Deux prétendants, le comte de Chambord (branche légitime) et le comte de Paris (branche Orléans) s'opposaient mais aussi parce que la partie monarchiste ne voulait pas endosser la défaite (de la guerre franco-prussienne)⁹⁶.

Les monarchistes de l'Assemblée nationale préférèrent donc s'en tenir à une solution provisoire; la prolongation du mandat de la présidence de sept années. En prolongeant la durée de service du chef de l'État, ils espéraient créer l'anti-chambre de la permanence, attribut du monarque. Mais cette maladresse joua en leur défaveur. Et, pour reprendre le mot de G. Bourgin: ils "avaient été incapables d'installer la monarchie; malgré eux, ils organisèrent la République"⁹⁷.

⁹³ Chastenet, Jacques. Histoire de la troisième république; L'enfance de la troisième 1870-1879. Hachette, Paris, 1952, p. 283.

⁹⁴ Maurois, André. Histoire de la France. New York, 1947, Éditeurs de la Maison Française, p. 239.

⁹⁵ Ibid. page 239.

⁹⁶ Ibid. page 240.

⁹⁷ Bourgin, G. La troisième république 1870-1914. Paris, 1967, Librairie Armand Colin, page 294.

Élus si nombreux en 1871, ils seront progressivement écartés du pouvoir. Après 1879, ils feront leur rentrée dans une opposition "boudeuse"⁹⁸.

Ni la thèse de l'aversion chronique de la noblesse envers la République, propre à séduire le monde anglo-saxon, pas plus que la thèse de la grande bataille de la laïcité ne suffisent ou ne conviennent pour expliquer la migration d'éléments de la jeune aristocratie vers le Nouveau Monde. Il faut plutôt regarder du côté de la conjoncture économique du début des années 1880 pour trouver des éléments plus aptes à rendre compte de cet exil. Comme l'explique fort bien Bourgin, au cours de cette période, l'économie de la France était en crise:

Celle-ci était liée à la conjoncture mondiale et atteignit la France plus tard que d'autres pays; mais elle s'y traduisit par une stagnation d'ensemble de l'industrie qui se prolongea de 1882 jusque vers 1895, et par un déclin de certaines industries de qualité. Surtout, le pays encore en majorité rural, s'émut fortement des crises agricoles; tandis que la maladie du phylloxéra ravageait les uns après les autres tous les grands vignobles voyaient leurs prix de vente baisser devant la concurrence du Nouveau Monde.⁹⁹

Cette crise n'épargna aucune classe sociale. Elle ne toucha pas avec la même virulence ceux qui avaient appris à composer avec les éléments et les valeurs de l'époque. La description à la fois pittoresque et saisissante qu'en fait Jacques Chastenet éclaire les motifs qui ont pu pousser les fils de la noblesse terrienne à entrevoir leur avenir loin du sol français:

Aussi bien la baisse des prix agricoles tend-elle à réduire les ressources de la classe aristocratique. Certains de ses membres parviennent, il est vrai, à maintenir, voire à accroître, leur fortune par de profitables participations aux affaires industrielles.

⁹⁸ Chastenet, Jacques. Op. cit. p. 294.

⁹⁹ Bourgin, G. Op. cit. p. 294.

Mais d'autres sont durement touchés et ont quelque peine à conserver leur train de vie traditionnel; il faut vendre quelques chevaux, remiser un landau ou un tilbury, congédier un ou deux valets et surtout habiter de plus en plus longtemps le château ou naguère on ne passait que la belle saison.

Quelques-uns défendent pied à pied leur influence politique et sociale. La majorité toutefois se contente de remâcher son amertume, d'espérer contre toute espérance le retour providentiel du roi, de subventionner le journal conservateur du chef-lieu, de participer aux pèlerinages, de collectionner tabatières ou camées anciens, de chasser et de gérer ses domaines. Souvent expert en agriculture, le hobereau garde par là contact avec la population, et ce contact l'empêche de devenir tout à fait un "émigré à l'intérieur".

Les fils de ces déçus sont presque toujours élevés par les jésuites qui se piquent de leur donner une éducation moderne. Beaucoup n'envisagent pas sans répugnance de mener l'existence sans horizon de leurs parents et s'orientent vers une carrière active; carrière militaire, carrière diplomatique, voire, et de plus en plus, carrière d'affaires.

Très distincte de cette noblesse provinciale, un peu étriquée mais souvent de haute qualité morale, il existe une autre noblesse, plus opulente, qui habite la capitale pendant la moitié de l'année et qui est au centre de la vie mondaine.

Formés, pour beaucoup d'entre eux, à l'école militaire de Saint-Cyr, les jeunes gentilshommes qui auront délaissé la carrière des armes pour embrasser celle de fermier ou de rancher dans la vallée de la Pipestone ou sur les coteaux de la "Moose Mountain" appartiennent à la noblesse terrienne. Rarement aînés des enfants de la famille, ces jeunes gens ont peu à attendre de l'héritage familial; titres et domaines leur échapperont. Ils doivent se débrouiller et faire leur vie de toute pièce.

Il est aujourd'hui permis de croire que les aristocrates venus s'établir dans la région de St-Hubert et de Whitewood

étaient plus nombreux que les documents publiés jusqu'à présent ne le laissent supposer. La plupart d'entre eux étaient fils de hobereaux. Il était naturel qu'à la suite de leurs pères, ils songent à se faire grands propriétaires terriens et se livrent à l'agriculture ou l'élevage. Certains feront l'acquisition d'un cheptel ovin, bovin ou porcin. Quelques-uns plus hardis, voire téméraires se lanceront dans d'audacieux projets de transformation des produits de la terre, projets qui seront sans lendemain.

Un nombre relativement peu important de pages ont été publiées tant à propos de ces gens du monde qu'au sujet du séjour au Canada de celui qu'ils étaient venus rejoindre, Rudolf Herman Meyer. Encore aujourd'hui, il est plus aisé de rendre compte de leur présence que d'expliquer leur venue et leur départ. Espérons que dans un avenir prochain, des recherches aidant, l'histoire de la Rolanderie trouvera sa juste place dans l'histoire des Prairies et du Canada.

"J.-A. Sénécal, architecte et entrepreneur"

par Gilles Cadrin

*Faculté Saint-Jean
Université de l'Alberta*

Tandis que Winnipeg était le théâtre de violentes grèves ouvrières, de l'autre côté de la rivière, à Saint-Boniface, J.-A. Sénécal, architecte et entrepreneur, guidait son équipe d'ouvriers sans heurt ni conflit. Patron et ouvriers formaient une famille qui travaillait au bien de la société en construisant des bâtiments tels que des églises, des couvents et des hôpitaux. Pour cette raison, Sénécal jouissait du respect du clergé et des communautés religieuses qui appréciaient son talent architectural et ses valeurs humaines; il était respecté par ses concitoyens qui l'avaient élu commissaire d'école et maire de la ville de Saint-Boniface et il était apprécié et aimé de ses ouvriers qui reconnaissaient ses compétences professionnelles et ses grandes qualités humaines. Ainsi, pour lui témoigner leur respect et leur affection, ses ouvriers s'étaient réunis chez lui avant le jour de l'an 1904. Ils lui présentèrent des cadeaux et un des ouvriers lui lut une adresse qui fut reproduite en première page dans l'édition du journal Le Manitoba du 6 janvier 1904. En voici quelques extraits:

Laissez-nous vous dire, Monsieur, que nous sommes fiers de la belle réputation que vous vous êtes faite parmi les architectes du pays. Vos oeuvres, les institutions religieuses surtout, dont vous avez doté Saint-Boniface et nos paroisses françaises, diront longtemps votre mérite et votre talent. (...)

S'il était possible de réunir en un seul endroit toutes vos constructions, quel joli et artistique village on pourrait faire!

La présente étude a pour but de faire connaître J.-A. Sénécal et de recréer ce "joli village" en évoquant les oeuvres

qu'il a parsemées en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

Joseph Azarie Sénécal naquit au Québec le 14 novembre 1841, à Saint-Marc, comté de Verchère. Il fréquenta l'école du village jusqu'à l'âge de 14 ans. Par la suite, il aurait travaillé jusqu'à l'âge de 20 ans pour le compte de divers cultivateurs de la région¹. Fils de charpentier, il s'orienta alors vers le métier de son père en travaillant comme apprenti avec un certain M. Adam, de Saint-Charles, le village voisin². Ses années d'apprentissage l'initèrent non seulement au travail du bois mais lui firent découvrir sa passion pour l'étude de l'architecture, passion qui le poussa à lire tous les traités d'architecture sur lesquels il pouvait mettre la main³.

Après quelques années d'apprentissage, il passa à son propre compte et c'est en 1870 que commença sa longue association, à titre d'architecte et de constructeur, avec les religieux et tout particulièrement avec les soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Cette communauté avait en effet un couvent dans le village voisin de Beloeil. Comme ce couvent, ouvert en 1846⁴, était devenu trop petit, les soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie firent bâtir en 1871 une chapelle derrière leur couvent⁵. Le rapport à la maison-mère de Longueuil, intitulé "L'État des affaires de la maison de Beloeil no 2 pendant l'année 1870 au 1er août 1871" indique que J.-A. Sénécal construisit le bâtiment et qu'il décora l'intérieur de la chapelle (photo 1). Il n'est pas

¹ Catholic Centennial Souvenir: 1812-1912, Winnipeg, The West Canada Publishing Co., 1912, S.P.

² "Feu M. J.-A. Sénécal", Le Manitoba, 21 mars 1917, p. 1.

³ Ibid., Catholic Centennial Souvenir.

⁴ La petite Histoire: Paroisse Saint-Mathieu de Beloeil, 1772-1972, Beloeil, 1972, pp. 151-152.

⁵ Ibid., p. 154.

mentionné qu'il ait été responsable des plans de l'ensemble⁶. Sans doute ce contrat lui assura-t-il une certaine renommée et ainsi le succès économique car, en 1874, il se retrouvait à Montréal, copropriétaire d'une usine de fenêtres et de portes. Malheureusement le début de ses affaires coïncida avec la longue dépression qui, à partir de 1875, commençait à affecter le monde occidental. Cette dépression qui dura jusqu'en 1890 fut marquée par une chute des prix généralisée, la contraction du marché international du crédit et la faillite de centaines d'entreprises à Montréal. L'entreprise de Sénécal fut du nombre.



(photo 1)

Il n'est donc pas étonnant que Sénécal répondit à l'appel du père Albert Lacombe, alors curé de la paroisse de Sainte-Marie, à Winnipeg. En effet, ce dernier menait depuis 1874 une campagne active de recrutement de colons canadiens-français et franco-américains. Au bout de deux ans et avec l'aide de trois prêtres séculiers, le père Lacombe avait

⁶ Archives des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Longueuil. Dans le dossier mentionné, le bilan financier fait état des dettes suivantes dues à J.-A. Sénécal: 400 \$ pour la bâtisse; 450 \$ pour l'intérieur de la chapelle; et 36 \$ pour les doubles chassiss.

contribué à établir plus de mille familles dans le Manitoba⁷. Il continua à s'occuper activement de colonisation jusqu'en 1880. Est-ce lors d'un de ses voyages à Montréal qu'il rencontra Sénécal? Il n'est pas possible de le préciser mais le journal "Le Manitoba" dit que J.-A. Sénécal vint dans l'Ouest à l'invitation du père Lacombe⁸.

En arrivant au Manitoba en 1877, Sénécal renonça au monde de la construction pour prendre une terre à Baie Saint-Paul. Pendant trois ans il vécut de la culture de sa ferme jusqu'à ce que, pour fuir les inondations annuelles de la rivière Assiniboine, il déménageât à Saint-François-Xavier où il ouvrit un magasin⁹. Pendant les premières années son commerce connut un succès florissant mais, avec l'arrivée des chemins de fer, le commerce ayant été bouleversé, en 1884 Sénécal jugea bon de reprendre la culture de la terre tout en conservant son commerce¹⁰. Cependant, en 1887, Sénécal trouva l'occasion de retourner à ses vieilles amours, la construction et l'architecture, en mettant ses talents au service d'un de ses amis, E.F. Gigot. Ce dernier, ancien député de Saint-François-Xavier, était parti en Alberta en 1886 pour occuper le poste de facteur de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Fort McLeod¹¹. L'année suivante, le 2 juin 1887, "Le Manitoba" rapportait dans la rubrique des faits divers la nouvelle suivante:

⁷ Anonyme, Le Père Lacombe: "L'homme au bon coeur", d'après ses mémoires et souvenirs, Montréal, Le Devoir, 1916, pp. 286-290.

⁸ Op. cit., 21 mars 1917, p. 1.

⁹ Our First Hundred Years: History of St-François-Xavier Municipality, 1980, p. 276; voir aussi au sujet de la mission de Baie Saint-Paul, ibid., pp. 78-82.

¹⁰ Catholic Centennial Souvenir, op. cit.

¹¹ Le Manitoba, 3 septembre 1886.

M. J.-A. Sénécal et son fils, de Saint-François-Xavier, sont partis ce matin pour Fort McLeod, où ils doivent agrandir le magasin de la Cie de la Baie d'Hudson et construire une maison pour M.E.F. Gigot, facteur de la Cie à ce poste.¹²

Quatre mois plus tard, le même journal annonçait que J.-A. Sénécal et son fils, Tancrede, étaient revenus le 2 octobre de Fort McLeod, leur mission accomplie¹³.

Il ne fait pas de doute que la confiance que E.F. Gigot avait manifestée à l'endroit de son ancien concitoyen allait permettre à Sénécal de revenir définitivement à sa première vocation. En fait, convaincu que ses enfants ne s'adonneraient pas à l'agriculture, il quitta Saint-François-Xavier en 1891 pour se consacrer entièrement à la construction dans les rôles d'architecte et d'entrepreneur. Il s'établit à Saint-Boniface et, aussitôt, les soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie lui offrirent le contrat de l'agrandissement de la première Académie Sainte-Marie, située sur la rue Notre-Dame. En 1892, Sénécal ajouta donc une aile à la structure principale construite en 1881¹⁴. Après ce premier contrat d'envergure, il semblerait que la réputation de Sénécal ait été acquise auprès des religieux non seulement du Manitoba mais aussi de la Saskatchewan et de l'Alberta. C'est pourquoi son oeuvre se résume principalement à des églises, à des hôpitaux et à des couvents ou pensionnats.

¹² Ibid.

¹³ Ibid., 13 octobre 1887.

¹⁴ Chaput, Hélène, Mère Marie-du-Rosaire, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 1982, p. 62; Keegan Butterhill, Chris, The Early History of St. Mary's Academy, (inédit) 1983, Archives Provinciales du Manitoba, p. 53.

L'oeuvre de Sénécal en Alberta

L'oeuvre de Sénécal en Alberta est répartie entre Calgary et Edmonton et ses environs. Comme nous l'avons déjà mentionné, ses premières constructions à Fort McLeod l'avaient remis sur la voie de sa vocation première et en plus l'avaient fait connaître des religieux de l'Alberta. C'est sans doute pour cette raison et aussi parce que les soeurs Grises de Winnipeg avaient eu l'occasion de se rendre compte de ses capacités, que les soeurs Grises de Calgary firent appel à lui en 1894 pour consolider le premier Hôpital Sainte-Croix de Calgary, construit en 1892, et, par la même occasion qu'elles lui firent terminer les deux derniers étages¹⁵ (photo 2). Soeur Deschamps, la supérieure générale, avait fortement recommandé Sénécal parce qu'elle le disait "honnête homme" et parce qu'il se rendait à Edmonton pour construire l'hôpital dont cette ville avait grandement besoin.

En fait, tout comme Calgary, Edmonton connaissait une explosion démographique depuis l'arrivée des chemins de fer en 1891. Jugeant alors le petit hôpital de Saint-Albert insuffisant, Mgr Grandin avait acquiescé à la demande d'un groupe de médecins et avait offert son aide financière aux soeurs Grises pour qu'elles ouvrent un hôpital à Edmonton¹⁶. Sa construction commença en 1894 et, comme le notait le "Edmonton Bulletin", Sénécal en était responsable:

¹⁵ Corr., Sr Deschamps, Supérieure-générale à Sr Agnès Carroll, Supérieure de l'Hôpital Sainte-Croix de Calgary, 18 sept. 1894, 10 janv., 29 janv., 20 fév., 5 mars et 22 oct. 1895, Archives des soeurs Grises, Edmonton.

¹⁶ Hart, John, Ambitions et réalités: la communauté francophone d'Edmonton, 1795-1935, Edmonton, Salon d'histoire de la francophonie albertaine, 1981, p. 43.

«Mr. Senecal, of St.Boniface, Man., who was the architect of the new hospital, is spending a few days in town....»¹⁷



(photo 2)

Une semaine plus tard on trouvait la nouvelle suivante:

J.-A. Senecal of St.Boniface, Man., contractor and builder, now in charge of the construction of the Edmonton Hospital, has been visiting the Stony Plain quarry, the property of Mrs. Lamoureux, Degagne and Cusson...¹⁸

Lorsque cet édifice de pierre et de briques fut ouvert au public le 17 décembre 1895, il comprenait 35 lits et, au dire de Mgr Legal, c'était un hôpital magnifique qui surpassait les meilleurs bâtiments en briques d'Edmonton¹⁹.

Par la suite, l'étendue des travaux de Sénécal en Alberta n'est pas complètement claire, faute de documents précis. Par exemple, bien que le Catholic Centennial Souvenir attribue à Sénécal la construction du presbytère des Oblats qui remonte à 1894, aucun document ne le confirme. Il en est toutefois l'auteur possible puisqu'il n'a entrepris la construction de l'Hôpital Général que vers les derniers mois

¹⁷ Ibid., 14 mars 1895.

¹⁸ Ibid., 21 mars 1895.

¹⁹ Legal, Emile, History of the Catholic Church in Central Alberta, Winnipeg, West Canada Publishing Ltd., 1914, p. 28.

de 1894. Il est par contre certain que Sénécal réalisa les plans de la rallonge qui fut ajoutée au presbytère en 1906 (photo 4). Le Codex Historicus de Saint-Joachim rapporte



(photo 4)

que les Oblats avaient décidé, lors d'une réunion le 24 juillet 1906, d'agrandir le presbytère qui était devenu trop petit pour servir de maison vicariale. Par la suite on trouve l'information suivante:

Les travaux confiés à Spencer et Carmel sous la direction de M. Sénécal (Winnipeg) comme architecte, commencèrent presque aussitôt et furent rapidement menés.²⁰

Cette réalisation faisait suite à une autre construction importante à Edmonton, l'Hôpital de Miséricorde, dont la responsabilité revint à Sénécal. Cette fois-ci, il avait mis ses talents au service des soeurs de la Miséricorde, arrivées à Edmonton en 1901, à la demande de Mgr Grandin. En peu de temps, leur oeuvre s'était avérée des plus nécessaires dans le domaine des soins de santé: en mars 1905, elles commençaient à construire la première partie, achevée le

²⁰ Fonds des Oblats, Archives provinciales de l'Alberta.

19 mars 1906, d'un ensemble qui ne serait terminé qu'en 1910 (photo 5)²¹.



(photo 5)

Aujourd'hui il ne reste plus rien des oeuvres mentionnées. Cependant un bâtiment continue à témoigner incontestablement du passage de Sénécal en Alberta, l'église de Morinville. Construite d'après ses plans, elle illustre bien les goûts de Sénécal et le lien qui rattache l'architecture des francophones de l'Ouest à celle du Québec. Commencée en juillet 1907, ce n'est qu'en 1929, en recevant son revêtement de briques rouges et blanches, qu'elle prit l'allure qui en fait une des plus belles églises rurales de l'Alberta (photo 6).



(photo 6)

²¹ Legal, Emile, op. cit., pp. 28-30.

Enfin, il ne faudrait pas passer sous silence l'église de Wetaskiwin dont les plans sont attribués à Sénécal par les auteurs du Catholic Centennial Souvenir. Pourtant, après vérification des archives de la paroisse de Wetaskiwin et de celle de l'archidiocèse d'Edmonton, il ne semble se trouver aucun document qui confirme que cette église construite par J.H. Reist, de juillet 1911 au mois d'août 1912, ait été conçue par Sénécal²². Sa façade, avec sa tour massive fortement en saillie et surmontée d'un clocher écourté, ne correspond certes pas au style léger et élancé des façades des églises des paroisses canadiennes-françaises. Mais, si l'on considère que cette église a été construite sous la direction du père Léo Walraevens, prêtre belge, pour une population où le pourcentage des francophones était devenu peu important, on ne doit pas l'exclure des oeuvres de Sénécal mais la considérer comme une autre facette de la vision architecturale de Sénécal (photo 7).



(photo 7)

²² Livre de comptes, Paroisse de Wetaskiwin.

Sénécal en Saskatchewan

Si la présence de Sénécal est moins marquée en Saskatchewan que dans les deux autres provinces des Prairies, cette province a le mérite d'avoir conservé deux des trois églises qui lui sont attribuées: il s'agit des églises de Wolseley, de Duck Lake et de Willow Bunch.

Construite en 1900, l'église de Wolseley traduit le style qui caractérise l'architecture de Sénécal. C'est une église à façade simple avec une tour centrale fortement en saillie et encadrée de tourelles qui se projettent légèrement en avant pour marquer les extrémités de la façade. Ces tourelles latérales étaient autrefois surmontées de clochetons adoptant la forme identique du clocher, c'est-à-dire un lanternon ajouré coiffé d'une flèche pyramidale. Avec ses baies cintrées sur la façade et les murs latéraux, avec son abside à pans coupés et avec la faible élévation de ses murs et de son toit, cette église se range dans le style néo-classique qui caractérise l'architecture de plusieurs églises rurales canadiennes-françaises (photos 8, 8a).



(photos 8, 8a)

D'une apparence bien différente, l'église de Saint-Ignace-des-Saules, à Willow Bunch, fut construite pendant une période de grande activité chez Sénécal, c'est-à-dire l'année de la construction de la maison vicariale des Oblats et de l'Hôpital de la Miséricorde à Edmonton. Il ne pouvait donc pas en assurer la construction mais il en fit les plans à la demande de l'Abbé Alphonse Lemieux qui était alors curé de la paroisse et qui avait servi comme vicaire à la Cathédrale de Saint-Boniface après son ordination en 1892²³. Le fait qu'il ait connu Sénécal expliquerait sans doute pourquoi il fit appel à ses services.

La responsabilité de la construction de cette église revint à deux entrepreneurs de Saint-Gabriel-de-Brandon, Joseph Boucher et Romuald Granger, qui entreprirent les travaux le 1er mai 1906 pour les terminer en novembre de la même année²⁴. Lors de la bénédiction, le 2 juin 1907, Mgr Langevin félicita les paroissiens et leur curé, et décrivit l'église en ces termes:

...la paroisse possède une magnifique église de 86 pieds par 40, plus une sacristie de 20 X 18. Cette église, assise sur des fondements de pierre de 8 pieds de hauteur, est terminée à l'intérieur et peinte à l'extérieur. Le clocher qui s'élève à 70 pieds dans les airs, abrite une jolie petite cloche au son argentin, qui sait se faire entendre à une grande distance.²⁵

Sans contredit cette église méritait les éloges de l'évêque car elle déviait de l'architecture canadienne-française traditionnelle. D'abord par son toit à versants brisés, ses baies cintrées surmontées de fenêtres paladiennes en façade, laquelle, au niveau du pignon, adoptait le style baroque avec son fronton reposant sur des volutes. De plus, son clocher, avec son lanternon ajouré sur lequel était assise la flèche,

²³ Rondeau, C., La Montagne de Bois, (Willow Bunch, Sask.), Québec, l'Action Sociale, 1923, p. 163.

²⁴ Ibid., p. 164.

²⁵ Ibid., pp. 167-169.

s'élançait à 70 pieds du sol. Somme toute, cette originalité architecturale avait de quoi mériter les éloges de Mgr Langevin (photo 9).

Moins originale que l'église de Willow Bunch, l'église de Duck Lake, la dernière oeuvre de Sénécal en Saskatchewan, se dresse encore dans ce village riche en histoire. Les plans, signés Sénécal et Hudon, le 14 février 1908, promettaient un bâtiment élégant et dispendieux. C'est sans doute en raison du caractère ambitieux du projet que les plans furent modifiés et que l'église fut terminée par étapes. L'abside ne fut jamais construite et ce n'est que pendant les années 30 que la tour fut dressée et la sacristie ajoutée. Par la suite le clocher fut élevé. Aujourd'hui, le résultat est une modeste église rurale, recouverte de crépi blanc, aux fenêtres ogivales et dont la tour centrale en saillie traduit bien le style de Sénécal (photo 10).

En Saskatchewan, Sénécal a signé trois plans. Sobres, deux de ces bâtiments, les églises de Wolseley et de Duck Lake attestent encore de la renommée de Sénécal dans l'Ouest. D'un plan plus osé, seule l'église de Willow Bunch a été remplacée par une église moderne en 1959 pour répondre aux besoins d'une paroisse en pleine croissance.



(photo 9) et (photo 10)

Sénécal au Manitoba

Comme nous l'avons déjà vu, c'est en agrandissant la première Académie Sainte-Marie, en 1892, que Sénécal reprenait officiellement son ancien métier d'architecte et de constructeur dans sa province d'adoption. Par la suite, bien que sa carrière fut relativement brève, il marqua grandement le paysage de cette province par ses nombreux bâtiments dont plusieurs encore continuent d'être des témoignages de l'architecture canadienne-française de l'Ouest. Son oeuvre au Manitoba est plus variée que dans les autres provinces mais, comme Sénécal s'est spécialisé avant tout dans les couvents, les hôpitaux et les églises, nous allons nous limiter à ces domaines.

Ainsi, après avoir construit une aile de l'Académie Sainte-Marie, Sénécal semble-t-il avoir bien établi sa réputation auprès des communautés religieuses et particulièrement dans le domaine des maisons d'enseignement. La même année, il construisit le couvent et l'école des soeurs Grises à Saint-François-Xavier. En 1897, ce fut le couvent de Saint-Jean-Baptiste auquel il ajouta une aile en 1910; en 1900, le couvent de Saint-Pierre pour les soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie; en 1903, le couvent de Brandon pour les soeurs de Notre-Dame des missions et l'École normale de Saint-Boniface pour le compte du gouvernement du Manitoba; enfin, le couvent de Letellier. Au niveau architectural, ces bâtiments adoptent le style conventuel en vogue au Québec au XIXe siècle: bâtiment rectangulaire à trois ou quatre étages où un bandeau décoratif marque le passage d'un étage à l'autre; corniche parfois décorée de denticules; façade ornée d'une tour en saillie qui se projette au-dessus du toit et qui est coiffée soit d'un fronton, d'un belvédère ou d'un clocheton; toit mansardé percé de lucarnes. En somme, le couvent de Saint-Jean-Baptiste offre un bon exemple de l'architecture conventuelle rurale des communautés religieuses canadiennes-françaises (photo 11).

Par contre, les édifices conventuels de Winnipeg et de Saint-Boniface construits par Sénécal, par leurs dimensions et par leur style néo-classique, prennent des allures monumentales. Cela est apparent d'abord dans le cas de la deuxième Académie Sainte-Marie, construite à Winnipeg en



(photo 11)

1902-1903, à l'endroit appelé Crescentwood, parce que la première académie déjà agrandie par Sénécal en 1892, située dans un quartier trop bruyant et commercial de Saint-Boniface, ne convenait plus à la formation scolaire²⁶.

Comme le notait mère Marie-du-Rosaire, supérieure des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, la nouvelle académie "fait l'admiration des experts", et elle ajoutait qu'"elle est aussi l'un des ornements de la ville"²⁷. Sans contredit, avec ses cinq étages, son toit mansardé, sa façade ornée d'un portique s'élevant à la hauteur du toit, sa tourelle coiffant le mur d'angle et son dôme majestueux, ce bâtiment, construit par Sénécal, demeure un témoignage éloquent de ses talents de bâtisseur (photo 12).

²⁶ Chaput, Hélène, op. cit., p. 70; p. 115.

²⁷ Ibid., p. 115.



(photo 12)

Enfin le couvent Saint-Joseph de Saint-Boniface couronne l'association de Sénécal avec les soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Construit en 1912, cet édifice de style néo-classique demeure un des plus imposants bâtiments historiques de Saint-Boniface consacrés à l'éducation des Canadiens-français (photo 13).

Si le nom de Sénécal est associé au domaine de l'éducation, il est aussi fortement lié à l'oeuvre des soins hospitaliers des soeurs Grises et des soeurs de la Miséricorde. Dans ce domaine, l'implication de Sénécal commença à Saint-Boniface au moment où les soeurs Grises décidèrent en 1893 d'agrandir le deuxième hôpital général, construit en 1886.

Voici comment les "Chroniques des soeurs Grises" rappellent la manière dont Sénécal en vint à devenir "leur" architecte et contracteur:

"Déjà les architectes et les entrepreneurs se présentent pour la future bâtisse. M. Peters vient avec une lettre de Monseigneur. Il nous ferait payer 50,00 \$ pour les plans seulement. Espérons que MM. Cinq

Mars, Sénécal ou autres n'en demanderont pas autant"²⁸.



(photo 13)

Les "Chroniques" du 16 juillet rapportent que MM. Cinq Mars et Sénécal ont présenté des estimations qui se chiffraient à 35 000 \$ pour un plan de 100 pieds par 50 pieds²⁹. Le lendemain le choix était fait:

Mère Vicaire vient communiquer la nouvelle aux soeurs. C'est M. Sénécal qui a l'entreprise. Les deux prétendants avaient le même mérite et montré le même empressement.³⁰

Sénécal devint ainsi l'architecte des soeurs Grises, non seulement du Manitoba mais aussi, par la suite, de l'Alberta. Le 19 mai 1894, les travaux de l'Hôpital Général de Saint-Boniface étaient complètement terminés et les "Chroniques" notaient que Sénécal laissait de son passage la

²⁸ Chroniques des soeurs Grises, 5 juin 1893, Archives des soeurs Grises, Saint-Boniface.

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid., 17 juillet 1893.

meilleure impression par la "délicatesse des procédés et la modestie avec laquelle il a toujours cherché à rendre service"³¹.

Les soeurs Grises avaient acquis un homme de confiance et, lorsque vint le temps d'agrandir l'Hôpital Saint-Roch, c'est à lui qu'elles firent appel. Situé sur les terrains de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, l'Hôpital Saint-Roch était à l'origine la maison de Mgr Faraud, achetée par les soeurs Grises en 1895 pour servir d'hôpital aux contagieux. En 1899, cette ancienne résidence étant devenue trop petite, les soeurs y firent ajouter une aile de deux étages. En 1904, c'est encore à Sénécal que revint la responsabilité de construire une deuxième aile qui en augmenta la capacité à 50 lits³².

L'Hôpital Général de Saint-Boniface subira d'autres agrandissements en 1905, mais en 1913 des travaux majeurs s'imposaient. Sénécal, accompagné du maire de Saint-Boniface, présenta le 17 octobre au premier ministre Roblin les plans d'un édifice de plus de 300 000 \$. Après des modifications, à la demande de Mgr Langevin³³, l'Hôpital de Saint-Boniface fut doté d'une aile centrale de six étages, encore visible aujourd'hui, et qui présente un contraste net et favorable avec les lignes sans grâce des récentes additions à l'ensemble (photo 14).

Bien qu'arrivées plus tard que les soeurs Grises, les soeurs de la Miséricorde laissèrent leur marque dans l'Ouest, et Sénécal y est associé. Elles vinrent à Winnipeg en 1898 à la demande de Mgr Langevin pour s'occuper des filles-mères et des orphelins et, après avoir oeuvré dans une maison temporaire, elles firent construire en 1900 un premier hôpital qui fut agrandi en 1907 puis en 1915. Au début,

³¹ Ibid.

³² Grover, Sheila, L'Hôpital Saint-Roch, S.L., Historical Building Committee, 1983, (inédit), pp. 3-4; Ibid., Chroniques des soeurs Grises, 25 juillet 1904.

³³ Ibid., Chroniques des soeurs Grises, 21 février 1914.

l'Hôpital de la Miséricorde abritait aussi un orphelinat mais,



(photo 14)

confrontées au manque d'espace, les soeurs résolurent de s'adresser à Mgr Ritchot pour qu'il leur donne une partie de son terrain à Saint-Norbert, un endroit qui semblait mieux convenir à un orphelinat que la ville de Winnipeg. Répondant à l'appel des soeurs, Mgr Ritchot donna généreusement un terrain sur lequel se trouvait une vieille maison³⁴. Cette maison fut nommée l'Asile Ritchot et elle accueillit ses premiers enfants en 1904. En 1911, comme il fallait augmenter la capacité d'accueil, Mgr Langevin fit faire des plans pour un bâtiment de 150 000 \$ et il désigna Sénécal comme consultant pour surveiller les travaux de construction³⁵.

³⁴ Winnipeg Free Press, 29 september 1979.

³⁵ "Lot 85, St.Norbert, Its History and its Buildings", A report prepared by Barker + Guslits Associates in conjunction with The Fort Garry Historical Society and The provincial Historic Resources Branch,

Aujourd'hui, bien que Sénécal ait marqué considérablement le développement des hôpitaux, ces bâtiments connurent des transformations si importantes que leur auteur est en quelque sorte oublié. Il est même rare que l'on associe Sénécal avec la construction de l'Asile Ritchot, bâtiment de style néo-classique et encore bien conservé. En somme, si l'on tend à oublier la grande contribution de Sénécal à la création d'établissements consacrés aux soins de santé, c'est que l'on reconnaît Sénécal comme un architecte, bâtisseur de couvents et surtout d'églises. Pourtant, selon le Catholic Centennial Souvenir, Sénécal aurait tracé lui-même les plans de peu d'églises au Manitoba. Mais, en général, là où il fut l'entrepreneur, on lui attribua la conception des plans.

La première église construite par Sénécal au Manitoba est celle de la petite paroisse de Saint-Léon qui, à la fin du 19^e siècle, ne comptait que 87 familles³⁶. Entreprise en 1894 et ouverte au culte en 1895, cette église a sans aucun doute été conçue par Sénécal. C'est un bâtiment frappant par sa simplicité même si les lignes de la façade sont brisées par la tour centrale en saillie qui se projette bien au-dessus du toit et qui est coiffée d'une flèche octogonale. En somme, cette tour centrale, bien en évidence, deviendra un des traits caractéristiques des églises de Sénécal. Ici, cette tour sur laquelle repose un clocher très élancé accentue l'étroitesse de l'église et lui donne une simplicité pleine d'élégance (photo 16).

Les autres églises auxquelles Sénécal travailla sont en général moins modestes que celles de Saint-Léon, à l'exception de l'église de Gretna qu'il aurait construite peu après la fondation de la paroisse en 1897. Ces églises plus complexes ont été l'occasion pour Sénécal d'affiner son art de constructeur et d'architecte avant de passer à son oeuvre majeure, la cathédrale de Saint-Boniface.

L'église de Sainte-Anne-des-Chênes est une de ces entreprises qui a sûrement marqué Sénécal tant à titre d'entrepreneur que d'architecte. Si l'on en juge par la durée

1978, pp. 20-21 (Inédit).

³⁶ Roy, Marie-Anna, La Montagne Pembina au temps des colons, S.d., S.I.

des travaux, la complexité de l'architecture de l'église a mis à l'épreuve ses talents de constructeur. Toutefois, c'est cette même complexité qui a été à l'origine des éléments décoratifs qui réapparaîtront dans les futures églises de Sénécal et contribueront à préciser le style de l'église des paroisses canadiennnes-françaises de l'Ouest (photo 17).



(photo 16) et (photo 17)

Le responsable du projet à Sainte-Anne-des-Chênes, l'abbé L.-R. Giroux, voulait plus qu'une église paroissiale: il voulait un sanctuaire consacré à l'expansion de la dévotion à Sainte-Anne. Il voulait que son église ressemblât à celle de Sainte-Anne-de-Beaupré car il avait l'espoir qu'elle devienne, dans l'Ouest, le pendant du sanctuaire du Québec.

Les travaux de construction, après bien des hésitations de la part de l'abbé Giroux, furent entrepris en juillet 1896, un an après la bénédiction de la pierre angulaire³⁷. Près de deux ans plus tard, dans une lettre du 2 février 1898 à Mgr Langevin, l'abbé Giroux déclinait une invitation à prêcher une retraite sous prétexte que son "sanctuaire" ne serait pas

³⁷ Album Souvenir de la Consécration de l'Église de Sainte-Anne-des-Chênes, S.I., 1950, pp. 27-29; Corr., Abbé L.R. Giroux à Mgr A. Langevin, 17 mai 1896, Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface.

prêt avant l'automne³⁸. Avant qu'elle ne fut terminée, on procéda toutefois à sa bénédiction le 1er novembre 1896³⁹. Dix ans plus tard on compléta l'intérieur et, en 1913, fut installé le magnifique clocher d'une hauteur de 122 pieds au sommet de la flèche⁴⁰. Aujourd'hui, telle qu'elle apparaît, l'église de Saint-Anne-des-Chênes semble sûrement avoir servi de modèle à Sénécal lorsqu'il dressa les plans de l'église de Morinville, construite en 1907.

Avant d'aborder son oeuvre majeure, la cathédrale de Saint-Boniface, Sénécal fut appelé à construire d'autres églises; celle de la paroisse du Saint-Esprit, à Winnipeg; celle de Rivière-à-la-Plaine, en Ontario; celle de Milton, au Dakota; et celle de Saint-François-Xavier, son ancienne paroisse. En effet, ayant remarqué que la chapelle construite en 1833 était dans un état lamentable, Mgr Langevin avait demandé aux paroissiens de Saint-François-Xavier de faire appel à Sénécal en vue de construire une église en briques. Entreprise en l'automne de 1899, cette église de 90 pieds par 40 fut bénie le 4 décembre 1900⁴¹ (photo 18). Fondamentalement, son apparence extérieure de style néo-classique démontre clairement qu'elle a servi de modèle aux plans de Sénécal pour l'église de Wolseley, en Saskatchewan, construite aussi en 1900.

Lorsque vint le temps de construire la cathédrale de Saint-Boniface, qui devait être le joyau des églises de l'Ouest, il sembla naturel que le choix de l'évêque s'arrêta sur l'homme qui, depuis longtemps, avait acquis le respect et la confiance des religieux. C'est donc à Sénécal que revint la tâche de bâtir le monument de Saint-Boniface dont les plans avaient été conçus par des architectes de Montréal, Marchand et Haskell. Sénécal et Smith, entrepreneurs généraux, obtinrent le contrat bien que leurs soumissions

³⁸ Ibid.

³⁹ Ibid., 5 octobre 1898.

⁴⁰ Paroisse de Ste-Anne-des-Chênes, 1876-1976, S.l., S.d., pp. 31-32.

⁴¹ Our First Hundred Years, op. cit., pp. 96-97.

fussent de plus de 20 000 \$ supérieures à celles de J. McDiarmid et de 13 000 \$ supérieures à celles de P. Burnett⁴². Ce surplus de dépenses que l'archevêché était prêt à assumer montre à quel point Sénécal jouissait d'une



(photo 18)

bonne réputation. Les travaux commencèrent le 7 mars 1906 et le 4 octobre 1908 la cathédrale fut bénie. Elle avait coûté plus de 500 000 \$ en dépit du fait que des modifications avaient été apportées aux plans initiaux pour réduire les coûts. C'est en partie à cause de la sobriété de certaines de ses lignes architecturales que la cathédrale ne reçût pas immédiatement les éloges de la population et surtout des journaux anglophones. Encore en 1915, P. Lardon critiquait l'apparence générale de la cathédrale en ces termes, regrettant que les plans initiaux de Marchand et Haskell aient été modifiés:

«If the plans they submitted had been followed, the present cathedral would be much finer. But for financial reasons, they were so much altered that the present building is by no means so fine as was intended. Nevertheless, it is a large church, belonging

⁴² Dossier Sénécal, Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface.

to no particular style of architecture. Some say it is Renaissance, some Roman and Byzantine. Be that as it may, the lines of the sanctuary, and especially the vaulted space that spans the main altar, are not harmonious and artistic. The front is fairly good; but the towers are not sufficiently high»⁴³.

En dépit de quelques commentaires négatifs, l'appréciation de la cathédrale comme oeuvre architecturale ne cessa de croître. Jusqu'en 1968, l'année où elle fut détruite par le feu, la cathédrale se dressait comme le monument à la gloire de l'Église catholique canadienne-française de l'Ouest (photo 19). On l'appelait affectueusement la cathédrale de Mgr Langevin et on considérait qu'elle était l'oeuvre de J.-A. Sénécal. Grâce à cette cathédrale, J.-A. Sénécal était entré dans l'histoire de l'architecture de l'Ouest.

Le proverbe selon lequel on n'est jamais prophète chez soi s'applique certainement à J.-A. Sénécal. En effet, après d'honnêtes efforts pour s'affirmer dans la voie de la construction au Québec, le hasard a voulu qu'il soit forcé de s'exiler au Manitoba où, ayant goûté à la vie de colon et même de commerçant, il retrouva sa vocation première. Bien déterminé à réussir, il tint cependant à limiter son domaine d'action. C'est en somme ce qu'indiquait l'en-tête de ses lettres: "Une spécialité: Construction d'Églises, de Couvents, et d'Hôpitaux".

Certes, Sénécal ne s'est pas limité à ces domaines de construction: il a travaillé à l'élaboration des services d'eau de Saint-Boniface, il a construit la gare de Saint-Boniface et un grand nombre de bâtiments publics et privés. Mais ses premiers travaux pour les religieux avaient tracé sa voie. Pour leur part, les religieux étaient heureux d'avoir recours à un homme dont les talents naturels d'architecte et la maîtrise de l'art de la construction s'alliaient à une personnalité pleine de délicatesse et de bienveillance. Pour sa part, Sénécal avait trouvé en lui des dispositions qui l'invitaient à contribuer à l'oeuvre de l'Église. Entrant alors dans le réseau des communautés religieuses J.-A. Sénécal

⁴³ "The Stone Cathedrals of St. Boniface", Manitoba Free Press, 20 novembre 1915.

devint au tournant du siècle, non seulement le grand architecte du Manitoba mais aussi celui des Prairies.

Légende des photos

1. Chapelle du couvent des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Beloeil, 1871.
2. Hôpital Sainte-Croix. Calgary, c.1899 (Glenbow Archives)
3. Hôpital Général. Edmonton, 1895. (APA)
4. Maison vicariale des Oblats. Edmonton, aile gauche 1894, aile droite 1906. (APA)
5. Hôpital de la Miséricorde. Edmonton, 1906. (APA)
6. Eglise de Morinville. 1907.
7. Eglise de Wetaskiwin. 1911.
8. Eglise de Wolseley. 1900.
- 8a. Eglise de Wolseley. 1900.
9. Eglise de Willow Bunch. 1906.
10. Eglise de Duck Lake. 1908.
11. Couvent de Saint-Jean-Baptiste. Aile gauche 1897, aile droite 1910.
12. Académie Sainte-Marie. Winnipeg, 1903.
13. Couvent Saint-Joseph. Saint-Boniface, 1912.
14. Hôpital Général de Saint-Boniface. Aile droite, 1914.

15. Asile Ritchot. Saint-Norbert, 1912.
16. Eglise de Saint-Léon. 1895.
17. Eglise de Sainte-Anne-des-Chênes. 1898.
18. Eglise de Saint-François-Xavier. 1900.
19. Façade de la cathédrale de Saint-Boniface. 1908.

**Les familles Perron, Ladéroute et Marion:
La période 1827-1927**
par Marie-Louise Perron
Archives de la Saskatchewan

Introduction

La recherche pour cet article a débuté en 1976 au cours d'un séjour que j'effectuais au Québec. Ce séjour, qui s'annonçait de courte durée, se prolongea pendant presque dix ans. Au moment de partir de la Saskatchewan, j'ignorais presque tout de mes origines hormis quelques bribes d'information indiquant que l'ancêtre paternel venait de France, probablement de la région de la Rochelle, et qu'il portait un nom composé, Perron de Suire selon certains, Perron de Suète selon d'autres. J'étais loin de me douter qu'après l'arrivée de la famille en Nouvelle France, le destin leur ferait faire un grand détour sur la moitié du continent avant de les déposer finalement en Saskatchewan et qu'en plus, ils seraient touchés par des événements politiques et économiques aussi divers que l'époque de la traite des fourrures, les différentes vagues d'émigration, et les troubles impliquant Louis Riel et les Métis de l'Ouest.

J'ai découvert des indices sur un grand nombre de ces événements en premier lieu grâce à la tradition orale à l'extérieur du foyer paternel, car dans ma propre famille, un rideau avait été tiré sur le passé. Chaque tentative de percer ce rideau de silence était balayée par un vent de colère qui n'invitait guère de nouveaux essais. Frustrée face à cette attitude, mais toujours curieuse, je me résignai à patienter et à ne manquer aucune occasion de questionner d'autres parents moins avares d'information que mon père. Je réussis de cette façon à accumuler quelques renseignements sur l'histoire et les mouvements de ma famille, mais l'information la plus importante, je ne l'obtins qu'après les décès de mon père et de son frère aîné.

Se leva à ce moment-là le rideau qui dissimulait le passé et les vies de trois familles, si longtemps cachées, virent enfin la lumière du jour. Comédies, tragédies, drames historiques et politiques passèrent en revue reconstitués par une véritable manne de correspondance, de photographies, et d'artefacts provenant des familles Perron, Ladéroute et Marion. Cet article, tiré de la conférence illustrée présentée au septième colloque du CEFECO à Régina, donnera un premier aperçu des activités de ces trois familles. La conférence, intitulée "Héritage des familles Perron, Ladéroute et Marion: un siècle d'artefacts 1850-1950" eut lieu en même temps qu'une exposition de documents et d'artefacts conservés par ces familles.

Les Perron

L'ancêtre François Perron et sa femme Jeanne Suire viennent de la Rochelle. Au Canada au 17^e siècle¹, s'établissent une lignée de Perron habitant La Seigneurie du Gouffre près de la Baie St-Paul (PQ)². Si les deux premiers siècles de son existence au nouveau pays ne sont guère représentés dans les papiers de la famille, à partir des années 1800, leurs activités sont assez bien documentées.

Par exemple, parmi la descendance de l'ancêtre François Perron établi en Nouvelle France se trouve un autre François Perron, arrière-grand-père de l'auteure. Les documents de la famille en date de 1846 le place à la Baie

¹ Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, p. *

² Selon la tradition orale de la famille, François Perron fut élevé par son oncle Louis Doré. Parmi les documents les plus anciens se trouvent des reçus acquittant les rentes de ce dernier à la Seigneurie du Gouffre.

St-Paul (PQ) à l'occasion de ses fiançailles avec Mlle Adélaïde Martineau du même endroit³.

Les séries de documents les plus anciennes témoignent des activités tant commerciales que personnelles des Perron ainsi que des familles qui leur étaient alliées par les liens du mariage. Ainsi, de 1827 à 1867 l'on peut suivre au Québec, par des reçus pour les cens et rentes à la Seigneurie du Gouffre, les cahiers d'information personnelle, et des lettres d'introduction signées par les curés des paroisses de St-Alexis de Bagot et de la Baie St-Paul, la trace des Doré, Perron et Martineau⁴. Pour le moment, rien n'indique avec certitude ce qui incita les Perron et les Martineau à quitter le Canada en direction des États-Unis. Un reçu en date de 1864 acquittant une "cotisation" à la municipalité de la Baie St-Paul suite à un procès semble indiquer que François Perron part pour bâtir au sud un avenir plus prometteur que celui offert en son propre pays. Les Perron et Martineau viennent ainsi gonfler les masses de Québécois quittant leur pays pour aller s'installer de l'autre côté des lignes⁵. En 1865, François Perron refait surface à North Port au Michigan, où deux de ses enfants feront leur première communion⁶.

³ Ces renseignements proviennent du contrat de mariage entre François Perron et Adélaïde Martineau et du testament de Louis Doré, tous les deux signés à la Baie St-Paul en 1846. Selon la recherche faite par d'autres membres de la famille, les ancêtres Martineau viendraient de Saintonge en France.

⁴ Signés, respectivement, A. Pelletier, ptre, 1867 et J(A) Gingras, ptre, 1865.

⁵ *L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840-1930*, pp. 15, 29.

⁶ Tiré d'un petit cahier ayant appartenu à Joseph Martineau. Ce document comprend des renseignements sur la naissance des enfants de François Perron et Adélaïde Martineau. Certaines entrées donnent la date et le lieu de la première

(Photocopie d'une page du cahier de Joseph Martineau pour l'entrée sur David Perron.)

A été Baptisé a la Baie St. Paul
David Perron le 9 de janvier l'an
1859 par M^rs Chauvin curé dont le
parrain a été Adaph Gagnon et la marraine
M^rsule Gorneau tante maternel il a fait sa
première communion le 23 de février
l'an 1866 a North port Michigan.
légitime mariage de François
Perron et de Adélaïde Martineau.

Figure 1

Dès 1866, François Perron possède 60 acres de terrain dans cet endroit⁷, et il y est toujours en 1881⁸.

communion. David et Joseph Perron, nés en 1854 et 1856 respectivement, ont assisté à ce rite de passage en 1866 à North Port au Michigan. Les entrées concernant les autres, Charles François Xavier, Benoît Joseph Samuel, Jean Baptiste Charles, Pierre Iréné, Philomène Marie Héloïse, Marie Angélique, Joseph Louis et Marguerite Anne, nés entre 1848 et 1869, n'indiquent pas le lieu de première communion. Dans chaque cas cependant, les noms des parrains et marraines sont notés.

⁷ Reçu émis pour le paiement des impôts sur ses terres le 7 janvier 1866 au bureau du Trésorier du (Leilonow) Township, à North Port au Michigan.

⁸ Reçu émis par La Minerve pour un abonnement d'un an à ce journal.

(Photocopie du reçu 1866, pour les impôts sur les terres de François Perron.)

Leclonson County } Leclonson Township Treas Office
 North Port, Jan 9 1866
 Received of Francis Perron upon the following described Lands
 of said Township stated below for taxes applied for year 1865
 Leclonson Range Area ^{East of Township} ^{West of Township}
 10000 of 1865 1866 24 32 1866-67 20 26 120 48 18 1 42
 21 1/4 of 1866 21 " " " 40 13 240 96 14 2 65-
 3 47

M. C. Rose Township Treasurer

Figure 2

En plus d'une correspondance abondante et de documents financiers intéressants, le patrimoine familial comprend des dizaines de livres sur des sujets religieux divers, de nombreuses médailles et souvenirs de pèlerinages, certains sous forme de coquillages⁹, ainsi que plusieurs inscriptions à des confréries pieuses. L'on peut donc déduire que les Perron étaient de fidèles catholiques. Parmi les artefacts les plus anciens ayant survécu aux déplacements de la famille du Québec aux États-Unis pour enfin réapparaître en Saskatchewan, l'on en retrouve certains reliés aux sociétés de tempérance.

⁹ Certaines personnes soutiennent que ces coquillages, la plupart des coquilles St-Jacques, sont des vestiges de la tradition du très ancien pèlerinage à St-Jacques de Compostel.

Le premier a ses origines en 1838. La "Total Abstinence Society of Ireland" vit son influence atteindre l'Amérique du nord. Conservé par la famille, un médaillon commémoratif frappé par la Société survit, incorporé à une ceinture de tempérance de fabrication artisanale. Le médaillon est percé afin de le fixer à la ceinture confectionnée en lainage rouge doublé de coton jaune et bordée d'un ruban de soie verte. Des feuilles d'érable vertes ainsi que des rosettes autrefois argentées sont appliquées à intervalles réguliers laissant de la place pour un petit castor de velours brun en appliquée rembourrée. À l'envers, la médaille porte une image du Très Révérend Matthew, président de la Société, bénissant une foule d'initiés à la tempérance; à l'endos, imprimé en forme de croix, se trouve le vœu prononcé par les membres:

I PROMISE TO ABSTAIN FROM ALL INTOXICATING
DRINKS ETC EXCEPT USED MEDICINALLY OR BY
ORDER OF A MEDICAL MAN AND TO
DISCOURTEGE THE CAUSE AND PRACTISE OF
INTEMPERANCE.

(Ceinture de tempérance)



Figure 3

Le deuxième artefact relié à la tempérance est le symbole par excellence d'une de ces sociétés québécoises mise sur pied dans les années 1850 et probablement la plus forte de l'époque parmi les Canadiens-français tant dans cette province qu'aux États-Unis. La Société de la Croix Noire incite la population à faire vœu d'abstinence totale de la consommation des produits alcoolisés. En signe de son appartenance à la Société, l'initié met en évidence dans son foyer, une croix simple, fabriquée en bois et teinte en noir, dépouillée de toute ornementation. Dans la famille Perron, cette croix est cependant enjolivée d'une anse et d'un Crucifix argentés. Il ne peut subsister de doute qu'il s'agit d'une ancienne croix de tempérance, car les imprimés exposant les règlements de la Société, les promesses à prononcer ainsi que les prières à dire font partie des papiers de la famille.

(Croix Noire)



Figure 4

Vers la fin du 19^e siècle, tandis que François Perron demeure toujours au Michigan, plusieurs membres de sa famille se déplacent plus vers l'ouest. En 1890, ses enfants Joseph, Pierre Iréné, et Charles François Xavier se rendent dans le Dakota Nord et s'installent dans le comté Cavalier.

Leurs noms sont inscrits dans un atlas de l'endroit où figurent, sur les cartes des Townships Hay et Loam, l'emplacement de leurs terres¹⁰. Ils s'approvisionnent en vivres et en matériel pour leurs fermes chez les marchands des villes voisines. Un grand nombre de papiers ainsi que certaines pièces de vaisselle ou de verrerie de la famille portent les noms des villes de Langdon, Osnabrock, ou Fonda.

(Assiette à beurre avec couvercle)



Figure 5

Au Dakota, les Perron fréquentent bien sûr les autres francophones des environs, y compris un grand nombre de Canadiens et de Métis français, déjà sur place depuis les débuts du poste de traite des fourrures à Pembina ou

¹⁰ Voir *Standard Atlas...*, p. 24.

déménagés aux États-Unis suite à leurs troubles avec le gouvernement du Canada en 1869¹¹.

Les Ladéroute

Parmi les familles déménagées du Manitoba au Dakota se trouvent les Ladéroute. Les origines de cette famille ne sont point aussi claires que celles des Perron¹². La plupart de ce que l'on connaît des Ladéroute est issue de la tradition orale. Cette tradition place les Ladéroute au début du siècle à l'emploi de la Compagnie de la Baie d'Hudson. L'arrière grandpère de l'auteure, Jean-Baptiste Ladéroute, travaille pour cette compagnie dans le Grand Nord canadien et une ceinture fléchée dite de l'Assomption comme celles faisant partie des marchandises de troc de l'époque, se trouve parmi les objets qui forment le patrimoine familial¹³.

(Ceinture fléchée)



Figure 6

¹¹ Ces événements ont été analysés par un grand nombre d'auteurs, Flanagan et Giraud, entre autres.

¹² Pour plus de renseignements sur les ancêtres des Ladéroute au Canada, consulter les dictionnaires généalogiques sous le nom Séguin. Selon Tanguay, dès 1713, certains Séguin ont adopté le nom Séguin dit Ladéroute.

¹³ Voir Ceinture fléchée, pp. 99-101.

Au cours de son travail, il rencontre les Indiens et les Métis du fleuve Mackenzie, épousant plus tard à St-Norbert au Manitoba, une jeune Métisse, Marguerite St-Arnaud née en 1846, au Fort Bon Espérance dans les actuels Territoires du Nord-Ouest. Les Ladéroute adoptent plusieurs aspects de la vie et de la pensée des premiers habitants du pays. Les artefacts et la littérature orale qui font partie du patrimoine de cette famille en sont des témoins éloquents¹⁴. Se trouvent parmi les artefacts, porte-lettres en laine brodée de perles de verre, porte-monnaies brodés de la même façon, ainsi que plusieurs objets ayant servi dans la pharmacopée familiale indiquant une connaissance de la science des plantes médicinales. La correspondance indique que Céline Ladéroute, fille de Jean-Baptiste Ladéroute et Marguerite St-Arnaud, pratiquait la médecine par les plantes.

(Porte-lettres)



Figure 7

(Porte-monnaie)

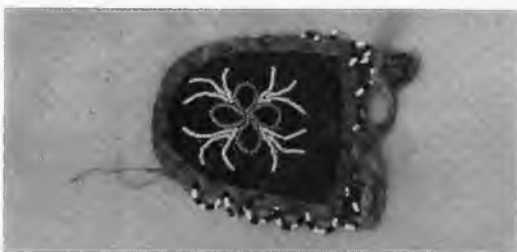


Figure 8

¹⁴ Voir aussi "L'Origine des canards gris..." dans *Les Actes du CEFCO*, Edmonton, 1987.

(Sac à médecine)



Figure 9

La période passée par les Ladéroute à St-Norbert semble avoir été assez prospère: la participation de Jean-Baptiste Ladéroute aux troubles de 1869 ne semble avoir nui ni à sa réputation, ni à ses affaires. Parmi les papiers de la famille, l'on peut trouver un compte rendu écrit par l'ancêtre sur ces événements, y compris la prise du Fort Garry¹⁵. Ses enfants font leurs classes chez les soeurs. En 1881, l'aînée est au pensionnat à St-Boniface. Cette année-là, elle se voit décerner la médaille du mérite scolaire offerte par le Marquis de Lorne et la Princesse Louise en visite au pays. Quatre ans plus tard, les jeunes filles Ladéroute continuent leurs études vers un certificat en enseignement dans un autre pays quand la famille déménage au Dakota. En date de 1892, Joséphine et Céline ont toutes les deux des postes dans des écoles. Céline est à ce moment-là fiancée avec Pierre Iréné Perron.

¹⁵ Renseignements tirés du journal de Jean-Baptiste Ladéroute conservé par Thérèse Sparks, fille d'Alexina Ladéroute et John Marion. Voir aussi *Our Prairie Heritage*, pp. 417-417.

(Photo de Céline Ladéroute, avec plusieurs de ses soeurs et un frère ainsi que Pierre Perron, son fiancé.)



Figure 10

Le 30 octobre 1894, le père C.M. Turcotte célèbre leur mariage à Olga, Dakota du Nord, devant les témoins Charles Perron, oncle du marié, et Alexina Ladéroute, soeur de la mariée¹⁶. Entre 1895 et 1899, Céline et Pierre voient naître quatre enfants, Marie Louise, Benedict Joseph, François Joseph, et Jean Paul Joseph. Ils les perdent tous entre 1898 et 1899, dont trois au cours de la dernière année quand une épidémie mystérieuse ravage la population. Suivent à partir de 1902, cinq autres enfants, Joseph Georges, Blanche Marie, Gérard Antoine, Adélaïde, et Joséphine la cadette, née après le déménagement de la famille en Saskatchewan en 1912. Blanche Marie meurt aussi en bas âge. N'ayant pu élever que quatre de ses enfants, Céline estime qu'ils gâtent leurs petits, elle et son mari¹⁷. Les jouets conservés par la famille tendent à confirmer ses dires. Parmi ces objets l'on peut trouver

¹⁶ Information tirée du certificat de mariage de Pierre Perron et Céline Ladéroute.

¹⁷ Tiré d'un petit calendrier en date de 1905 sur lequel Céline Ladéroute Perron a inscrit ses impressions de la perte de ses premiers enfants et la naissance de sa "deuxième" famille.

poupées en porcelaine et menus articles de cuisine ou de couture pour les filles, soldats en plomb pour les garçons, et jeux de cartes pour tous.

(Jouets)



Figure 11

Malgré les tensions politiques qui touchent la famille, tensions dues à leur association avec Riel, ou les périodes de difficultés personnelles, les Ladéroute ne perdent pas leur sens de l'humour. La tradition orale de la famille est riche en anecdotes de tours joués, de chants, de musique et de contes qui font partie de leur quotidien. L'amour de la musique est inculqué aux enfants et les violons de plusieurs membres de la famille, y compris celui de Céline, ont été précieusement conservés. Les papiers de la famille comprennent un grand nombre de cahiers de musique populaire et les documents financiers indiquent que pendant

la grande Dépression des années 30, les fils gagnent souvent plus d'argent à jouer du violon ou de la guitare pendant les soirées qu'à travailler sur la ferme. À cette époque, Joseph Perron, fils de Pierre et Céline, tente lui-même de fabriquer des instruments de musique. Avant de se mettre à ce travail spécialisé, il doit en premier lieu façonner les outils nécessaires. Ses propres outils en main, il procède, en premier, à la production d'un violon et plus tard, à celle d'une guitare.

(Violon de fabrication artisanale)



Figure 12

(Outils ayant servi à la fabrication d'instruments de musique.)



Figure 13

Comme les Ladéroute et les Perron qui partent du Canada vers les États-Unis et remontent ensuite en Saskatchewan, d'autres familles quittent également le Manitoba. Les Marion, belle-famille d'Alexina Ladéroute, se trouvent à suivre le même itinéraire.

Les Marion

La famille Marion a ses origines en Bretagne. L'ancêtre Narcisse Marion épouse, au Canada, une Beauharnoise, Marie Bouchard et ensemble ils vont s'installer à Norway House sur les rives nord du Lac Winnipeg où Narcisse travaille comme menuisier à la construction des bateaux pour la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ici, en 1825, ils voient naître leur fils Édouard. Comme le font beaucoup d'autres employés, à la fin de son service pour cette compagnie, Narcisse Marion se retire à la Rivière Rouge¹⁸. Ses enfants y commencent leur instruction et l'un d'entre eux, Édouard, poursuit des études au Collège de St-Boniface et ensuite à Montréal afin de devenir arpenteur. À son retour, ne trouvant pas d'emploi dans ce domaine, et entouré d'entrepreneurs dans le domaine du frétage et de la traite des fourrures, il s'équipe pour tenter sa chance dans ce commerce avec les tribus habitant les grandes plaines de l'Ouest. La piste la plus usuelle suivie par ces commerçants mène de la Rivière Rouge au Fort Edmonton avec la Montagne des Bois comme lieu d'hivernage. Son partenaire dans cette entreprise, son beau-frère Norman Kittson, s'occupe de la vente des fourrures sur le marché américain, à St-Louis, au Missouri.

C'est pendant cette période d'activité qu'Édouard Marion rencontre sa future épouse, Marie Élise MacDougall, fille de

¹⁸ Le journal de Jean-Baptiste Ladéroute le place à la Rivière Rouge pendant les troubles de 1869. Selon ce compte rendu, Narcisse Marion assiste à une des premières réunions concernant la situation qui est en train de s'y développer. Sont aussi présents: MM. Genthon, Ladéroute, Mager, Moore, Riel, et le Dr. Bohne.

John George MacDougall, responsable du District d'Edmonton pour la Compagnie de la Baie d'Hudson. Monsieur MacDougall prend soin de faire faire à sa fille, née au Petit Lac des Esclaves en 1836, des études à St-Boniface. Après son mariage, comme beaucoup d'autres femmes de l'époque et tout en s'occupant de ses enfants, Marie Elise Marion accompagne souvent son mari pendant ses voyages dans les plaines. Vers 1867, les Marion s'installent avec leurs sept enfants à St-Joseph au Dakota du Nord.

En 1900, John Marion, fils d'Édouard Marion et Marie Elise MacDougall, épouse Alexina Ladéroute, fille de Jean-Baptiste Ladéroute et Geneviève St-Arnaud; les trois familles, les Perron, Ladéroute et Marion sont maintenant alliées par le mariage. John et Alexina auront cinq enfants, les trois premiers nés aux États-Unis et les deux derniers au Canada, après le déménagement vers la Saskatchewan en 1912. La rentrée au Canada effectuée par les trois familles semble, cependant, avoir été méditée plusieurs années avant. Parmi les papiers de la famille Perron, l'on peut trouver des cahiers publicitaires émis par le Ministère de l'Intérieur du Canada en 1902 afin d'encourager l'immigration dans l'Ouest¹⁹ canadien²⁰. Dès 1927, les Perron, Ladéroute et Marion sont en résidence près de

¹⁹ Voir 4, pp. 225-231.

²⁰ Voir *Atlas of Western Canada*, Ottawa, Department of the Interior, 1902. La première page porte un timbre qui se lit comme suit:

FOR FURTHER INFORMATION APPLY

TO

E. T. HOLMES

Canadian Govt. Agent

315 Jackson Street

ST. PAUL, MINN.

Naicam où plusieurs de leurs descendants demeurent de nos jours.

BIBLIOGRAPHIE

----- *Standard Atlas of Cavalier County North Dakota*,
Chicago,
Geo. A. Ogle & Co., 1912.

Barbeau, Marius, *Ceinture fléchée*, Montréal, Editions
Paysana, 1945.

Brown, Jennifer S. H. et Robert Brightman, "*The Orders of
the Dreamed*": *George Nelson on Cree and Northern Ojibwa
Religion and Myth*, 1823, Winnipeg, University of Manitoba
Press, 1988.

Chiniquy, Charles, *Forty years in the Church of Christ*,
Toronto, Chicago, Fleming Revell Co., 1900.

Fifty Over Club, *From Our Prairie Heritage Cambria
1902-1977*, Torquay, s.e., 1978

Flanagan, Thomas, *Louis 'David' Riel: Prophet of the New
World*, Toronto, University of Toronto Press, 1979.

Genet, Nicole, Vermette, Luce et Décarie-Audet, Louise, *Les
Objets familiers de nos ancêtres*, Montréal, Éditions de
l'homme, 1974.

Giraud, Marcel, *Le Métis canadien: son rôle dans l'histoire
de l'Ouest*, Paris, Université de Paris, 1945.

(Glenbow Museum), *Métis: Glenbow Exhibition Catalogue*, Calgary, Glenbow Museum, 1985.

Lavoie, Yolande, *L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930*, Québec, Éditeur officiel, 1979.

Le Blanc, Monique, *Parle-moi de la ceinture fléchée*, Montréal, Fides, 1977.

Lemay, Hugolin, o.f.m., *Bibliographie des ouvrages concernant la tempérance*, Québec, L'Événement, 1910.

Mailloux, Alexis, *La Croix présentée aux membres de la tempérance*, Québec, Bureau de l'Abeille, 1852.

Mailloux, Alexis, *L'Ivrognerie est l'oeuvre du démon mais la Sainte-Croix de la Tempérance est l'oeuvre de Dieu*, Québec, Augustin Côté et Cie, 1867.

Noël, Michel, *Art décoratif et vestimentaire des Amérindiens du Québec, XVIe et XVIIe siècles*, Ottawa, Léméac, 1979.

Peterson, Jacqueline, et Jennifer Brown, *The New Peoples: Being and Becoming Métis in North America*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 1985.

Tanguay, Cyprien, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, 7 vols., Québec, Imprimeur-Éditeur Eusèbe Sénécal, 1871.

University of Alberta Press, ed; *Écrits complets de Louis Riel*, Edmonton, University of Alberta Press, 1985.

Van Kirk, Sylvia, *"Many Tender Ties": Women in Fur Trade Society*, Winnipeg, Watson and Dwyer Publishing Ltd., 1980.

**Dictionnaire de l'Amérique française
francophonie nord-américaine hors Québec**
par Pierre Savard
Université d'Ottawa

Depuis une dizaine d'années, on assiste à un regain d'intérêt à l'endroit des francophones vivant aux quatre coins de l'Amérique du Nord. Ce phénomène est accompagné de nombreuses publications depuis les monographies locales jusqu'aux analyses de spécialistes en passant par les rapports gouvernementaux et les thèses universitaires. Cette production variée n'a encore donné lieu qu'à de rares et provisoires synthèses. Elle se caractérise donc par sa dispersion et son inégalité. Plus encore, le lecteur cultivé, l'étudiant ou le simple curieux restent bien démunis lorsqu'ils doivent trouver rapidement de l'information sur un aspect de la francophonie nord-américaine. Qui est Gabriel Dumont? Pourquoi parle-t-on de Lowell dans la vie franco-américaine? Qu'est-ce que La Patente? Que représente un Zacharie Richard? Qu'est-ce au juste que ce Règlement XVII qui marque tant la mémoire collective des Franco-Ontariens? Qu'en est-il de la présence franco-québécoise en Floride? C'est pour répondre à de telles questions que le présent instrument a été élaboré.

L'idée d'un Dictionnaire de l'Amérique française (DAF) est venue à l'esprit d'une équipe de chercheurs et d'auteurs déjà forts d'une expérience de publications sur l'Ontario français. En effet, de 1977 à 1986, Jacques Grimard, André Lapierre, Pierre Savard et Gaétan Vallières ont publié une dizaine d'ouvrages sur l'Ontario français d'hier et d'aujourd'hui. Ils ont cru bon d'élargir leur curiosité à l'Amérique française toute entière et à préparer le présent ouvrage qui, espèrent-ils, saura rendre des services à tous les curieux des diasporas acadienne et québécoise en terre nord-américaine. Charles Dufresne, historien de formation et éditeur de profession s'est joint dès le début à l'équipe présidée par Pierre Savard.

Le Dictionnaire de l'Amérique française (DAF) est un ouvrage de référence de type encyclopédique qui porte sur la francophonie nord-américaine hors-Québec. L'aire linguistique et culturelle de l'ouvrage comprend le Canada et les États-Unis et correspond essentiellement au rayonnement du fait français à partir de deux foyers principaux: le Québec et l'Acadie. L'accent portant essentiellement sur la diaspora canadienne-française, les possessions françaises en Amérique ainsi que le monde antillais sont exclus du champ d'investigation du DAF. En fait, quatre grandes régions sont représentées à peu près également dans ce dictionnaire: l'Acadie, l'Ontario, l'Ouest canadien et les États-Unis avec leurs sous-régions comme la Nouvelle-Angleterre et la Louisiane. Le Québec, quant à lui, n'est mentionné qu'en tant que foyer de rayonnement francophone. Les communautés françaises de ces grandes régions ont le plus souvent vécu des expériences analogues et se réclament encore aujourd'hui d'une certaine unicité culturelle. C'est pourquoi l'équipe de rédaction a choisi de les présenter ensemble en un seul ouvrage qui rappelle les personnes, les lieux, les institutions et les événements qui ont façonné leur évolution.

Destiné entre autres au public cultivé, aux étudiants, aux enseignants et aux spécialistes de l'information, le DAF compte quelque 1850 articles succincts d'une longueur moyenne de 150 mots environ. On y trouve cinq catégories de rubriques réunies en un seul volume de façon à obtenir un outil de travail maniable:

1. Les noms de personnes:

Biographies de personnages célèbres qui ont illustré le fait français à l'extérieur de la vallée du Saint-Laurent.

Ex.: Louis Riel, Angèle Arsenault, Calixa Lavallée, James Domengeaux.

2. Les noms de lieux:

Villes et villages considérés comme foyers de rayonnement de la vie française.

Ex.: Hearst (Ontario), Moncton (Nouveau-Brunswick), Saint-Boniface (Manitoba), Fall River (Massachusetts).

3. *Les institutions:*

Organismes, associations, journaux, collèges et universités appartenant à la diaspora francophone nord-américaine.

Ex.: Association des Franco-Colombiens, Le Droit, Société nationale des Acadiens, Université Sainte-Anne, Rassemblement des Franco-Américains.

4. *Les événements:*

Grands moments de l'histoire des communautés francophones hors Québec.

Ex.: Déportation des Acadiens, Règlement XVII en Ontario, Mouvement sentinelliste en Nouvelle-Angleterre.

5. Une cinquième catégorie d'articles se distingue par l'ampleur et la nature des textes. Il s'agit d'une douzaine d'articles de synthèse qui traitent de grandes régions comme l'Ouest canadien ou encore la Floride. Ces articles fournissent des survols commodes en même temps que des contextes aux entrées ordinaires du dictionnaire. Ainsi, les articles intitulés "Règlement XVII" et "Le Droit" gagnent à être lus en rapport avec l'article de synthèse sur l'Ontario français.

Comme dans tout dictionnaire de ce genre, l'exhaustivité est un leurre. À fortiori lorsque la nomenclature est limitée par les dimensions de l'ouvrage. L'équipe de rédaction du DAF a néanmoins tenté de donner une image aussi fidèle que possible de la diaspora canadienne-française telle qu'elle se présente aujourd'hui. C'est dans ce contexte que s'est posé le problème délicat de l'inclusion de personnalités encore vivantes. L'équipe a opté pour un nombre limité d'entrées de cette catégorie en s'appuyant sur les critères suivants, du

reste valables pour les autres personnalités qui figurent à la nomenclature:

- a) la personne doit s'être affirmée pendant une certaine durée de temps;
- b) son rayonnement doit avoir dépassé la scène locale;
- c) son envergure et la qualité de ses réalisations doivent être significatives, par exemple, pour les écrivains, avoir publié au moins trois ouvrages;
- d) son enracinement à l'extérieur du Québec doit être confirmé.

Une liste de base des entrées du dictionnaire a été élaborée à partir de sources existantes, comme le Dictionnaire Biographique du Canada ou encore le Beauchemin canadien ainsi que les divers atlas des minorités francophones d'Amérique. Cette liste s'est amplifiée grâce à l'apport de sources documentaires conservées au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa. Compte tenu de l'immensité du territoire à couvrir et, dans bien des cas, de l'insuffisance de la documentation sur les minorités françaises d'Amérique, l'équipe de rédaction du DAF a mis sur pied un réseau d'une douzaine de correspondants pour les grandes régions couvertes par le dictionnaire. Les entrées éventuelles du dictionnaire ont été soumises à ces correspondants dont les commentaires ont été d'un précieux secours. De plus, l'équipe n'a pas hésité à communiquer avec ces mêmes correspondants pour des compléments d'information au fur et à mesure que s'élaborait l'ouvrage.

Critères d'inclusion

Noms de personne:

Ne figurent au DAF que les personnalités qui ont illustré la diaspora canadienne-française à l'extérieur du Québec. Le rayonnement depuis la vallée du Saint-Laurent a été un critère déterminant. Ainsi, on ne trouvera pas dans le DAF les illustres Nord-Américains venus de France ou d'autres parties de la francophonie (p. ex. Dupont de Nemours). De même, les militaires français de passage pendant la période coloniale ont été généralement exclus. En revanche, les explorateurs, voyageurs et missionnaires européens qui ont participé à la découverte de l'Amérique, (p. ex. Champlain, Cavalier de la Salle, Marquette), et dont le nom fait partie de l'héritage canadien-français, acadien ou franco-américain, ont été retenus. Il va sans dire que les Métis tels Louis Riel ou Gabriel Dumont dont le destin a été si lié à la francophonie canadienne ont leur place dans l'ouvrage. On y trouvera aussi un certain nombre de personnages québécois, mais ceux-ci ne figurent au dictionnaire qu'en raison de leur engagement et de leur action en faveur des minorités francophones hors Québec ou en raison de leur rayonnement à l'extérieur du Québec. Les auteurs ont accordé priorité aux personnages dont les réalisations ont eu un impact historique, à ceux qui ont des incidences sur le présent, ou encore à ceux qui ont eu une notoriété régionale ou nationale. Les articles ont été rédigés dans cette perspective et ils privilégient, dans la vie des personnages, les rapports avec la vie française en Amérique.

Noms de lieux:

Compte tenu de l'éparpillement et de la grande disparité des différentes communautés francophones à l'extérieur du Québec, des normes légèrement différentes ont présidé au choix des villes et villages qui figurent à la nomenclature du DAF. Le critère fondamental a été celui de la population francophone d'aujourd'hui telle que déterminée par le recensement fédéral de 1981 pour le Canada et, pour les

États-Unis, celui de 1970, le plus récent à fournir des statistiques sur la langue maternelle. Pour l'Acadie et l'Ontario, les agglomérations ayant plus de 500 habitants francophones ont été retenues. Dans l'Ouest canadien, ce seuil a été établi à 100 habitants alors qu'aux États-Unis il a été fixé à 5,000 habitants ou plus. En Louisiane, nous avons tenu compte de la structure particulière des paroisses comme unité de peuplement. Quelques toponymes jadis associés à la présence française (Rivière-Rouge, Boubonnais, Lac des Bois) ont été inclus en raison de leur valeur historique.

Institutions:

Figurent sous cette rubrique les associations provinciales ou nationales d'ordre culturel (regroupements artistiques, troupes de théâtre), les groupes de pression politico-ethniques (regroupements de francophones hors-Québec), les maisons d'enseignement (collèges et universités), les organes d'information (journaux et périodiques), les médias (postes de radio et de télévision), les regroupements religieux (communautés religieuses, monastères, couvents) dans la mesure où ces institutions ont contribué au rayonnement de la vie française en Amérique.

Événements:

Des moments déterminants dans l'évolution des communautés francophones hors Québec constituent l'essentiel des entrées de cette catégorie. L'équipe du DAF a retenu des événements politiques et culturels (Affaire Forest au Manitoba; Mouvement sentinelliste en Nouvelle-Angleterre; mise sur un pied d'égalité du français et de l'anglais dans l'Ouest canadien; modification de la loi scolaire du Manitoba en 1967). Les articles portant sur les événements permettent au lecteur de prendre connaissance de la diaspora française en Amérique du Nord avec plus de profondeur historique.

Sept cartes et une centaine d'illustrations ont été choisies en fonction de l'importance des personnages ou des lieux décrits. On a essayé, dans la mesure du possible, de refléter à la fois les grandes régions représentées dans le dictionnaire et le type d'entrées qui y figurent.

Soulignons en terminant que l'Ouest canadien occupe une place de choix dans le Dictionnaire de l'Amérique française. En effet, plus du quart de cet ouvrage sur les "parlant français disséminés sur le continent" lui est consacré.

Le lecteur y reconnaîtra les foyers actifs de la francophonie d'aujourd'hui, tels Saint-Boniface, Gravelbourg, et Edmonton, ainsi que des lieux historiques comme Batoche et Maillerville. Il y rencontrera des personnages aussi divers que fascinants, et dont la vie a marqué cette Amérique française d'hier, comme le guide légendaire Alexis Bonami, dit Lespérance, ou l'explorateur La Jemerais, neveu de La Vérendrye; d'aujourd'hui, comme l'artiste Daniel Lavoie du Manitoba, ou le professeur et auteur Roger Motut. Il fera connaissance avec des résistants francophones, de Gabriel Dumont au regretté Père Mercure, et avec des Franco-Ouestriens aux métiers les plus divers: Le juge Monnin des bords de la rivière Rouge, le père Lacombe des anciens Territoires du Nord-Ouest, le professeur et chercheur André Lalonde de Régina, le romancier albertain Georges Bugnet, et bien d'autres. Les femmes qui bâtirent et continuent d'édifier l'Ouest francophone sont bien représentées avec les Anne Gaboury, les Annette Saint-Pierre, les Aldéa Côté, sans oublier la Manitobaine Gabrielle Roy, prix Fémina 1947.

Le dictionnaire évoque enfin l'histoire et les difficultés particulières auxquelles ont dû faire face les francophones de l'Ouest: la résistance des Métis de 1885 ou, plus près de nous, l'affaire Forest.

L'Ouest canadien ou l'inspiration renouvelée par Paul Genuist

Université de la Saskatchewan

Le comptable parisien Jules Lamy, qui décide d'émigrer au Canada en 1905 pour y cultiver la terre, avait des idées bien arrêtées, mais pas sur le métier qu'il exercera près de Domrémy, en Saskatchewan, et sur lequel il ne possède ni connaissance théorique, ni expérience pratique.

Son enfance et son adolescence s'étaient passées dans un milieu familial fortement teinté par un anticléricalisme qui est un des reflets des années 1885 et suivantes en France. Mais Jules Lamy a fini par découvrir sa vérité quelques années plus tard en renaissant au christianisme¹. À l'entrée de l'âge adulte, de lui-même, grâce à la lecture, il se forme l'esprit, s'intéresse aux grands hommes et à la vie littéraire passée ou contemporaine. Parmi les immigrants venus d'Europe dans l'Ouest canadien, il y en avait de très cultivés, et Jules Lamy, un des deux auteurs de Dans la terre promise², est un de ceux-là.

Très flatté que Jean Féron voit en lui un lettré, Lamy explique qu'aux années formatives de son adolescence "presque tout le monde avait encore de l'idéal en matière littéraire". Très jeune, il était abonné aux Annales politiques et littéraires que les Brisson, père et fils, avaient fondées "pour répandre dans le peuple le goût de la haute littérature. Là-dedans [...] on parlait du Grand Siècle et l'on mésestimait le mercantilisme. Sans aucune teinture de

¹ Paul Genuist, "L'Itinéraire spirituel de Jules Male", in Héritage et avenir des francophones de l'Ouest, CEFICO, vol.5, mai 1986, pp. 77-88.

² Jean Féron et Jules Lamy, Dans la terre promise, Editions des Plaines, Saint-Boniface, 1986.

pédantisme, les rédacteurs -- dont le célèbre Sarcey -- nous entretenait familièrement chaque semaine de ce qu'il y a de plus élevé dans le genre" (19 juillet 1927, p.1).

Ces quelques mots d'une des premières lettres envoyées à Jean Féron situent bien Jules Lamy et nous éclairent sur sa sensibilité: "haute littérature", 'absence de pédantisme"', ce que la littérature a "de plus élevé", voilà qui définit succinctement un idéal fort classique de la conception littéraire française. En célébrant ce côté de la tradition la plus noble, il dévoile aussi ses affinités avec les milieux traditionalistes, catholiques et conservateurs, autre reflet de la France à la fin du dix-neuvième siècle. Il condamne comme formule creuse la notion de l'art pour l'art et cite à l'appui un certain R. Garric: "toute littérature qui n'est que littérature est vaine" (25 septembre 1927, p.7).

Pour Lamy, le devoir de l'intellectuel est de nous "conduire vers l'Idéal; de nous montrer l'homme tel qu'il doit être et non pire qu'il n'est en réalité". Et lorsqu'ils ne répondent pas entièrement à sa vision, il est même fort critique des écrivains catholiques. Ainsi, Léon Daudet lui apparaît comme un "'homme de génie, mais hélas c'est le cas de répéter avec Bossuet: 'un grand homme est toujours court par quelque côté.'":

En effet, ce néo-converti, ce catholique sincère qui communie tous les dimanches, écrit cependant des romans passionnels; comme si le christianisme n'était plus à base de pureté! Il est vrai que d'autres prétendus catholiques font de même, particulièrement Mauriac et le fameux Bordeaux, pitre consommé! C'est la mode quoi!... A part cela, je raffole de Daudet et naturellement de son sosie Marras. Vous m'avez dit votre juste admiration pour ce dernier, mais l'autre, quelle verve, quel pittoresque, quels éclairs de pensée! Tous les deux sont non seulement des écrivains pleins de feu, mais encore des penseurs géniaux dans toute la force du terme. Et dire que leur siècle ne semble pas encore comprendre ces deux hommes extraordinaires! (25 septembre 1927, pp.7,8).

Jules Lamy approuve la nature polémique de Léon Daudet en ce qu'il fustige aussi la décadence de son époque. Pour

Lamy, la littérature a donc une fonction idéologique bien précise. Il n'aime que les romans qui lui meublent l'esprit et lui permettent de faire une excursion dans le rêve. Il rejette les Zola, Marguerite, Mirbeau, etc... parce que ces derniers, malgré des qualités littéraires qu'il leur reconnaît "se vautrent à plaisir dans la boue et ne veulent pas en sortir" (27 janvier 1928, p.3). Ses préférences, quant aux contemporains vont aux catholiques traditionnels: Bourget, Barrès et Bazin.

Il semble que pour ce fidèle lecteur de L'Action française le monde soit divisé en deux clans: les bons écrivains qui obéissent aux valeurs de l'Eglise, les autres qui ne sont que des mécréants. Ceci dit, avant de le taxer de fanatisme, constatons qu'il sait néanmoins faire la part du talent même chez ceux qu'il déteste pour leurs idées. Ainsi, "si je respecte Voltaire pour son génie littéraire, clarté, précision, élégance, je l'ai en juste mépris comme individu car cet homme n'avait pas plus de cœur qu'une pomme pourrie, [...] il traita Jésus-Christ d'infâme et Jeanne d'Arc de p..." (1er août 1933, p.6).

Et sur Zola, vanté par Jean Féron, il répond:

Le fait qu'un écrivain de premier ordre comme Zola (il est intensément expressif) a jugé bon de prendre le Laid et le Hideux comme but, et la scatologie comme moyen, qu'il a été suivi d'une foule de disciples, lesquels à leur tour ont fait tache d'huile, ne prévaut pas contre les règles transcendantes de l'Art respectées par tant de génies durant des millénaires (Voltaire compris) (1er août 1933, p.6).

La vérité révélée est donc partout, dans l'art et le bon goût aussi. Depuis quarante ans, il voit la France en pleine décadence intellectuelle. À toujours manier de la boue on ne peut qu'avoir les mains sales. Selon lui, Zola et ses disciples ne considèrent dans l'homme que certains aspects bas et ignorent complètement sa "dualité merveilleuse". Dans un style d'ailleurs non dépourvu de réalisme, il écrit:

on en est arrivé aujourd'hui comme philosophie de la vie à se vautrer dans tous les tas d'ordures de la route; et l'on pousse de petits grognements de

béatitude porcine en en savourant les épluchures [...] À force de prendre des libertés en tout, on devait tomber dans la licence et le maboulisme. Le réalisme prétendu nous a valu le naturalisme stercoraire, l'impressionnisme, le cubisme, la jazz idiot, etc; avec le gâtisme comme aboutissement final. Car gâteuse elle est, cette fois, la vieille société jadis chrétienne, c'est-à-dire austère, énergique et stoïque (18 décembre 1932, p.3).

La fin du 19e et le début du 20e siècle ont pourtant été une époque féconde en innovations littéraires et artistiques, mais l'attitude de Jules Lamy reste tranchée. Jean Féron lui ayant demandé s'il lit les nouveaux maîtres du roman français, la réponse est brutale et sans équivoque:

Non, trois fois non, et je professe même à leur égard un mépris qui égale ou plutôt qui dépasse le vôtre. Que m'importent les élucubrations de ces cerveaux faisandés, leur littérature à base d'adultère et de putasserie! Ce n'est pas que je sois plus pudibond qu'un autre, mais ces myopes de l'esprit ne voient dans l'humanité que les parties basses auxquelles ils prêtent les transports de leur hystérie mentale, et c'est tout! Le fait qu'ils débitent cela en phrases ampoulés ne change rien au fond excrémental de la chose et, comme dit le proverbe populaire, 'une crotte, même bien lavée, n'est jamais qu'une crotte'.

Et d'ajouter:

Milton devenu aveugle déplorait éloquemment de ne plus voir, avec la lumière du jour, 'la face divine de l'homme'; eux se contentent de lui regarder le ... dos! Quel respect voulez-vous que j'aie pour ces crétins gâteaux dont l'idéal est de persuader au monde que la France est un vaste lupanar et nos bonnes Françaises des p...? (25 septembre 1927, p.6).

Il est convaincu que la littérature moderne présage, sinon la fin du monde, du moins la fin de la civilisation chrétienne. Les auteurs contemporains écrivent à la diable

et sont dépourvus de culture: "Nous sommes à une époque décadente, avachie de sensualisme où règne la loi du moindre effort" (1er août 1933, p.6). Il déplore qu'il suffise d'une bonne publicité conduite à l'américaine pour qu'un ouvrage se vende à deux cent mille exemplaires. C'est un homme fortement désabusé, et quand il lit dans L'Action catholique du Québec que 75% des étudiants canadiens abandonnent toute pratique religieuse dès un mois après leur arrivée à Paris, il n'en est nullement surpris et voit là une preuve de plus de la justesse de ses vues. La cause du déclin contemporain remonte à l'abandon des valeurs sûres, traditionnelles et chrétiennes qui s'est cristallisé à l'époque de la Révolution française. Lui, par contre, a gardé la vérité et s'y accroche ferme.

Rien ne permet d'affirmer que, resté en France, il aurait évolué différemment et fini par accepter que la littérature est en constante transformation, qu'il n'y a pas que Dieu et la raison comme critères des oeuvres d'art. Ce ne semble pas être sa venue au Canada en 1905 qui, en le coupant des innovations littéraires parisiennes, ait figé à jamais son développement intellectuel, le rendant incapable d'apprécier tout courant littéraire nouveau. Il condamne sous le nom de mode tout apport innovateur. Même s'il a été, plus tard, au courant de tentatives d'auteurs visant à utiliser les forces psychiques libérées du contrôle de la raison, comme l'écriture automatique, il apparaît trop pénétré des valeurs reçues pour s'ouvrir aux récents mouvements artistiques. Ses jugements sur la littérature contemporaine font de lui le type même du néophobe, et ne croyons pas qu'il soit isolé. Au nom de la tradition, des critiques, oubliés aujourd'hui, raisonnaient comme lui³. Haïr son époque, dénoncer toute création nouvelle est aussi une façon de justifier sa bonne conscience, et à toutes les époques se retrouvent des

³ Théodore Joran, auteur de Les féministes avant le féminisme est particulièrement virulent. Publié à Paris en 1910, chez Arthur Savaète, ce livre fut republié en 1935.

critiques ardents à conspuer ce qui se fait au nom du maintien des valeurs dites traditionnelles⁴.

Arrivé dans l'Ouest, Jules Lamy s'intéresse évidemment à ce qui se publie au Canada français. Déjà en France, il avait lu des oeuvres d'auteurs canadiens. La Légende d'un peuple de Fréchette avait conditionné sa vision du grand pays: "C'est à travers ce poète élevé et énergique que nous jugions à l'époque le Canada et les Canadiens: je vous laisse à penser si ce coin de l'univers nous paraissait un pays de géants!" (19 juillet 1927, p.3)

Abonné au Patriote, il remarque qu'il y a dans l'Ouest plusieurs écrivains de bonne tenue. Il approuve Jean Féron d'être venu s'installer dans la solitude des campagnes, loin du brouhaha des villes. C'est bon pour le talent, et il cite Barrès incapable d'écrire deux lignes à Paris, alors que les idées lui venaient en foule dans sa Lorraine natale.

Il découvre des auteurs dont les oeuvres lui semblent aussi valables que celles publiées en France: La terre vivante d'Harry Bernard et La campagne canadienne du Père Dugré, livres qu'il qualifie de "chef d'oeuvre d'observation" (18 juin 1927, p.4). Outre ces deux écrivains, il goûte particulièrement A.B. Routhier, Adjutor Rivard, Jean Sansterre, Antonio Perrault, Lionel Groulx, le P. Lacasse, Léo-Paul Desrosiers, Michelle Lenormand, E. Bilodeau, H. Bourassa.

Ses remarques sont souvent faites en passant. Il ne compose pas des articles de critique littéraire, et donne plutôt des impressions au fil de ses lettres. Néanmoins, il s'attarde parfois à des aspects qu'il juge particuliers au Canada et qui le frappent plus spécialement. D'abord, une remarque sur l'apparence des livres: "Bien détestable les éditions canadiennes pour leurs fautes typographiques, justement honnies des Européens car elles dénotent une écoeurante négligence" (6 mai 1929, p.3). Autre commentaire, cette fois qui porte sur la nature des oeuvres.

⁴ Simone de Beauvoir, suite à la parution de son essai Le deuxième sexe, Eugène Ionesco lors de ses premières pièces de l'absurde, Denise Boucher avec Les fées ont soif, ont été l'objet du même type de contestations et d'injures.

S'il admire le sens littéraire des Canadiens, il est surpris par l'absence d'un souci de mesure que les Français, eux, prennent bien soin d'observer " pas tant par préférence spéciale que par médisance, car là-bas le sentiment du ridicule (peu développé ici) règne en maître" (18 mai 1927, p.4). Cette fois, il présente comme exemple concret de ce qu'il avance, le cas de A.B. Routhier:

Dans son ouvrage À travers l'Europe, il y a des pages d'une grandeur digne de Chateaubriand, mais elles sont entrelardées de plates poésies qui en détruisent l'effet car des hauteurs où l'on était monté on retombe brusquement avec elles dans le plus vulgaire terre-à-terre. Mais notre écrivain aimait à rimait et, quoiqu'il fût aussi inférieur dans l'art des vers que l'auteur d'Atala (lequel toutefois eût le bon goût de ne pas publier les siens) prétendait régaler ainsi le public. (18 mai 1927, p.4).

Il donne un autre exemple, celui de Bourassa:

Cet homme qui est certainement le mieux doué intellectuellement du Canada, qui a même une étincelle de génie, est cependant regardé par beaucoup comme une sorte d'hurluberlu, de fantasque, d'évaporé; tout cela parce qu'il suit sa seule fantaisie et sort sans vergogne tout ce qui lui passe par la tête, sans se préoccuper de faire un tri prudent. (18 juin 1927, p.4).

Et Lamy remonte jusqu'à l'Antiquité pour expliquer et justifier cette exigence de bon goût qu'est la mesure en art. Ce sont évidemment les oeuvres de Féron qui retiennent le mieux son attention:

Ne soyez pas étonné de l'intérêt que je leur porte étant donné les intentions élevées de l'auteur car, comme lui, j'ai la haine de l'américanisme et du "Muflisme" que les journaux jaunes infusent à jet continu en ce pauvre peuple canadien si sublime autrefois mais en train de descendre maintenant. C'est au nom des trois principes:

Le Vrai, le Beau, le Bien, que je vous crie: bravo! (18 juin 1927, p.6)

Il chipote parfois sur des questions de mots, ses remarques sont souvent peu valables, mais il pense que le goût de Féron pour le roman historique fera sa gloire. Il ne s'étonne pas que le critique Malchelosse le surnomme le Dumas canadien, et il loue son don d'invention et sa facilité de composition. Néanmoins, il le met en garde: "Malheureusement, la 'facilité' est aussi une pierre d'achoppement pour un auteur en ce qu'elle l'incite à ne pas trop soigner ses productions -- voyez Lamartine à qui l'on en a souvent fait le reproche" (25 mars 1928, p.4).

Il le félicite de soigner davantage ses oeuvres depuis La Métisse, particulièrement en ce qui touche le souci de vraisemblance, mais il constate encore des défauts:

Vous dirai-je que j'ai été passablement ébaubi et même choqué, connaissant quelque peu la mentalité du 18e siècle, de voir toutes vos héroïnes de la haute société jouer du poignard à la façon des viragos espagnoles, alors que -- le rousseauïsme régnant⁵ -- la mode était à la "femme sensible" et à ses "vapeurs"! Et que dire de la distinguée fiancée du secrétaire de Bigot, élevée apparemment selon les convenances traditionnelles, qui trouve naturelle l'offre de séquestrer Mme Vaucourt, à qui on a enlevé son enfant! (25 mars 1928, p.3).

Un autre défaut auquel Lamy fait plusieurs fois allusion est la fin jugée trop rapide de certains romans. Il cite plus spécifiquement Les cachots d'Haldimand et La besace d'amour mais, vu la récurrence du fait, il soupçonne l'éditeur Garand de lui couper ses terminaisons de romans. Dans le but d'influencer Féron à étoffer ses conclusions, il revient plusieurs fois sur son idée: "Croyez-moi, il suffirait de bien

⁵ Clariasse Harlowe de Richardson et sa Pamela étaient alors en pleine vogue et Julie ou La Nouvelle Héloïse allait paraître (note de Jules Lamy).

peu pour qu'un romancier comme J. Féron fasse de l'argent en France. Juste un peu moins de négligence ou de désinvolture dans certains de ses dénouements" (27 septembre 1929, p.2).

C'est au sujet de La Métisse que Jules Lamy fait les commentaires les plus élaborés. Comme raisons de l'insuccès de ce roman en France, il émet aussi l'idée que le caractère de Mac Son est peut-être trop "poussé au noir" (5 mars 1930, p.1), mais surtout, à diverses reprises, il blâme la teinte 'cléricale' de l'oeuvre, même si Féron a pris soin de s'adresser à l'éditeur Grasset qui est catholique et moins sujet que d'autres à s'en offusquer:

En France, il ne faut pas montrer le bout de l'oreille cléricale et du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, on y a la phobie des prêtres ainsi que celle des vocables religieux; or les livres canadiens sont pleins de termes catholiques comme: la prière, le bon Dieu, la Sainte Vierge, la messe, la Sainte Eglise, Notre Seigneur, le chapelet, l'eau bénite, la vie chrétienne, etc., ce qui les met en défaveur dès leur parution. Je suis même convaincu que ce fut la seule tare de La Métisse, là-bas. (6 mars 1929, p.3).

Pour Lamy, c'est donc au nom d'une conscience collective devenue farouchement antireligieuse que les Français ne peuvent accepter un roman comme La Métisse "où l'héroïne se livre à des patenôtres, marmotte des chapelets par douzaines, avec l'agrément tacite, mais cependant visible de l'auteur. [...] Car si Jean Féron ne se montrait pas là-dessus romancier de talent par l'intérêt du récit, véritable poète par les descriptions, et bon écrivain par la langue, on pourrait croire à un sot" (5 mars 1930, p.2).

Prévoyant l'objection, il continue:

Vous me direz que Louis Hémon, dans son livre, montre Maria, disant mille chapelets la veille de Noël. Oui, mais il la 'montre' seulement (comme au Jardin des Plantes on montre les bêtes en train de prendre leur repas, sans velléité de vouloir y participer soi-même). Et voilà la nuance à observer pour tout

auteur qui s'adresse à une autre maison d'édition que la Bonne Presse, quartier général de la 'cléricaille' comme disent les radicaux. (5 mars 1930, pp.2 et 3).

Ceci dit, deux ans auparavant, il s'en était pris à l'opinion d'un critique de La Presse qui avait trouvé La Métisse tout juste bon pour jeunes filles sentimentales et il déclare que, au point de vue de la technique, "votre livre est, au moins, selon la bonne moyenne des livres français" (25 mars 1928, p.3). Quant au sujet, trouvé usé jusqu'à la corde par le critique, Jules Lamy le considère, au contraire, original:

Ce dévouement inouï pour la nationalité et la foi, n'a rien de banal, quoique rien d'outré d'autre part; car certains coeurs de femmes sont susceptibles de tels sacrifices. [...] D'ailleurs vous présentez les mobiles de votre héroïne avec un réalisme -- tenez, voilà justement le vrai réalisme que les écrivains doivent nous donner; celui du coeur -- cet abîme -- comme a fait Bourget, et non pas l'autre celui de Zola! -- un naturel qui n'ont pas laissé d'émerveiller votre serviteur. (25 mars 1928, p.2).

Il se défend d'écrire des flagorneries et justifie ses appréciations de la description des levers et couchers de soleil. Il loue le style soigné, travaillé sans ce que cela paraisse, l'action qui entraîne l'intérêt et fait tourner les pages avec avidité, l'imagination fertile qui garde cependant l'oeuvre dans le domaine du vraisemblable. Il pense donc que La Métisse est un roman valable et son auteur un vrai romancier.

Jules Lamy a toujours chéri sa liberté de pensée. Il n'encense guère les nouveaux écrivains. Peut-être dépité de voir Constantin-Weyer lauréat de l'Académie Goncourt, il le traite de pitre. Avant de reconnaître la valeur du journaliste Donatien Frémont, il l'a qualifié de "petit pédant pincé, étroit, prétentieux, dogmatique et autoritaire ... sans autorité" (1e août 1933, p.1). N'allons pas croire qu'il ménage Féron par amitié. Ses critiques négatives sont pertinentes. Il n'aime ni la facilité, ni l'absence de mesure, ni la violence chez Féron. Mais il approuve l'aspect moral de l'oeuvre: les personnages mus par un idéal, ici la foi et le

nationalisme, touchent sincèrement Lamy car lui-même aime cette littérature de tendance idéaliste, qu'il ne retrouve guère chez les écrivains de la France de son temps.

L'Ouest canadien lui a révélé Jean Féron et il aime à retrouver dans les écrits de ce romancier, particulièrement dans La Métisse -- plus que dans la personnalité de Féron, trop rationaliste et positiviste à son goût -- les notions idéales conformes à sa sensibilité et à son confort intellectuel. Ce faisant, il rejoint l'idéologie clérico-officielle du Canada français de l'époque, et l'Ouest lui semble aussi la terre d'une inspiration qui ne trouve plus beaucoup d'adeptes en France. Cette terre nouvelle est le refuge des valeurs ultramontaines les plus traditionnelles. Comme Louis Hémon au Québec avec Maria Chapdelaine, Jules Lamy a trouvé dans l'Ouest un Canada profond gardien de valeurs auxquelles il adhère pleinement.

**Portrait de l'immigrant français
dans l'Ouest et l'Est canadiens
selon les romanciers français (1900-1940)
par Paulette Collet**

Victoria College, Université de Toronto

L'Ouest

S'il n'y avait que Constantin-Weyer, on pourrait déjà affirmer qu'entre 1900 et 1940, c'est dans l'Ouest, plutôt qu'au Québec, que se situent la plupart des romans français inspirés par le Canada. Mais d'autres auteurs vont aussi décrire les expériences des immigrants qui viennent prendre possession des vastes terres vierges du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta: "Une véritable terre promise enfin! Où la fortune et l'aisance attendent l'homme laborieux", déclarent les brochures publicitaires¹. De nombreux Québécois, à l'étroit dans leurs villages, vont tenter leur chance dans l'Ouest. Quant aux Français, ils sont, dit le Parisien Déry, héros de Jules Lamy, "stupéfaits d'apprendre qu'il y ait des pays où on donnait de véritables domaines pour rien"². Le comptable et sa jeune épouse, qui aiment la nature, quittent donc sans regret le quartier insalubre et surpeuplé où ils étouffent. Ne leur offre-t-on pas "65 hectares de terre, parsemées de hautes futaies

¹ Cité par Georges Forestier, La Pointes-aux-Rats, Paris, Plon, 1907, p.3.

² Jules Lamy, Les Conquérants du sol, dans Dans la terre promise de Jean Féron et Jules Lamy, Saint-Boniface, Editions des Plaines, 1986; (paru en feuilleton dans le Soleil de Québec en 1929: voir l'introduction de Paul Genuist dans l'édition des Plaines)

princières"³, des terres faciles à cultiver parce qu'elles ne sont pas épuisées comme les vieilles terres d'Europe, affirment les agents de colonisation⁴.

Le besoin d'air et de mouvement peut attirer certains Français, tel Monge, à qui la vie dans son pays "paraissait plate et morne"⁵. Mais la plupart des immigrants s'embarquent pour le Canada parce qu'ils espèrent y faire fortune ou, du moins, y trouver une certaine aisance. C'est le cas de tous les personnages de La Pointe-aux-Rats. Deux d'entre eux, Delbar et Brière, tentent de prouver à des parents intransigeants qu'ils ne sont pas, comme ceux-ci le croient, des êtres veules. D'autres, chargés de famille, sont las de voir ceux qu'ils aiment mener une vie mesquine. Quant aux Bourgoin, dans La Forêt⁶, ils sont certains d'accumuler en quelques années une fortune qui leur permettra de vivre confortablement en France. Deux personnages de Constantin-Weyer, Paul Durand⁷ et Robert Everard⁸, trahis par une infidèle, viennent chercher l'oubli. Mais ceux-ci aussi espèrent que la fortune leur sourira.

En général, ces immigrants viennent du même milieu. Les romanciers français ne se sont guère intéressés, semble-t-il, aux immigrants des classes ouvrières ou paysannes. Dans la préface de La Pointe-aux-Rats, Georges Forestier déclare

³ Ibid., p. 67.

⁴ La Pointe-aux-Rats, p. 22.

⁵ Maurice Constantin-Weyer, Une corde sur l'abîme, Paris, Rieder, 1933, p. 51.

⁶ Georges Bugnet, La Forêt, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1984; (première édition: Montréal, Éditions du Totem, 1935).

⁷ Un homme se penche sur son passé, Paris, P.U.F. (Le Livre de poche 371). 1986; (première édition: Paris, Rieder, 1928).

⁸ Une corde sur l'abîme.

qu'il a peint "les principaux types de colons français"⁹, mais en fait, à part les deux aristocrates, des Aunelles et d'Arcilly, tous appartiennent à la petite bourgeoisie, la plupart ayant entre 25 et 30 ans¹⁰. Il y a bien des campagnards qui s'installent à la Pointe-Aux-Rats en même temps que les Verdier, les Leroy, les Morel, mais ils "font bande à part". Notons d'ailleurs qu'ils s'adaptent plus facilement que les bourgeois: ils ont terminé leurs habitations bien avant ceux-ci¹¹.

C'est dans les oeuvres de Maurice Constantin-Weyer qu'on trouve le plus d'allusions à des immigrants de souche modeste. Toutefois, il n'a guère de bien à dire des Bretons du Morbihan installés au Manitoba. À mainte reprise, il leur reproche leur saleté, leur ivrognerie, leur brutalité. À Sainte-Marie-Alacoque, Robert Everard inspirera d'abord de la méfiance aux Bretons qui l'entourent; puis, quand le curé se déclarera son ennemi, la méfiance se transformera en animosité pour devenir enfin de la haine. Toutefois, ces gens ne sont pas totalement dépourvus de qualités. Ils sont, en général, hospitaliers et, si le ménage qui s'est occupé de la ferme de Paul Durand, au cours du voyage dont celui-ci ne reviendra pas, ne s'est guère embarrassé de nettoyage, il est d'une probité exemplaire¹².

Donatien Frémont n'a pas manqué de reprocher à Constantin-Weyer le mal qu'il dit des Bretons¹³; mais notons en passant que Marcel Durieux, qu'on ne peut guère accuser de parti pris, est épouvanté de voir, la saleté qui règne chez les Boignot, des Auvergnats, et chez les Louis,

⁹ Préface de La Pointe-aux-Rats.

¹⁰ La Pointe-aux-Rats, p. 259.

¹¹ Ibid., p. 60.

¹² Un homme se penche sur son passé, p. 143-146.

¹³ Donatien Frémont, Sur le ranch de Constantin-Weyer, Winnipeg, Éditions de la Liberté, 1932, p. 42.

originaires de la France centrale. Il rapporte d'ailleurs les paroles d'un Belge:

Pour une fois, Marcel, je voudrais pas faire honte à la France, mais je dois bien dire que presque tous les Français du Centre que je connais ici, hé ben, ça n'est pas le modèle de la grande propreté.¹⁴

Il faut bien reconnaître qu'au tournant du siècle, la plupart des fermes n'étaient pas des modèles de propreté en France ni ailleurs. Ceux qui reprochent ici leur saleté aux paysans n'avaient peut-être guère fréquenté de fermiers dans leur pays d'origine. Les remarques de Constantin-Weyer sont certainement teintées de racisme, mais elles contiennent sans doute une part de vérité.

Il n'est certes pas surprenant que les écrivains français qui s'établissaient - ou avaient l'intention de s'établir - dans l'Ouest aient choisi de peindre des personnages de leur propre milieu. En fait, ce sont souvent leurs aventures ou mésaventures personnelles romancées qu'il narrent. Roger Bourgoïn, journaliste devenu défricheur, a bien des caractéristiques de Georges Bugnet. Le nom même, Roger Bourgoïn, semble presque une anagramme de Georges Bugnet. Comme les Bourgoïn, les Bugnet ont aussi connu la douleur de perdre un enfant; mais contrairement au couple fictif, ils ont eu le courage de ne pas fuir leur nouvelle patrie. Jules Lamy s'est également inspiré de ses expériences bien que, comme le montre Paul Genuist dans son introduction au roman, le sort de l'écrivain ait été beaucoup moins heureux que celui de Monsieur Déry. Les héros de Constantin-Weyer ressemblent tellement à leur créateur qu'on les a confondus avec lui¹⁵. Il sent d'ailleurs le besoin de s'expliquer, de répondre aux attaques de Donatien Frémont:

¹⁴ Marcel Durieux, Un héros malgré lui, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1986, p. 85.

¹⁵ Sur le ranch de Constantin-Weyer, p. 25-33.

je voudrais que, sur ce "moi" dont je suis obligé d'user, le lecteur se gardât de mettre aucune figure indéfinie.¹⁶

Sans doute le je des ouvrages de Constantin-Weyer n'est-il pas l'auteur; mais ce je parle fréquemment au nom du romancier et, sans être identiques, leurs expériences sont similaires. Quant à Georges Forestier, s'il n'a jamais manié la hache ni la herse, s'il ne s'est pas peint lui-même dans son roman, il se fait l'écho de personnages qu'il a connus, "les laissant agir et parler (...), comme (il) les (a) vus et entendus pendant un séjour de sept années"¹⁷. D'ailleurs, l'amer Villemain est certainement le porte-parole de l'auteur.

Malgré leur inexpérience - ou plutôt à cause de leur inexpérience - les immigrants, dans les romans français, arrivent sur leur terre, le cœur plein d'espoir. Mais cet espoir se transforme bientôt en appréhension, puis en déception, et enfin, en désespoir. Les personnages de Forestier sont tous vaincus. Le plan de son ouvrage est d'ailleurs révélateur. Il comporte quatre périodes. La première s'intitule "En route", la seconde "L'Action", la troisième "Le Commencement de la fin" avec en exergue les mots: "Morituri te saluant..." et la quatrième période a pour titre "Les Vaincus". "Les vaincus" ne peuvent d'ailleurs espérer mieux réussir à la ville, où il n'y a de travail que pour les ouvriers¹⁸. Lenoir et Delbar ont cherché refuge à Winnipeg. Tous deux végètent, sombrent dans l'ivrognerie et Lenoir finit par se suicider. Sans doute est-ce aussi le destin qui attend Delbar, car celui-ci marche sur les traces de son aîné.

Les quelques aristocrates que nous rencontrons dans les deux ouvrages de Forestier ne réussissent guère mieux que les bourgeois. Selon le romancier, l'Ouest canadien "dès le

¹⁶ Source de joie, Paris, Ferenczi (le Livre moderne illustré), 1935, p. 10.

¹⁷ Préface de La Pointe-aux-Rats.

¹⁸ La Pointe-aux-Rats, p. 210.

début avait eu la vogue parmi les familles nobles¹⁹. Donatien Frémont affirme d'ailleurs que bon nombre d'aristocrates français viennent s'établir dans l'Ouest au début du siècle et que quelques-uns y fondèrent des entreprises, entre autres une fromagerie²⁰. Marcel Durieux parle aussi d'un comte de Bouville, appartenant à la vieille noblesse de Gascogne, qui vient chercher fortune au Canada²¹. Mais les nobles figurant dans le roman de Forestier et dans sa nouvelle "Une épave", sont parmi les plus pathétiques de ses pathétiques personnages. Seul, le vicomte de Bruneval s'adapte au pays parce qu'il est "doué d'une force peu commune et s'est mis sans trop de mal aux travaux des champs"²². Des autres, le moins malheureux est sans doute d'Arcilly que sa famille accueillera à son retour en France; mais son associé, des Aunelles, seul et ruiné, se réfugie à la Trappe, sans l'ombre d'une vocation. Quant au vicomte d'Oberville, qui a cru naïvement trouver une situation à Winnipeg, il apprend vite que l'éducation est inutile et que, seul, le travail manuel est rémunéré. Hélas! peu doué pour ce genre d'ouvrage, il va de désastre en désastre, d'humiliation en humiliation, et finit par périr déchiqueté dans une batteuse à vapeur²³.

Si l'on excepte le héros de Jules Lamy dans Les Conquérants du sol, les immigrants qui se consacrent à l'agriculture sont donc condamnés à un échec plus ou moins cuisant. Il est vrai que certains sont tellement sûrs d'eux qu'ils en deviennent arrogants. Tel est Delbar, qui entend cultiver sa terre selon les manuels qu'il a apportés de

¹⁹ Dans l'Ouest canadien, Paris, Plon, 1915, p. 101.

²⁰ Les Français dans l'Ouest canadien, Winnipeg, Editions de la Liberté, 1950, p. 11-12, 21-23.

²¹ Marcel Durieux, p. 174.

²² La Pointe-aux-Rats, p. 343.

²³ "Une épave".

France²⁴; tel est Roger Bourgoïn, qui méprise les Roy parce qu'ils ne sont pas instruits et qui veut leur montrer "comment on s'y prend pour mettre une terre en valeur"²⁵. D'autres immigrants semblent dépourvus du plus élémentaire bon sens. Morel dépense sans compter, et est tout surpris quand il ne lui reste plus un sou²⁶. Certains maris ne sont guère secondés. Madame Morel est la digne épouse d'un homme rêveur et imprévoyant. Quant à Roger Bourgoïn, il ne trouve aucun appui auprès de Louise qui, dès qu'elle a mis le pied au Canada, ne songe qu'à rentrer en France. Notons toutefois qu'en général, les femmes font preuve de plus de courage que les hommes. En exergue à un de ses chapitres, Forestier cite une phrase de Basil Hall, capitaine de vaisseau:

Sans le courage et la patience des femmes, ils
auraient tous coulé à fond²⁷.

Mais les efforts les plus vaillants semblent voués à l'échec. Même le narrateur de Manitoba parle de "périodes de dèche"²⁸. Lorsqu'il quitte le Canada, il évoque les "onze années d'exil, de labeur et de lutte sur une terre étrangère, au milieu d'une nature hostile"²⁹. Pourtant, les héros de Constantin-Weyer ne sont pas du genre pleurnicheur! Selon Villemain, alias Georges Forestier, l'échec des Français s'explique par le fait qu'ils n'ont pas été préparés à la lutte qu'exige le défrichement d'une terre hostile sous un climat impitoyable. Les Français ne sont pas des hommes complets

²⁴ La Pointe-aux-Rats.

²⁵ La Forêt, p. 39.

²⁶ La Pointe-aux-Rats, p. 228-229.

²⁷ Ibid., p. 444.

²⁸ Maurice Constantin-Weyer, Manitoba, Ferenczy (le Livre illustré), 1930, p. 48.

²⁹ Ibid., p. 149.

parce qu'aux connaissances intellectuelles, ils ne joignent pas la force physique:

Développer l'intelligence au détriment de la force est une sottise aussi grande que de faire le contraire; et celui qui ne compte que sur sa tête pour se tirer d'affaires est encore plus mal partagé que celui qui n'a que ses bras³⁰.

Tout au long du roman, Villemain attaque l'éducation française qui ne prépare pas les hommes à faire face aux difficultés de l'existence. Le collège est une "prison" pour un des personnages de Dans l'Ouest canadien³¹ et pour Monge, c'est un "bagne"³² où, d'ailleurs, on ne lui a rien enseigné. C'est plus tard qu'il a pris goût à la lecture des Grecs et des grands classiques.

Il y a aussi d'autres raisons pour les échecs des immigrants. L'animosité et la méchanceté des Canadiens français qui les entourent est telle que l'un d'eux va jusqu'à mettre le feu aux meules de Verdier parce que celui-ci a fait une belle récolte³³. D'autre part, les commerçants anglais exploitent les cultivateurs. Déry, héros de Jules Lamy, déclare que "les Anglais profitaient de notre ignorance pour nous duper tant sur le prix que sur le poids (du blé)"³⁴. Si encore les exploités s'unissaient pour tenir tête à l'exploiteur! Mais ils ignorent que l'union fait la force ou choisissent de l'ignorer par snobisme. Leroy et Verdier, qui tentent de convoquer une réunion des cultivateurs francophones de la Pointe-aux-Rats, se retrouvent seuls. Des Aunelles et d'Arcilly ne fréquentent guère les bourgeois qui les entourent et Morel ne tient pas à assister à une réunion

³⁰ La Pointe-aux-Rats, p. 104.

³¹ "Une école indienne", p. 58-59.

³² Une corde sur l'abîme, p. 51.

³³ La Pointe-aux-Rats, p. 347-350.

³⁴ Les Conquérants du sol, p. 98, 133.

de paysans³⁵. Ajoutons que certains Français ne se privent pas non plus d'exploiter leurs compatriotes. Monge trouve que les Français sont jaloux les uns des autres:

Un colon français est toujours prêt à perdre 10 dollars s'il peut empêcher son voisin d'en gagner un (...). Ici, au Canada, très peu de Français réussissent. Ceux qui réussissent ne le font que du jour où ils ont quitté les centres français³⁶.

Guil, propriétaire du magasin général à la Pointe-aux-Rats, est un de ceux-là qui ont réussi. À Villemain, qui lui reproche sa malhonnêteté et sa cruauté envers ses compatriotes, il rétorque:

Français! moi! (...) tu ne voudrais pas! (...) Depuis l'âge de dix-huit ans, j'habite l'Amérique, (...) et j'ai trop fréquenté la masse d'imbéciles que la France nous envoie pour ne pas rougir d'être leur compatriote. Je suis du pays des gens pratiques, moi; je suis Américain!³⁷.

Notons en passant que ce n'est pas en cultivant la terre que Guil a fait fortune!

Et pourtant, ce ne sont pas tous les personnages qui se plaignent de l'absence de solidarité entre colons. Si les Bourguin avaient prêté une oreille plus attentive aux conseils des Roy, ils n'auraient peut-être pas subi des échecs aussi retentissants. Les Québécois se montrent d'ailleurs généreux envers les jeunes immigrants, et Madame Roy est une véritable mère pour Louise³⁸. Pour Déry:

³⁵ La Pointe-aux-Rats, p. 283.

³⁶ Une corde sur l'abîme, p. 55.

³⁷ La Pointe-aux-Rats, p. 283.

³⁸ La Forêt.

Ce pays est celui de la solidarité; elle est sans doute une nécessité pour la réussite d'un chacun. Mais elle semble aussi jaillir spontanément des coeurs. Sans citer les Canadiens français absolument hors de pairs là-dessus, ni même leurs frères en colonisation, les Anglo-canadiens, on dirait que les autres peuples tiennent aussi à la faire proclamer une vertu canadienne³⁹.

Et Marcel Durieux loue, à mainte reprise, la générosité des colons les uns envers les autres.

Comment expliquer ces contradictions? Les immigrants de Forestier, tout comme ceux auxquels Monge fait allusion, sont installés au Manitoba où, si nous en croyons Marcel Durieux, les terres les plus désirables avaient déjà été distribuées au tournant du siècle⁴⁰. Déry, lui, est établi dans la Saskatchewan, les Bourguin en Alberta, où il restait encore beaucoup de terres inoccupées et où on risquait moins de gêner son voisin ou d'être gêné par lui. D'autre part, Forestier a tendance à noircir le tableau, tandis que Monge, comme son créateur Constantin-Weyer, est friand de déclarations à l'emporte-pièce.

Quoi qu'il en soit, on ne peut affirmer que, selon les romans, l'immigration française dans l'Ouest soit, en général, une réussite - du moins, en ce qui concerne les cultivateurs. À l'exception de Déry, tous les fermiers improvisés sont obligés de renoncer à leurs projets, heureux encore de pouvoir recommencer ailleurs, en Algérie, par exemple. Certains, tels Darcy, qui périt dans une tempête, ou Brière, qui perd la raison, puis la vie, n'ont pas cette chance⁴¹.

Sans doute la fiction dépasse-t-elle ici la réalité. Selon Jean Lionnet, dans son ouvrage Chez les Français du Canada, il y a des colons qui se plaignent de la dureté du climat et des misères qu'ils ont subies, mais la plupart des Français

³⁹ Les Conquérants du sol, p. 116.

⁴⁰ Marcel Durieux, p. 59.

⁴¹ La Pointe-aux-Rats.

établis dans l'Ouest semblent prospères et contents de leur sort. Toutefois, il rejoint Forestier lorsqu'il écrit:

Parmi les pauvres, le plus grand nombre s'est tiré d'affaire; tandis que tous les riches ou bourgeois incapables de travail manuel ont échoué plus ou moins misérablement⁴².

Victor Forbin qui, en 1927, a traversé le Canada d'un océan à l'autre, s'est extasié devant la prospérité des Français de l'Ouest. On lui cite des cas de colons rentrés en France qui n'ont pas pu s'y réacclimater et qui, deux ans plus tard, sont revenus dans la Saskatchewan⁴³. Les auteurs de L'Aisance qui vient⁴⁴ ont pris le contre-pied de Georges Forestier, en décrivant les succès des immigrants français dans l'Ouest; mais cet ouvrage, qui ressemble à un manuel d'agriculture, est un pamphlet plutôt qu'un roman. Les échecs étaient tout de même assez fréquents. Selon Jean Lionnet, l'Union française qui, à Montréal, s'occupait des immigrants, ne les encourageait pas à partir pour l'Ouest. En effet, elle n'en voyait que les colons qui en revenaient totalement déçus⁴⁵.

Et pourtant, dans les romans, il y a des Français qui s'adaptent à l'Ouest, qui y font fortune même; mais ce ne sont pas ceux qui comptent sur la terre pour les nourrir. C'est lorsque Villemain renonce à cultiver le sol pour se faire trappeur qu'il commence à gagner un peu d'argent. Robert Everard peine dans la douleur et la solitude, privé de

⁴² Chez les Français du Canada, Paris, Plon-Nourrit, 1908, p. 220.

⁴³ 17.000 km de film au Canada, Paris, Baudinière, 1928, p. 220.

⁴⁴ Louis et Jean, L'Aisance qui vient, Paris, Bloud, 1911. (Voir notre anthologie, Les Romanciers français et le Canada, Sherbrooke, Naaman, 1986, note 2, p. 44).

⁴⁵ Chez les Français du Canada, p. 96

tout contact humain. Monge lui conseille de louer sa ferme et de se faire cowboy, travail "plus joyeux":

La charrue, le semoir et la moissonneuse sont des instruments abrutissants. Vous vous fatiguez; moi, je fais du sport. Par surcroît, je gagne certainement plus d'argent que vous⁴⁶.

Les personnages de Constantin-Weyer sont heureux lorsqu'ils parcourent la Prairie à cheval. L'auteur est lui-même ivre d'espace. Dans Source de joie, il déclare:

Dans la Prairie canadienne (...) je disposais d'un cheval, un des plus parfaits modes de possession de l'espace⁴⁷.

Monge, vendeur de chevaux, est désespéré de voir les fermiers envahir sa chère Prairie, mais lorsque la vente des chevaux n'est plus lucrative, il se fait trafiquant en pelleteries ou spéculer sur les terrains. "Je suis une espèce d'aventurier", déclare-t-il⁴⁸ et, en effet, les personnages de Constantin-Weyer sont des aventuriers, des entrepreneurs. Ils sont faits pour les pays neufs. Monge a plus d'une corde à son arc. Son protégé, Robert Everard, se transforme au contact de l'Ouest. Le jeune Havrais n'a plus que du mépris pour "le vieil Européen rivé à ses petites affaires"⁴⁹, lui qui a fondé une ville. Monge, Everard sont des conquérants. L'existence comporte ses vainqueurs et ses vaincus. Paul Durand, qui périt dans le Grand Nord tandis que sa fiancée lui a déjà trouvé un remplaçant, est un vaincu. Monge, au contraire, vaincra la mort et, tel un mâle conquérant, il vaincra la femme, la belle Hannah. L'Ouest appartient aux

⁴⁶ Une corde sur l'abîme, p. 96

⁴⁷ p. 142

⁴⁸ Un homme se penche sur son passé, p. 71

⁴⁹ Une corde sur l'abîme, p. 172

hommes d'action, à ceux qui sont dotés de ce que Marie Le Franc appelle "l'âme du Nord".

Le Québec

Alors que les villes de l'Ouest, encore dans leur enfance au début du siècle, ne jouent qu'un rôle limité dans les romans français, Montréal y tient une place de choix, grâce à la Bretonne, Marie Le Franc. Elle aussi est arrivée au Canada dans des circonstances pénibles, au tournant du siècle, en 1905. Dans son premier roman, Grand-Louis l'innocent, publié une vingtaine d'années plus tard, son héroïne, Eve, décrit "l'âme du Nord". Pour elle, cette "âme du Nord" est personnifiée surtout par un anglophone montréalais. Eve est revenue dans son pays natal, le cœur brisé. Le roman peint la lutte entre la lande bretonne et Montréal, entre la tempête noire et la tempête blanche, tandis que le souvenir de l'homme du Nord et Grand-Louis, personnification de la lande, se disputent le cœur d'Eve. Profondément blessée au contact de cette "âme du Nord", Eve se rappelle avoir été:

cette bête errante et meurtrie qui allait droit devant elle, sur une terre sans douceur, parmi des hommes sans merci⁵⁰.

Dans une nouvelle intitulée "Âmes étrangères", la narratrice évoque cet anglophone, protégé par une "carapace vernissée" dont se dégage une impression de froideur et qui ne la comprend pas.

⁵⁰ Marie Le Franc, Grand-Louis l'innocent, Sherbrooke, Naaman, 1978, p. 25; (première édition: Montréal, Cie de Publication de la Patrie, 1925)

L'incompréhension, voilà notre lieu, la grande terre où nous nous rencontrons (...). Nous représentons deux nations d'âmes⁵¹.

Souvent délaissée par un être changeant et dévoré par le besoin de se lancer sans cesse dans de nouvelles entreprises, Eve doute de la sincérité de l'étranger.

Aujourd'hui encore, ce mot d'affaires la faisait tristement sourire. C'est celui dont ils couvraient tous leurs mouvements, leurs défections, leurs fugues⁵².

Cette âme du Nord se retrouve chez les Jimmy⁵³, les Randolph⁵⁴, les Ronald⁵⁵, les anglophones qui peuplent les nouvelles de Marie le Franc. L'homme du Nord est toujours un citadin et les francophones montréalais ne diffèrent guère des anglophones - du moins, en ce qui concerne leur attitude envers la femme, selon les nombreuses nouvelles de l'auteur.

Et pourtant, la jeune intellectuelle française peut trouver au Canada l'âme soeur. Les héroïnes de Marie Le Franc, êtres solitaires, s'éprennent d'êtres solitaires, car la solitude, toute pénible qu'elle soit, est un "tapis magique", un "cercle

⁵¹ Visages de Montréal, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1934, p. 200

⁵² Grand-Louis l'innocent, p. 83

⁵³ "Marionnettes", Europe, 9 (15 octobre 1925), p. 129-159

⁵⁴ "Spring Chicken", les Nouvelles littéraires, 2 octobre 1937

⁵⁵ "Page de journal", les Nouvelles littéraires, 29 janvier 1938.

aristocratique"⁵⁶. Julianne Javilliers, qui s'en va faire un séjour thérapeutique au Mont Tremblant, y trouve l'amour: l'amour de la forêt d'abord, puis l'amour d'Héliar, personnification de cette forêt. Alors que l'homme du Nord représente pour Eve la cruauté ou, du moins l'indifférence, l'homme des bois est pour Julianne symbole de joie, de douceur, de stabilité. Le Canadien français, selon le cœur de Marie Le Franc ou de Julianne Javilliers, est l'homme des bois.

Il est évident que les soucis d'ordre financier n'ont pas été épargnés à la jeune immigrante au début de son séjour à Montréal. Toutefois, ces soucis ne se retrouvent guère dans son oeuvre; ses héroïnes souffrent de vague à l'âme, de nostalgie, de solitude, de chagrins d'amour. Mais elles finissent par s'attacher à Montréal lorsqu'elles ont appris à lui faire confiance. Quant à la forêt des Laurentides, elle leur inspire une véritable passion. Il faut avoir beaucoup aimé pour écrire ce poème en prose qu'est "Chant canadien", où l'auteur s'adresse à son pays d'adoption:

Tu l'as agrandi à ta mesure, mon âme (...), et mon amour pour toi s'accroche par en haut à une crête de montagne et traîne par en bas dans une vallée. Il s'étend de l'est à l'ouest et du nord au sud⁵⁷.

C'est encore d'intellectuels installés à Montréal qu'il est question dans Le Pays des petites filles. Dans cet indigeste roman, Oliver Diraison-Seylor semble avoir déversé toute l'amertume qu'il a dû ressentir pendant son court séjour au Canada, où il avait songé à s'établir. Le Breton, André Charlier, a l'intention d'immigrer en Alberta, attiré, comme tant d'autres, par le pays de cocagne que décrivent "les conférences, les prospectus, les brochures, les campagnes de presse"⁵⁸. Dès qu'il a mis le pied au Canada, il va de

⁵⁶ Inventaire, Paris, Rieder, 1930, p. 56-57

⁵⁷ Au pays canadien-français, Paris, Fasquelle, 1931, p. 7

⁵⁸ Le Pays des petites filles, Paris, Juven, 1909, p. 50

déception en déception. Les inspecteurs qui interrogent les immigrants sont grossiers, les médecins qui les examinent, brutaux. Les nouveaux-venus, qui veulent s'installer à Montréal, sont accueillis par des regards désapprobateurs, tandis qu'on tente d'expédier le soir même ceux qui ont l'intention de s'établir dans l'Ouest. Charlier, qui a des contacts à Montréal, préfère qu'Ottawa lui garantisse une concession avant de quitter la ville, mais son séjour n'est qu'une suite de déboires et se terminera par une véritable catastrophe. Il se heurte à la méfiance et à l'hypocrisie des Montréalais et, surtout, à l'autorité absolue d'une Église jalouse de son pouvoir. Le jeune homme trouve un poste au Progrès; mais il apprend vite que, malgré son nom, le journal, aux ordres de l'Archevêché, ne tolère pas les idées libérales les plus anodines. Le malheureux Charlier ne partira pas pour l'Alberta. Victime de la loi contre le sacrilège, il est condamné à deux ans de prison et au fouet pour avoir reproché à un collègue, qui s'est découvert devant une église, d'avoir salué "un tas de pierres accroupies sur la bêtise humaine"⁵⁹. Meurisse et Weinberg, deux de ses compatriotes, également employés au Progrès, sont à même de s'adapter parce qu'ils sont suffisamment hypocrites.

C'est encore à Montréal que se situe L'Irrésistible Force de Georges Lechartier. Ici, tout comme l'auteur, le personnage principal, Jacques Dostange, est un écrivain, chargé d'une série de conférences. Il fait la connaissance d'un certain Parennes qui, pratiquement ruiné par un coup de bourse, s'est réfugié à Montréal où il semble avoir investi sagement les débris de sa fortune, car il vit confortablement et est reçu dans les meilleures maisons. Pourtant,

par une très commune tournure d'esprit, et surtout d'esprit français, il semblait qu'il ne pût rien trouver qui le satisfît dans le pays qu'il habitait - et comme s'il lui gardait rancune d'avoir été contraint de s'y fixer⁶⁰.

⁵⁹ Ibid., p. 235

⁶⁰ L'Irrésistible Force, Paris, Plon-Nourrit, 1906, p. 32

Parennes n'est d'ailleurs pas plus tendre envers ses compatriotes qui habitent Montréal. Il les fréquente, mais dès qu'il les a quittés, l'éternel insatisfait en dit tout le mal possible⁶¹.

Comme l'Ouest, le Québec accueille aussi des aristocrates ruinés. Tels sont les personnages de Sur les deux rives, de Léon de Tinseau, romancier bien-pensant et populaire du tournant du siècle⁶². Le baron de Pragnères a d'abord songé à émigrer en Algérie, mais il opte pour le Canada parce qu'on peut y acheter un lot à vingt sous l'arpent et que le coût de la vie y est peu élevé⁶³. Les brochures d'immigration convaincraient d'ailleurs les plus réfractaires:

On se demandait quelle routine pouvait empêcher nos cultivateurs de se rendre en masse au bureau de l'agence d'immigration pour engager leur passage et profiter de cette aubaine⁶⁴.

Mais le baron découvre bientôt que les terrains à vingt sous l'arpent se trouvent dans des solitudes presque inaccessibles que même les missionnaires visitent rarement. Il renonce à la culture de la terre et obtient, dans différents endroits de

⁶¹ Ibid., p. 221

⁶² Tinseau a également écrit un roman qui se situe dans l'Ouest: Faut-il aimer? (Paris, Calmann Lévy, 1892) Le héros, jeune aristocrate ruiné, tente de refaire sa fortune dans l'Ouest canadien. Il y fonde une sucrerie et élève des chevaux. Ses affaires semblent prospérer. Mais outre qu'il s'agit ici d'un Ouest vague, "presque à moitié chemin entre l'Atlantique et le Pacifique", un Ouest mythique, l'ouvrage est antérieur à la période qui nous intéresse dans cet article. D'ailleurs, il s'agit, avant tout, d'un roman d'amour pour jeunes filles sages.

⁶³ Sur les deux rives, Paris, Calmann-Lévy, 1909, p. 20

⁶⁴ Ibid., p. 26

la province, diverses situations qui lui permettraient de vivre décemment, n'était la cruauté du sort et des humains. Les Pragnères perdent la petite fille qui leur est née sur le sol canadien⁶⁵, et la baronne succombe à son chagrin. Le baron, maintenant un homme brisé, végète encore quelques années. Seul, son fils, le jeune Olivier, s'adapte parfaitement à sa nouvelle vie. Solide gaillard, créature de plein air, grand chasseur, il n'aurait pu être aussi heureux dans son pays natal. Il s'en rend d'ailleurs compte lorsqu'il y fait son service militaire. De retour à Québec, il épouse une riche héritière. Il est devenu Canadien, voire Québécois, car:

il se faisait gloire d'ignorer l'anglais, exigeant même qu'on pût comprendre sa langue dans les magasins ou autres lieux publics (...) - Sommes-nous, oui ou non, au Canada français? demandait-il⁶⁶.

Songeons que le roman a vu le jour en 1909!

Il y a dans cet ouvrage un autre aristocrate, le vicomte de Malefontaine, dont le sort ressemble à celui du malheureux vicomte d'Oberville, personnage de Forestier, sauf que Malefontaine est si prétentieux qu'il mérite un peu ses déboires. Après avoir été cowboy au Manitoba, fabricant de fromages sur les bords du Témiscamingue, le vicomte a trouvé que la chasse aux héritières américaines était moins fatigante⁶⁷. Hélas! les héritières, même américaines, ne se capturent pas facilement. À la fin du roman, l'orgueilleux vicomte est devenu un porteur "mal vêtu, à la barbe inculte, au visage alcoolique", qui tend la main pour qu'on lui donne dix sous.

Intellectuels, hommes d'affaires ou aristocrates ruinés, voilà les personnages qu'on rencontre surtout dans les romans dont l'action se situe au Québec. Parmi ceux-ci, la plupart ne sont guère attirés par la culture du sol. Même s'ils l'étaient, les terres disponibles se trouvent dans des

⁶⁵ Ibid., p. 219-220

⁶⁶ Ibid., p. 261

⁶⁷ Ibid., p. 248-250

endroits tellement isolés qu'il faudrait être bien téméraires pour y chercher fortune. C'est pourtant ce que font les trois Français qui, dans Maria Chapdelaine, ont acheté la terre de Lorenzo Surprenant. Comme Louis Hémon, comme le Déry de Jules Lamy, ces hommes ont fui la ville parce qu'ils sont "las du trottoir et du pavé, de l'air pauvre" des quartiers où l'on vit enfermé⁶⁸. Ils se sont laissé séduire par les paroles émouvantes d'un conférencier "prêchant sans risque l'évangile de l'énergie et de l'initiative, de la vie saine et libre du sol fécondé"⁶⁹. Mais déjà, ces nouveaux immigrants commencent à comprendre leur erreur. Après six mois de défrichage, l'accordeur de piano et ses deux fils, anciens commis, se rendent compte qu'ils ne sont pas faits pour résister aux dures besognes et à un climat hostile.

Tous trois avaient l'air de tourner et de retourner dans leurs esprits le bilan mélancolique d'une faillite⁷⁰.

Ces malheureux ne semblent même pas avoir la volonté ni la résistance dont font preuve les colons de la Pointe-aux-Rats.

Conclusion

Les immigrants français qui s'embarquent pour le Canada au tournant du siècle ignorent trop souvent les difficultés qui les attendent dans leur nouvelle patrie. Ils ont eu le tort

⁶⁸ Maria Chapdelaine, Montréal, Fides, 1974, p. 146-147; (paru en feuilleton dans le Temps, 27 janvier - 19 février 1914)

⁶⁹ Ibid., p. 146

⁷⁰ Ibid., p. 148

de faire confiance à une publicité qui peint le pays, et l'Ouest en particulier, comme une Terre de Canaan. Ceux qui vont s'établir dans l'Ouest sont des citoyens appartenant, en général, à la classe moyenne. Ils n'ont ni l'expérience, ni la force physique requises pour vaincre la terre et le climat. Il n'est donc pas étonnant que leurs réussites soient rares. D'autre part, pour les immigrants qui s'établissent à Montréal - ce qui est le cas de la plupart de ceux qui s'installent au Québec - le défi n'est pas physique, mais moral. Ils souffrent surtout de solitude, d'isolement, car selon la Presse du 3 avril 1907, "il n'y a aucun rapport entre (la) mentalité canadienne-française et la mentalité française"⁷¹. L'adaptation ne se fait donc pas sans peine, mais il en est tout de même pour qui le Canada devient une seconde, ou même la seule, patrie.

Les statistiques semblent d'ailleurs confirmer ce qu'écrivent les romanciers. En effet, en 1901, il y avait 7,944 immigrants nés en France résidant au Canada; en 1941, il y en avait 13,795: le chiffre n'avait même pas doublé. Pour les résidents nés en Grande Bretagne, le chiffre avait presque triplé, étant passé de 287,434 en 1909 à 870,045 en 1941. Quant aux immigrants nés en Belgique, ils étaient passés de 2,280 en 1901 à 14,773 en 1941, un chiffre six fois plus élevé⁷². Il semblerait donc que les Français ne se soient pas adaptés facilement au Canada, du moins à cette époque⁷³. Peut-être n'ont-ils pas compris que, comme le dit Jean Lionnet, Français lui-même:

⁷¹ Cité par Jean Lionnet dans Chez les Français du Canada, p. 102

⁷² Historical Statistics of Canada, second edition, F.H. Leacy Editor, Statistics Canada, 1983, p. A297-326

⁷³ À partir des années 50, l'immigration française augmente. Il y a, au Canada, 15,650 résidents nés en France en 1951, 36,103 en 1961 et 60,210 en 1971 (Historical Statistics of Canada, p. A297-326)

Seuls peuvent s'adapter au Canada les Français qui savent en comprendre et en respecter les usages, les habitudes, les façons de penser et de vivre⁷⁴.

⁷⁴ Chez les Français du Canada, p. 98.

Une Canadienne française de l'Ouest à la recherche de son identité

par Monique Genuist

Université de la Saskatchewan

La détresse et l'enchantement¹ est un ouvrage posthume de Gabrielle Roy auquel elle a consacré les dernières années de sa vie. Il s'agit de ce qu'elle a voulu elle-même appeler une autobiographie, couvrant la période allant de son enfance jusqu'à son retour d'Europe et son installation à Montréal en 1939. Ce gros livre de plus de 500 pages est divisé en deux parties. La première est intitulée "Le bal chez le gouverneur" d'après un passage de quelques pages seulement (pp. 94-102) où Roy, alors au chevet de son père qui vient de mourir, se rappelle l'histoire que sa mère lui avait racontée au sujet d'une soirée de bal mémorable.

J'imagine que si Roy a choisi de donner ce titre à toute la première partie du livre, qui comprend 243 pages, c'est que ce court épisode lui a paru central pour éclairer son enfance et son adolescence. Je me servirai donc de ce passage pour esquisser comment Roy se voit et se définit en tant que jeune Canadienne française de l'Ouest, au début du siècle.

L'invitation à assister au bal du gouverneur avait été adressée aux parents Roy car le père de Gabrielle, Léon Roy, était fonctionnaire du gouvernement, agent colonisateur en charge d'aider les immigrants à s'installer dans l'Ouest. "Mr. and Mrs. Léon Roy are requested to attend a ball at ..." (p.98). À cette époque, la seule langue acceptable et acceptée dans l'Ouest, est l'anglais. Le français est considéré comme une langue étrangère et les francophones se sentent étrangers dès qu'ils sortent de leur ghetto paroissial. À

¹ La détresse et l'enchantement, Gabrielle Roy, Montréal, Boréal Express, 1984. Toutes les références à cet ouvrage seront simplement indiquées par le numéro de la page entre parenthèse.

plusieurs reprises, dans la première partie de son livre, Roy souligne son sentiment de non-appartenance à la société manitobaine, en raison même du fait qu'elle parle français. Quand, enfant, elle quittait Saint-Boniface pour aller faire des courses avec sa mère à Winnipeg, dès qu'elles traversent la rivière rouge, elles commencent à se sentir gênées, "Nous continuions à parler français bien entendu, mais peut-être à voix moins haute déjà, surtout après que deux ou trois passants se furent retournés sur nous avec une expression de curiosité" (p.13).

Jamais, dans son oeuvre romanesque, Roy ne s'est-elle engagée politiquement, jamais non plus n'a-t-elle revendiqué les droits des francophones. Elle s'est toujours affirmée canadienne-française et a même toujours chanté les bienfaits du multi-culturalisme qui, selon elle, donne au Canada, et plus particulièrement à l'Ouest, sa richesse, sa beauté, sa bigarrure, sa chaleur, sa tolérance². Dans le passage que je viens de citer, elle essaie de minimiser la gêne que sa mère et elle éprouvent à parler français à Winnipeg en soulignant que, après tout, dans l'Ouest, les gens parlent toutes sortes de langues avec toutes sortes d'accent. Pourtant, si ces langues et ces accents, différents de l'anglais, avaient vraiment été acceptés et considérés comme une richesse par la société manitobaine, comment se fait-il alors que Roy utilise, pour décrire ce qu'elle ressent dans les rues et les grands magasins de Winnipeg, les mots et expressions suivants qui semblent indiquer que le fait de parler français représentait plutôt un opprobre:

- à la page 13, elle parle de "malaise," deux fois d'"humiliation" et elle ajoute "nous étions moins sûres de nos moyens," "nos désirs prenaient peur."
- à la page 14, sa mère se sentait parfois "vaincue d'avance, lasse de cette lutte toujours à reprendre." Winnipeg est présentée comme "cette ville qui nous traitait en étrangers."
- à la page 15, elle écrit que "nous faisons aussi rire de nous," et que c'est à elle, Gabrielle que sa mère confie la

² Voir par exemple "Mon héritage du Manitoba" dans Fragiles lumières de la terre, Montréal, Stanké, 1982.

tâche d'"apprendre l'anglais afin de nous venger tous". Puis Gabrielle Roy ajoute: "Plus tard, quand je viendrais à Montréal et constaterais que les choses ne se passaient guère autrement dans les grands magasins de l'ouest de la ville, j'en aurais les bras fauchés et le sentiment que le malheur d'être Canadien français était irrémédiable"; sa mère, pense-t-elle, "avait cruellement souffert de sa condition." Elles rentrent de leurs courses à Winnipeg "éreinées et, au fond, presque toujours attristées."

à la page 16, elle conclut, "à Winnipeg où nous étions commandées par la gêne ou la honte de la gêne." L'accumulation de ces éléments tend à créer l'impression que Roy, qui pourtant ne se veut absolument pas contestataire, s'est sentie, dès son enfance, différente, étrangère, humiliée, honteuse, aussitôt qu'elle quittait la protection de la communauté francophone de Saint-Boniface.

Revenons-en à l'invitation du gouverneur général, rédigée en anglais seulement, ce qui indique que les parents Roy avaient été invités à se divertir en anglais seulement. La mère, qui ne parle pas très bien cette langue, ne se décourage pourtant pas. Elle est ravie de la perspective de cette soirée et entreprend de convaincre son mari, qui n'est pas d'un naturel très sociable, de l'accompagner.

Elle se met immédiatement à faire les préparatifs nécessaires pour être à la hauteur de l'occasion. Malgré leur pauvreté chronique, elle réussit à se confectionner une robe de bal avec cape assortie. Le moment venu, elle part rayonnante au bras de son mari, se croyant bien mise pour cette soirée où sera réunie la bonne société de Winnipeg. Ils prennent le tram qui les laisse à l'entrée du parc, d'où ils vont marcher jusqu'à la résidence du gouverneur qui est encore assez loin. Les autres arrivent en fiacre, les éclaboussant au passage, car il pleut. Quand ils atteignent la porte, l'huissier leur jette un "regard dédaigneux" (p.100). La mère comprend alors qu'ils ne peuvent entrer, qu'ils ne font pas partie de ce beau monde, qu'ils auraient l'air déplacés avec leurs habits et leurs chaussures trop modestes et tachés de boue.

La mère, qui s'était fait une grande joie de cette unique soirée mondaine où elle se rendait avec son mari comme allégée "du poids d'une vie tout en devoir, en soucis, en

économie" (p.100), doit se résigner à seulement observer discrètement par la fenêtre d'où elle peut admirer le luxe de la salle de réception, des bijoux, des toilettes. Ces gens semblent appartenir à un autre monde auquel elle n'a pas accès. Elle pense qu'elle a le droit de regarder de l'extérieur mais pas celui de participer à la fête.

La mère a raconté à sa fille qu'elle a bien ri de cette aventure avec son mari. Mais, il semble que la fille en ait tiré la leçon qu'il lui faut, elle, sortir de leur pauvreté, de leur misère. Dans cette première partie, Roy décrit dans le détail les constants problèmes d'argent de sa famille, les sacrifices énormes que s'imposent ses parents pour qu'elle puisse terminer ses études secondaires, les dettes dont ils ne viennent jamais à bout, les difficiles économies qu'elle réalise elle-même, plus tard, sur son salaire d'institutrice, pour pouvoir partir en Europe faire un assez long séjour.

Elle veut d'abord, écrit-elle, "me sauver moi-même" (p.243). Ces mots font exactement écho aux pensées de Florentine dans Bonheur d'occasion. Florentine, qui vient de donner à sa mère les deux dollars qu'elle gardait précieusement pour s'acheter une paire de bas fins, se rend compte que ces deux dollars sont comme deux gouttes d'eau dans la mer de misère où se débat sa famille. Elle décide alors de ne plus se laisser aller à la pitié et de s'efforcer de se sauver elle-même, "s'échapper elle seule, de leur vie, c'était déjà beaucoup, c'était déjà très difficile"³.

À la veille de son départ pour la France, Roy raisonne comme le fera Florentine. La première partie de son autobiographie qui s'ouvre avec la question, "Quand donc ai-je pris conscience pour la première fois, que j'étais, dans mon pays, d'une espèce destinée à être traitée inférieure?" (p.11), se termine par ces déclarations:

[...] je ne partais pas pour venger ma mère, comme j'avais tellement aimé le croire, mon Dieu, n'était-ce pas plutôt pour la perdre enfin de vue? Elle et ses malheurs pressés autour d'elle sous sa garde!" (p.242), "Est-ce que je n'ai pas lu alors dans mon coeur le

³ Bonheur d'occasion, Gabrielle Roy, Montréal, Alain Stanké, 1977, p. 125.

désir que j'avais peut-être toujours eu de m'échapper, de rompre avec la chaîne, avec mon pauvre peuple dépossédé?" (p.243).

Roy part donc pour fuir la pauvreté qui afflige sa famille. Elle cherche en même temps à échapper à cette condition d'inférieure, d'étrangère, d'humiliée, d'exilée qui lui paraît être le lot des siens et des Canadiens français de l'Ouest en général. Loin de ce peuple dépossédé auquel elle appartient, Roy espère trouver en France une patrie où d'autres francophones, majoritaires cette fois, se sentent bien chez eux et ne se posent pas de problème d'identité.

À son arrivée dans la capitale française, c'est d'abord le choc de s'apercevoir que Paris et ses habitants ne l'accueillent pas du tout comme une des leurs. Elle tombe dans un milieu où elle se sent aussi étrangère qu'à Winnipeg parmi les anglophones, sinon plus:

Parmi les flots de dépayés que Paris reçoit tous les jours, en vit-il jamais arriver de plus égaré que moi, à l'automne de 1937? (p.247).

Avec beaucoup d'humour, elle décrit son désarroi alors qu'elle se fait rembarquer par les employés de la SNCF, les porteurs et chauffeurs de taxi, se heurtant à l'incivilité, la mauvaise humeur, la désobligeance, le refus de vouloir la comprendre des premiers Parisiens qu'elle rencontre "Il me paraissait aussi impossible de me faire entendre à Paris que si j'avais été transportée au cœur de la Chine" (p.248). Aux premiers contacts, la France n'est que déception, désespoir même pour la jeune Canadienne. Une compatriote essaye de la rassurer en ces termes:

Ne t'en fais pas au sujet de l'accueil à Paris. C'est toujours comme ça. On a l'impression de descendre chez un peuple en état permanent de guerre interne. Tout y est sujet de dispute et d'argument (p.251).

Ce scénario semblerait d'ailleurs être la règle pour tout étranger qui débarque à Paris. Des écrivains aussi différents que Gabrielle Roy, Olivier Todd, Alice Parizeau et Michel

Tremblay décrivent la même déception lors des premiers contacts de leurs personnages avec Paris.

Dans Un cannibale fort convenable de Todd, Thomas Beaudoin, Américain d'origine française, constate:

Il plut pendant deux jours, la Bibliothèque nationale était fermée, les deux professeurs que Thomas voulait rencontrer se trouvaient sans doute en vacances. Leur téléphone sonnait lugubrement. L'hôtelier faisait la gueule chaque fois que Thomas demandait une communication. Thomas était déçu. Paris, ces murs sales, ces gens hargneux et pressés, ces gens de restaurant maussades si l'on ne commandait pas du vin, méprisants si l'on refusait l'eau minérale pour demander une carafe d'eau, cette grisaille et cette mauvaise humeur ne collaient pas avec ce que la candeur et la ferveur de Thomas promettaient.⁴

Dans Côte-des-Neiges d'Alice Parizeau, le Québécois Thomas se sent "dépaycé et s'il pouvait, il retournerait chez lui dans l'heure"⁵. Il n'arrive pas à se faire comprendre, se fait traiter d'étranger à cause de son "drôle de français" et se heurte à la méchante humeur, la grossièreté et l'avidité des chauffeurs de taxi.

D'autres personnages racontent leurs déboires avec les minuteriers qui les plongent dans le noir entre deux étages et surtout avec les toilettes françaises. Gabrielle Roy, lors de sa première nuit à Paris, se rend au petit endroit (vraiment petit!) dans le noir et sans faire de bruit pour ne réveiller personne:

Et tout se passa dans le plus parfait silence jusqu'au moment où, ayant repéré et solidement attrapé la chaîne de la chasse d'eau, j'en donnai un bon coup. Et

⁴ Un cannibale fort convenable, Olivier Todd, Paris, Grasset, 1982, p. 181.

⁵ Côte-des-Neiges, Alice Parizeau, Montréal, Cercle du Livre de France, 1983, p. 248.

ce fut comme si j'avais ouvert les barrages à une tumultueuse cataracte. Au grand jour seulement, quand je découvris le réservoir fixé au plafond, déversant son eau en chute abondante de trois mètres de haut, j'ai compris comment j'avais pu déclencher un tel vacarme. (p.258).

Chez Alice Parizeau, c'est Mado qui s'étonne et s'inquiète:

Il faut s'y tenir debout et quand on tire la chaîne, l'eau dégouline sur les deux pédales de porcelaine et éclabousse les pieds [...] Et puis, c'est noir comme chez le loup, ce qui ne simplifie pas les choses.⁶

Quant au pauvre Edouard de Michel Tremblay, il décrit son expérience traumatisante alors qu'il demande à un garçon de café:

- Les toilettes, s'il vous plaît ...

Il me regarde avec des yeux ronds.

Plait-il?

Je crois deviner qu'il ne m'a pas compris et répète en essayant de sonner le plus possible comme lui:

- Lé toilééétes, s'il vu plé.

Il sursaute, comme si je venais de l'insulter. - Ah! monsieur veut dire les V.C.! Fallait le dire tout de suite! [...]

Les V.C.? Avez-vous déjà entendu ça, vous? J'espère au moins que ça veut pas dire "Va chier!" Mais j'ai encore été plus étonné en me dirigeant vers l'escalier qui mène au sous-sol: c'est pas V.C., c'est W.C.! (Je viens de vérifier dans mon dictionnaire) [...] Je pose ma valise par terre et je tire sur une porte. Là, je reste figé sur place. Le bol de toilette avait été arraché! Y'avait juste un trou dans le plancher! Je me dis: "Les toilettes de Paris ont l'air pas mal plus toffes que les nôtres ... J'sais pas si j'vas revenir ..." J'en ouvre une deuxième; même chose. Vous me croirez pas,

⁶ Ibid., p. 249.

mais les ai toutes passées avant de comprendre qu'elles sont faites comme ça!⁷

Voilà comment la diabolique originalité des toilettes françaises suffit à détruire le mythe de la France, terre d'accueil!

Gabrielle Roy se bute encore à ce qu'elle appelle "l'impitoyable logique des Français" (p.294). Elle constate avec détresse qu'ils se plaisent à raisonner, faire des plaisanteries, prouver qu'ils ont raison par tous les moyens plutôt que d'aider les gens en difficulté. Dans cette France, aux premiers abords, si peu avenante, Roy se cherche sans grand succès. Croyant, après son expérience heureuse au Cercle Molière de Saint-Boniface, qu'elle pourrait peut-être poursuivre une carrière d'actrice, elle se met à fréquenter les théâtres. A l'Athénée, dans l'*Electre* de Giraudoux "le grand Juvet lui-même [lui] tapait sur les nerfs avec son débit sec, ses petits bouts de phrases qui tombaient toutes à plat, ses tics et ce qui [lui] parut des grimaces" (p.272). Le ton déclamatoire des acteurs de la Comédie française dans *Athalie* lui semble comique alors qu'autour d'elle, elle ne voit "que visages graves et respectueux" (p.274). Le théâtre, joué à la française, lui paraît gros, faux, artificiel. C'est seulement lorsqu'elle voit Ludmilla Pitoëff dans *La Mouette* de Tchekov qu'elle se sent touchée, émue et qu'elle reconnaît des accents de vérité:

C'est ainsi que l'on devrait écrire, ni plus haut ni plus bas. Tchekov a trouvé le juste ton de l'âme. Tous ses mots partent de l'élément sensible de l'être. Il n'y en a aucun qui soit prétentieux. Aucun de faux (p.280).

Roy se trouve des affinités avec ce conteur russe. Quand elle écrira, elle recherchera ce même ton juste, ni trop haut, ni trop bas.

Bientôt, elle cesse de fréquenter les théâtres dont elle trouve l'atmosphère trop artificielle. Elle préfère se promener dans Paris. Au cours de ses pérégrinations, elle

⁷ Des nouvelles d'Edouard, Michel Tremblay, Montréal, Léméac, 1984, pp. 208-09.

reçoit "la première révélation sur [elle]-même et qui ne devait jamais s'effacer tout à fait de [sa] mémoire" (p.283). Quelque peu étouffé par les horizons rétrécis de la capitale, elle aime surtout la perspective du Jardin des Tuileries à cause de l'impression d'espace. Là, elle a le sentiment de pouvoir enfin respirer librement. Un soir, dans l'autobus, elle reste émerveillée par le soleil couchant sur ce Jardin qui lui rappelle les couchers de soleil de son enfance en Prairie canadienne. Elle regarde autour d'elle dans l'autobus et ne rencontre que visages las et regards vides. Personne avec qui partager son ravissement. Mais, elle vient de se découvrir une faculté précieuse, "le don du regard" (p.286) et le désir de savoir s'en servir.

Elle se plaît également à écouter les "vieilles tricoteuses du Luxembourg [...] causer entre elles de choses quotidiennes [...]. Je prêtais l'oreille de porte en porte, de chaise en chaise, aux voix qui racontent la vie" (p.290).

Savoir regarder et écouter, Roy se découvre ces qualités qu'elle utilisera quand elle commencera la rédaction de son premier roman, Bonheur d'Occasion, alors qu'elle se promène dans Saint-Henri, observant les gens ordinaires du quartier, les regardant vivre et les écoutant discuter dans les cafés et les restaurants bon marché.

À Paris encore et plus tard en Angleterre, elle éprouve le besoin vital de sentir autour d'elle la présence du ciel, du vent et de l'espace, ces éléments caractéristiques qu'elle a connus dans l'Ouest canadien et qui deviendront source de poésie dans son oeuvre, surtout dans ses nouvelles.

Cependant, en France, elle ne trouve pas de refuge propice à l'écriture. Ironiquement, c'est dans la campagne anglaise de l'Essex qu'elle rencontre des gens accueillants et chaleureux, qui lui offrent l'hospitalité dans une atmosphère agréable et détendue, où elle peut enfin se livrer à sa vocation d'écrivaine, jusqu'ici latente. Les mots qui lui viendront alors tout naturellement, dans ce milieu anglais, seront français:

les mots qui me venaient aux lèvres, au bout de ma plume, étaient de ma lignée, de ma solidarité ancestrale (p.392).

Quand elle rentre au Canada en 1939, elle s'installe à Montréal, car elle sent le besoin d'entendre autour d'elle des voix françaises et elle ne peut plus "vivre dans cet air français raréfié du Manitoba, dans son air raréfié tout court" (p.502).

À la recherche d'elle-même, Roy a fui sa mère, sa famille, le Manitoba, sa condition inférieure de Canadienne française de l'Ouest. En France, elle n'a pas trouvé de patrie mais elle a pris peu à peu conscience de ce que seront ses qualités spécifiques de romancière qui lui permettront d'allier dans ses livres réalisme et lyrisme, et de tendre vers ce ton juste, ni trop haut ni trop bas, qu'elle admire tant chez Tchekov. Après son premier roman, Bonheur d'occasion, qui se passe à Montréal, ce sont cependant sa mère, sa famille, son Manitoba, son identité de Canadienne française de l'Ouest qui refont surface et s'imposent en tant que sources essentielles d'inspiration comme en témoignent Rue Deschambault, La Petite poule d'eau, La Route d'Altamont ou Un Jardin au bout du monde.

**Nicole Brossard: le corps, le texte
et l'espace**
par Evelyne Voldeng
Université Carleton, Ottawa

Je voudrais considérer quelques aspects de l'écriture de Nicole Brossard car cette écriture est représentative d'un genre d'écriture féministe en Amérique du Nord, elle est représentative d'une remise en question de la langue par un groupe d'écrivains.

Quand Nicole Brossard écrit: "J'imaginai l'affrontement dans le temps [des deux] imaginaires [de l'homme et de la femme] nés de l'odeur du métallique dans sa toute puissance et de la sensation des herbes dans la toute synthèse du corps"¹ et qu'elle définit l'écriture comme une conscience formellement à l'oeuvre dans le territoire imaginaire², elle souligne la quête qui n'a cessé de la préoccuper tout au long de son exploration de l'écriture, quête qui est recherche à travers le corps textuel de son corps de femme en tant que "sujet parlant" et du corps de l'autre. J'aimerais, dans une lecture de l'imaginaire - je m'inspire des travaux de Gilbert Durand: Les structures anthropologiques de l'imaginaire et de Jean Burgos: Pour une Poétique de l'imaginaire³ - considérer la quête brossardienne commencée durant la période post-moderniste du poète (1965-1973) et pleinement

¹ Nicole Brossard, Le Sens apparent, Paris, Flammarion, 1980 p. 23.

² Nicole Brossard, "Synchronie", La Lettre aérienne, Montréal, les éditions du remue ménage, 1985, p. 81.

³ Gilbert Durand, Les Structures anthropologiques de l'imaginaire, Paris, Bordas, 1969. Jean Burgos, Pour une poétique de l'imaginaire, Paris, Editions du Seuil, 1982.

développée durant la période féministe (1974-). Je voudrais dégager les structures synthétiques du régime nocturne⁴ de son imagerie telles qu'elles se précisent dans ses oeuvres les plus récentes.

La première chose qui s'impose à l'esprit quand l'on étudie le corpus brossardien est que dès le deuxième recueil poétique de Nicole Brossard s'annonce un discours de la modernité qui se fonde sur la conscience du signifiant, de l'écriture comme activité désirante et utilise comme métaphore de base le rapport corps/texte basé sur le programme texte - sexe⁵. Ma lecture de l'imaginaire se fera à partir d'une écriture poétique éclatée dont même la définition sémantique se fait autre que celle de la poésie traditionnelle, car pour reprendre la constatation de Yves Laliberté cette poésie accorde à l'isotopie de l'écriture la place qui revient habituellement à l'isotopie cosmologique aux côtés de l'isotopie anthropologique⁶. Le texte brossardien par sa "pluralisation", son étoilement de sens, son ambiguïté, son polymorphisme est un réseau de "greffes auquel une lecture de l'imaginaire dans son parcours doit ajouter les siennes"⁷. A une déconstruction du texte par le poète doit répondre une lecture poétique qui est reconstruite, qui est recreation à partir des "structures syntaxiques profondes" de l'écriture morcelée du texte.

Avant d'analyser les symboles de l'euphémisme et les symboles de l'intimité qui caractérisent la prise de parole par le corps de la femme chez Nicole Brossard et chez les femmes écrivains féministes Nord-américaines, il convient

⁴ Gilbert Durand, Les Structures anthropologiques de l'imaginaire, op. cit., p. 217-433.

⁵ Cf. Jean Fiset, "Ecrire pour le plaisir, Nicole Brossard, Le Centre blanc, Poèmes 1965-1975", Voix et Images, vol. V, no 1, automne 1979, p. 198.

⁶ Yves Laliberté, "Supprimer l'excentricité c'est s'abstenir, Incidences 2/3, Janvier-avril 1979, p. 96.

⁷ Cf. André Roy, "La verge au beau tarif: La différenciation signifiante généralisée". La Nouvelle barre du jour, no 118-119, (octobre 1982), p. 117.

de considérer l'univers "patriarcal" que rejette le poète et en opposition auquel elle entreprend de se définir.

Depuis le début des années 1970 Nicole Brossard ne cesse de contester l'ordre et le code établis. Elle reproche à l'homme de s'être approprié le champ symbolique et de s'être ainsi assuré la main-mise sur tous les modes de production énergétiques du corps féminin... faisant en sorte que la femme fragmentée en son corps ne puisse entamer une brèche dans la vision globale de l'homme⁸.

La dénonciation par Nicole Brossard de la socialité dominante, se fait à travers un réseau symbolique dont l'image-mère est celle de la ville, de la cité, de "l'opaque cité des pères"⁹, ville patriarcale sans relâche, patriarcale jusqu'aux dents¹⁰, une ville caractérisée par la couleur noire. Cette ville "patriarcale" noire, fragmentée, dure, labyrinthique, virile menace la femme de la puissance arrogante de ses gratte-ciel, de ses flèches et de l'aridité désertique de ses pierres phalliques.

Si "l'opaque cité des pères" semble menacer et écraser la femme c'est que selon Nicole Brossard et plusieurs écrivains féministes, la ville a été conçue en fonction des coordonnées du temps et de l'espace de l'homme, en fonction de l'imaginaire masculin. La femme doit donc prendre possession de la ville en fonction de l'espace féminin, espace mental appréhendé à partir du corps et que le poète explore dans le corps du livre.

C'est avec son texte Un livre¹¹ que Nicole Brossard commence son exploration de l'espace labyrinthe de la cité tel qu'il se reflète dans le corps textuel.

⁸ Cité par Louise Forsyth, "Feminism and Modernity" Conférence Association des Littératures canadienne et québécoise, mai 1986, p. 6.

⁹ Nicole Brossard, La lettre aérienne, op. cit., p. 32.

¹⁰ La nouvelle barre du jour, no 102, (avril 1981), p. 5.

¹¹ Cité par Louise Forsyth, "Feminism and Modernity" Conférence Association des Littératures canadienne et québécoise, mai 1986, p. 6.

Avec French Kiss¹² dont le sous-titre est "étreinte - exploration", Nicole Brossard réussit à superposer trois champs spatiaux: l'espace de la ville, l'espace du corps féminin et l'espace du texte. Comme le dit Louise Forsyth:

Brossard has succeeded in French Kiss in superimposing three fields and in exploiting the polysemic qualities of the words and images in such a way that they work simultaneously in each of the three fields. The space of the city with its arteries and incessant movement is homologous with the space of the body, particularly the female body with its arteries and incessant movement, which in turn corresponds to the lines traced by words in the space evoked by the text.¹³

Cet espace mental féminin inséparable du désir féminin en fonction duquel la femme veut faire l'étreinte-exploration des artères du corps et de celles de la ville, quel est-il? C'est "un espace dans lequel les mots et le corps peuvent circuler dans tous leurs sens"¹⁴.

Dans l'intertexte brossardien l'espace "patriarcal" de la ville, espace linéaire et limitatif, cède la place à l'espace mental féminin de la ville. Comme le souligne Marguerite Andersen:

Dans la fiction de Nicole Brossard les notions espace et temps perdent leur pesante signification limitative. Ces notions se trouvent annulées dans la pensée/émotion de son imagination... chez Brossard

¹² Nicole Brossard, French Kiss, Montréal, Éditions du jour, 1974.

¹³ Louise Forsyth, "Deconstructing formal space, accelerating motion in the works of Nicole Brossard", A Mazing Space, ed. Shirley Newman and Smaro Kamboureli, Edmonton, Lonspoon/Newest, 1986, p. 338.

¹⁴ Nicole Brossard, "Pour l'imaginaire, un corps pour écrire, Le Devoir; 24 novembre 1979, p. 111.

l'horizon est "brisé dans sa suite logique"¹⁵ les mots volent dans toutes les directions.

Dans Picture Theory nous sommes simultanément dans les eaux de Curaçao, de Cape Cod, dans l'île de Montréal et sur le continent européen¹⁶...

L'espace "patriarcal" de la ville devient l'espace réel de la ville habitée autrement, comme dans Amantes, où la ville "assoupie dans l'impensé du poème"¹⁷ prend un corps de femme, un corps lesbien. L'espace de la ville brossardienne de même que le corps de la femme concentre les énergies¹⁸ qui, à travers le corps textuel se répandent en vitale fluidité marine. Selon les mots de Nicole Brossard:

La ville est cet excès qui me prend comme une vitale exubérance et qui me fait juxtaposer la mer et les buildings au moment où j'essaie [...] d'écrire¹⁹.

Cet espace de la ville habitée autrement est un espace géographique traversé par un espace utopique. C'est par exemple le lieu sacré, le "mandala" du Barbizon hôtel for women de Amantes²⁰. Mais l'espace géographique par excellence où s'interpénètrent toutes les dimensions de

¹⁵ Nicole Brossard, Picture Theory, Montréal, Nouvelle optique, 1982, p.120.

¹⁶ Marguerite Andersen, "Traces/Images, Nicole Brossard: un imaginaire tonique", "Les Pratiques du féminisme au Québec", Documentation sur la recherche féministe, vol. 15, no 4, déc. 1986 - Jan. 1987, p. 24.

¹⁷ Nicole Brossard, "Sommeil 1", Amantes, p. 93.

¹⁸ Louise Forsyth, "Deconstructing formal space/accelerating motion in the work of Nicole Brossard", art. cit., p. 337.

¹⁹ Nicole Brossard, Picture Theory. op. cit.

²⁰ Nicole Brossard, Amantes, les quinze éditeur, 1980.

l'espace et où le temps devient autre est l'île utopique sur laquelle je reviendrai plus tard.

Il me faut auparavant considérer la place essentielle du corps, corps réel et corps fictif dans l'univers brossardien formé du corps, du texte et de l'espace, selon les mots de Nicole Brossard du "cortex exubérant"²¹ dans l'espace.

Comme dans la poésie d'inspiration féministe, le corps a toujours eu une grande importance dans l'oeuvre poétique de Nicole Brossard. C'est un corps euphémisé dans sa totalité mais certaines parties comme l'oeil, la peau, le ventre, la bouche, la langue, les lèvres, la vulve font l'objet d'une célébration particulière.

Dans l'univers brossardien l'euphémisation du corps féminin fait une part à l'oeil car c'est par l'oeil que la femme voit mieux et autrement.

Les autres parties du corps, revalorisées, entrent dans la géographie diversifiée du plaisir et de la jouissance féminine. Au même titre que la peau qui synthétise le temps et l'espace, la peau à travers laquelle l'imagination voyage, la langue devient élément érotique dans le corpus brossardien. Dans French Kiss par exemple la langue est à la fois comprise comme organe du corps et corps du langage. Dans Amantes c'est la bouche qui symbolise la femme, la bouche source de jouissance et isomorphe de la vulve comme le rappelle Margaret Andersen dans son article "Traces/Images Nicole Brossard: un imaginaire tonique" article où elle évoque le fameux mythe de Baubo²².

Quand Nicole Brossard écrit dans L'Amèr ou le chapitre effrité²³ "j'ai tué le Ventre et je l'écris", elle n'est qu'en

²¹ Cf. Nicole Brossard, "Le cortex exubérant" La Barre du jour, no 44 (Printemps 1974), Montréal. L'association corps/texte est présente sur le plan thématique dès le premier recueil de Nicole Brossard, Mordre en sa chair, Montréal, Estérel, 1966.

²² Marguerite Andersen, "Traces/Images, Nicole Brossard: un imaginaire tonique, art. cit., p. 24.

²³ Nicole Brossard, L'Amèr ou le chapitre effrité, Montréal, quinze, 1977.

contradiction apparente avec son euphémisation du corps féminin car le corps qu'elle célèbre n'est pas le corps reproducteur et tout le symbolisme qui s'y rattache mais le corps érotique, en particulier le corps lesbien. Pour elle la revalorisation du corps de jouissance passe nécessairement par la fiction et c'est sa conception du corps textuel que je vais maintenant considérer. Si d'une part les recherches en écriture sont pour Nicole Brossard tentative de subversion de l'ordre établi, de contestation des normes amoureuses et des normes textuelles par une écriture éclatée caractérisée par ce que Levin a appelé "des suppressions non récupérables"²⁴, les recherches de Nicole Brossard ont également pour but la production d'une écriture autre. Cette écriture est une écriture désirante liée à la recherche du corps, voire à la recherche du corps jouissant. Pour Nicole Brossard et les écrivains féministes l'histoire de la poésie, du romanesque et de la fiction est essentiellement liée à la recherche du corps. Dans un article du Devoir Nicole Brossard affirme: "on n'écrit jamais qu'avec du corps. L'écriture c'est du corps et inversement"²⁵. Elle veut faire parler ce qui étouffe et qui fantasme sous la loi, l'ordre et la hiérarchie²⁶.

Pour cela, elle va avoir recours à la fiction ce qu'elle appelle "l'épreuve au féminin". Le corps féminin va parler sa réalité, ses images, les censures subies, son trop plein de

²⁴ Cf. Yves Laliberté, "Supprimer l'excentricité c'est s'abstenir", art. cit., p. 86. Il parle de la syntaxe brossardienne "où l'on observe ce que Levin a appelé les "non recoverable deletions" suppressions non récupérables par grammaire et, donc, facilement, reconstituables.

²⁵ Nicole Brossard, Le Devoir, "une romancière et critique sur le phallocentrisme", 30 novembre, 1974, p. 16.

²⁶ Nicole Brossard, "La femme et l'écriture", Liberté, vol 18, nos 4-5 (Juillet-octobre 1976) p. 11.

corps aussi et cela dans la fiction²⁷, c'est à dire dans une exploration du corps linguistique qui traverse le corps certain de l'écrivain²⁸. Par l'écriture elle va travailler à déplacer la ligne entre la fiction et la réalité et le relais entre la réalité et la fiction selon elle c'est le mot délire, délire du corps sexuel à travers le corps textuel. Dans les livres qu'elle écrit Nicole Brossard veut récupérer la chair de l'écrivain²⁹ en un texte qui devient lui-même corps matériel - l'écriture s'opacifiant, secrétant une matérialité insistante où le signifiant par le jeu des mots devient similaire au jeu amoureux des amantes³⁰. Les mots dans une sorte d'écriture hallucinatoire semblent même par moments avoir une vie à eux. Dans Picture Theory la narratrice appuie la tête sur les mots qui en sortaient éperdument, ces mots qui grésillent luisants volatils dans le noir³¹.

²⁷ À propos de L'Amer Nicole Brossard parle de "fiction théorique" ce qui pourrait englober tout à la fois le romanesque, l'analyse et la poésie. Cf. Jean Fisette / Michel Van Schendel.: "Un livre à venir rencontre avec Nicole Brossard", Voix et Images, vol. III, no.1 (Septembre 1977).

²⁸ Nicole Brossard, "L'épreuve de la modernité", La Nouvelle barre du jour, no 90-91 (Mai 1980), p. 64.

²⁹ Jean Royer. "Nicole Brossard: La traversée des inédits", Le Devoir, 16 décembre 1978, p. 25.

³⁰ Un autre jeu amoureux s'élabore au niveau de la page sur laquelle les mouvements du corps du poète s'inscrivent par la plume. Cf. Barbara Godard "Je est un autre: Nicole Brossard au Canada anglais", La Nouvelle barre du jour, no 118-119, p. 123. L'on peut encore décèler un autre

³¹ Cité par Yolande Villemaire, "Vénus est une jeune femme rouge toujours plus belle", La Nouvelle barre du jour, no 118-119 (novembre 1982), p. 61.

Le texte devient non seulement corps mais corps lesbien. "S'il n'était lesbien ce texte n'aurait point de sens"³² affirme Nicole Brossard. C'est peut-être Louise Forsyth qui résume le mieux l'importance du corps textuel par rapport au narrateur et au lecteur:

The text is a body, its own concrete presence as well as perhaps the author's body, perhaps the reader's body waiting for the seeking eye and the pull of desire to find fulfilment through the release of its potential energy.³³

Chez Nicole Brossard cette omniprésente traversée du corps textuel par le corps érotique se fait au nom d'une intense quête de l'union, de l'unité, quête symbolisée sur le plan fictif par des lieux réels et utopiques comme l'île-mandala et sur le plan textuel par des formes géométriques comme le centre, le cercle, la spirale et des volumes comme le hologramme.

C'est au cœur du mandala "jeu de figures fermées circulaires et carrées, à l'intérieur desquelles trônent des images de divinité ... espace sacré qui joint à l'aspect labyrinthique les facilités de l'ubiquité"³⁴ que la femme

³² Nicole Brossard, *L'Amer ou le chapitre effrité*, op. cit., p. 14. Dans le texte "Lesbien" à l'inverse des poètes de l'Hexagone qui ont perçu, saisi amoureuxment l'espace géographique, c'est le corps de l'autre, de la femme qui est saisi géographiquement. Cf. Jean Fisette, "Écrire pour le plaisir, Nicole Brossard, *Le Centre blanc*, Poèmes 1965-1975", art. cit., p. 199.

³³ Louise Forsyth, "Nicole Brossard and the Emergence of Feminist Literary Theory in Quebec since 1970", *Gynocritics*, ed. Barbara Godard, E.C.W. Press, 1987, p. 218.

³⁴ Gilbert Durant, Les Structures anthropologiques de l'imaginaire, op. cit., p. 282. Cité par Marguerite Andersen, "Nicole Brossard: Un imaginaire tonique", Art. cit., p. 22.

trouve son lieu utopique de l'intégralité. Le Mandala peut être the "Barbizon Hotel for women" dans Amantes ou dans Picture Theory, un hôtel à Curaçao, à Paris, un bateau, l'île de Montréal ou une maison dans l'île au Sud de Cape Cod. L'île où le temps et l'espace deviennent autres est le lieu utopique par excellence, le lieu de ressourcement. L'île apparaît souvent dans l'intertexte féministe, chez Louky Bersianik, en particulier. "L'île est un lieu privilégié parce qu'elle renvoie à l'utopie et que l'imaginaire travaille en procédant et de l'utopie et des livres que les femmes ont apportés avec elles dans l'île"³⁵. C'est sur l'île que se déroule l'utopique amoureuse scène blanche, scène érotique lesbienne baignée de lumière et d'intensité vitale, intensité qu'annonçait déjà le symbole du centre blanc "lieu d'extase d'où tout s'éclate et s'étale en un faisceau de luminosité"³⁶.

L'utopie brossardienne n'est pas uniquement un rêve, elle est un émotion. Elle se veut fiction à partir de laquelle naîtrait le corps générique de celle qui pense.

Elle est utopie lesbienne, elle est recherche lucide de nouveaux mythes, l'habitation d'un présent ... qui ... se met à raconter une nouvelle histoire³⁷. C'est peut-être Picture Theory qui donne des meilleures descriptions de l'utopie brossardienne:

L'utopie luit dans mes yeux. La langue est fiévreuse.
Comme un recours polysémique. Le point de
non-retour de toute affirmation amoureuse est atteint.
Je suis là où commence "l'apparence magique", la
cohérence des mondes trouvée par d'invisibles spirales

³⁵ "Entretien avec Nicole Brossard sur Picture Theory", La Nouvelle barre du jour, no 118/119 (Octobre 1982), p. 184.

³⁶ Nicole Brossard, Picture Theory, op.cit., p. 24 et suivantes, Claude Beausoleil, "Le Centre blanc", Le Devoir, 16 décembre 1978, p. 25.

³⁷ Pierre Nepveu, "Nicole Brossard et France Théoret: La pensée/l'impensable", Lettres québécoises, no 20, hiver 1980-81, p. 25.

qui l'activent. Je glisse hors-lieu-dit emportée par la pensée d'une femme convergente.³⁸

L'univers utopique bossardien est représenté par la spirale, symbole polymorphe qui occupe une place importante dans les textes de Nicole Brossard, entre autres dans Le sens apparent³⁹ et Picture Theory⁴⁰.

La spirale, c'est d'abord le coquillage refuge de l'intimité, l'utérus marin, le symbole du sexe féminin. Elle est le glyphe universel de la temporalité, de la permanence de l'être à travers les fluctuations du changement⁴¹. Pour la femme qui écrit dans la spirale celle-ci est symbole d'une expansion/explosion dans l'espace et le temps⁴². C'est que la spirale symbolise l'imaginaire féminin en train de se créer. La spirale est la source (lieu et temps) de ce qui permettra le texte. Elle permet l'exploration des formes qui vise à dire "l'essentielle de l'ère spatiale des femmes"⁴³. Le motif de la spirale s'ouvre sur de l'inédit. "Et l'inédit circule, circule produisant des émanations comme il est aux portes d'une voie initiatique"⁴⁴. Les sens s'ouvrent à la spirale.

La spirale représente également la formation d'une culture au féminin: "c'est à partir de notre humanité que tout

³⁸ Nicole Brossard, Picture Theory, p. 170.

³⁹ Nicole Brossard, Le sens apparent, Paris, Flammarion, 1980.

⁴⁰ Nicole Brossard, Picture Theory, op. cit.

⁴¹ Gilbert Durand, Les Structures anthropologiques de l'imaginaire, op. cit., p. 361.

⁴² Louise Forsyth, "Feminism and Modernity in Brossard", Conférence, cit., p. 14.

⁴³ Nicole Brossard, "Spirale I", Amantes, op. cit., p. 14.

⁴⁴ Nicole Brossard, Le sens apparent, op. cit., p. 14.

commence, que commence la première spire de la spirale d'une culture au féminin..."⁴⁵.

Si la spirale est importante sur le plan sémantique, elle occupe également une grande place dans l'oeuvre de Nicole Brossard en tant que figure au sens barthésien du terme. Comme le souligne Louky Bersianik "spirale, surface, peau, sens, accélération sont des figures de [l']intensité chez Nicole Brossard dans le sens barthésien du mot figuré"⁴⁶. La figure de la spirale a été créée non pour faire revenir le passé comme chez Barthes mais pour créer du sens là où jusqu'à maintenant il n'y avait que du hors-sens pour les femmes⁴⁷. Selon Nicole Brossard, la spirale qui est une façon de donner forme, de structurer, est le mouvement même qui se déroule dans les livres écrits par les femmes, elle symbolise "la ligne dans toute sa rondeur, ses courbes de vie, sa courbe de mots"⁴⁸.

À côté de l'image de la spirale qui tourne autour de son centre ardent⁴⁹, Nicole Brossard dans sa quête de la femme totale, de la femme intégrale a de plus en plus de recours dans ses derniers textes au symbole de l'hologramme. En ce symbole semblent converger les images et thèmes récurrents de la quête brossardienne. L'hologramme chez Nicole Brossard, est d'une part le chapitre de Picture Theory intitulé "Hologramme", reproduction du livre que nous lisons projeté par le rayon laser en l'an 2002. Dans un entretien sur Picture Theory, Nicole Brossard précise à propos de l'hologramme:

⁴⁵ Cité par Louky Bersianik, "Fiéffée désirante", La Nouvelle barre du jour, no 118/119, op. cit., p. 110.

⁴⁶ Louky Bersianik, *Ibid.*, p. 105.

⁴⁷ Louky Bersianik, *Ibid.*, p. 108.

⁴⁸ Nicole Brossard, Le sens apparent, op. cit., p.

⁴⁹ Cf. Louis Forsyth, "Regards, reflets reflux, réflexions - exploration de l'oeuvre de Nicole Brossard", La Nouvelle barre du jour, 118-119, (Nov. 1982), p. 23.

Chacune des phrases construit le projet et rend plausible le dernier chapitre, qui est l'hologramme. Tout le livre est structuré pour arriver à écrire cet hologramme. Pour moi Picture Theory, est un roman que j'ai écrit en ayant l'impression d'être une conscience tridimensionnelle c'est à dire qu'à un moment particulièrement ... j'avais, pour la première fois, le sentiment d'avoir cette vision aérienne dont j'ai déjà parlé dans d'autres écrits. Je voyais tout de suite l'effet sémantique, syntaxique, grammatical et sonore.⁵⁰

Avant de considérer la notion d'hologramme déplacée au niveau de l'écriture, il convient de voir quelles propriétés de l'hologramme lui permettent de symboliser la femme intégrale, celle par qui tout peut arriver.

Parler d'hologramme c'est parler de la lumière blanche cohérente du laser, cette lumière qui rappelle l'intensité et l'énergie du "Centre blanc". D'autres propriétés importantes de l'hologramme sont, outre son côté unique (il ne peut être copié) le fait qu'il porte l'ensemble des renseignements sur un point et que s'il est rompu sur ce point il peut reconstituer l'image entière. L'hologramme c'est encore un jeu d'images virtuelles et réelles, c'est la perception d'un monde tridimensionnel. C'est grâce à l'hologramme que la rétine imaginaire perçoit la femme intégrale holographiée tridimensionnelle. La femme devient parfaitement lisible⁵¹. C'est qu'en fait comme le souligne Nicole Brossard:

L'image se stabilise suffisamment longtemps sur la rétine de l'imaginaire pour qu'enfin on puisse lire cette image de femme, pour qu'on puisse la lire intégralement c'est à dire en faire un tour complet la voir dans ses trois dimensions et non pas à travers une alternance binaire - blanc ou noir - mâle ou

⁵⁰ Nicole Brossard, Picture Theory, p. 207.

⁵¹ Nicole Brossard, Picture Theory, p. 207.

femelle - avec laquelle on est habitué de fonctionner dans la vie quotidienne.⁵²

En dernière analyse, l'hologramme avec son jeu d'images virtuelles et réelles est le symbole d'une lecture de l'imaginaire de la femme à venir, dont l'image reconstruite, "l'abstraction vitale" serait peut-être un archétype inédit. Au plan de l'écriture, écrire en trois dimensions, c'est faire le tour d'un mot, d'une idée, d'un concept, afin d'en saisir toutes les dimensions c'est voir le mot à la fois comme signifiant et comme signifié, en même temps dans sa posture grammaticale, dans son lieu syntaxique et dans sa dimension sémantique⁵³.

Je voudrais pour finir voir les caractéristiques de l'écriture brossardienne de l'imaginaire au service de la quête de synthèse et d'unité du poète, quête qui, dès le début s'est exprimée par la notion de corps/texte symbolisant l'unité des émotions, pensées et sensations. La vision unitaire du poète se traduit dans l'écriture par la condensation, l'interrelation, la coïncidence des contraires qui a recours à la syntaxe de la dialectique caractérisée par l'emploi de l'oxymore, du jeu de mots. Les jeux de mots, jeux sonores au niveau du signifiant abondent. Le "Livre trois" de Picture Theory nous en fournit un bel exemple:

Cosmos osmose cosmos annule, avive, a-vide. gravité,
l'affame la mère la femme: (human mind)
lap/ensée. léformes cho chote chatte⁵⁴.

Aux jeux de mots sonores s'ajoutent les jeux de mots sémantiques ouvrant la polysémie du texte. Si entre autres exemples on considère le nom de Camomille Delphie, la protagoniste de French Kiss l'on s'aperçoit que "en son prénom entier, elle est plante, liquide. Encore, prénom

⁵² Jean Royer, "Nicole Brossard, la tentation du roman", Le Devoir, 30 octobre 1982, p. 18.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Nicole Brossard, Picture Theory, op. cit., p. 115.

découpé, elle s'affiche drogue mot et arpentage: "came", "mot", "mille", son patronyme lui impose une famille mythique et grecque: elle est la "soeur", la pythie aussi"⁵⁵.

Le besoin de tout relier va se traduire dans l'univers brossardien par la polysémie des mots, les constellations d'images et les métaphores filées. En ce qui concerne ces dernières, je pense en particulier à la métaphorisation du cortex, de la spirale et de l'hologramme, la métaphorisation totale étant, à ce jour, symbolisée par l'hologramme. La vision dislectique du poète se traduit par une imagerie physique, biologique, d'une part et une imagerie scientifique et conceptuelle, d'autre part, les deux convergeant en l'imagerie de la femme holographiée.

Tout au long de son oeuvre, Nicole Brossard comme de nombreuses féministes n'a cessé sa quête de la femme intégrale. "Sentir le grain de la voix dans les mots, toucher le langage à travers la peau... se découvrir non dans le miroir de l'opposition mais dans la rencontre holographiée de la femme avec la femme"⁵⁶, tels sont les buts sans cesse poursuivis de l'utopie brossardienne. En dernière analyse l'oeuvre de Nicole Brossard comme celle de plusieurs féministes apparaît comme la tentative d'élaboration concrète d'une écologie "lesbienne" une écologie au sens où G. Bates emploie ce terme dans vers une écologie de l'esprit c'est à dire au sens d'une vision systémique de l'ensemble corps-esprit-monde⁵⁷.

⁵⁵ J.P. Vidal, "French Kiss", Livres et auteurs québécois, 1973, p. 44.

⁵⁶ Lorraine Weir, "From Picture to Hologram, Nicole Brossard's Grammar of Utopia", A Mazing Space, op. cit., p. 332.

⁵⁷ Cf. Pierre Nepveu, "Nicole Brossard: notes sur une écologie", La Nouvelle barre du jour, nos 118/119, op. cit., p. 142.

Alexandre Chenevert de Gabrielle Roy et les contradictions de son humanisme...

par Myo Kapetanovitch

Faculté Saint-Jean

Université de l'Alberta

La littérature moderne abonde en protagonistes qui se sentent étrangers dans ce monde. La perte semble être un des sujets préférés de l'univers romanesque ou dramatique. Il existe même une sorte de complaisance et de surenchère sur les chemins du mal et du dégoût existentiel. L'homme problématique qui caractérisait non seulement l'époque réaliste jusqu'à la fin du XIX^e siècle, mais aussi bien ses excès naturalistes, cet homme, encombré de problèmes sans solutions possibles, est remplacé depuis longtemps par un fouillis d'échantillons plus ou moins enfoncés dans l'aliénation. Meursault, cet étranger célèbre d'Albert Camus, et Roquentin, le rejeton romanesque de Sartre, qui affiche sa nausée comme une prise de conscience la plus poussée, tous ces membres de la fiction apocalyptique semblent en quelque sorte annoncer l'édition québécoise et canadienne française de cette contestation littéraire... sans promesse, sans boussole et sans aucune volonté de vivre d'une manière authentique. Ce refus des règles du JEU que la société impose, cette impossibilité d'accepter le malheur de la réalité est présent dès le départ dans le cas d'Alexandre Chenevert, le représentant par excellence du monde fictif chez Gabrielle Roy.

Mais en quoi son attitude diffère-t-elle de la débandade de tous ces égarés qui fréquentent le romanesque contemporain? La vie est comparée par Alexandre à une fausse route inévitable, à une déviation absurde dont la source reste à jamais cachée aux humains (p.368). S'agit-il d'un culte du masochisme, dans ce cadre littéraire au moins? La condition mondiale politique, spirituelle et, si l'on veut, industrielle et économique, reste pour Alexandre aussi bien la cible favorite qu'un prétexte! Le malheur universel est sa

nourriture spirituelle la plus efficace. C'est la guerre partout présente qui le pousse à perfectionner ses connaissances géographiques (p.12). Un malheur gratuit permet et garantit son indifférence par rapport à autrui. Qu'il ne puisse pas aimer le prochain parce qu'il est trop préoccupé par la problématique internationale et la menace nucléaire en particulier, est le fait fondamental de son itinéraire romanesque si erratique et de son labyrinthe psychologique (p.31). L'écrivain souligne sans ambages que l'inquiétude d'Alexandre est aussi vaste que le monde. Et comme il ne bouge presque pas tout le long de ces 400 pages du roman, l'immensité d'un tel horizon s'avère, bien entendu, de plus en plus accablante (p.149). S'il parle tout le temps de la fatalité de cette misère humaine, c'est parce que son choix existentiel, son orientation mentale l'inspire à glaner fébrilement et un peu partout les preuves du désastre omniprésent de l'entreprise humaine. Évidemment, la dimension temporelle de son existence frivole et plutôt humiliante, apparaît monstrueusement courte dans les griffes de ce pessimisme universaliste. Elle finit par se rétrécir à tel point qu'il n'a plus ni temps ni espoir disponible pour s'approcher d'un homme quelconque, d'un homme concret, précis, des membres de sa famille, par exemple. Gabrielle Roy dit bien à ce propos: "Alexandre était plein d'amour pour son prochain lorsqu'il le voyait ainsi, **de loin, sans visage** et qui s'éloignait..." (p.25). Nous ne saurons peut-être jamais et heureusement d'ailleurs, dans quelle mesure l'auteur épouse cette prise de vue de son anti-héros. Ce qui est certain, c'est qu'il (ou elle, pardon) ironise sur son compte, grâce à lui: "plus il allait vers la fin et plus Alexandre s'inquiétait de l'état dans lequel il laisserait l'univers". Il n'avait vraiment pas ce que nous avons tous, cette capacité, si indispensable, d'oublier pour redonner le sens à la vie... ou plutôt au provisoire, à l'éphémère de notre durée...

Le plus pénible dans la désolation intrigante de cette situation romanesque qu'il subit avec une tendance suicidaire caractérisée, est le fait que sa douleur garde un aspect bêtement petit, piteusement mesquin, sinon morbide. Dans cette descente au plus bas du tourment, Alexandre nous fait souvent penser aux offensés et aux humiliés de Dostoïevski (294). Souffrir ainsi sans noblesse est

décidément son **lot** et entre l'indifférence des autres et l'insignifiance de son propre cas, l'écrivain semble l'écraser délibérément pour faire de son calvaire aussi bien un chemin de croix à rebours qu'un exemple d'indignité (381). Mais, c'est justement à ce moment, que nous découvrons aussi un aspect contestataire de sa démarche ou de son absence de démarches. Partant du plus profond de son abaissement, il fulmine et devient un révolté presque blasphématoire: "N'y avait-il pas eu des milliers d'hommes qui avaient souffert autant sinon plus que le **Christ**,...". Bien entendu, Alexandre ne manque pas d'ajouter, plein de sarcasmes: "... pour des motifs dérisoires..." (p.327).

À un moment donné, d'une manière ou d'une autre, nous sommes obligés d'exprimer notre méfiance de lecteur par rapport aux artistes du domaine littéraire quand ils parlent un peu trop de l'humanisme. Comme s'il s'agissait des promesses dans le vague des hommes politiques au seuil de la tragi-comédie électorale! Mais le critique ne peut pas reprocher à Gabrielle Roy d'avoir pris part à cette compétition esthétique sur les pistes de la moralité universaliste. Albert Camus, le prix Nobel, est resté jusqu'au bout le partisan acharné de l'absurdité de la condition humaine mais cette tenacité dans l'échec ne l'empêchait pas de proclamer et d'afficher très haut ses convictions humanistes. De temps à autre, nous rabâchons tous les mêmes arguments et mettons les grands mots à toutes les petites sauces. L'important est avant tout de dépister l'originalité de cet humanisme chez Gabrielle Roy! Et le fait que nous vivions au sein d'une époque où la pollution industrielle s'accompagne de la pollution de l'humanisme serait peut-être un point de départ de notre réflexion. La définition et l'originalité aussi bien que la contradiction de cet humanisme chez notre écrivain d'origine manitobaine semblent résider aussi dans ce fait! À côté de son appartenance incontestable à ce qu'on appelle une minorité ethnique, Gabrielle Roy se distinguait aussi par une orgueilleuse prise de position sur ce que nous pourrions définir comme une sorte de marginalité intellectuelle. Nostalgie de la grandeur et sentiment de la misère individuelle y sont bizarrement confondus. Dans ce sens, et avec toutes les réserves que nous sommes plus ou moins obligés d'établir, il est toutefois évident qu'Alexandre

Chenevert reste le représentant éclatant de sa progéniture littéraire.

La nature paradoxale, chancelante et surnoisement contradictoire de l'humanisme qu'Alexandre Chenevert exprime ou incarne est sans aucun doute le thème d'une actualité brûlante. Évidemment nous deviendrions complètement fous si nous pensions continuellement à cette maudite situation planétaire que nous laissons en héritage à notre propre progéniture. Mais, malheureusement, c'est aussi une folie de ne pas y penser! Drôle de dilemme où la folie demeure la seule option! Dans une telle perspective, notre pauvre Alexandre n'est plus aussi minable qu'il ne paraissait au premier abord! Ce constat ne nous avance cependant pas du tout dans cette recherche de la source et de l'orientation de sa tragique hésitation entre l'amour et la haine. Et l'interprète plus ou moins intrépide, ne peut au fond explorer qu'une des possibilités, qu'une des réponses possibles dans cette quête d'une solution. Et nous savons bien que, sur le champ de bataille des critiques littéraires, les solutions ne brillent que par leur absence...

Quoi qu'il en soit, dans l'oeuvre toute entière de Gabrielle Roy et en particulier dans les méandres presque paranoïaques du discours que son Alexandre Chenevert prolonge jusqu'à l'agonie, l'amour perplexe de l'humanité est inséparable d'une curieuse perplexité sur le plan du sentiment religieux. Il n'y a ici rien d'étonnant! Nous vivons dans un monde qui n'a jamais osé établir et encore moins favoriser une distinction entre humanisme et christianisme. Répétons-le tout de même encore une fois, l'humanisme, c'est comme la démocratie, chacun s'y croit logé à perpétuité. Pourtant, il reste quelque chose de bien précis et de fort gênant dans la fusion de l'amour de l'homme abstrait en général avec la crainte de Dieu qu'Alexandre semble suggérer! La religiosité de ce protagoniste exceptionnel de l'excursion romanesque chez Gabrielle Roy est un sentiment tout simplement effrayant!

Le pire est que cette assertion n'a rien d'exagéré! Le mélange de dialogues et de monologues que le roman en question nous offre, est plein d'arguments qui peuvent appuyer une telle définition de la foi. Il ne s'agit même pas des pistes brouillées entre l'amour du Seigneur et la peur devant son pouvoir absolu. L'angoisse domine et tout baigne

dans une obsédante terreur devant la face inexorable et irrémédiablement cachée de son DIEU.

Les trois derniers chapitres que nous pourrions considérer comme une conclusion du roman, ces chapitres de l'épilogue, excellent dans ce sens. De son lit d'hôpital, là où il trouve enfin la dimension spatiale la plus conforme à l'emprise exclusive de sa souffrance et de son masochisme, Alexandre écoute la voix d'un essaim de religieuses qui essayent encore une fois d'organiser verbalement la communication spirituelle avec leur Dieu. Quel que soit le degré de connivence entre l'écrivain et le personnage qu'il manipule, Gabrielle Roy remet ici aux frais d'Alexandre une symbiose viscérale bien provocante entre la douleur physique, la violence **mentale** et une langueur atroce d'un côté, et la religion chrétienne de l'autre: "Des religieuses prièrent au loin, longtemps, d'une voix **pleurnicheuse** et **monotone**. Pour qui prie-t-on avec cet accent ennuyeux qui **ravage** le coeur d'inquiétude? Il semblerait alors qu'on s'adresse, sans beaucoup d'espoir d'être **entendu**, à quelqu'un de **dur**..." (p.312).

À cette image de **Dieu** correspond le portrait du prêtre. Au chevet du malade, l'abbé **Marchand** exerce ignominieusement sa profession. La propagation de la foi y devient un marchandage mesquin. Gabrielle Roy a délibérément choisi ce nom qui met si directement le commerce en relation avec le sacerdoce. Sa loyauté aveugle (p.320) et son adhésion presque tortionnaire à un **Dieu** victorieusement cruel et féroce permet ainsi à ce prêtre d'afficher la douleur comme "la monnaie de toute félicité" (p.319) et la résignation comme le seul chemin disponible. Ce marchand sorti tout droit de la hiérarchie ecclésiastique, est un homme solitaire lui aussi. Et il ne supporte les hommes que grâce à une conception si totalitaire de Dieu. Son regard protecteur où aucune tendresse n'arrive à s'installer, son air de supériorité qui écrase le pénitent au lieu de le soulager, tout fait de lui une incarnation **inquisitoriale** de la **police** de Dieu (p.322) et de la si **terrible** volonté de Dieu. Décidément, où qu'il aille, notre pauvre Alexandre tombe sur une autre station de son itinéraire lugubre, sur un autre point de repère impitoyable, inhumain, de son chemin de croix si ambigu...

L'impression s'impose à la fin que la seule réussite de sa vie, le seul triomphe qu'il puisse réclamer est l'accord parfait qu'il conclut grâce à cette érection infernale de son for intérieur, un accord entre les extrêmes. Il est arrivé à incarner à merveille et à la fois le bourreau et la victime! Il aime son Dieu parce qu'il est à craindre et parce qu'il est le seul à disposer de l'éternité. Cette version de l'au-delà fait des hommes les esclaves de Dieu (p.329). Et tenté par une édition si démentielle du désespoir éternel, que semble proposer l'amour à la pointe de la baïonnette (p.330), Alexandre fait un **autodafé** du roman qu'il remplit jusqu'au bout de sa nausée métaphysique. Son Dieu reste celui qui ignore les raisons de la terre, un Dieu qui se cache pour ne pas se laisser **toucher** par l'amour des hommes et leur **pitié**, un **Dieu** superbement inhumain dont la plus évidente des inventions est le culte de la souffrance humaine. Il n'y a qu'une promesse vague et éphémère d'une déraisonnable tendresse humaine qui s'accroche comme un parasite à la toute dernière page du roman pour combattre l'immensité de la douleur, l'insignifiance de la vie et une foi qui fait peur...

Un amour raté pour son prochain et particulièrement pour son épouse ou sa fille, une conception sadomasochiste de la religion chrétienne, le bilan d'Alexandre Chenevert sur le plan de l'humanisme s'avère catastrophique! Que toute une branche de la critique réclame la sainteté, et même des valeurs christiques, en faisant le diagnostic de son cas, est un fait aussi éloquent que le roman lui-même! Il faut ajouter, dans ce sens, que notre civilisation accélère toutes les procédures. Des jugements stéréotypés à la vision **mythique** les chemins se font courts, les différences disparaissent vite et «la vision mythique fait de l'oeuvre "un symbole **polyvalent**" où la société mire et conforte ses certitudes idéologiques. Au fond toutes les oeuvres renvoient au même mythe: la signification vient de la société non de l'oeuvre. Le problème est de savoir pourquoi certaines oeuvres se prêtent particulièrement bien à une telle **mythification**»¹. Et pourquoi un élan humaniste aboutit à son contraire? "L'enfer est pavé de bonnes intentions" nous répète un proverbe français. Tremplin ou paravent, l'humanisme dans l'oeuvre de Gabrielle Roy s'insère ainsi et, sans aucune difficulté, dans le grand problème et le grand rôle joué par le **puritanisme** et le **jansénisme** au sein de

la culture occidentale en général, et au fond de son excroissance nord-américaine en particulier. C'est pourquoi au **public** interlocuteur il faut servir aussi de temps en temps une lecture extérieure, étrangère...

Il existe une page qui pourrait, au moins dans ce sens, servir de postface à ce roman de Gabrielle Roy. Jean-Paul Sartre y ose déployer toute une analogie entre Sainte-Thérèse et Jean Genet, le dramaturge maudit:

Aussi tente-t-elle, par honte de sa singularité, de détruire en elle le particulier afin de s'élever jusqu'à lui (Son Seigneur...). Mais le mouvement par lequel le particulier en elle tente de se détruire ne sort pas de la particularité historique, c'est tel désir, à telle heure de tel jour que la conscience, dans telles dispositions, essaiera par tel moyen de détruire; elle n'échappera pas au malheur. C'est cette haine de soi qui fait rendre à certains textes de la mystique chrétienne un son qui n'est pas sans nous rappeler les meilleurs passages de Genet. On lit par exemple, chez sainte Thérèse: "Il ne suffit pas de se détacher des proches si nous ne nous détachons de nous-mêmes... C'est chose rude que de lutter contre notre nature. Nous sommes si unies à nous-mêmes et nous nous aimons beaucoup,... la première chose à faire, c'est de déraciner l'amour de notre corps... Vous êtes venues dans le but de mourir pour Jésus-Christ et non de vous traiter avec délicatesse pour lui... Travaillons à contredire en tout notre volonté... Dès que vous êtes tentées, suppliez la Supérieure de vous commander quelques offices bas, ou de vous-mêmes faites-les de votre mieux... Étudiez la manière de briser votre volonté dans les choses qui lui répugnent... Celui qui est véritablement humble doit avoir le désir sincère d'être méprisé, persécuté et condamné sans motif, même en choses graves. Seigneur... donnez-moi le désir sincère d'être méprisée de toutes les créatures"2.

Personne n'a su mieux que Gabrielle Roy exprimer et perpétuer ce côté invivable d'un sentiment religieux. Et il reste, ce sentiment, et pendant des siècles, le fait obsédant

du phénomène franco-canadien! Ses traces se font douloureusement sentir même dans l'actualité la plus chaude et apparemment la plus opposée à cette opinion défaitiste, au sein de l'avant-garde même de l'intellectualisme universitaire québécois. Les manifestations les plus émancipées et les plus extrémistes des démêlés quotidiens politiques et culturels au sein de la Belle Province ne font souvent et dangereusement que confirmer les flagrances de cette survivance néfaste. Trois siècles après l'épisode du formulaire de l'abbaye féminine de Port-Royal, Gabrielle Roy exprime son refus littéraire de vivre et rétablit ainsi ces contacts pleins de risques et d'embûches, avec la tradition pascalienne et racinienne.

La narration décentrée dans Tchipayuk ou le chemin du loup de Ronald Lavallée

par Ingrid Joubert

Collège de Saint-Boniface

Dans la préface provocatrice que Jacques Godbout avait écrite en 1976 pour la première pièce franco-manitobaine authentique, Je m'en vais à Régina, de Roger Auger, le cousin québécois avait trouvé ces mots encourageants:

Roger Auger ne devrait pas exister. Je veux dire qu'il est tout à fait inattendu, et vraisemblablement impossible, que naisse un auteur dramatique francophone valable, dans une communauté de l'ouest du Canada d'aujourd'hui,¹

en l'absence d'un milieu propice et d'une raison d'écrire. Ne pouvant s'enfermer dans le passé, ce jeune auteur s'est donné comme tâche, selon Godbout, de "décrire la fin d'un peuple et (...) il décrit avec passion le génocide culturel que les subventions du Secrétariat d'État à Ottawa ne peuvent empêcher ni masquer²!

Ce jugement a pris comme une allure de prophétie: les créations dramatiques franco-manitobaines, en dépit de l'apparente variété des sujets, ont acquis un air de famille: toutes semblent construites sur le motif du génocide d'une minorité dont l'emblème est devenu le martyr de Louis Riel, scénario collectif présidant implicitement ou explicitement à la conception de ces pièces. Or voici que le roman emboîte le pas. Si les créations romanesques régionales s'inspiraient avant tout du documentaire

¹ Roger Auger, Je m'en vais à Régina, Leméac, 1976, p. IX.

² Ibid., p.X.

romancé, de l'histoire familiale ou de l'autobiographie, le dernier-né, Tchipayuk ou le chemin du loup de Ronald Lavallée, renoue franchement avec le genre apparemment mis de côté du roman historique, tout en accomplissant ce miracle de la consécration littéraire: être publié en France (par Albin Michel). D'emblée, l'auteur se hisse au-dessus des publications locales, conférant ainsi un statut international à une problématique en apparence régionale. Tout en prenant spontanément la relève de cette illustre exilée franco-manitobaine qu'est Gabrielle Roy, Lavallée renoue des liens avec l'historicité régionale cultivée par ses collègues anglophones tels que Rudy Wiebe, Robert Kroetsch et Margaret Laurence.

Contrairement donc à la majorité des auteurs franco-manitobains qui visent un public précis et restreint, bien familier du répertoire collectif où puisent ses écrivains, Lavallée, dans sa démarche, s'apparente davantage à certains Français, émigrés au Canada, écrivant sur leur pays d'adoption à l'intention de leurs compatriotes: Constantin-Weyer, Hémon, Bugnet. Ce destinataire lointain, doit-il de préférence être invité à un dépaysement exotique tout en lui présentant un répertoire formel et thématique familier (comme c'est le cas par exemple dans Un sourire dans la tempête de Constantin-Weyer) ou l'éloignement du lecteur par rapport à la matière romanesque sert-il à provoquer une distanciation critique de celui-ci par rapport au référent? En un mot sait-il éviter les pièges et les facilités d'une littérature de consommation?

Au dos de la couverture, on insiste sur la dimension historique et collective de l'ouvrage:

Voici la grande saga des Indiens métis du Canada du XIXe siècle. À travers le destin d'Askik Mercredi, Ronald Lavallée fait revivre la fascinante époque d'un monde encore proche de la nature, mais que la civilisation va bientôt absorber.³

³ Ronald Lavallée, Tchipayuk ou le chemin du loup, Albin Michel, Paris, 1987.

Et on souligne que ce roman "nous fait découvrir à travers son inoubliable héros un Canada inconnu". L'épopée des Métis et de leur chef Riel, servant d'arrière-fond au destin symbolique du héros est loin d'être inconnue du public franco-canadien. Tout au contraire, le martyre vécu par le peuple métis est comme la matrice de la production littéraire francophone du Manitoba. Cependant, l'originalité de cette oeuvre monumentale de cinq cents pages, couvrant la période critique de 1867 à 1885, est de ne pas isoler cette épopée de son contexte national: sont évoquées à la fois les civilisations indienne, métisse, québécoise et anglophone. Par ailleurs, loin de se concentrer sur le personnage exemplaire, et souvent mythifié, de Louis Riel, l'auteur ne se sert du destin de celui-ci qu'en guise de point de repère temporel pour enraciner dans l'histoire le sort de son héros fictif. La réussite de Lavallée est d'avoir conféré à ce dernier comme un destin parallèle à celui de Riel, mais anonyme et marginal.

Or le cheminement effectué par Askik dans Tchipayuk ou le chemin du loup mène celui-ci de l'isolement ethnique à l'écartèlement de l'assimilé pour déboucher, après une "conversion" radicale, sur la revendication ouverte de la spécificité métisse et sur un engagement authentique de maintien de celle-ci. Ne pourrait-on pas alors se demander si l'auteur, par la voie d'une consécration internationale de son oeuvre, ne s'adresse pas fondamentalement à ses compatriotes (aux Francophones de l'Ouest en particulier) en leur proposant des modèles de comportement, un nouveau mythe régénérateur, après avoir détruit d'anciens mythes particulièrement tenaces, tels que le messianisme, l'héroïsme martyrisant ou l'inévitabilité d'une assimilation à la majorité régnante. Par le biais d'un roman historique qui tente d'éviter les pièges de la sublimation et le l'hagiographie, Ronald Lavallée rejoint ainsi un présent vivant et prometteur.

Cependant, ne pourrait-on pas l'accuser, par là même, de détruire un mythe pour en proposer un autre et de créer ainsi une autre forme de sublimation, aussi mystificatrice que la première? Si le roman historique se définit traditionnellement (dans le sillage de Walter Scott) par l'historicité de sa matière, la présence de personnages réels et une distance temporelle par rapport à l'époque évoquée,

Tchipayuk semble se conformer à ce modèle: sont mis en scène la douloureuse naissance de l'Ouest canadien (de 1867 à 1885), à un siècle de distance, ainsi que des personnages réels tels que Riel, Scott, Wolseley, Middleton, Otter. Reste alors la question cruciale du dosage de ces éléments et de l'interaction si significative entre histoire et fiction. À première vue, cette saga métisse semble tout à fait conforme au credo du roman réaliste de production et de réception du texte⁴. Dans ce cas, le référent historique ou plutôt l'ancrage de la fiction dans un temps, un espace et une action historique ont pour but essentiel d'authentifier par un "effet de réel" la fiction romanesque comme celle-ci confère le cachet du vécu à la mémoire collective.

Cependant, la marginalisation politique du personnage central, Askik, et la présence périphérique des événements et des personnages historiques éloignent ce roman de son modèle traditionnel: au lieu de mettre en scène des moments-clés de la nation métisse et les acteurs principaux de ces drames, la fiction romanesque éloigne ou rapproche, au gré d'une mise en perspective insolite, ces matériaux réels, entraînant comme une méditation sur les rapports ambigus qu'entretient l'individu avec l'Histoire officielle, celle qui sera consignée dans les manuels et présente dans la conscience collective. À y regarder de plus près, ce roman est une mise en question de l'Histoire dans ses prétentions à l'objectivité: tout récit historique est déjà une interprétation subjective des événements par le simple fait de la narration qui choisit et agence après coup les matériaux selon une certaine logique imposée par la mise en langage. Selon l'analyse de Hayden White⁵, l'historiographie est une construction poétique, comme la fiction est

⁴ Timothy, J. Reiss, *The Discourse of Modernism* (Ithaca, N. Y.: Cornell Univ. Press, 1982), cité par Linda Hutcheon, "Canadian Historiographic Metafiction", *Essays in Canadian Writing*, 30 (1984/85), p.228.

⁵ Hayden White, *Metahistory: The Historical Imagination In Nineteenth-Century Europe* (Baltimore: The Johns Hopkins Univ. Press, 1973), p.IX, cité par Linda Hutcheon, *ibid.*, p.231.

conditionnée historiquement. L'histoire (comme la fiction réaliste) est faite par ses écrivains qui imposent sens et cohérence formelle au chaos des événements⁶. Selon Hayden White, la différence entre le romancier et l'historien réside dans le fait que ce dernier est confronté à un vrai chaos d'événement déjà constitués⁷. Or selon le témoignage de Tchipayuk, c'est là que semble résider la vraie problématique: de quelle nature sont exactement ces événements déjà constitués? Au fond, l'auteur renvoie dos à dos la conscience collective du lecteur contemporain (formée d'après la réception des narrations historiques et idéologiques) et les perspectives fort variées qu'en ont certains personnages romanesques.

C'est ainsi qu'apparaît l'ambiguïté du statut romanesque même. Ce texte, à l'aide de diverses techniques de distanciation, procède à une subversion radicale de l'Histoire, de l'histoire officielle, écrite et propagée par les participants, les témoins, les idéologues et présentée chez le lecteur comme horizon d'attente. Un moyen privilégié de subversion exercée sur ce répertoire collectif est de présenter les personnages historiques de façon uniformément caricaturale. Si déjà les personnages fictifs sont tenus à une distance ironique ou humoristique, les rares acteurs de l'histoire réelle ont en commun leur apparence de pantins disloqués, victimes de leur rôle et de leur fonction. Contrairement à leur réputation glorieuse, solidement établie par les historiens (anglophones), Middleton, Otter et Wolseley se distinguent, dans le roman, par leur allure d'antihéros et même de matamores: paresseux, gourmands, peureux, ils sont victorieux par accidents, ou faute de combattants⁸. Leur victoire est une création du texte. Ou comme le dit Paul Valéry: "Les textes trompent et trompent par essence: nous sommes en littérature." (C. XXIII, 186).

⁶ Linda Hutcheon, ibid., p.231-2.

⁷ Hayden White, Metahistory, p.6n. Voir également: "The value of Narrativity in the Representation of Reality", Critical Inquiry 7 (1980), 5-28.

⁸ Tchipayuk, pp. 480-481.

Qu'en est-il du présent texte romanesque? Si celui-ci prétend démasquer les tromperies de l'Histoire, n'est-ce-pas dans le but de révéler, à son tour, la vérité jusque là méconnue ou falsifiée? Et comment prétendre le faire si le texte même est suspect? Celui-ci ne fournit-il pas tout simplement une autre version des faits, aussi subjective et partielle que les autres, celle qui s'est construite au temps du centenaire de la rébellion et de la mort de Louis Riel?

Or la particularité de cette version se révèle dans la critique adressée dans le roman au journaliste Lemercier: au lieu de vouloir expliquer extrinsèquement le fait historique, il faudrait pouvoir le faire vivre de l'intérieur, par personnes interposées, en rendant à la narration son statut mimétique de transparence, camouflant ainsi le processus et l'ambiguïté de l'écriture. Retombons-nous pour autant dans le recours éprouvé à l'identification du lecteur avec un personnage privilégié dont la perspective centrale permet de situer (de tenir à distance ou de rapprocher) toutes les autres, selon un réseau d'affinités ou d'incompatibilités entre elles? En partie seulement.

À premier abord, Tchipayuk correspond en effet aux conventions génériques du Bildungs roman puisque l'itinéraire existentiel d'Askik Mercredi est au centre de l'intérêt et sert de fil rouge dans le déploiement des divers tableaux de mœurs. La perspective fruste de l'enfant métis sert, durant la moitié du roman, de point de vue privilégié par lequel le lecteur appréhende le monde social et politique des Prairies de 1870. Ce tour de force ne manque pas d'originalité, car à travers cette conscience enfantine nous percevons, de façon insolite, le monde mythique des Métis, avec ses rituels païens, l'univers étrange mais fascinant des Blancs, la grande aventure collective de la chasse aux bisons. Le déroulement de la narration prend l'allure d'un voyage initiatique en plusieurs phases bien distinctes dont chacune est provoquée par un exil forcé ou plus exactement par une expulsion: la chasse au bison ne peut plus nourrir le monde métis, les Blancs de Saint-Boniface (les pères) refusent de lui donner l'éducation souhaitée (il n'est pas assez pauvre!). Une nouvelle phase d'initiation commence pour Askik avec l'exploration du monde indien dans lequel son père l'avait abandonné et qui lui permet de découvrir les racines profondes de son nomadisme cosmique. Mais là

aussi, expulsé comme un élément étranger et perturbateur, il sera amené à explorer le monde de ses ancêtres, les voyageurs.

Une telle démarche initiatique, marquée par de multiples ruptures, permet effectivement de révéler de l'intérieur les mœurs dont le garçon fait l'apprentissage. En même temps, le choix d'une perspective enfantine et son mode de perception insolite assure l'éloignement des repères de l'Histoire officielle, des notions de temporalité occidentale et d'organisation logique des phénomènes. Cet effet de distanciation par rapport à nos schèmes habituels de pensée se reflète dans les imprécisions de l'organisation spatio-temporelle du roman. Malgré l'enracinement historique de ce dernier (1867-1885), la mention de dates y est très rare, et l'organisation chronologique de la matière ne se dégage que par inférence, selon les allusions faites à certains événements. Sinon, le temps est cyclique, au gré des saisons et son rythme naturel correspond à celui de la maturation psychologique du personnage central, se situant justement en dehors du temps historique des Blancs. Celui-ci finit d'ailleurs par rattraper Askik à la fin du roman, en 1885, moment où l'histoire de son peuple et celle des Blancs entrent en conflit, et où il est obligé de se situer par rapport à ce temps extérieur.

Les repères spatiaux sont également soumis à une telle érosion. Comme l'indiquent les titres des quatre parties: Plaine, Forêt, Vieille terre, Plaine, il s'agit bien plus de lieux mythiques que d'espaces géographiques précis, malgré la mention faite de noms connus, comme Saint-Boniface, Winnipeg, Montréal. Il s'agit davantage d'indicateurs symboliques d'un itinéraire mental dont le caractère cyclique (points de départ et d'arrivée identiques) implique une quête d'identité. À l'instar de l'organisation temporelle du roman, celle de l'espace est marquée au sceau de la mouvance, au gré d'un nomadisme originel. Les habitations évoquées sont toujours celles des autres, dont on est expulsé au bout de peu de temps, et les villages, métis ou indiens, sont des campements éphémères qui ne permettent jamais l'enracinement dans un sol stable. La loi d'existence de cet univers romanesque est le voyage qu'on pratique sous toutes ses formes: les Métis se déplacent à pied, en charrettes, à cheval, les voyageurs en canot, en traîneau; au Québec on se

déplace en voiture à cheval; et les troupes se font acheminer par train ou par bateau.

D'ailleurs, toutes les tentatives d'enracinement, de confort faites par Askik ou les siens, sont vouées à l'échec, que ce soit à Saint-Boniface, au Québec ou à Batoche. Si ce roman est une saga, c'est alors celle d'un peuple en exil, en mouvance perpétuelle et dont le centre mythique semble être le tipi: espace à la foi intime et sacré, le tipi incarne le lieu de retrouvailles avec les siens, avec soi-même, lieu qu'Askik avait si longtemps cherché chez les autres, à l'extérieur. Espace mobile, aux contours fugitifs mais magiques qui symbolise également le secret de ses capacités d'adaptation, de sa disponibilité pour le collectif, de son contact avec les morts toujours présents sur le Chemin du loup.

Dans cet univers romanesque en mouvance perpétuelle qui défie les prétentions à l'objectivité et à l'enracinement référentiel du roman historique, la loi d'organisation formelle est celle de la rupture: ruptures temporelles sous forme d'ellipses, dont la plus importante, d'une durée de 15 ans, scinde en deux volets distincts le roman, en accord avec les deux facettes opposées du personnage-clé: à l'enfance indienne et métisse d'Askik succède l'apprentissage du monde blanc par l'adulte Alexis, chacun des deux noms étant symboliques de l'écartèlement du protagoniste entre deux races distinctes. Une seconde ellipse significative sépare la période d'adaptation au monde blanc (appelée fort bien "dressage" (p. 419) et correspondant à la troisième section) de celle des retrouvailles et de la réconciliation avec le monde originel, refoulé longtemps; chaque ellipse représente une rupture radicale, un véritable retournement de la situation précédente, un désapprentissage systématique (symbolisé par l'oubli) de l'être antérieur. Cet arrachement brutal à une forme d'existence, qui correspond dans les rites d'initiation à la mort à soi-même dans chaque phase de maturation, s'inscrit de façon éloquente dans les multiples ruptures spatiales auxquelles est soumis le héros. Si ces ruptures avec le monde métis, celui de Saint-Boniface, celui des Indiens, des voyageurs, celui de Vieilleterre lui sont imposées par autrui (par son père, son oncle, ses bienfaiteurs), la plus décisive qui s'opère avec le monde

québécois, se présente comme une nécessité intérieure devant laquelle il n'existe pas d'échappatoire:

(...) Ce qui le choquait n'était pas la nouvelle de l'insurrection, mais la perspective, répugnante pour lui, de retourner dans le Nord-Ouest. Car il savait, au fond de lui-même, qu'il finirait par accepter l'offre de Prosy. C'était le fond du calice, l'échec ultime, la reddition dans la honte. Il allait tirer un trait sur quinze années d'efforts et rentrer chez lui comme il en était parti: sans position et sans argent.(425)

L'ultime revirement, dans le sens d'une authentique "conversion" sartrienne, sera son éloignement de ses frères blancs vers un Ouest quasi légendaire où il renaît dans la solidarité avec les siens. Comme le souligne Lemercier dans la clôture du roman:

J'ai revu Askik la veille du départ. Retrouver les siens, dans des conditions pénibles avait été dur pour lui. Mais il reprenait espoir. Il me faisait l'effet d'un homme qui se relève d'une longue maladie, et qui mesure mieux l'importance des choses.(503)

Une telle esthétique de la rupture se fait également sentir au niveau de l'organisation de la perspective dans le roman. Tout d'abord, le choix d'un point de vue partiellement **étranger** aux mondes évoqués crée en permanence un effet de distanciation (dans le sens du *Verfremdungs effekt* brechtien) entre le lecteur et l'univers fictif. Comme il l'a déjà indiqué plus haut, Askik, en tant qu'enfant, est étranger au monde des adultes et de l'histoire officielle en particulier, mais il est aussi, en partie, étranger au monde métis puisqu'il est éduqué par les pères blancs dont il commence à assimiler les valeurs; il est étranger au monde indien en tant que métis, comme il l'est au monde des Blancs, malgré tous ses efforts pour s'y intégrer. Le lecteur est donc maintenu dans un constant malaise face aux mondes dans lesquels évolue le personnage, malaise dû à la dichotomie existentielle de ce dernier, qui le met (de concert avec le lecteur) en porte-à-faux vis-à-vis des autres. De sorte

que les tableaux de moeurs métisse, indiennes, québécoises, sont entourés d'une aura insolite.

Le lecteur est donc sommé d'adopter la perspective mouvante de l'éternel marginal, en métamorphose constante, et dont le centre ou l'identité véritable se dérobent sans cesse: personnage et lecteur sont pris de vertige devant cette gymnastique psychologique. Une telle marginalité caractérise en même temps la place historique accordée à Askik dans ce roman: au lieu d'être placé en plein centre des événements dramatique du Nord-Ouest, à l'instar de Riel, il est relégué à la périphérie, maintenu dans le rôle d'un témoin inoffensif. Marginalité temporelle aussi puisqu'il accuse toujours du retard par rapport aux mondes qu'il connaît: la chasse au bison tire à sa fin faute de gibier, les Métis sont chassés sous la poussée des immigrants blancs, les Indiens sont décimés par l'alcool, les épidémies et la famine, les voyageurs sont une race en voie d'extinction en raison de la concurrence des bateaux à vapeur et des trains, et l'agriculture québécoise est mise en échec par l'industrialisation anglophone.

Ce décalage historique et cette situation périphérique confèrent un éclairage oblique et étrange à ces univers en décomposition. La marginalité de la perspective du héros s'accompagne d'une curieuse distance maintenue entre ce dernier et le lecteur. Celui-ci, malgré les apparences d'une esthétique réaliste, est constamment déçu dans son attente d'une identification et d'une continuité psychologique, face aux métamorphoses spectaculaires du personnage. En fait, l'itinéraire romanesque nous fait passer d'une identification relativement grande avec le garçon métis à une mise à distance de plus en plus accentuée dans la seconde partie de l'oeuvre où l'on reste comme à distance du personnage. L'aliénation progressive de ce dernier au contact prolongé de la société québécoise, se traduirait-elle par un éloignement similaire du lecteur?

En effet, Askik est présenté de façon sympathique, retenant ainsi l'adhésion du lecteur, dans les passages où il est proche du mode de vie indien ou métis (que ce soit dans la chasse au bison ou lors de son séjour en forêt chez les Ojibwés) et qui le mettent en symbiose avec le monde visionnaire et mythique de ses ancêtres. Par contre, la perspective d'Askik est tenue à une distance ironique dans

les moments où le personnage aspire à imiter le mode de vie des Blancs, en particulier leur idéal d'instruction et d'autorité en vue de devenir "un grand homme".(169) Ces ambitions seront déjouées déjà dans la première partie du roman, par les remarques laconiques de ses deux initiatrices au monde de la sagesse visionnaire, son amie métisse Mona et la vieille Indienne et "sorcière" Pennisk qui lui apprend le savoir-vivre cosmique et la modestie ascétique de sa race.

Je veux bâtir une grande maison! dit-il.

La vieille s'esclaffe de rire.

Regardez ces Visages Poilus! Je crois que Kitché-Manitou les a mis sur terre pour nous amuser. Jamais contents d'eux-mêmes. Les pieds leur brûlent, ils ne tiennent pas en place. Sinon, pourquoi seraient-ils venus chez nous? Ils ont toujours quelque chose à faire, ils courent sans cesse. Et pourtant, ils veulent des maisons fixes et lourdes comme des rochers. Pour ne pas y être, j'imagine.(169)

Mais livré à lui-même, en route vers Montréal où il est censé parfaire son éducation, il succombe à son admiration malade pour les Blancs, tout en sachant que jamais il ne pourra faire partie de ce groupe privilégié. À la vue des jeunes soldats anglais de l'armée de Wolsey s'affirme son complexe d'infériorité:

...Jamais il ne sera l'égal de ces jeunes hommes blonds. Il ne posséderait jamais leur supériorité riante, ni ce dédain amusé qui plissait si joliment leurs lèvres lorsqu'ils passaient devant les familles ojibwées installées en bordure du camp. Au fond de lui-même, il leur donnait raison. Au fond de lui-même, il les vénérât déjà. Il était métis, donc il était différent, il était moindre.(244)

Et pendant ses quinze années de formation au Québec, il continuera à se bercer de l'illusion de pouvoir effacer cette barrière par ses réussites professionnelles. Dans la troisième section du roman où la société québécoise s'amuse à entretenir cette illusion en fêtant les succès du jeune avocat, la distance dans laquelle est systématiquement maintenue

la perspective d'Askik est avant tout de nature parodique: parodie du jeune amoureux transi qui adore la fille de son bienfaiteur comme il vénère la société à laquelle elle appartient, qui s'aveugle obstinément sur ses insuccès amoureux et qui joue de façon théâtrale au désespoir inconsolable au moment de sa déconfiture⁹. Parodie aussi du jeune ambitieux qui, grisé par ses succès, exagère l'imitation de ses modèles (par le port de vêtements trop élégants, trop coûteux pour sa condition) tout en reniant son passé métis¹⁰.

Parodie surtout de la vocation quasi religieuse dont il se pare:

Il ne l'avouait à personne. Mais le sentiment d'être voué à une grande oeuvre ne le quittait plus. Comment expliquer autrement que le destin l'ait tiré du pays sauvage, l'ait introduit dans une famille riche et cultivée, l'ait initié aux mécanismes même du pouvoir, le droit et l'argent? Était-il possible que la Providence ait provoqué une telle conjonction de talents et possibilités pour n'en rien faire? Askik admettait, parfois, par honnêteté, que tout cela pouvait être un enchaînement de hasards, que cette préparation extraordinaire pouvait ne pas avoir d'aboutissement, mais c'était à peine croyable.(289)

Et mieux encore, cette vocation semble lui conférer une mission nationale même:

Il deviendrait un grand avocat, et pourquoi pas, un grand homme d'État. Il se sentait une âme d'orateur, mieux, de conciliateur. Il était issu de deux races ennemies, qui mieux que lui pouvait réunir les peuples disparates du Canada? "Heureux les artisans de la paix, se souvint-il en tressaillant d'émotion, car ils seront appelés fils de Dieu." Il sanglota presque de

⁹ Ibid., p. 295-6.

¹⁰ Ibid., p. 313.

joie et remercia Dieu de lui avoir enfin dévoilé sa vocation.(278)

Tout en épousant la conscience du personnage, grâce à l'emploi fréquent du discours indirect libre, le lecteur garde une ironique distance critique par rapport aux intentions, ambitions, émotions de celui-ci à cause de la naïveté et de l'exagération juvéniles des propos, de leur exaltation fiévreuse. Ainsi l'effet parodique est obtenu par la déformation burlesque du motif conventionnel du héros amoureux, doté d'un idéal national et d'une mission religieuse. Contrairement aux caricatures impitoyables faites des personnages historiques, la distanciation se fait ici sur le mode du jeu: l'auteur se moque des illusions de son jeune héros en s'amusant à réduire à néant, un à un, ses espoirs de conquête de la société québécoise.

Est-il possible que je n'aie rien à faire dans ce monde? Se demandait Askik! Pas de place, pas de mission, pas de destinée? Alors tout cela a été une farce lugubre? Il n'y avait donc pas de raison pour que je naisse métis. C'est un pur hasard qui m'a mené chez les Saucy. Il n'y aura pas d'aboutissement, parce que du départ, le voyage n'a aucun sens.(398)

C'est comme si l'auteur n'autorisait l'identification avec le héros qu'à l'instant de sa désaliénation! Et nous allons être de son côté quand, plus tard, il donnera des leçons (appries douloureusement) à ce fat de Grandet qui péroré sur la Providence:

La complainte des élus, oui je connais. Le malheur d'être choisi par destin. Mais c'est faux. Il n'y a pas d'appelés. Rien que des vaniteux qui se poussent jusqu'aux premières places. Nous leur devons justement cette petite guerre obscène.(448)

En effet, le lecteur a l'impression de retrouver le vrai Askik sous un déguisement inconvenant. Un Askik dont l'épreuve purificatrice a été l'échec qui lui a rendu sa disponibilité première, devant le constat de l'absurdité de toute mission:

Pas de meilleures vacances que celles où l'on prend congé de soi-même. La charpente du collégien appliqué, si patiemment érigée en Askik - discipline, renoncement, culpabilisation, prévoyance - s'était effondrée sous l'échec. Son dressage n'avait pas donné le résultat promis: ni position, ni prestige. Ses habitudes et convictions s'étant avérées nulles, elles étaient tombées d'elles-mêmes. Pour la première fois de sa vie, Askik était libre de ne rien faire, parce que l'avenir ne lui faisait plus signe.(419)

Le lecteur partage l'exaltation devant la découverte de cette liberté à résonance gidienne comme il est amené à approuver la valeur démystificatrice d'une telle prise de conscience dont la dimension collective et politique s'impose rapidement à l'esprit d'Askik et conjointement à celui du lecteur: la responsable de cet échec est la société colonisatrice qui tente de maintenir le colonisé dans un état de dépendance par le biais d'une fausse générosité.

Cet effacement progressif d'une perspective privilégiée (au point où la décision finale d'Askik de rester chez les Métis n'est annoncée que par une lettre de clôture de Lemer cier) se fait au profit d'une présence accrue de la perspective du narrateur dont les procédés de présentation ironiques et caricaturaux deviennent de plus en plus visibles. Or parodie, ironie, caricature ne sont-elles pas autant de techniques, non seulement de distanciation mais aussi de manipulation idéologique du récepteur à qui on demande de porter des jugements de plus en plus évidents, en particulier sur les personnages historiques? Ou bien, ces procédés ne sont-ils utilisés que pour apporter une déconstruction de l'Histoire officielle en vue d'aménager une fin ouverte pour le lecteur qui doit tirer ses propres conclusions? Autrement dit, y a-t-il une perspective précise que le lecteur soit censé adopter sur le sens des événements, à la fois romanesques et historiques? Quant à ces derniers, il est clair que le lecteur est amené à mettre en question les motivations arbitraires des interventions militaires et les mensonges de l'Histoire officielle et de ses scribes. Il est amené aussi à comprendre toute l'étendue du génocide des Indiens et des Métis, ainsi que la dichotomie qui est le lot de ces derniers. Mais la particularité du roman réside dans le renversement de cette

situation si pathétique en apparence: au lieu d'être la tare d'une race condamnée à mourir, ces caractéristiques métisses reçoivent une valorisation existentielle.

Comme le rendait visible la parodie du "dressage" d'Askik, le traitement de distanciation ironique des motifs laisse voir en filigrane un programme positif, celui du nomadisme existentiel d'Askik, loin de tout enracinement et de tout pouvoir artificiel. Le motif récurrent de l'écureuil, emblème de la résistance métisse, est présenté comme un modèle de comportement par l'ami indien, Numéo:

J'aime Alikwutsas, continua l'Indien. Il est petit, il est faible, mais c'est un grand guerrier. Les buses et les chouettes l'attaquent dans les arbres, le renard l'attend au sol, et pourtant il ne se cache pas. Il se tient en vue dans les branches et crie très fort. Il est défiant et rusé. Il court au sol comme s'il avait la taille d'un ours. Il n'a pas d'armes, mais il a de l'audace. Il n'a pas honte de sa faiblesse.(251)

Et ce n'est pas par hasard qu'Askik se souvient de l'audace de l'écureuil au moment où il reconnaît l'inanité de son apprentissage occidental.(419)

Le centre mythique de ce voyageur sans bagages est le tipi, à la fois espace d'habitation mobile et lieu sacré d'accès aux "plaines éternelles", au Chemin du loup ou Chemin des Ames, résidence des "tchipayuk" ou revenants. Même ces rêves cosmiques sont donc sous le signe du voyage. Le tipi est aussi le foyer des vraies valeurs: celles de la proximité avec la nature, du respect devant les êtres, de l'acceptation des coups du sort, valeurs opposées à celles du matérialisme vaniteux (appelé progrès) du monde occidental.

L'itinéraire romanesque se fait donc selon la loi d'un autre progrès, celui qui, à travers un dénuement ascétique, une démystification douloureuse, mène à la découverte d'une identité inaliénable qui s'épanouit dans la solidarité des minoritaires. Parallèlement à cet itinéraire romanesque se dessine, à travers une ironique déconstruction de l'idéologie nationaliste, la nécessité d'une décolonisation des peuples défavorisés du Canada.

Et pourtant, si le travail de déconstruction de l'Histoire officielle, de la notion d'une mission à accomplir (une telle

mission étant la charnière entre l'histoire et la vie individuelle) saute aux yeux, si la distance ironique maintenue entre le récepteur et la perspective privilégiée ainsi que la multiplicité de perspectives secondaires déçoivent les attentes du lecteur quant au genre traditionnel du roman historique, le programme positif se dégageant indirectement d'une telle démystification ne s'impose point impérativement. Au contraire, l'effacement progressif de la perspective privilégiée, surtout au moment où le personnage emporte de nouveau l'adhésion du lecteur, redevenant ainsi positif, favorisant la constitution claire d'un sens, et l'ouverture de la fin (la décision finale d'Askik n'est pas vécue de l'intérieur, et nous ne savons pas ce qui arrivera aux Métis en exil ni à Askik parmi eux) qui n'est que le début d'une nouvelle phase initiatique, créent un certain "tremblé" quant à la perspective à adopter sur les événements. D'une part donc, la déconstruction ironique des normes inspire le désir de dégager le modèle positif sous-jacent, comme l'absence de clôture nette et définitive suscite chez le lecteur le travail accru de construction d'un sens. Ces vides textuels (Leerstellen) apparentent Tchipayuk ou le chemin du loup au roman historique "postmoderne" qui participe aux nouveaux courants des Prairies, marqués par une restructuration "métafictionnelle"¹¹ de ce genre traditionnel. Celle-ci s'affirme par une mise en oeuvre de sources d'information contradictoires, par la pluralité des voix narratives et des discours et surtout par la marginalisation des perspectives par rapport à un centre (historique, romanesque, psychologique) se déroband sans cesse à l'emprise du récepteur. Chose significative, une telle préférence donnée à l'aspect "métafictionnel" de l'oeuvre va de pair avec une nouvelle conception d'un passé collectif oblitéré, celui des Indiens et des Métis. A une distanciation esthétique semble correspondre une perspective historique décolonisatrice, associée à une orientation régionaliste.

¹¹ Linda Hutcheon, "Canadian Historiographic Metafiction", Essays in Canadian Writing 30 (1984-85), p. 228.

**Histoire d'hier, discours d'aujourd'hui: la
portée de
l'oeuvre de Ronald Lavallée
Tchipayuk ou le chemin du loup
par Paul Dubé
*Université de l'Alberta***

Lors d'une interview avec un critique du Devoir, Ronald Lavallée expliquait les origines de son livre Tchipayuk ou le chemin du loup¹, né, dit-il, d'un malaise, d'une hantise:

On vivait sur des terres ayant appartenu aux métis (sic), on glorifiait leur passé, leur culture, leurs traditions; mais rien ne nous faisait plus honte que d'être confondus avec les métis par les anglophones.(...) C'était l'injure suprême! Je lisais, dans les livres d'école, que les Canadiens français avaient été plus justes envers les métis et les Amérindiens, mais je voyais bien, en regardant autour de moi, que notre attitude envers nos cousins métis n'était pas plus égalitaire ni fraternelle. Il semblait y avoir une scission totale entre la manière dont on traitait les métis historiques qui étaient, semble-t-il, de grands héros, et ceux qui vivaient encore avec nous, qu'on exploitait et méprisait. Alors, tout naturellement, j'en suis venu à écrire ce livre sur les origines des rapports ambigus entre les Canadiens français, les Canadiens anglais et les métis. (Le Devoir, vol. 78, no. 269, le 21 novembre, 1987).

Rien de plus clair, semble-t-il, que cette explication de l'auteur quant aux motifs qui ont inspiré son oeuvre: comprendre la problématique historique des "rapports

¹ Ronald Lavallée, Tchipayuk ou le chemin du loup, Paris: Albin Michel, 1987.

ambigus" entre les trois peuples cités en recréant les situations et les quelques événements marquants de leurs contacts originels. À cette fin, l'auteur a choisi de leur donner le cadre bien connu (mais mal compris, à en juger par les contradictions de l'historiographie) des deux mouvements Riel au Manitoba, en 1870, et en Saskatchewan, en 1885, c'est-à-dire, de les situer autour de ces deux dates fatidiques dans l'histoire de l'Ouest, cette histoire encore dominée par l'image d'un Riel mythique, figure emblématique qui continue de hanter notre conscience collective.

Or, si la réalité historique de l'époque rapportée (vérifiable) correspond à ce que l'on pourrait appeler l'élément rétrospectif défini par le genre - le roman historique -, il reste que l'autre versant de cette équation, l'élément prospectif attribuable au romanesque, est à déchiffrer, et pose ainsi la question du sens de l'oeuvre. Ce qu'il faut entendre par prospectif est moins l'évolution d'une situation lorsqu'elle se trouve motivée par le romanesque "fidèle", que la transformation de ladite situation lorsqu'elle se trouve motivée par le romanesque aux visées universelles. L'étude qui suit, à caractère général, propose quelques pistes de lecture dans le but de cerner le sens de cette "transformation romanesque" de l'histoire, dans le rapport entre l'histoire et le récit d'abord, mais surtout dans ce qu'il est convenu d'appeler la thématique de l'oeuvre.

Cette histoire d'hier ne pourrait être qu'une autre à ajouter aux nombreuses études sur Riel, de La Bourrasque² de Constantin-Weyer aux multiples monographies d'histoires d'hier et d'aujourd'hui. Cependant, dans l'optique de la perspective unique qu'offre le roman historique où (en simplifiant à outrance) l'événement-accessoire est dépassé pour atteindre de grandes vérités humaines, que nous livre l'oeuvre par le travers de cette histoire d'un passé...révolu?...

Différent du manuel d'histoire en ce que celui-ci démontre, explique, analyse, rationalise, conjecture, le roman historique permet de faire vivre au lecteur l'histoire telle qu'elle a été vécue dans la praxis par les différents actants.

² Maurice Constantin-Weyer, La Bourrasque, Paris: F. Reider et Cie, 1925.

Dans Tchipayuk, Lavallée réussit merveilleusement à nous faire voir la vie du Métis dans les plaines de l'Ouest dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, il nous montre toute la richesse et la sagesse de l'art de vivre en harmonie avec la nature chez l'Indien. Mais une des qualités du texte, correspondant à la facture choisie, c'est qu'il montre la vie dans son historicité [c'est-à-dire]...

Ainsi, ce qui frappe d'abord chez les Métis, c'est leur style de vie périmé, résultat de la disparition du bison et de la percée des Blancs dans ces contrées sauvages. Déjà, la dualité du Métis, incarnée dans sa race mais atténuée historiquement par sa parenté au style de vie indien, se manifeste de plus en plus, et le monde du Blanc attire d'autant plus que l'envers métis semble de moins en moins possible. L'enfant métis Askik incarne ce dilemme, se sentant épié par le wetiko avant de traverser la Seine où, de l'autre côté, se trouve "la terre des prêtres", lieu où le "démon cannibale"(26) n'a pas accès. Askik vit donc quotidiennement cette "dichotomie parfaite", franchissant "tous les matins la limite entre le primitif et le nouveau. Il ne parlait ni de Tchipayuk à Saint-Boniface, ni de poésie à sa mère"(26). Pour ce qui est de l'Indien, c'est Pennisk qui le représente: déjà marginalisée par les siens dont la vie est d'ores et déjà axée sur le troc des fourrures avec les Blancs, cette vieille soi-disant sorcière (deux qualificatifs qui définissent l'état de sa déchéance culturelle dans cet univers bouleversé) adopte un autre marginal, le jeune Métis Askik à qui elle enseigne l'art de vivre de l'Indien - ses coutumes, ses légendes, sa culture, enfin toute la cosmogonie indienne. Elle tombe bientôt, assassinée par les gens de sa tribu. Cela préfigure en quelque sorte la violence intériorisée et interne qui définit le rapport aux autres dans une situation comme celle que vit l'Indien à partir de cette époque.

Voilà rapidement brossée, outre les péripéties de la chasse au bison et les petites aventures d'Askik dans la plaine et dans le nord avec les Indiens, l'image globale qui se dégage des deux premières parties du Tchipayuk avant de retrouver notre héros au Québec quinze ans plus tard. Si Riel existe dans le texte, telle une ombre géante, mentionné à quelques reprises comme événement plus ou moins distant dont on parle parfois, et s'il est le pivot de la structure événementielle historique qui constitue l'axe du

récit, c'est Askik qui en est le centre.

De bien des façons, Askik représente la trajectoire de Riel avant que ce dernier ne commence son rôle historique. Tous deux sont nés à Saint-Boniface (ou dans les environs), tous deux font des études primaires chez les religieux, tous deux sont choisis pour un stage de formation secondaire à Montréal, parrainés par un bienfaiteur québécois, tous deux connaissent de francs succès scolaires et poursuivent des études en droit, tous deux tombent amoureux d'une Québécoise blanche pour être ensuite rejetés par la famille de la belle, tous deux reviennent dans l'Ouest canadien à 24 ans pour y jouer leur destin.

Si la ressemblance entre les deux n'est pas fortuite, comme on le verra, le personnage d'Askik ne correspond certainement pas au Riel idéaliste et visionnaire dont nous parlent les manuels d'histoire. Alors, qui est-il? Et que représente l'ambiguïté caractérielle que lui donne Lavallée? S'agit-il de ce que Riel aurait pu être, ce qu'il aurait dû être, ou s'agit-il de ce qu'il est devenu dans nos consciences collectives?

Ce jeune Métis intelligent et sensible est déjà à huit ans le foyer de deux cultures qui s'entrechoquent. Son métissage en est le symbole même, et cette dualité se retrouve dès les premières scènes du livre. Askik apprend vite à connaître le matérialisme et l'ambition des Blancs, il y adhère même en disant vouloir "devenir un homme de bien dans sa propre communauté" (117), suivant l'exemple de son oncle Raoul, ce grand personnage qui ne cède sa place à personne, même à l'église, et qui possède une grande maison. D'un autre côté, l'hiver passé avec la vieille Indienne Pennisk, ajouté au mode de vie connu dans sa petite enfance font de lui un être double, une sorte de Janus constamment aux prises avec le vécu fondateur et le valorisé, un phénomène encore grandement partagé dans l'Ouest canadien... Si Askik n'a pas encore l'âge de raison pour connaître et comprendre, il demeure néanmoins un témoin qui sera hanté plus tard par la déchéance de son peuple, déchéance dont tous les signes avant-coureurs étaient manifestes au cours de son enfance innocente.

Askik participe à cette dernière grande chasse dont la communauté métisse sort divisée à cause de la rareté du bison et des conséquences sociales, politiques et coutumières

que cela entraîne. Il assiste à l'humiliation de son père, le fier Jérôme, refoulé comme traiteur vers le grand Nord, ce pays qui n'est plus le sien. Un peu plus tard, Askik est le témoin privilégié du meurtre de sa vieille mère adoptive, alors que lui-même n'est épargné que par un coup du destin.

Plus tard au Québec, ayant terminé ses études classiques et de droit, Askik semble avoir enfin trouvé sa place. Il est estimé et respecté et vit auprès d'une bonne famille, au sein d'une société évoluée. Un soir de lyrisme, il s'exclame même en regardant la campagne environnante -"si peuplée, si travaillée, si humaine"-, "comme on est bien ici" (278)! Son idylle est pourtant de courte durée: Mme Sancy, qui "l'aime comme un fils" (265), le traite de "sauvage" et de "charogne" (321) quand elle apprend que ce Métis aime sa fille. Même la bonne le traite avec morgue alors que quelque temps auparavant il s'était senti au-dessus d'elle en vertu de ses droits dans la famille, de son éducation et de son rôle d'intendant. Car, aux yeux des autres, Monsieur Askik Mercredi, l'intendant, devient vite le Métis, le sauvage. Comme le dit Askik: "Des médiocres et des fourbes peuvent prétendre aux positions d'autorité, pas moi. Il n'y a pas un seul ivrogne du Québec qui ne me soit supérieur. Je suis, et je serai toujours pour les Canadiens, un sauvage" (399). Il est banni de Vieilleterre et de tout rapport avec les Sancy; il part rejeté, dépité, humilié. Maintenant, "plus rien ne l'étonne" (405) dit-il. Mais le croit-il vraiment?

Askik a maintenant 24 ans; ce qui lui reste c'est le cynisme et la solitude qu'il cultive avec indifférence. Sa vie de vagabond lui permet de se promener incognito un peu à l'écart de la belle société qu'il a connue, mais elle lui permet également, grâce à ses randonnées dans la montagne et sur les cours d'eau environnants, de renouer des liens avec la nature. Tranquillement, loin de l'incompréhension des hommes, Askik semble avoir retrouvé une certaine harmonie avec les choses et avec la vie.

Les événements du Nord-Ouest viennent le tirer de sa pseudo-torpeur: le destin le ramène au pays de ses racines où il est le témoin passif de cette absurde confrontation entre une peuplade démunie et décimée et les tuniques rouges de l'armée canadienne (anglaise et française) sous le commandement du général Middleton. L'absurdité de la confrontation n'égale pas pour autant l'absurdité de la

situation: car le Métis mis au ban de la société québécoise, c'est-à-dire, par ceux-là même avec qui existent des affinités culturelles, n'a même pas droit de cité chez lui...

Askik a vu mourir la vieille tradition ancestrale de la chasse au bison, il a vu la plaine dilapidée, il a vu la vengeance aveugle et meurtrière des Indiens, il a connu le racisme au Québec et voilà qu'il assiste à ce qui peut lui paraître le summum de la folie des hommes. Que ce soit l'Indien dans son primitivisme ou l'homme blanc civilisé, Askik se rend compte tranquillement et amèrement que c'est toujours la même folie de l'incompréhension et du refus de l'autre qui semble définir les rapports entre les hommes. Malgré sa parenté culturelle et linguistique avec les Canadiens français, sans compter une communion de valeurs transmises par une éducation identique, Askik est catégoriquement rejeté pour sa nationalité, tout aussi aveuglément que Pennisk est tuée par les siens quand ceux-ci décident de s'immoler un bouc émissaire. Toute la sagesse, la vision, l'innocence de cette vieille Indienne ne lui sont d'aucun secours devant la folie meurtrière des hommes, cette ironie du sort que répète à sa façon l'expérience d'Askik au Québec.

Homo homini lupus? l'homme est-il un loup pour l'homme? Dans une certaine mesure, la confrontation qui se prépare à Batoche semble être, aux yeux d'Askik, la confirmation irréfutable de cette proposition; c'est l'échec consommé de l'impossible entente entre les hommes, l'imposition d'une loi qui ne connaît de valeur que sa force...

Que faire? Revenu dans l'Ouest comme guide du journaliste québécois Lemer cier qui suit les déplacements de l'armée canadienne, devenu témoin privilégié en ce qu'il est et n'est pas à la fois lié aux deux côtés qui s'affrontent, Askik demeure profondément perplexe et indécis, tout à fait désengagé par rapport au destin qui se joue devant lui. S'il comprenait, il pourrait risquer quelque chose: mais justement, il ne comprend pas... ou pas encore.

Il retrouve un soir un ancien collègue avocat, devenu soldat dans l'armée de Middleton. Ce Robert Simpson qui n'est pas totalement dupe des intentions du gouvernement canadien, incarne toutefois le "fair play" anglais avec l'idéalisme du

soldat allemand du Silence de la mer³ de Vercors quant au sens de la campagne "pacificatrice" menée dans les plaines de l'Ouest. Avant de quitter Montréal, Simpson est gêné par ces grands mots d'"honneur" et de "patrie" (415), mais raisonne sa participation en disant que sa "famille (...) est d'humeur belliqueuse", que "la vie militaire est chez (lui) une tradition. Et une exigence" (413). Une fois dans l'Ouest, cependant, dans les tranchées pour ainsi dire, sa gêne se transforme en "honte"; son idéalisme naïf éclate mais sans qu'il renonce à ce qui semble être une vision du monde dominée par un humanisme authentique. "Nous aurions pu entrer dans ce pays en amis, les mains ouvertes", déclare-t-il à Askik. "Les Indiens vous auraient chassés" (483), riposte le Métis désabusé. Et d'ajouter cette affreuse constatation: "Les hommes sont les hommes, Simpson, tu es avocat, tu es payé pour le savoir" (483).

Malgré cela, Simpson demeure un optimiste invétéré: si cette campagne lui a révélé la fausseté de ses illusions, il ne désespère pas totalement. Il fait part à Askik de sa décision d'abandonner la vie militaire, de troquer son chapeau de plaideur pour celui d'historien: "je veux écrire, dit-il, l'histoire des peuples du Canada" (484), car au lieu de régler les disputes, ne faudrait-il pas plutôt essayer de comprendre leurs origines, et ainsi de pouvoir les éviter? Pour lui, "les préjugés sont comme les chauves-souris. Il suffit d'y jeter un peu de lumière, pour qu'elles s'envolent" (484). Ainsi arrivera-t-on à enrayer "la haine (...), le mépris qui se sont enracinés ici! Ce refus malveillant, inconditionnel de l'autre (...). Et chez des gens si ordinaires, si humains à tout autre égard (...)" (484).

Simpson propose à Askik de construire un Canada fondé sur le respect, la compréhension et l'acceptation de l'autre. Askik, pour réticent qu'il soit quant au succès d'une telle entreprise, doit admettre cependant que s'il est facile d'haïr les hommes "en groupe" pour leur folie sanguinaire, "individuellement c'est plus difficile". "C'est ainsi que nous bâtirons notre pays, répond Simpson. En recrutant une personne à la fois". Au "ce sera long" d'Askik, Simpson

³ Vercors, *Le Silence de la mer*, (1942), Paris: Albin Michel, 1951.

rétorque en riant: "Nous sommes déjà deux (...). C'est un bon début" (484).

Le pragmatiste Askik ressent quelque difficulté à accepter ce pari humaniste. Mais que lui reste-t-il? Ses déplacements avec Lemercier lui font redécouvrir le territoire métis, il reprend contact avec un peuple déchu, battu, décimé, "pathétique et ridicule" (485). Lemercier qui croyait trouver une race fière, des gens dignes et suffisamment forts pour justifier la mobilisation de l'armée canadienne, a "honte" pour eux, a honte de leur déchéance. "Où étaient les tipis gracieux et barbares, les vêtements à franges, les peaux de daim bariolées de billes de verre" (485)? Dans les tranchées autour de Batoche, ce sont des "garçons imberbes, nu-pieds", des "vieillards" de 75, de 93 ans, une fillette de 14 ans (492) que l'on retrouve portant l'étendard de cette nation. L'armée canadienne était venue affronter une nation presque déjà anéantie.

Pour Askik, l'échec de son peuple se double de son incapacité à comprendre les Métis qu'il rencontre ici et là, surtout des femmes et des enfants, malades et démunis, et cherchant le réconfort. "Je ne suis vraiment plus rien du tout" gémit-il; "c'est le pays le plus triste du monde" (493), souffle-t-il à la fin.

La rencontre de son jeune frère Mikiki, naïf et idéaliste, qui lui parle du prophète de la "Nouvelle Nation métisse", de ce qu'il a redonné à son peuple de dignité et de fierté, les retrouvailles avec Mona, sa petite amie d'enfance, qui déclare dans le malheur qui assaille son peuple, n'être plus "petite", ni "malheureuse" (501), le désarment totalement. Il se trouve confronté d'une part, à cet espoir aveugle et fier, et d'autre part, à une sorte de stoïcisme qui se donne comme le refus de l'abdication et du défaitisme. Dans le malheur, la plupart en prennent leur parti et le cycle de la vie reprend; mais la perception qu'Askik a de la réalité a beaucoup changé:

"Pour la première fois depuis son retour, Askik voyait la plaine sans attendrissement. Il la voyait telle qu'elle était, avec ses chasseurs démoralisés, ses enfants illettrés, ses tipis crasseux, ses peuplades trébuchant au seuil d'un avenir malveillant. Askik songeait à son frère en fuite, si fier de sa force et de

son adresse, et qui ne se doutait pas d'être désarmé. Il revoyait les enfants de Mona avec leurs grands yeux indiens. Que leur réservant l'avenir des Blancs: la tuberculose, l'alcool, les emplois sordides" (501)

Askik allait-il "tendre la main à tous ses frères de race?" On le suppose parce qu'on le voit partir à la fin sur la route de Saint-Paul pour se joindre aux Métis, ceux qui restent, ceux qui s'en vont se faire une nouvelle vie: "Il y aura peut-être même une école pour les petits, si nous trouvons un enseignant" (501), lui avait dit Mona. Askik sera-t-il l'équivalent métis du projet de Simpson?

Ce serait une tâche désespérante étant données les circonstances, mais la vie ne se situe-t-elle pas au-delà du désespoir, c'est-à-dire, vidée de ces faux espoirs qui masquent sa vérité? Askik semble assumer son choix avec lucidité; Lemerrier raconte qu'à sa dernière rencontre avec lui, "il faisait l'effet d'un homme qui se relève d'une longue maladie, et qui mesure mieux l'importance des choses" (504). "J'ai eu l'impression, ajoute-t-il, de voir un homme heureux" (504). Sisyphe, à sa descente de la montagne mesure l'absurdité de sa situation, et s'apprête à reprendre sa tâche le sourire aux lèvres, en toute lucidité. "Il faut imaginer Sisyphe heureux", dit Camus dans son Mythe de Sisyphe⁴. Ainsi en est-il d'Askik qui a également compris, à la suite des leçons du loup, du vieux chef indien, et même de son vieil ami de Vieilleterre, le contremaître Paradis, qu'on ne se perd pas dans la vie quand on comprend que là où l'on est, c'est en fait l'endroit où l'on doit être. Pour Askik, c'est d'être "une tête blanche, ornée de plumes" (114), à Saint-Paul-des-Métis. Il a fini d'errer à la recherche de quelque chose qu'il aurait pu trouver au Québec, mais le "destin" en a décidé autrement... Askik, c'est Riel décalé d'une génération, mais contrairement au prophète farfelu, idéaliste, et visionnaire que l'histoire a produit, ce nouveau Riel représente la voix du pragmatisme et de la lucidité. Désillusionné? Plutôt sans illusions, nanti d'un humanisme

⁴ Albert Camus, Le Mythe de Sisyphe (1942), in Essais Paris: Gallimard, "Bibliothèque de la Pléiade", 1965, p. 198.

à sa mesure: petit, immédiat, et pour l'instant, porté par des images de "chasseurs démoralisés", de "femmes apeurées" et "d'enfants illettrés"... Askik relève ainsi le défi de Simpson à qui il semble promettre un authentique dialogue fondé sur le besoin de comprendre et d'accepter, un dialogue nourri à la source commune de la vérité.

Ronald Lavallée nous dit que Louis Riel a refusé et refuse encore le chemin du loup. Il demeure ce tchipayuk, cet esprit rôdeur, cette mauvaise conscience de notre discorde qui revient nous hanter dans le cycle de la vie où, à chaque retour de la spirale, il nous appelle à l'entente par les leçons que le passé nous procure, pour changer le monde non pour répéter sa triste histoire...

"TRADUCTION ET PERFECTIONNEMENT EN FRANÇAIS"

Par Louise Larivière

Collège de Saint-Boniface

Dans cet exposé, on ne traitera pas de la traduction en tant **qu'activité traduisante**, en d'autres termes celle qui consiste à rendre dans une langue d'arrivée le contenu sémantique et expressif d'un document rédigé dans une langue de départ; ni en tant que produit de cette activité, autrement dit le document second rédigé dans une autre langue. Il s'agira plutôt de traiter de la traduction comme programme de formation tant professionnelle que générale.

Les programmes actuels: problèmes et solutions

Qu'en est-il, justement, des programmes actuels de formation en traduction au Canada et dans quelle mesure satisfont-ils les besoins des clientèles à qui ils s'adressent?

Les objectifs visés

Selon Roda Robert (1988 : 31), "quoique tous les programmes de traduction prétendent, directement ou indirectement, former des traducteurs [et des traductrices]", il y a lieu, en fait, d'en distinguer au moins trois types en fonction des objectifs qu'ils poursuivent: 1. *les programmes professionnels* qui préparent les candidats et les candidates à assumer diverses tâches langagières confiées à des spécialistes en traduction; 2. *des programmes complémentaires* "associés à des études de langue et de

littérature dans le but de leur donner un caractère plus pratique", mais qui ne préparent pas les candidats et les candidates à entrer sur le marché du travail; 3. des *programmes de perfectionnement* souvent offerts, en cours du soir, par les services d'éducation permanente et destinés à des personnes oeuvrant déjà dans le domaine de la traduction sans avoir la formation nécessaire.

Les moyens utilisés

Si l'enseignement de la traduction diffère quant aux objectifs poursuivis, il diffère également quant aux moyens utilisés et quant à la façon de concevoir l'activité traduisante.

Dans les *programmes professionnels*, comme on vise, avant tout, à former des spécialistes en traduction, on offre une formation poussée comportant des cours de perfectionnement linguistique, de traduction dans divers domaines de spécialisation, de terminologie et de documentation, parfois même un stage en milieu professionnel et un mémoire. On les prépare donc à s'adonner à la traduction professionnelle dont l'objet porte sur "des textes réels destinés à un public défini" (Delisle, 1982 : 42) et à réaliser, en définitive, de véritables "acte(s) de communication" (Ladmiral, 1979 : 13) qui respectent toutes les contraintes de production qui y sont rattachées. C'est pourquoi l'enseignement de la traduction à des fins professionnelles voit à ce que les cours dispensés préparent les futurs traducteurs et les futures traductrices à devenir, somme toute, de bons communicateurs et de bonnes communicatrices.

Il en est autrement dans les *programmes complémentaires* où l'on vise, avant tout, à former des généralistes qui, en se dotant, par le biais de la traduction, d'un "outil supplémentaire de communication", pourront manier plus efficacement la langue étudiée. La traduction scolaire qui s'y pratique, aussi appelée traduction pédagogique, n'est plus alors une "fin en soi" mais un "moyen". Elle consiste soit en un "procédé de vérification" (Vinay et Darbelnet, 1960 : 24), chacun de ces procédés trouvant, respectivement, son application dans des exercices de thème et de version (le

thème permettant de fixer les structures de la langue seconde, de faire acquérir du vocabulaire et d'enrichir les ressources d'expression en langue étrangère et la version permettant de vérifier la justesse d'expression en langue première et la compréhension de la langue seconde étudiée). Dans l'un et l'autre cas, cependant, ces exercices "ne sont pas organisés généralement autour d'un message ayant une valeur réelle de communication, mais autour de formes linguistiques" (Delisle, 1982 : 42).

Quant aux *programmes de perfectionnement*, ils s'apparentent aux programmes professionnels sauf qu'ils ne se donnent pas dans les mêmes conditions (en cours du soir) ni ne s'adressent à la même clientèle (personnes déjà engagées sur le marché du travail).

Les limites imposées

Or, bien que ces programmes de traduction visent des clientèles bien définies pour satisfaire leurs objectifs de formation (aspirants traducteurs et aspirantes traductrices dans les programmes professionnels et étudiants et étudiantes en langue et en littérature dans les programmes complémentaires), il arrive que ces clientèles poursuivent d'autres fins en s'y inscrivant.

Ainsi, celles inscrites dans des programmes professionnels n'envisagent pas nécessairement toutes une carrière en traduction; elles peuvent, tout simplement, vouloir parfaire leurs connaissances linguistiques sans préoccupation professionnelle aucune. Inversement, il arrive que celles inscrites dans des programmes de langues aimeraient oeuvrer dans le domaine de la traduction sans délaisser leurs études en langues. Pour ce faire, elles souhaiteraient suivre certains cours offerts dans les programmes professionnels mais s'en voient parfois exclues car ces cours sont bien souvent réservés aux seuls étudiants et aux seules étudiantes en traduction. Ce **cloisonnement** des programmes les prive ainsi d'une formation indispensable à la poursuite de leurs objectifs.

Par ailleurs, il arrive que des **matières** semblables soient enseignées dans les divers types de programmes et, qui plus

est, à l'aide des mêmes **méthodes**. Vinay et Darbelnet (1960 : 24-25) n'avaient-ils pas déjà souhaité que la méthode de traduction proposée dans leur manuel ne s'applique pas uniquement aux travaux professionnels mais aux différents domaines de la traduction : domaine scolaire (pour comprendre), domaine professionnel (pour faire comprendre) auxquels ils ont ajouté celui de la recherche linguistique (pour observer le fonctionnement d'une langue par rapport à une autre), tout en précisant que, dans la mesure où elle intervenait dans l'enseignement de langues, il importait de "bien délimiter sa place par rapport aux études de grammaire et de vocabulaire". En raison d'un tel **chevauchement**, les divers programmes ne sont pas aussi nettement démarqués qu'on le prétend et tendent à se rapprocher sous certains aspects.

En outre, il arrive parfois que **seuls** les programmes professionnels en traduction offrent, **en exclusivité** à l'intérieur d'un programme régulier de jour, dans des facultés autres que l'éducation permanente et en dehors des cours de service), certains cours de perfectionnement linguistique (ex.: résumé, explication de texte, rédaction générale et spécialisée). Si, de plus, ces cours sont réservés aux seuls étudiants et aux seules étudiantes en traduction, on prive ainsi une large clientèle universitaire d'une formation complémentaire en écriture dont elle aurait bien souvent grand besoin. On objectera que si l'on y admet une clientèle autre que celle inscrite en traduction, il y a danger de diminuer la qualité des programmes auxquels n'ont été admis et admises que des candidats et des candidates ayant subi de rigoureux examens d'entrée. Cet argument ne tient pas nécessairement puisque c'est bien souvent cette clientèle autre qui réussit le mieux dans ces cours et qu'en plus, ce ne sont pas toutes les écoles de traduction qui soumettent leurs étudiants et leurs étudiantes à des examens d'entrée.

L'unité souhaitée

Par conséquent, pour éviter que les programmes de traduction aient un caractère limitatif, n'y aurait-il pas lieu d'unifier l'enseignement de la traduction et de n'offrir qu'un

seul programme, de calibre professionnel, qui pourrait, à la fois, préparer au marché du travail et constituer un outil de perfectionnement linguistique et qui s'adresserait à toute personne ayant les dispositions nécessaires pour le suivre quel que soit le but poursuivi?

Nous croyons que ce serait là la solution la plus avantageuse pour toutes les parties intéressées. C'est ce que nous tenterons de démontrer en proposant le contenu d'un programme de traduction unifié qui pourrait combler les besoins professionnels des futurs traducteurs et des futures traductrices tout en répondant, notamment, aux besoins de perfectionnement en français d'étudiants et d'étudiantes francophones, surtout vivant en milieu minoritaire, aussi bien qu'anglophones.

Le programme proposé comprend quatre composantes dont chacune correspond à l'une des quatre étapes de l'activité traduisante qui consiste à "comprendre pour faire comprendre" (Moskowitz, 1984 ; 17) : soit les étapes de décodage et de transcodage (comprendre) et les étapes d'encodage et de recodage (faire comprendre).

Étapes visant la compréhension du message

Décodage

Comprendre, c'est d'abord être capable de décoder un message. Cette première étape consiste donc essentiellement en des opérations d'**analyse** ou de **découpage** c'est-à-dire en la manière la plus attentive de lire.

Deux types de cours peuvent contribuer à cet apprentissage de la **lecture**: un cours portant sur la **réduction du texte** et un autre sur l'**explication de texte**, deux procédés, en fait, d'analyse de contenu. En effet, il s'agit, dans les deux cas, de techniques d'expression qui, quoiqu'utilisant des procédés distincts, visent à faire connaître, dans un texte second, la substance d'un document premier.

En réduction de texte, on cherche à **rendre l'essentiel** du contenu d'un texte dans un document second réduit à un texte court et limité en mots quel que soit le type de résumé à produire: sommaire, condensé ou synthèse (Larivière, 1989).

En explication de texte, on cherche, à l'aide du commentaire (texte second) soit à interpréter, justifier et apprécier un texte du triple point de vue du fond, de la forme et de la structure (démarche traditionnelle ou statique), soit à dégager les marques socio-culturelles, les procédés de rhétorique et les caractéristiques propres à chaque discours d'un texte envisagé comme un acte de communication dont la réalisation dépend non seulement de la formulation de l'énoncé, mais aussi de l'intention et de la réception du message (analyse du discours ou démarche dynamique), soit à rallier les deux démarches.

Ces deux techniques d'expression sont toutes deux profitables tant pour les étudiants et les étudiantes en traduction que pour ceux et celles en langues. D'abord, elles préparent directement à la traduction qui consiste en une technique apparentée. En effet, il s'agit dans les trois cas d'analyser un texte premier pour en rendre autrement le contenu (concepts et non signes) dans un texte second: résumé (produit de la réduction), commentaire (produit de l'explication) et texte intégral dans une autre langue (produit de la traduction). Plus spécifiquement pour la traduction, la compréhension du texte de départ s'effectuera à deux paliers: celui du découpage des unités significatives ou signes pour "dégager le contenu conceptuel des mots par une analyse (des marques) lexico-grammaticale[s]" (Delisle, 1982: 72) et celui de la saisie du sens pour "définir plus précisément le contour conceptuel d'un énoncé en l'enrichissant du contexte référentiel dans lequel il baigne" (Delisle, 1982: 72), afin de découvrir ce que les signes désignent à l'intérieur du message.

Ensuite, pour ce qui est du perfectionnement en français, ces techniques, par leurs démarches d'analyse et de synthèse, ne peuvent que développer la compréhension et le sens critique face à un texte ainsi que la capacité d'écrire. En effet, l'analyse consiste à évaluer tous les procédés mis en oeuvre dans la production d'un texte pour en saisir le sens et les nuances: richesse du vocabulaire, effets de style,

variation des structures, références culturelles, techniques propres aux divers types de discours. Quant à la synthèse, elle consiste à appliquer tous ces procédés en reformulant un document second à partir d'un document premier i.e. en structurant un contenu et en le présentant dans un discours approprié.

Transcodage

Comprendre ne signifie pas seulement pouvoir **interpréter** le contenu d'un message, cela signifie également prendre conscience des ressources lexicales et structurales différentes auxquelles les langues ont recours pour effectuer un découpage de la réalité. Cette seconde étape consiste essentiellement en des opérations de **transfert** ou de **transcodage** par lesquelles il s'agit de faire passer le contenu d'un document exprimé à l'aide d'un code délimité (langue de départ) en un autre code délimité (langue d'arrivée) sans déformer le contenu de la langue de départ et sans nuire à l'intégrité structurale et sémantique de la langue d'arrivée, en d'autres termes "sans menacer cette délimitation mutuelle" (Berman, 1988 : 38) des langues en présence.

Deux catégories de cours préparent à effectuer ce transcodage: dans une première catégorie, les cours de **lexicologie comparée** et de **syntaxe comparée** permettent de confronter les mécanismes de fonctionnement des langues (pour ce qui nous occupe le français et l'anglais), tandis que, dans une deuxième catégorie, les cours de **version générale**, de **version spécialisée** et de **thème** permettent la mise en application des notions théoriques étudiées.

En comprenant bien comment s'articulent les pièces de chacun des systèmes linguistiques, on évitera ainsi les "interférences" (calques et faux amis entre autres) desquelles personne n'est à l'abri, ni les étudiants et les étudiantes en traduction, ni ceux et celles en langues, surtout s'ils ou si elles vivent en milieu minoritaire ou bilingue où le contact avec la langue dominante est très étroit. Parmi les interférences courantes pratiquées en milieu francophone

minoritaire, citons, à titre d'exemples, l'absence ou le mauvais emploi des **prépositions**: *téléphoner quelqu'un (to phone someone) au lieu de téléphoner à quelqu'un; *vérifier avec mon dentiste (to check with my dentist) au lieu de vérifier **auprès** de mon dentiste; la traduction littérale du verbe faire dans les syntagmes suivants: *faire sûr (to make sure), *faire du sens (to make sense), *faire une décision (to make a decision) au lieu de s'assurer de, avoir du sens, prendre une décision.

Tous ces cours visant la compréhension du message, déjà au programme dans certaines écoles de traduction, préparent donc de façon immédiate à l'activité traduisante tout en constituant un outil de formation générale à l'écriture. C'est pourquoi, ils devraient pouvoir être dispensés à tous les étudiants et à toutes les étudiantes aptes à les suivre, sans restriction.

Étape visant la transmission du message

Une fois qu'un texte a été compris, autrement dit décodé pour en interpréter le contenu, puis transcodé pour se conformer au code lexical et grammatical de la langue d'arrivée, il faut maintenant en transmettre le message de façon à "faire comprendre"; cela suppose que ce dernier soit clair, qu'il coule d'aisance et qu'il soit exprimé de façon idiomatique.

Encodage

Pour ce faire, il faut d'abord soumettre le "premier jet" traduit à des opérations d'écriture plus serrées, soit ne travailler non plus le contenu mais la forme. Ces opérations d'**encodage** qui sont essentiellement des opérations de **synthèse** ou de **reformulation** (ou de re-crédation?) s'effectuent à deux niveaux: celui de l'élaboration du plan (structuration) et celui de la mise en forme du texte par

l'utilisation d'un vocabulaire précis, d'une syntaxe correcte et d'un style approprié au type de discours (rédaction).

Trois types de cours peuvent favoriser l'apprentissage de l'écriture: un cours de **grammaire normative**, un cours de **rédaction générale** et un cours de **rédaction spécialisée**.

Dans un cours de grammaire normative, avancée, il ne s'agit pas de suppléer à un apprentissage absent ou déficient de la grammaire, mais "d'affermir les bases de la langue maternelle" et d'effectuer un "rappel de notions normalement acquises" (Flamand, 1981 : 549-550). Cette révision pourra s'effectuer au moyen d'exercices de grammaire, portant sur les règles les plus complexes en morphologie et en syntaxe ainsi que sur l'analyse logique et grammaticale, et de vocabulaire afin de l'enrichir et d'en préciser les nuances.

Dans un cours de rédaction générale, on rappellera les techniques d'écriture de base (façon de structurer une phrase, un paragraphe, un texte entier, une introduction, une conclusion et d'effectuer un développement qu'il soit linéaire, antithétique, catégoriel ou autre), ainsi que les techniques plus avancées (argumentation, comparaison, explication, définition, description, classification, etc.).

Dans un cours de rédaction spécialisée, on abordera la terminologie et la structure de différents types de discours relevant de domaines divers: administratif, commercial, journalistique, juridique, technique, etc. en fonction des goûts et des besoins exprimés. Le but d'une telle formation est de développer des réflexes langagiers qui se transposeront plus rapidement et plus facilement au moment de rédiger ou de traduire, éventuellement, des textes analogues.

Il n'est pas nécessaire d'élaborer longuement sur la nécessité de tels cours pour les étudiants et les étudiantes en traduction aussi bien qu'en langues. Pour qu'un message passe bien, il doit être grammaticalement correct, bien structuré et respecter le vocabulaire, la technique et le style approprié au type de discours. Bien rédiger est donc l'apanage autant des spécialistes en traduction que de toute personne appelée à manier la langue comme médium. Aussi, est-il le devoir, selon Flamand (1981 : 548), "de n'importe quelle école de traduction d'attirer l'attention de ses élèves sur l'importance de la rédaction dans l'opération traduisante

et, davantage, de leur offrir les instruments pédagogiques pour qu'ils se préparent à être véritablement les traducteurs-rédacteurs dont la profession a besoin".

Recodage

Faire comprendre suppose également que le produit fini à soumettre soit impeccable, exempt d'entraves de toutes sortes: erreurs typographiques, fautes d'orthographe, de grammaire et de structure, impropriétés de termes.

Il faut donc que le texte final passe par l'étape de la **vérification** ou du **recodage** pour s'assurer de l'exactitude des termes, de la justesse des formes et de la clarté du message, en d'autres mots qu'il subisse le "contrôle de la qualité".

Trois types de cours permettent de s'initier à des principes et à des techniques précises qui facilitent les activités de recodage: un cours de **révision**, des cours de **terminologie générale** et de **terminologie appliquée** et un cours de **documentation**.

La révision, unilingue et bilingue, "implique nécessairement que l'on porte un jugement sur la qualité d'un texte ... en fonction de critères reconnus": exactitude (fidélité au sens), correction (respect du code), lisibilité (facilité de compréhension), tonalité (registre approprié), adaptation au destinataire (respect des faits de culture) (Horguelin, 1985: 13 et 40-41).

La terminologie, par un ensemble d'activités, sensible à la nécessité de "peser" le sens des mots pour s'exprimer avec exactitude: structuration de réseaux sémantiques, recherche du terme juste pour désigner une notion, évaluation des synonymes, création de néologismes, rédaction de définitions, élaboration de répertoires dans un domaine donné.

La documentation fait connaître tant les produits documentaires à consulter pour la réalisation de chacune des étapes d'un texte (ouvrages de références et répertoires de toutes sortes: grammaires, dictionnaires généraux et spécialisés, lexiques, glossaires, thésaurus, vocabulaires, banques de données terminologiques, répertoires de

vedettes-matière), que la façon de retracer ces ouvrages (fiches catalographiques, banques de données bibliographiques, index signalétiques et analytiques, catalogues, etc.).

De tels cours ne peuvent que profiter aux étudiants et aux étudiantes en traduction aussi bien qu'en langues puisqu'ils concourent à améliorer la "qualité informative et linguistique" de leurs textes qui se présenteront comme des produits finis respectant la langue d'arrivée, tout en développant, chez eux et chez elles, le sens critique face à un texte ainsi que le goût de la perfection et de l'excellence.

Par ailleurs, tous les cours qui visent, dans l'ensemble, à la transmission d'un message, tout comme ceux qui visaient à la compréhension d'un message, sont déjà au programme dans la plupart des écoles de traduction professionnelles et préparent, tout comme eux, à l'activité traduisante tout en constituant des outils de formation générale à l'écriture. Encore une fois, ils devraient pouvoir être dispensés à tous les étudiants et à toutes les étudiantes aptes à les suivre, sans restriction.

Le Tableau 1 regroupe tous les cours à offrir à l'intérieur d'un programme de traduction visant tant la formation professionnelle que générale.

**TABLEAU 1: PROGRAMME DE TRADUCTION
COMME OUTIL DE FORMATION
PROFESSIONNELLE ET GÉNÉRALE**

**A - ÉTAPES VISANT LA COMPRÉHENSION DU
MESSAGE / COMPRENDRE**

1. Décodage: analyse/découpage
 - a. Réduction de texte
 - b. Explication de texte
2. Transcodage: transfert
 - a. Lexicologie comparée et syntaxe comparée
 - b. Version générale, version spécialisée, thème

**B - ÉTAPES VISANT LA TRANSMISSION DU MESSAGE/
FAIRE COMPRENDRE**

3. Encodage: synthèse/reformulation
 - a. Grammaire normative
 - b. Rédaction générale
 - c. Rédaction spécialisée
4. Recodage: vérification
 - a. Révision
 - b. Terminologie générale et appliquée
 - c. Documentation

Conclusion

Les francophones vivant en milieu minoritaire et les anglophones étudiant le français auraient donc avantage à suivre, en tout ou en partie, un tel programme de traduction qui, par la nature, la variété et l'exhaustivité des activités qu'il comporte, offre d'excellentes possibilités d'améliorer leur français écrit.

Il ne faudrait pas, cependant, qu'un tel programme en devienne un de service et qu'on y accepte quiconque veut se perfectionner en français. Au contraire, les critères de sélection devraient être rigoureux. Par exemple, on pourrait y admettre, d'abord, les candidats désireux et les candidates désireuses de poursuivre une carrière en traduction et ayant réussi les examens d'entrée prescrits; puis les francophones étudiant en langues et en littérature (ou dans une autre discipline) en fonction de l'excellence de leurs résultats obtenus dans des cours de français; finalement les anglophones ayant atteint un niveau avancé dans leurs études en langues.

Par contre, il ne faut pas perdre de vue que les programmes en traduction sont des programmes de formation universitaire et que tout enseignement universitaire de premier cycle, même professionnel, dispense, avant tout, une formation de base qui prépare aussi bien aux études supérieures qu'au marché du travail. Aussi, un programme professionnel en traduction peut fort bien contribuer au perfectionnement en français sans nuire à la formation professionnelle des spécialistes qui auront à oeuvrer dans le domaine langagier.

Néanmoins, il ne s'agit pas de vouloir "diluer" les programmes professionnels existants qui ont acquis, bien souvent de chaude lutte, leur statut actuel, mais plutôt de faire profiter une clientèle plus étendue d'un programme éprouvé et de la faire servir à plus d'une fin.

RÉFÉRENCES

Berman, Antoine (1988). "De la translation à la traduction". TTR, 1, 1 (1er septembre 1988), pp. 23-40.

Delisle, Jean (1982). L'analyse du discours comme méthode de traduction: initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais: théorie et pratique. 2e édition. Ottawa: Editions de l'Université d'Ottawa, c1980. 282 pages (Cahiers de traductologie; No 2).

Flamand, Jacques (1981). "Place d'un cours de rédaction dans un programme de formation de traducteurs professionnels". Revue de l'Université d'Ottawa 51, 3 (juillet-septembre 1981), pp. 545-551.

Horguelin, Paul A. (1985). Pratique de la révision. 2e édition. Montréal: Linguatex, 1985. 195 pp.

Ladmiral, Jean-René (1979). Traduire: théorèmes pour la traduction. Paris: Petite bibliothèque Payot, 1979.

Larivière, Louise (1989). "Le résumé documentaire: problèmes et solutions". À paraître dans Technostyle 8, 1 (printemps 1989).

Moskowitz, Daniel (1984). "Qualité de langue et qualité de traduction" in Actes du Colloque: Traduction et qualité de langue, Hull (Québec), 30-31 janvier - 1er février 1983. Québec: Editeur officiel du Québec, 1984.

Roberts, Roda P. (1988). "L'orientation des programmes de traduction et d'interprétation au Canada anglais et aux États-unis". Universités (mars 1988): pp.31-33.

Vinay, Jean-Paul et Jean Darbelnet (1960). Stylistique comparée du français et de l'anglais: méthode de traduction. Nouvelle édition corrigée. Paris: Didier, 1960.

Louise Larivière est professeure agrégée à l'École de traduction du Collège universitaire de Saint-Boniface (University of Manitoba).

**L'évolution de l'enseignement du français
langue seconde
dans les écoles en Amérique du Nord**
par Anand Ramanjooloo
Université de Regina

Introduction

Pour aboutir à l'enseignement du français comme langue seconde il nous faut débiter avec le développement de l'enseignement d'une langue seconde tout court, car ce n'était certes pas une langue moderne qu'on enseignait dans les colonies de l'Amérique du Nord au 17^e siècle.

Une étude du passé ne nous ouvre sans doute pas les portes de l'avenir mais cependant, une solide connaissance de l'histoire peut certainement nous amener à mieux comprendre l'état des choses tel qu'il est à présent. Cette connaissance du passé nous aide à comprendre les forces qui ont entraîné des changements, ce qui nous permet de nous ajuster aux innovations continues de l'existence. Dans le domaine de l'enseignement surtout, nous devons continuellement nous adapter aux révisions du curriculum provoqués par des changements dus aux conditions politiques, économiques et sociales.

Je passerai des États-Unis au Canada et vice versa tout au long de cet exposé. Il est difficile de dissocier l'évolution de l'éducation dans ces deux pays car beaucoup d'événements qui ont eu lieu aux États-Unis ont influencé ce qui se passait au Canada, surtout dans le domaine de l'éducation.

L'apprentissage des langues en Amérique du Nord des origines à nos jours

Au 17^e siècle, en Amérique du nord comme dans beaucoup d'autres pays, la vie était centrée autour de la religion. Les élèves passaient peu de temps à l'école car ils avaient trop de corvées à la maison ou à la ferme. Pendant ce peu de temps ils apprenaient à lire et à écrire surtout pour pouvoir lire et comprendre la Bible. Devenus adultes quelques-uns seulement pouvaient s'offrir le luxe du "Latin Grammar School". Là aussi on apprenait le latin afin de mieux comprendre les Écritures. L'étude des langues modernes n'existait même pas. Cependant, on apprenait une ou même deux langues secondes (le latin et le grec) car une connaissance de ces langues classiques facilitait la tâche des élèves en ce qui concerne la religion.

Le 18^e siècle fut qualifié de siècle des lumières. En effet durant ce siècle des événements bouleversèrent le monde et entraînèrent une restructuration dont nous voyons les effets dans le monde moderne. Au début de ce grand siècle se ressentait un besoin de changements. Les grands écrivains et philosophes tels que Voltaire, Montesquieu et Diderot cherchaient à éduquer la masse en vulgarisant la science et d'autres connaissances. La bourgeoisie gagnait de plus en plus d'importance. Ce sont ces changements, cette évolution, qui amenèrent les révolutions: 1776 aux États-Unis et 1789 en France.

En Amérique du nord on vit la naissance d'une nouvelle nation. On vit un épanouissement dans le commerce et les échanges commerciaux. Pour satisfaire les demandes de la société un grand besoin de changement(s) se fit sentir en éducation. L'emphase traditionnelle sur la religion commença à décroître. Les forces de la société exigèrent qu'on préparât les jeunes pour des carrières dans le commerce, l'apprentissage de métiers, etc. En d'autres mots le caractère pragmatique de l'Amérique commença à poindre. On commença à enseigner la comptabilité et les langues modernes à New York comme composantes au programme menant à une carrière dans le commerce d'outre mer. La "Franklin academy" offrait une grande variété de cours. Avec la Guerre Civile les "Latin Grammar Schools"

furent en majeure partie remplacées par des écoles secondaires. Le rôle prépondérant de la religion était en déclin. La tradition classique dans les écoles s'estompa car l'école devait jouer son rôle dans la formation des jeunes à une carrière pratique. Cependant malgré cette expansion sans précédant l'enseignement des langues modernes trouva difficilement sa place dans le curriculum, car beaucoup encore s'interrogeaient sur leur importance, un phénomène encore assez fréquent de nos jours.

Après la guerre civile les États-Unis concentrèrent leurs efforts à développer la nation. Entre la guerre civile et la première guerre mondiale il y eut un épanouissement incroyable que ce soit sur le plan national ou international. Le commerce se développa davantage, l'industrie s'étendit et l'économie devint prospère. On encouragea l'immigration et la population s'établit surtout dans les villes. Les États-Unis devinrent un géant industriel parmi les nations, assumèrent une place importante en ce qui concerne les affaires internationales et commencèrent à devenir une puissance mondiale. Dans le domaine de l'éducation ce fut aussi une période de développement et de changements. Les écoles secondaires remplacèrent les "grammar schools" mais le latin tenait bon car en 1900 l'inscription dans les cours de latin représentait encore 50% de l'inscription totale des écoles secondaires.

Cependant durant les années qui suivirent il y eut plusieurs changements dans l'orientation du curriculum et le latin commença à perdre sa popularité. Les langues modernes commencèrent à devenir très populaires et l'allemand devint la langue seconde la plus populaire aux États-Unis. En 1915, 24.4% de l'effectif écolier des écoles secondaires étudiait le latin et l'espagnol suivait très loin derrière. Malgré cette augmentation de l'effectif écolier il n'y avait pas de changements pédagogiques et pas de nouvelles techniques d'enseignement. L'enseignement d'une langue seconde était toujours l'enfant pauvre du curriculum. Pour être accepté comme une discipline intellectuelle, l'enseignement des langues secondes devait se calquer sur la méthode des classiques.

Jusqu'à la première guerre mondiale on croyait que le cerveau humain ressemblait à un muscle qui avait besoin d'exercice pour se développer. Plus l'exercice était difficile,

plus l'effet devait être bénéfique. L'apprentissage était comme le médicament de cette époque: amer et dur à avaler. La méthodologie de l'enseignement des langues secondes comprenait beaucoup de mémorisation et on encourageait énormément la traduction. La tradition le voulait, c'est ainsi que de telles méthodes se trouvaient justifiées.

Heureusement, après cette période, la psychologie connut un développement extraordinaire. Elle fut acceptée comme science et les théories qu'on développa durant ces premières années eurent une grande influence sur l'enseignement des langues secondes. Une autre grande influence fut la méthode directe. Après la grande guerre (la première guerre mondiale), le peuple américain, désillusionné, se referme sur lui-même, surtout après l'échec de la Ligue des nations.

Après cette période vinrent les années 20. C'était le contraire des années précédentes et les gens retrouvèrent leur joie de vivre. Le pays était prospère.

Mais tout à coup la chute de la bourse signala la grande dépression c'est-à-dire des années d'énormes difficultés économiques qui n'allaient pas se dissiper jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Après la guerre on commença la grande tâche de reconstruction.

En éducation il y eut beaucoup de progrès. L'éducation devint obligatoire pour tous les enfants. La situation économique s'améliora de façon inespérée. L'éducation fit preuve de grande flexibilité. Le nombre de cours offerts augmenta graduellement et l'éducation assumait plus de responsabilités. Le rêve américain de procurer un système d'éducation qui répondrait aux besoins de tous les élèves, et non simplement aux besoins de ceux qui étaient doués, n'était pas loin de se réaliser.

Cependant, le sentiment d'isolement après la guerre causa un déclin de l'étude des langues secondes, de l'allemand en particulier. L'étude des langues secondes en général passa de 35.9% en 1915 à 13.7% en 1948. Le latin tomba à 7,8% en 1948 (Chastain).

L'apprentissage du français langue seconde aux États-Unis

Selon Bagster-Collins, le français fut enseigné en Amérique du nord dès les premiers jours de la colonisation. Il faut dire que les premiers explorateurs avaient établi des "trading posts" et des forts au Canada, sur les bords des grands lacs et le long de la vallée du fleuve Mississippi et celle où coule la rivière Ohio.

Quand Louis XIV révoqua l'Édit de Nantes en 1685 beaucoup de huguenots prirent refuge dans certains pays d'Europe tels que l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne etc. mais beaucoup vinrent s'établir au nouveau monde surtout aux États-Unis. Ils s'établirent en grande partie en Caroline du nord et en Caroline du sud. De plus, les colons américains qui possédaient une certaine éducation étaient très intéressés par la culture française et les idées des philosophes tels que Montesquieu. Ainsi, "L'Esprit des lois" fut traduit et vendu en Caroline du sud deux ans après sa publication en France.

L'enseignement du français à cette époque-là se faisait dans les écoles privées ou à domicile. Ce n'est qu'après 1750 que des pensions furent créées. C'est ainsi que le révérend père Peter Tétard avait une pension à New York en 1774.

Au XIX^e siècle l'étude du français dans les écoles s'accrut et plusieurs états l'offraient comme sujet. Cependant vers le milieu du XIX^e siècle la réaction néfaste des classiques qui parlaient du français comme d'une langue inférieure, fit beaucoup de mal à son avancement. La défaite de la France par les allemands en 1870 aggrava davantage cette situation. À la perte de popularité du français correspondit alors l'allemand comme langue seconde. Le succès de l'allemand langue seconde continua jusqu'à la grande guerre.

La psychologie fonctionnelle et la philosophie pragmatique de penseurs tels que Dewey et James revendiquaient un curriculum qui s'orienterait vers un "ajustement à la vie". Même jusqu'en 1945 le "Harvard Report" recommandait qu'on enlevât l'étude de la langue seconde du curriculum. Les collèges et universités rejetèrent le prérequis de langue seconde des conditions d'admission à l'université. Donc

l'enseignement de langue seconde perdit son importance aux États-Unis.

Toutefois, bien que l'avenir de l'enseignement des langues secondes paraisse assez sombre, un événement signala la grande débâcle qui arriverait après 1952: les résultats des études faites par un groupe d'anthropologues et de linguistes menés par Leonard Bloomfield pour étudier la langue de certaines tribus indiennes de l'Amérique du Nord, révolutionnèrent l'enseignement des langues secondes et amenèrent la naissance de la linguistique descriptive. La langue de ces autochtones était avant tout une langue parlée. Bloomfield critiquait la méthode employée dans l'enseignement d'une langue seconde car selon lui on ne mettait pas assez d'emphasis sur l'oral. Or, une langue est premièrement orale, disait-il. Le plus important consistait donc à permettre à l'étudiant l'apprentissage des structures mêmes de la langue plutôt que de l'exposer à une énorme liste de vocabulaire pris de la langue seconde. Ce furent les disciples de Bloomfield qui firent de grands efforts pour établir des cours intensifs de langues dans les collèges et les universités.

Quand la 2e guerre mondiale éclata le gouvernement s'adressa à ces innovateurs pour organiser les cours de langue intensifs dont avaient besoin d'urgence les membres des forces armées. L'application des théories de linguistes tels que Bloomfield produisit en effet des gradués qui pouvaient fonctionner dans la langue seconde. Le public fut surpris mais heureux d'apprendre le succès de L'ASTP (Army Specialized Training Program), surpris qu'on puisse apprendre une langue seconde aussi vite, et heureux que cela soit possible. Ce même public désirait l'instauration de cette même pédagogie dans les écoles, mais ce ne fut pas avant 1952 que cela se réalisa, avec certaines modifications.

L'apprentissage du français langue seconde au Canada

L'enseignement des langues commença presque avec la naissance du Canada. La première école de la Nouvelle France fut établie à Québec en 1635 par les Jésuites. Le missionnaire et aussi professeur très capable, le supérieur Paul Le Jeune, encourageait aussi bien les petits hurons que les Français à suivre les classes.

Quelques années (15) après la fondation de Montréal, en 1657, Marguerite Bourgeoys continua la tradition en donnant suite à l'oeuvre de Le Jeune et ouvrit la première école de cette région dans une étable.

En 1686 la première commission scolaire vit le jour avec un groupe de citoyens qui croyaient aux bienfaits de l'école, donc à l'importance de l'enseignement pour la nouvelle génération. Ils formèrent une association. A cette époque là la religion était la raison première de tout enseignement, puis vinrent la lecture, l'écriture et le calcul. Cependant la langue seconde y figurait aussi mais se limitait au latin.

Après le régime français, le latin perdit son importance car on n'obligeait plus les élèves des collèges à prendre de notes dans cette langue.

Après la capitulation, beaucoup de ceux qui dispensaient l'enseignement décidèrent de retourner en France. Dès 1763, après la signature du traité de Paris, l'étude d'une langue moderne seconde prit de l'importance et le petit séminaire ajouta à son répertoire de cours, l'étude de l'anglais. Dès 1787 le bilinguisme prit naissance dans la région montréalaise avec la formation d'un comité de 9 membres: 5 anglophones et 4 francophones. Cependant ce n'est pas sans lutte, que le français put garder son existence. D'ailleurs, de nos jours, en 1988, la lutte est loin d'être achevée. Au bas-Canada la majorité francophone reniait tout ce qui se présentait comme un outil d'assimilation. L'union des deux Canada fut ordonnée par Londres en 1841.

Jusqu'aux années 50, l'enseignement d'une langue moderne comme langue seconde se faisait dans presque toutes les provinces mais seulement au niveau secondaire. Le début des années 60 fut marqué par un mécontentement qui trouvait sa source dans la crainte de l'assimilation. Les

gouvernements qui se succédèrent au Québec prirent des mesures qui avaient pour but de protéger la langue et la culture. Ces actions aboutirent à l'adoption de la loi 101. Dans le reste du Canada le grand saut périlleux eut lieu vers la fin des années 60. Il consista à introduire l'enseignement du français au niveau élémentaire. Cela fut le résultat de l'adoption de la mise en vigueur de la loi sur les langues officielles à partir de 1969.

Le behaviorisme faisait alors rage. En témoigne la naissance de la méthode audio-linguale qui s'opposait à la méthode d'enseignement basée sur la grammaire et la traduction. Tous les domaines de l'enseignement étaient influencés par la psychologie des behavioristes et l'enseignement des langues secondes n'y faisait pas exception. Les guides pédagogiques se multipliaient. "Programmes" et "Méthodes" faisaient leur apparition sur les étagères de toutes les librairies et surtout sur les bureaux des conseillers pédagogiques des commissions scolaires: "Ici on parle Français", "J'écoute je parle", "Le français international". Les exercices de substitution, qu'on appelait exercices structuraux, écoœuraient les élèves les plus sages, les plus dociles et les plus obéissants. Les élèves se contentaient de répéter sans savoir ce qu'ils disaient. L'enseignant devait donc refaire plusieurs fois la même chose car la psychologie skinérienne, donc behavioriste, stipulait que l'acquisition d'une langue consistait à "développer une certaine habitude". Il suffisait de maîtriser des structures, et en les manipulant, c'est-à-dire en substituant différentes parties, de développer une capacité de communication et, finalement, d'en arriver à acquérir la langue.

Mais les cognitivistes pensaient autrement et surtout les parents qui ne voyaient aucune amélioration chez leurs enfants. On leur avait promis que leurs enfants seraient en mesure de s'exprimer dans une langue seconde et cela s'avérait illusoire. Les parents eux-mêmes qui ne pouvaient pas communiquer dans la langue seconde malgré leurs cinq années d'étude de cette langue s'attendaient à ce que leurs enfants puissent le faire car la méthode audio-linguale promettait de bons résultats. Quelle déception! C'est un groupe de parents anglophones d'une banlieue de Montréal, (St-Lambert) qui, notant l'importance accrue de la

connaissance du français au Québec, décida de remédier à cette situation. Ils allèrent chercher conseil auprès de professeurs de l'Université McGill. Avec l'encouragement de personnes telles que Wallace Lambert et Richard Tucker le concept de l'immersion fut créé, au grand bonheur des parents. Les années 70 virent ainsi la création de la CPF - Canadian Parents for French. Du petit noyau d'une vingtaine d'élèves qui naquit en 1965, le programme canadien d'immersion compte plus de 200,000 élèves à travers le pays selon les statistiques de janvier 1987.

BIBLIOGRAPHIE

Chastain, Kenneth. The Development of Modern Language Skills: Theory to Practice. The Centre for Curriculum Development, Ins. Philadelphia.

Childers, Wesley J. Foreign Language Teaching. The centre for Applied Research in Education, Inc.

Cummins, Jim. Bilingualism and Minority Language Children. OISE Press: Toronto, Canada.

Heubner, Theodore. Why Johnny Should Learn Foreign Languages. Chilton Company Book Division: Philadelphia & New York.

Krug, Mark. The Melting of the Ethnic: Education of the immigrants, 1880 to 1914. Phi Delta Kappa: Education Foundation, Bloomington, Indiana.

Shapson, Stan & D'Oyley, Vincent: Bilingual and Multicultural Education: Canadian Perspectives. Multilingual Matters Ltd. Bank House, Clevedon, Avon, England.